This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

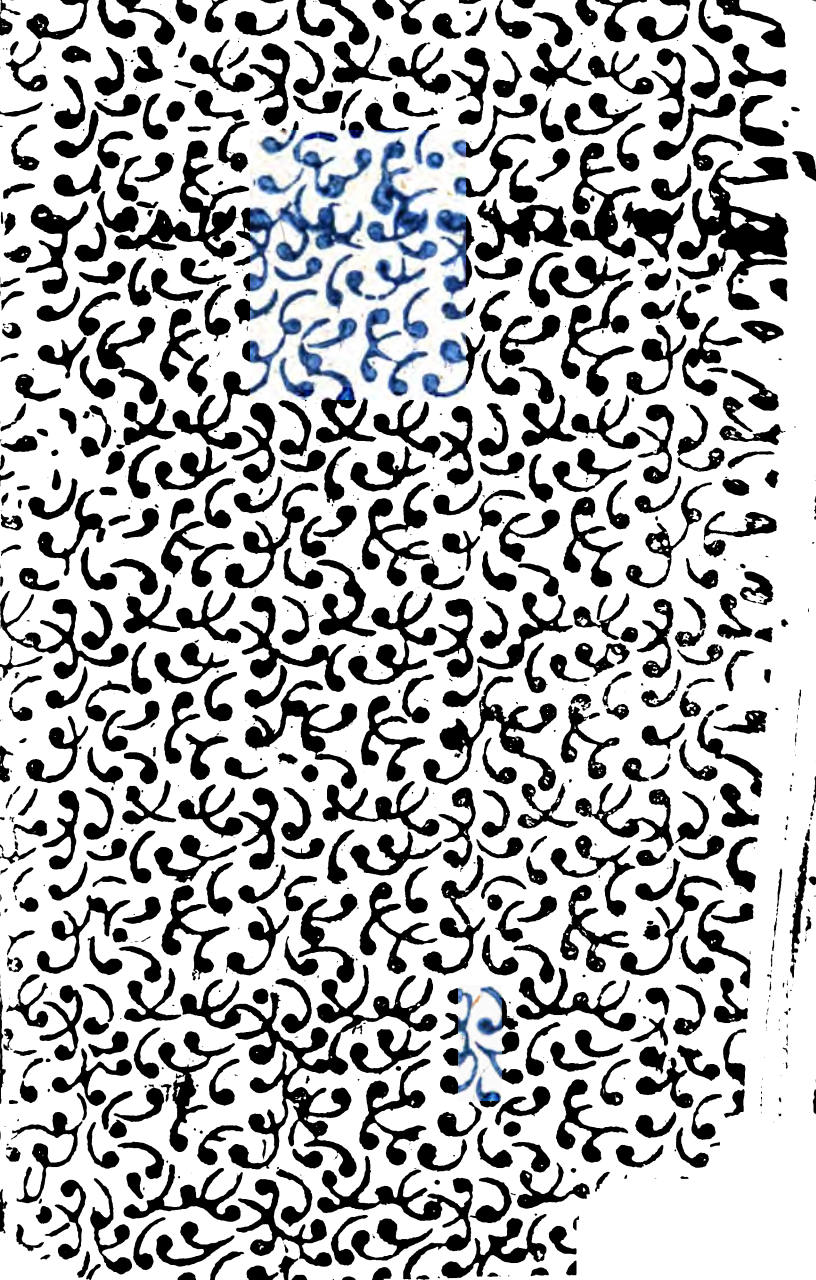

28241

MEMOIRES
DU CARDINAL
DE RETZ.

MÉMOIRES
DU CARDINAL
DE RETZ,
CONTENANT

Ce qui s'eſt paſſé de remarquable en France pendant les premieres années du Regne de LOUIS XIV.

Nouvelle Edition exactement revue & corrigée.

TOME PREMIER.

A GENEVE,
Chez FABRY & BARILLOT.
M. DCC. LXXIX.

DC
130
.R44
A3
1779
v.1

693649-020

MÉMOIRES
DU CARDINAL
DE RETZ,
ÉCRITS PAR LUI-MÊME
A MADAME DE ****.

LIVRE PREMIER.

MADAME, quelque répugnance que je puiſſe avoir à vous donner l'Hiſtoire de ma vie, qui a été agitée de tant d'aventures différentes; néanmoins, comme vous me l'avez commandé, je vous obéis, même aux dépens de ma réputation. Le caprice de la fortune m'a fait honneur de beaucoup de fautes; & je doute qu'il ſoit judicieux de lever le voile qui en cache une partie. Je vais cependant vous inſtruire nuement & ſans détour des plus petites particularités, depuis le moment

que j'ai commencé à connoître mon état, & je ne vous célerai aucunes des démarches que j'ai faites en tous les tems de ma vie. Je vous supplie très-humblement de ne pas être surprise de trouver si peu d'art & au contraire tant de désordre en toute ma narration, & de considérer que si en récitant les diverses parties qui la composent, j'interromps quelquefois le fil de l'Histoire; néanmoins je ne vous dirai rien qu'avec toute la sincérité que demande l'estime que je sens pour vous. Je mets mon nom à la tête de cet ouvrage, pour m'obliger davantage moi-même à ne diminuer & à ne grossir en rien la vérité. La fausse gloire & la fausse modestie sont les deux écueils que la plûpart de ceux qui ont écrit leur propre vie n'ont pu éviter. Le Président de Thou l'a fait avec succès dans le dernier siécle; & dans l'Antiquité Césat n'y a pas échoué. Vous me faites sans doute la justice d'être persuadée que je n'alléguerois pas ces grands noms sur un sujet qui me regarde, si la sincérité n'étoit une vertu dans laquelle il est permis, & même commandé de s'égaler aux Héros.

Je sors d'une maison illustre en France, & ancienne en Italie. Le jour de ma naissance, on prit un Esturgeon mon-

ſtrueux dans une petite riviere qui paſſe ſur la terre de Montmirail en Brie, où ma mere accoucha de moi. Comme je ne m'eſtime pas aſſez pour me croire un homme à augures, je ne rapporterois pas cette circonſtance, ſi les libelles qui ont depuis été faits contre moi, & qui en ont parlé comme d'un prétendu préſage de l'agitation dont ils ont voulu me faire l'auteur, ne me donnoient lieu de craindre qu'il n'y eût de l'affectation à l'omettre. . . . . .

. . . . . .

Je communiquai à Attichi, frere de la Comteſſe de Maure, & je le priai de ſe ſervir de moi la premiere fois qu'il tireroit l'épée. Il la tiroit ſouvent, & je n'attendis pas long-temps. Il me pria d'appeller pour lui Melbeville, Enſeigne-Colonel des Gardes, qui ſe ſervit de Baſſompierre, celui qui eſt mort avec beaucoup de réputation Major-Général de Bataille dans l'armée de l'Empire. Nous nous battimes à l'épée & au piſtolet, derriere les Minimes du bois de Vincennes. Je bleſſai Baſſompierre d'un coup d'épée dans la cuiſſe, & d'un coup de piſtolet dans le bras. Il ne laiſſa pas de me déſarmer, parce qu'il paſſa ſur moi, & qu'il étoit plus âgé & plus fort. Nous alla-

mes ſéparer nos amis qui étoient tous deux fort bleſſés. Ce combat fit aſſez de bruit, mais il ne produiſit pas l'effet que j'attendois. Le Procureur-Général commença des pourſuites, mais il les diſcontinua à la priere de nos proches, & ainſi je demeurai là avec ma ſoutane & un duel. . . . . .

. . . . . .

La mere s'en apperçût; elle avertit mon pere, & l'on me ramena à Paris aſſez bruſquement. Il ne tint pas à moi de me conſoler de ſon abſence avec Madame du Chaſtelet: mais comme elle étoit engagée avec le Comte d'Harcourt, elle me traita d'écolier, & elle me joua même aſſez publiquement ſous ce titre, en préſence de M. le Comte d'Harcourt. Je m'en pris à lui; je lui fis un appel à la Comédie. Nous nous battimes le lendemain au matin, au delà du faux-bourg Saint-Marcel. Il paſſa ſur moi après m'avoir donné un coup d'épée qui ne faiſoit qu'effleurer l'eſtomac; il me porta par terre, & il eût eu infailliblement tout l'avantage, ſi ſon épée ne lui fût tombée de la main en nous colletant. Je voulus racourcir la mienne pour lui en donner dans les reins; mais comme il étoit beaucoup plus fort & plus âgé que moi, il me

tenoit le bras ſi ſerré ſous lui, que je ne pus exécuter mon deſſein. Nous demeurions ainſi ſans nous pouvoir faire de mal, quand il me dit : Levons nous, il n'eſt pas honnête de ſe gourmer : vous êtes un joli garçon, je vous eſtime, & je ne fais aucune difficulté, dans l'état où nous ſommes, de dire que je ne vous ai donné aucun ſujet de me quereller. Nous convinmes de dire au Marquis de Poiſſi,* qui étoit ſon neveu & mon ami, comment le combat s'étoit paſſé, mais de le tenir ſecret à l'égard du monde, à la conſidération de Madame du Chaſtelet. Ce n'étoit pas mon compte : mais quel moyen honnête de le refuſer ? On ne parla que peu de cette affaire, & encore fut-ce par l'indiſcrétion de Noirmoutier, qui l'ayant appriſe du Marquis de Poiſſi, la mit un peu dans le monde : mais enfin il n'y eut point de procédures, & je demeurai encore là avec ma ſoutane & deux duels.

Permettez-moi, je vous ſupplie, de faire un peu de réflexion ſur la nature de l'eſprit de l'homme. Je ne crois pas qu'il y eût au monde un meilleur cœur que celui de mon pere *, & je puis dire que ſa trempe étoit celle de la vertu. Cependant & ces duels & ces galante-

* Philippe-Emanuel de Gondi.

rles ne l'empêcherent pas de faire tous ſes efforts pour attacher à l'Egliſe l'ame peut-être la moins eccléſiaſtique qui fût dans l'Univers. La prédilection pour ſon aîné, & la vue de l'Archevêché de Paris qui étoit dans ſa Maiſon, produiſirent cet effet. Il ne le crut pas, & ne le ſentit pas lui-même : je jurerois même qu'il eût lui-même juré dans le plus intérieur de ſon cœur, qu'il n'avoit en cela d'autre mouvement que celui qui lui étoit inſpiré par l'appréhenſion des périls auxquels la profeſſion contraire expoſeroit mon ame : tant il eſt vrai qu'il n'y a rien qui ſoit ſi ſujet à l'illuſion que la piété. Toutes ſortes d'erreurs ſe gliſſent & ſe cachent ſous ſon voile. Elle conſacre toutes ſortes d'imaginations ; & la meilleure intention ne ſuffit pas pour y faire éviter les travers. Enfin, après tout ce que je viens de vous raconter, je demeurai Homme d'Egliſe : mais ce n'eût pas été aſſurément pour long-temps, ſans un incident dont je vais vous rendre compte.

M. le Duc de Retz, aîné de notre Maiſon, rompit dans ce temps-là, par le commandement du Roi, le traité de mariage qui avoit été accordé quelques années auparavant entre M. le Duc de *

* Louis Duc de Mercœur, depuis Cardinal

Mercœur & ſa fille. Il vint trouver mon pere dès le lendemain, & le ſurprit très-agréablement, en lui diſant qu'il étoit réſolu de la donner à ſon couſin pour réunir la Maiſon. Comme je ſçavois qu'elle avoit une ſœur qui poſſédoit plus de quatre-vingt mille livres de rente, je ſongeai au même moment à la double alliance. Je n'eſpérois pas que l'on y penſât pour moi, connoiſſant le terrain comme je le connoiſſois, & je pris le parti de me pourvoir de moi-même. Comme j'eus quelque lumiere que mon pere n'étoit pas dans le deſſein de me mener aux noces, peut-être en vue de ce qui en arriva, je fis ſemblant de me radoucir à l'égard de ma profeſſion; je feignis d'être touché de ce que l'on m'avoit repréſenté tant de fois ſur ce ſujet, & je jouai ſi bien mon perſonnage, que l'on crut que j'étois abſolument changé. Mon pere ſe réſolut de me mener en Bretagne, d'autant plus facilement, que je n'en avois témoigné aucun deſir. Nous trouvames Mademoiſelle de Retz à Beaupreau en Anjou. Je ne regardai l'aînée que comme ma ſœur; je conſidérai d'abord Mademoiſelle de Scepaux (c'eſt ainſi qu'on appelloit la cadette)

de Vendôme, Pere de Mr. le Duc de Vendôme & de Mr. le Grand Prieur, mort en 1669.

comme ma maîtreſſe. Je la trouvai très-belle, le teint du plus grand éclat du monde, des lys & des roſes en abondance, les yeux admirables, la bouche très-belle, du défaut à la taille, mais peu remarquable, & qui étoit beaucoup couvert par la vue de quatre-vingt mille livres de rente, par l'eſpérance du Duché de Beaupreau, & par mille chimeres que je formois ſur ces fondements qui étoient réels.

Je couvris très-bien mon jeu dans les commencements; j'avois fait l'eccléſiaſtique & le dévot dans tout le voyage, je continuai dans le ſéjour: je ſoupirois toutefois devant la Belle, elle s'en apperçut: je parlai enſuite, elle m'écouta, mais d'un air un peu ſévere. Comme j'avois obſervé qu'elle aimoit extrêmement une vieille fille de chambre qui étoit ſœur d'un de mes Moines de Buſay, je n'oubliai rien pour la gagner, & j'y réuſſis par le moyen de cent piſtoles & par des promeſſes immenſes que je lui fis. Elle mit dans l'eſprit de ſa maîtreſſe, que l'on ne ſongeoit qu'à la faire Religieuſe, & je lui diſois de mon côté que l'on ne penſoit qu'à me faire Moine. Elle haïſſoit cruellement ſa ſœur, parce qu'elle étoit beaucoup plus aimée de ſon Pere, & je n'aimois pas trop mon

frere * pour la même raiſon. Cette conformité dans nos fortunes contribua beaucoup à notre liaiſon. Je me perſuadai qu'elle étoit réciproque, & je me réſolus de la mener en Hollande. Dans la vérité il n'y avoit rien de ſi facile, Machecoux où nous étions venus de Beaupreau, n'étant qu'à une demi-lieue de la mer; mais il falloit de l'argent pour cette expédition, & mon tréſor étant épuiſé par le don des cent piſtoles, je ne me trouvois pas un ſol. J'en trouvai ſuffiſamment, en témoignant à mon pere que l'Economat de mes Abbayes étant cenſé tenu de la plus grande rigueur des Loix, je croyois être obligé en conſcience d'en prendre l'adminiſtration. La propoſition ne plut pas: mais on ne put la refuſer, & parce qu'elle étoit dans l'ordre, & parce qu'elle faiſoit en quelque façon juger que je voulois au moins retenir mes Bénéfices, puiſque j'en voulois prendre ſoin.

Je partis dès le lendemain pour aller affermer Buzay, qui n'eſt qu'à cinq lieues de Machecoux. Je traitai avec un Marchand de Nantes, appellé Jucatieres, qui prit avantage de ma précipitation, & qui, moyennant quatre mille écus

* Pierre de Gondi, Duc de Retz mort en 1676.

comptant qu'il me donna, conclut un marché qui a fait sa fortune. Je crus avoir quatre millions. J'étois sur le point de m'assurer d'une de ces Flûtes Hollandoises qui sont toujours à la rade de Retz, lorsqu'il arriva un accident qui rompit toutes mes mesures.

Mademoiselle de Retz (car elle avoit pris ce nom depuis le mariage de sa sœur) avoit les plus beaux yeux du monde, mais ils n'étoient jamais si beaux que quand ils mouroient; & je n'en ai jamais vu à qui la langueur donnât tant de graces. Un jour que nous dînions chez une Dame du pays, à une lieue de Machecoux, en se regardant dans un miroir qui étoit dans la ruelle, elle montra tout ce que la *Morbidezza* des Italiens a de plus tendre, de plus animé & de plus touchant. Mais par malheur elle ne prit pas garde que * Palluau, qui a depuis été le Maréchal de Clerambaut, étoit au point de vue du miroir. Il le remarqua; & comme il étoit fort attaché à Madame de Retz, avec laquelle étant fille, il avoit eu beaucoup de commerce, il ne manqua pas de lui en rendre un compte fidele; & il m'assura même, à ce qu'il m'a dit lui-même depuis, que ce

* Philippe de Clerambaut Comte de Palluau mort le 24. Juil. 1665. âgé de 59. ans.

qu'il avoit vu ne pouvoit pas être un original.

Madame de Retz qui haïſſoit mortellement ſa ſœur, en avertit dès le ſoir même Monſieur ſon pere, qui ne manqua pas d'en donner part au mien. Le lendemain l'ordinaire de Paris arriva; l'on feignit d'avoir reçu des lettres bien preſſantes; l'on dit un adieu aux Dames fort leger & fort public. Mon pere me mena coucher à Nantes. Je fus comme vous le pouvez juger, & fort ſurpris & fort touché; je ne ſçavois pas à quoi attribuer la promptitude de ce départ; je ne pouvois me reprocher aucune imprudence; je n'avois pas le moindre doute que Palluau eût pu avoir rien vu. Je fus un peu éclairci à Orléans, où mon frere appréhendant que je ne m'échappaſſe, ce que j'avois vainement tenté pluſieurs fois dès Tours, ſe ſaiſit de ma caſſette, où étoit mon argent. Je connus par ce procédé que j'avois été penétré, & j'arrivai à Paris avec la douleur que vous pouvez vous imaginer.

J'y trouvai Equilli oncle de Vaſſé & mon couſin germain, que j'oſe aſſurer avoir été le plus honnête homme de ſon ſiécle. Il avoit vingt ans plus que moi, mais il ne laiſſoit pas de m'aimer cherement. Je lui avois communiqué

avant mon départ, la penſée que j'avois d'enlever Mademoiſelle de Retz, & il l'avoit fort approuvée, non ſeulement parce qu'il la trouvoit fort avantageuſe pour moi : mais encore parce qu'il étoit perſuadé que la double alliance étoit néceſſaire pour aſſurer l'établiſſement de la Maiſon. L'événement qui porte aujourd'hui notre nom dans une famille étrangere, marque qu'il étoit aſſez bien fondé. Il me promit de nouveau de me ſervir de toute choſe en cette occaſion. Il me prêta douze cents écus, qui étoit tout ce qu'il avoit d'argent comptant. J'en pris trois mille du Préſident Barillon. Equilli manda de Provence le Pilote de ſa galere, qui étoit homme de main & de ſens. Je m'ouvris de mon deſſein à Madame la Comteſſe de Saux, qui a été depuis Madame de Leſdiguieres.

. . . . . .

Ce nom m'oblige à interrompre le fil de mon diſcours, & vous en verrez les raiſons dans la ſuite.

Je querellai Praſlin à propos de rien ; nous nous battimes dans le Bois de Boulogne, après avoir eu des peines incroyables à nous échapper de ceux qui nous vouloient arrêter. Il me donna un fort grand coup d'épée dans la gor-

ge, je lui en donnai un qui n'étoit pas moindre dans le bras. Meillaincour, écuyer de mon frere, qui me ſervoit de ſecond, & qui avoit été bleſſé dans le petit ventre, & déſarmé, & le Chevalier du Pleſſis, ſecond de Praſlin, nous vinrent ſéparer. Je n'oubliai rien pour faire éclater ce combat, juſqu'au point d'avoir apoſté des témoins : mais l'on ne peut forcer le deſtin, & l'on ne ſongea pas ſeulement à en informer.

. . . . . .

En ce cas-là, croyez-vous, me dit-il, qu'un attachement à une fille de cette ſorte, puiſſe vous empêcher de tomber dans un inconvénient où Monſieur de Paris votre oncle eſt tombé, beaucoup plus par la baſſeſſe de ſes inclinations, que par le déréglement de ſes mœurs ? Il en eſt des Eccléſiaſtiques comme des femmes, qui ne peuvent jamais conſerver de dignité dans la galanterie, que par le mérite de leurs amants. Où eſt celui de Mademoiſelle de Roche, hors ſa beauté ? Eſt-ce une excuſe ſuffiſante pour un Abbé, dont la premiere prétention eſt l'Archevêché de Paris ? Si vous prenez l'épée, comme je le crois, à quoi vous expoſez-vous ? Pouvez-vous répondre de vous-même à l'égard d'une fille auſſi brillante & auſſi belle qu'elle

eſt ? Dans ſix ſemaines elle ne ſera plus enfant, elle ſera ſifflée par Epineville qui eſt un vieux renard, & par ſa mere qui paroît avoir de l'entendement. Que ſçavez-vous ce qu'une Beauté comme celle-là, qui ſera bien inſtruite, vous pourra mettre dans l'eſprit ?

. . . . . .

M. le Cardinal de Richelieu (a) haïſſoit au dernier point Madame la Princeſſe de Guimené, parce qu'il étoit perſuadé qu'elle avoit traverſé l'inclination qu'il avoit pour la (b) Reine, & qu'elle avoit même été de part à la piece que Madame du Fargis, Dame d'Atour, lui fit, quand elle porta à la Reine mere Marie de Medicis une lettre d'amour, qu'il avoit écrite à la Reine ſa belle-fille. Cette haine de M. le Cardinal de Richelieu avoit paſſé juſqu'au point d'avoir voulu obliger, pour ſe venger, M. le Maréchal de Brezé ſon beau-frere & Capitaine des Gardes du Corps, à rendre publiques les lettres de Madame de Guimené, qui avoient été trouvées dans la caſſette de Monſieur

(a) Armand Jean du Pleſſis, Cardinal de Richelieu, naquit en 1585. & mourut en 1642.

(b) Anne d'Autriche, Fille aînée de Philippe III. Roi d'Eſpagne & Epouſe de Louis XIII. morte en 1666.

de (a) Montmorenci, lorſqu'il fut pris à Caſtelnaudari : mais le Maréchal de Brezé eut, ou l'honnêteté, ou la franchiſe de les rendre à Madame de Guimené. Il étoit pourtant fort extravagant : mais comme M. le Cardinal de Richelieu s'étoit trouvé autrefois honoré en quelque façon de ſon alliance, & qu'il craignoit même ſes emportements & ſes prôneries auprès du Roi, qui avoit quelque ſorte d'inclination pour lui ; il le ſouffroit, dans la vue de ſe donner à lui-même quelque repos dans ſa famille, qu'il ſouhaitoit avec paſſion d'établir & d'unir ; il pouvoit tout en France à la réſerve de ce dernier point. Car M. le Maréchal de Brezé avoit pris une ſi forte averſion pour M. de la Meilleraie (b), qui étoit Grand Maître de l'Artillerie en ce temps-là, & qui a été depuis le Maréchal de la Meilleraie, qu'il ne le pouvoit ſouffrir. Il ne pouvoit ſe mettre dans l'eſprit que M. le Cardinal de Richelieu dût ſeulement ſonger à un homme qui étoit vraiment ſon couſin germain, mais qui n'avoit apporté dans

(a) Henri Duc de Montmorenci fut pris le 1. Septembre 1632. & décapité à Toulouſe au mois de Novembre de la même année.

(b) Charles de la Porte, Maréchal de la Meilleraie, mourut en 1664.

ſon alliance qu'une roture fort connue, la plus petite mine du monde, & un mérite, à ce qu'il publioit, fort commun.

M. le Cardinal de Richelieu n'étoit pas de ce ſentiment; il croyoit, & avec raiſon, beaucoup de cœur à M. de la Meilleraie. Il eſtimoit même ſa capacité dans la guerre infiniment au-deſſus de ce qu'elle méritoit, quoiqu'en effet elle ne fût pas mépriſable. Enfin il le deſtinoit à la place que nous avons vu avoir été tenue depuis ſi glorieuſement par M. de Turenne.

Vous jugez aſſez par ce que je viens de vous dire, de la brouillerie du dedans de la maiſon de M. le Cardinal de Richelieu, & de l'intérêt qu'il avoit à la démêler. Il y travailla avec application, & il ne crut pas y pouvoir mieux réuſſir qu'en réuniſſant ces deux chefs de cabale, dans une confiance qu'il n'eut pour perſonne, & qu'il eut uniquement pour eux deux. Il les mit pour cet effet en commun & par indivis, dans la confidence de ſes galanteries, qui en vérité ne répondoient en rien à la grandeur de ſes actions, ni à l'éclat de ſa vie: car Marion de Lorme, qui étoit un peu moins qu'une proſtituée, fut un des objets de ſon amour, & elle le ſacrifia à

des Barreaux. Madame de Fruges que vous voyez trainante dans les cabinets ſous le nom de vieille femme, en fut une autre. La premiere venoit chez lui la nuit: il alloit auſſi la nuit chez la ſeconde, qui étoit déja un reſte de Buckingham & de l'Epienne. Ces deux confidents qui avoient fait entre eux une paix fourrée, l'y menoient en habit de couleur; & Madame de Guimené faillit d'être la victime de cette paix fourrée.

M. de la Meilleraie, que l'on appelloit le Grand-Maître, étoit devenu amoureux d'elle, mais elle ne l'étoit nullement de lui. Comme il étoit, & par ſon naturel & par ſa faveur, l'homme du monde le plus impérieux, il trouva fort mauvais que l'on ne l'aimât pas. Il s'en plaignit, l'on n'en fut point touché: il menaça, l'on s'en moqua. Il crut le pouvoir, parce que M. le Cardinal, auquel il avoit dit rage contre Madame de Guimené, avoit enfin obligé M. de Brezé à lui mettre entre les mains les lettres écrites à Mr. de Montmorenci, deſquelles je vous ai tantôt parlé, & il les avoit données au Grand-Maître, qui dans les ſecondes menaces en laiſſa échapper quelque choſe à Madame de Guimené. Elle ne s'en moqua plus, mais elle faillit à en enrager. Elle tomba dans

une mélancolie qui n'eſt pas imaginable; tellement que l'on ne la reconnoiſſoit point. Elle s'en alla à Couperai, où elle ne voulut voir perſonne.

. . . . . .

Dès que j'eus pris la réſolution de me mettre à l'étude, j'y pris auſſi celle de reprendre les errements de M. le Cardinal de Richelieu; & quoique mes proches mêmes s'y oppoſaſſent, dans l'opinion que cette matiere n'étoit bonne que pour des pédants, je ſuivis mon deſſein, j'entrepris la carriere, & je l'ouvris avec ſuccès. Elle a été remplie depuis par toutes les perſonnes de qualité de la même profeſſion. Mais comme je fus le premier depuis M. le Cardinal de Richelieu, ma penſée lui plut; & cela joint aux bons offices que M. le Grand-Maître me rendoit tous les jours auprès de lui, fit qu'il parla avantageuſement de moi en deux ou trois occaſions; qu'il témoigna un étonnement obligeant de ce que je ne lui avois jamais fait la cour, & qu'il ordonna même à M. de Lingendes, qui a été depuis Evêque de Mâcon, de me mener chez lui.

Voilà la ſource de ma premiere diſgrace: car au lieu de répondre à ſes avances & aux inſtances que M. le Grand-Maître me fit pour m'obliger à lui aller

faire ma cour, je ne les payai toutes que de très-méchantes excuſes. Je fis le malade ; j'allois à la campagne ; enfin, j'en fis aſſez pour laiſſer voir que je ne voulois point m'attacher à M. le Cardinal de Richelieu, qui étoit un très-grand homme, mais qui avoit au ſouverain degré le foible de ne point mépriſer les petites choſes. Il le témoigna en ma perſonne ; car l'Hiſtoire de la Conjuration de (a) Jean-Louis de Fieſque, que j'avois faite à dix-huit ans, ayant échappé en ce temps-là des mains de Lauzieres, à qui je l'avois confiée ſeulement pour la lire, & ayant été portée à M. le Cardinal de Richelieu par (b) Boisrobert, il dit tout haut en préſence du Maréchal d'Etrées, & de Senneterre : Voilà un dangereux eſprit. Le ſecond le dit dès le ſoir même à mon pere, & je me le tins comme dit à moi-même.

Je continuai cependant par ma propre conſidération la conduite que je n'avois priſe juſques-là que par celle de la haine perſonnelle que Madame de Guimené avoit contre Mr. le Cardinal.

Le ſuccès que j'eus dans les Actes de

(a) Jean Louis de Fieſque, Auteur de la Conjuration de Genes. Il ſe noya le 1. Janv. 1557.

(b) François Metel de Boisrobert de l'Acad. Françoiſe mort en 1662.

Sorbonne, me donna du goût pour ce genre de réputation. Je la voulus pouſſer plus loin, & je m'imaginai que je pourrois réuſſir dans les Sermons. On me conſeilloit de commencer par de petits Couvents, où je m'accoutumerois peu à peu. Je fis tout le contraire. Je prêchai l'Aſcenſion, la Pentecôte, la Fête-Dieu dans les petites Carmélites, en préſence de la Reine & de toute la Cour; & cette audace m'attira un ſecond éloge de la part de Mr. le Cardinal de Richelieu. Car comme on lui eut dit que j'avois bien fait, il répondit: Il ne faut pas juger des choſes par l'événement, c'eſt un téméraire. J'étois comme vous voyez aſſez occupé pour un homme de 22 ans.

. . . . . .

M. le Comte * qui avoit pris une très-grande amitié pour moi, & pour le ſervice & la perſonne duquel j'avois pris un très-grand attachement, partit de Paris la nuit pour s'aller jetter dans Sedan, dans la crainte qu'il eut d'être arrêté. Il m'envoya quérir ſur les dix heures du ſoir. Il me dit ſon deſſein. Je le ſuppliai avec inſtance qu'il me permît d'avoir l'honneur de l'accompagner. Il me le défendit expreſſément; mais il me

* Louis de Bourbon, Comte de Soiſſons, tué à la Bataille de Marfée près de Sedan, en 1641.

confia Vanbroc, un joueur de luth Flamand, & qui étoit l'homme du monde à qui il ſe confioit le plus. Il me dit qu'il me le donnoit en garde; que je le cachaſſe chez moi, & que je ne le laiſſaſſe ſortir que la nuit. J'exécutai fort bien de ma part tout ce qui m'avoit été ordonné, car je mis Vanbroc dans une ſoupente, où il eût fallu être chat ou diable pour le trouver. Il ne fit pas ſi bien de ſon côté; car il fut découvert par le Concierge de l'Hôtel de Soiſſons, au moins à ce que j'ai toujours ſoupçonné, & je fus bien étonné qu'un matin à ſix heures je vis toute ma chambre pleine de gens armés, qui m'éveillerent en jettant la porte en dedans. Le Prévôt de l'Iſle s'avança, & il me dit en jurant: Où eſt Vanbroc? A Sedan, je crois, lui répondis-je. Il redoubla ſes jurements, & il chercha dans la paillaſſe de tous les lits. Il menaça tous mes gens de la queſtion. Aucun d'eux, à la réſerve d'un ſeul, ne lui en put dire des nouvelles. Ils ne s'aviſerent pas de la ſoupente, qui dans la vérité n'étoit pas reconnoiſſable, & ils ſortirent très-peu ſatisfaits. Vous pouvez croire qu'une note de cette nature ſe pouvoit appeller pour moi, à l'égard de la Cour, une nouvelle confuſion. En voici une autre. La

Licence de Sorbonne expira; il fut question de donner les lieux, c'eſt-à-dire de déclarer publiquement, au nom de tout le Corps, leſquels ont le mieux fait dans leurs Actes; & cette déclaration ſe fait avec de grandes cérémonies. J'eus la vanité de prétendre le premier Lieu, & je ne crus pas le devoir céder à l'Abbé de la Motte Houdancourt, qui eſt préſentement l'Archevêque d'Auch, & ſur lequel il eſt vrai que j'avois eu quelques avantages dans les diſputes.

M. le Cardinal de Richelieu, qui faiſoit l'honneur à cet Abbé de le reconnoître pour ſon parent, envoya en Sorbonne le Grand-Prieur de la Porte, ſon oncle, pour le recommander. Je me conduiſis dans cette occaſion mieux qu'il n'appartenoit à mon âge: car auſſi-tôt que je le ſçus, j'allai trouver M. de Raconis, Evêque de Lavaur, pour le prier de dire à M. le Cardinal que comme je ſçavois le reſpect que je lui devois, je m'étois déſiſté de ma prétention, auſſitôt que j'avois appris qu'il y prenoit part. M. de Lavaur me vint retrouver, dès le lendemain matin, pour me dire que M. le Cardinal ne prétendoit point que M. l'Abbé de la Motte eût l'obligation du Lieu à ma ceſſion, mais à ſon mérite auquel on ne pouvoit le refu-

ſer. La réponſe m'outra, je ne répondis que par un ſouris & une profonde révérence. Je ſuivis ma pointe, & j'emportai le premier Lieu de quatre-vingt quatre voix. M. le Cardinal de Richelieu qui vouloit être maître par-tout & en toutes choſes, s'emporta juſqu'à la puérilité; il menaça les Députés de la Sorbonne de raſer ce qu'il avoit commencé d'y bâtir, & il fit mon éloge tout de nouveau avec une aigreur incroyable.

Toute ma famille s'épouvanta. Mon pere & ma tante de Magnelai, qui ſe joignoient enſemble, la Sorbonne, Remebroc, M. le Comte, mon frere qui étoit parti la même nuit, Madame de Guimené, à laquelle ils voyoient bien que j'étois fort attaché, ſouhaitoient avec paſſion de m'éloigner & de m'envoyer en Italie. J'y allai & je demeurai à Veniſe juſqu'à la mi-Août, & il ne tint pas à moi de m'y faire aſſaſſiner. Je m'amuſois à vouloir faire galanterie à *la Signora Vendranina*, noble Venitienne, & qui étoit une des perſonnes du monde les plus jolies. Le Préſident de Maillé, Ambaſſadeur pour le Roi, qui ſçavoit le péril qu'il y a en ce pays-là pour ces ſortes d'aventures, me commanda d'en ſortir. Je fis le tour de la Lombardie, & je me rendis à Rome

ſur la fin de Septembre. M. le Maréchal d'Etrées y étoit Ambaſſadeur. Il me fit des leçons ſur la maniere dont je devois vivre, & ces leçons me perſuaderent. Quoique je n'euſſe aucun deſſein d'être d'Egliſe, je me réſolus à tout hazard d'acquérir de la réputation dans une Cour eccléſiaſtique où l'on me verroit avec la Soutane. J'exécutai fort bien ma réſolution; je ne laiſſai pas la moindre ombre de débauche ou de galanterie: je fus modeſte au dernier point dans mes habits; & cette modeſtie qui paroiſſoit dans ma perſonne, étoit relevée par une très-grande dépenſe, par de belles livrées, par un équipage fort leſte, & par une ſuite de ſept ou huit Gentilshommes, dont il y en avoit quatre Chevaliers de Malthe. Je diſputai dans les Ecoles de Sapience, qui ne ſont pas à beaucoup près ſi ſçavantes que celles de Sorbonne; & la fortune contribua encore à me relever. Le Prince de Schomberg, Ambaſſadeur d'obédience de l'Empire, m'envoya dire un jour que je jouois au balon dans les Thermes de l'Empereur Antonin, de lui quitter la place. Je lui fis répondre qu'il n'y avoit rien que je n'euſſe rendu à ſon Excellence, ſi elle me l'eût demandé par civilité: mais puiſque c'étoit un ordre, j'étois obligé de lui

lui dire que je n'en pouvois recevoir d'aucun Ambaſſadeur que de celui du Roi mon Maître. Comme il inſiſta, & qu'il m'eût fait dire pour la ſeconde fois, par un de ſes Eſtafiers, de ſortir du jeu, je me mis ſur la défenſive ; & les Allemands, plus par mépris à mon ſens, du peu de gens que j'avois avec moi, que par autre conſidération, ne pouſſerent pas l'affaire. Ce coup porté par un Abbé tout modeſte, à un Ambaſſadeur qui marchoit toujours avec cent mouſquetaires à cheval, fit un très-grand éclat à Rome ; & ſi grand que Roze que vous voyez Secrétaire du Cabinet, & qui étoit ce jour-là dans le jeu du balon, dit que feu M. le Cardinal Mazarin eu eut dès ce jour l'imagination ſaiſie, & qu'il lui en a parlé depuis pluſieurs fois.

. . . . . .

La ſanté de M. le Cardinal de Richelieu commençoit à s'affoiblir, & à laiſſer par conſéquent quelques vues de poſſibilité à prétendre à l'Archevêché de Paris. M. le Comte, qui avoit pris quelque teinture de dévotion dans la retraite de Sedan, & qui ſentoit du ſcrupule de poſſéder ſous le nom de *Cuſtodi-nos*, plus de cent mille livres de rentes en Bénéfices, avoit écrit à

mon pere qu'auſſi-tôt qu'il ſeroit en état d'en faire agréer à la Cour ſa démiſſion en ma faveur, il me les remettroit entre les mains. Toutes ces conſidérations jointes enſemble, ne me firent pas tout-à-fait perdre la réſolution de quitter la ſoutane, mais elles la ſuſpendirent. Elles firent plus, elles me firent prendre celle de ne la quitter qu'à bonnes enſeignes, & par quelques grandes actions; & comme je ne les voyois ni proches ni certaines, je réſolus de me ſignaler dans ma profeſſion & de toutes les manieres. Je commençai par une très-grande retraite, j'étudiois preſque tout le jour, je ne voyois que fort peu de monde, je n'avois preſque plus d'habitude avec toutes les femmes, hors Madame de * Guimené.

. . . . . .

Le Diable avoit apparu juſtement 15 jours avant cette aventure à Madame la Princeſſe de Guimené, & il lui paroiſſoit ſouvent évoqué par les conjurations de ‡ Mr. d'Andilli, qui le forçoit,

* La Princeſſe de Guimené étoit Anne de Rohan, fille de Pierre de Rohan, Prince de Guimené, & de Madelaine de Rieux de Châteauneuf.

‡ Robert-Arnauld Sr. d'Andilli, né en 1589. célébre par ſes ouvrages & par ſa retraite à l'Ab-

je crois, de faire peur à sa dévote, de laquelle il étoit encore plus amoureux que moi, mais en Dieu, purement & spirituellement. J'évoquai de mon côté un démon qui lui apparut sous une forme plus bénigne & plus agréable. Je la retirai au bout de six semaines de Port-Royal, où elle faisoit de tems en tems des escapades plutôt que des retraites. Je continuai de lui rendre mes respects avec beaucoup d'assiduité, & je charmai par là & par d'autres divertissements, le chagrin que ma profession ne laissoit pas de nourrir dans le fond de mon ame. Il s'en fallut peu qu'il ne sortît de cet enchantement une tempête, qui eût fait changer de face à l'Europe, pour peu qu'il eût plu à la destinée d'être de mon avis.

Monsieur le Cardinal de Richelieu aimoit la raillerie, mais il ne pouvoit la souffrir; & toutes les personnes de cette humeur ne l'ont jamais que fort aigre. Il en fit une de cette nature en plein cercle à Madame de Guimené, & tout le monde remarqua qu'il vouloit me désigner. Elle en fut outrée, & moi plus qu'elle; car enfin il s'étoit contracté une certaine espece de manége entre

baye de Port Royal des Champs. Il est mort en 1674.

de feu Mr. le Duc ‡ d'Orleans, & extrêmement dans ſa confidence. Il haiſſoit cordialement Mr. le Cardinal de Richelieu, & parce qu'il étoit fils de Madame du Fargis, perſécutée & miſe en effigie par le Miniſtre, & parce que tout de nouveau Mr. le Cardinal, qui tenoit encore ſon pere priſonnier à la Baſtille, avoit refuſé l'agrément du Régiment de Champagne pour lui, à Mr. le Maréchal de la Meilleraye, qui avoit une eſtime particuliere pour ſa valeur. Vous pouvez croire, que nous faiſions ſouvent enſemble le panégyrique du Cardinal, & des invectives contre la foibleſſe de Monſieur, qui aprés avoir engagé Mr. le Comte à ſortir du Royaume, & à ſe retirer à Sedan, ſous la parole qu'il lui donna de l'y venir joindre, étoit revenu de Blois honteuſement à la Cour.

Comme j'étois auſſi plein des ſentiments que je viens de vous marquer, que la Rochepot l'étoit de ceux que l'état de ſa maiſon & de ſa perſonne lui devoit donner, nous entrames aiſément dans les mêmes penſées, qui furent de nous ſervir de la foibleſſe de Monſieur, pour exécuter ce que la hardieſſe de ſes

‡ Gaſton-Jean-Baptiſte de France, né l'an 1608. & mort à Blois l'an 1660.

domeſtiques fut ſur le point de lui faire exécuter à Corbie, dont il faut, pour plus d'éclairciſſement, vous entretenir un moment.

Les ennemis étant entrés en Picardie l'année 1635, ſous le commandement de Mr. le Prince * Thomas de Savoye, & de Mr. de Picolomini, le Roi y alla en perſonne, & y mena Mr. ſon frere pour Général de ſon armée, & Mr. le Comte pour Lieutenant-Général. Ils étoient l'un & l'autre très-mal avec Mr. le Cardinal de Richelieu, qui ne leur donna cet emploi, que par la pure néceſſité des affaires, & parce que les Eſpagnols, qui menaçoient le cœur du Royaume, avoient déja pris Corbie, la Capelle & le Catelet. Auſſi-tôt qu'ils ſe furent retirés dans les Pays-Bas, & que le Roi eut repris Corbie, l'on ne douta point que l'on ne cherchât les moyens de perdre Mr. le Comte qui avoit donné beaucoup de jalouſie au Miniſtre par ſon courage, par ſes manieres gracieuſes & par ſa dépenſe; qui de plus étoit intimement bien avec Monſieur, & qui avoit ſur-tout commis le crime capital de refuſer le mariage de

* Thomas-François de Savoye, Prince de Carignan, fils de Charles-Emanuel Duc de Savoye, mort en 1656.

§ Madame d'Aiguillon. L'Epinai, Montresor. & la Rochepot n'oublierent rien pour donner à Monsieur, par l'appréhension, le courage de se défaire du Cardinal. S. Ibal, Varicarville, Bardouville, & Beauregard, pere de celui qui est à moi, le persuaderent à Mr. le Comte. La chose fut résolue, mais elle ne fut pas exécutée. Ils eurent le Cardinal dans leurs mains à Amiens, & ils ne lui firent rien. Je n'ai jamais sçu pourquoi. Je leur en ai oui parler à tous, & chacun rejettoit la faute sur son compagnon. Je ne sçais dans la vérité ce qui en est. Ce qui est vrai, est qu'aussi-tôt qu'ils furent à Paris, la frayeur les saisit tous. Mr. le Comte... se retira à Sedan, qui étoit en ce tems-là en Souveraineté à Mr. de * Bouillon; Monsieur alla à Blois; & Mr. de ‡ Retz, qui n'étoit pas de l'entreprise d'Amiens, mais qui étoit fort attaché à Mr. le Comte, partit la nuit en poste de Paris, & se jetta dans Belle-Isle. Le Roi en-

Il y a ici deux lignes effacées.

§ Marie de Wignerod, morte en 1675.

* Fréderic-Maurice de la Tour d'Auvergne, Prince de Sedan, Duc de Bouillon, né en 1605. & mort en 1652.

‡ Pierre de Gondi, frere aîné du Cardinal de Retz, mort en 1676.

voya à Blois Mr. le Comte de * Guiche, qui eſt préſentement Mr. le Maréchal de Grammont, & Mr. de Chavigny ‡, Secrétaire d'Etat & confidentiſſime du Cardinal. Ils firent peur à Monſieur, & ils le ramenerent à Paris, où il avoit encore plus de peur; car ceux qui étoient à lui dans ſa maiſon, c'eſt-à-dire, ceux de ſes domeſtiques qui n'étoient point gagnés par la Cour, ne manquoient pas de le prendre par cet endroit, qui étoit ſon foible, pour l'obliger de penſer à ſa ſûreté, ou plutôt à la leur. Ce fut de ce penchant de la peur que nous crûmes, la Rochepot & moi, que nous le pourrions précipiter dans nos penſées. L'expreſſion eſt bien irréguliere, mais je n'en trouve point qui marque mieux le caractere d'un eſprit comme le ſien. Il penſoit tout & il ne vouloit rien; & quand par hazard il vouloit quelque choſe, il falloit l'y pouſſer en même-tems, ou plutôt l'y jetter, pour le lui faire exécuter.

La Rochepot fit tous les efforts poſſibles; & comme il vit que l'on ne ré-

* Antoine de Grammont, 3e. du nom, né en 1604. & mort en 1678.

‡ Leon Bouthilier, fils de Claude Bouthilier & de Marie de Bragelonne, mort en 1652. auſſi-bien que ſon pere.

pondoit que par des remiſes, & par les impoſſibilités que l'on trouvoit à tous les expédients qu'il propoſoit, il s'aviſa d'un moyen qui étoit aſſurément hazardeux, & qui, par un ſort aſſez commun aux actions extraordinaires, l'étoit beaucoup moins qu'il ne le paroiſſoit. Mr. le Cardinal de Richelieu devoit tenir ſur les fonts ‡ Mademoiſelle, qui, comme vous pouvez juger, étoit baptiſée il y avoit fort long-tems; mais les cérémonies du Baptême n'avoient pas été faites. Il devoit venir pour cet effet au Dôme où Mademoiſelle logeoit, & le baptême ſe devoit faire dans la Chapelle. La propoſition de Mr. de la Rochepot fut de continuer de faire voir à Monſieur, à tous les moments du jour, la néceſſité de ſe défaire du Cardinal; de lui parler moins qu'à l'ordinaire du détail de l'action, afin d'en moins hazarder le ſecret; de ſe contenter de l'en entretenir en général, & pour l'y accoutumer, & pour lui pouvoir dire en tems & lieu, que l'on ne la lui avoit pas célée; que l'on avoit pluſieurs expériences, qu'il ne pouvoit lui-même être ſervi

‡ Anne-Marie-Louiſe d'Orleans, fille de Gaſton-Jean-Baptiſte de France, & de Marie de Bourbon, Ducheſſe de Montpenſier, née en 1627. & morte en 1693.

qu'en cette maniere ; qu'il l'avoit lui-même avoué maintefois à lui la Rochepot ; qu'il n'y avoit donc qu'à s'associer de braves gens, qui fussent capables d'une action déterminée ; qu'à poster des relais sous prétexe d'un enlevement sur le chemin de Sedan ; qu'à exécuter la chose au nom de Monsieur & en sa présence, dans la Chapelle, le jour de la cérémonie ; que Monsieur l'avoueroit de tout son cœur, dès qu'elle seroit exécutée, & que nous le menerions de ce pas sur nos relais à Sedan, dans un intervalle où l'abattement des sous-ministres, joint à la joie que le Roi auroit d'être délivré de son tyran, auroit laissé la Cour en état de songer plutôt à le rechercher qu'à le poursuivre. Voilà la vue de la Rochepot, qui n'étoit nullement impraticable, & je le sentis par l'effet que la possibilité prochaine fit dans mon esprit, tout différent de celui que la simple spéculation y avoit produit.

J'avois blâmé peut-être cent fois avec la Rochepot l'inaction de Monsieur & celle de Mr. le Comte à Amiens. Aussitôt que je me vis sur le point de la pratique, c'est-à-dire, sur le point de l'exécution de la même action, dont j'avois réveillé l'idée moi-même dans l'es-

prit de la Rochepot, je sentis je ne sçais quoi qui pouvoit être une peur. Je le pris pour un scrupule. Je ne sçais si je me trompai ; mais enfin l'imagination de l'assassinat d'un Prêtre, d'un Cardinal, me vint à l'esprit. La Rochepot se moqua de moi, & me dit ces propres paroles : *Quand vous serez à la guerre, vous n'enleverez point de quartiers, de peur d'y assassiner des gens endormis.* J'eus honte de ma réflexion, j'embrassai le crime qui me parut consacré par de grands exemples, justifié & honoré par de grands périls. Nous primes & nous concertames notre résolution. J'engageai dès le soir Launoi, que vous voyez à la Cour sous le nom de Marquis de Piennes. La Rochepot s'assura de la Frette, du Marquis de Boisi & de l'Etourville, qu'il sçavoit être attaché à Monsieur, & enragé contre le Cardinal. Nous fimes nos préparatifs. L'exécution étoit sûre ; le péril étoit grand pour nous ; mais nous pouvions raisonnablement en sortir, parce que la garde de Monsieur, qui étoit dans le logis, nous eût infailliblement soutenus contre celle du Cardinal, qui ne pouvoit être qu'à la porte. La fortune, plus forte que sa garde, le tira de ce pas. Il tomba malade, ou lui, ou Mademoiselle ; je ne

m'en souviens pas précisément. La cérémonie fut différée. Il n'y eut point d'occasion. Monsieur s'en retourna à Blois, & le Marquis de Boisi nous déclara qu'il ne nous découvriroit jamais, mais qu'il ne pouvoit plus être de cette partie, parce qu'il venoit de recevoir une je ne sçais quelle grace du Cardinal.

Je vous confesse que cette entreprise, qui nous eût comblés de gloire, si elle nous eût reussi, ne m'a jamais plu. Je n'en ai pas le même scrupule que des deux fautes que je vous ai marqué ci-dessus avoir commises contre la morale; mais je voudrois de tout mon cœur n'avoir jamais été de cette entreprise. L'ancienne Rome l'auroit estimée, mais ce n'est pas par cet endroit que j'estime l'ancienne Rome. Je ressens avec tant de reconnoissance & avec tant de tendresse la bonté que vous avez de vouloir bien être informée de mes actions, que je ne me puis empêcher de vous rendre compte de toutes mes pensées; & je trouve un plaisir incroyable à les aller chercher dans le fond de mon ame, à vous les apporter, & à vous les soumettre.

Il y a assez souvent de la folie à conjurer; mais il n'y a rien de pareil pour faire les gens sages dans la suite, au moins

pour quelque tems. Comme le péril dans ces sortes d'affaires dure même après les occasions, l'on est prudent & circonspect dans les moments qui les suivent.

Le Comte de la Rochepot voyant que notre coup étoit manqué, se retira à Commerci qui étoit à lui, pour sept ou huit mois. Le Marquis de Boisi alla trouver Mr. le Duc de Rouanez son pere, en Poitou; Piennes, la Frette, & l'Etourville prirent le chemin de leurs maisons; mes attachements me retinrent à Paris, mais si serré & si modéré que j'étudiois tout le jour, & que le peu que je paroissois, laissoit toutes les apparences d'un bon Ecclésiastique. Nous gardames si bien le secret les uns & les autres, que l'on n'eut jamais le moindre vent de cette entreprise, pendant le tems de Mr. le Cardinal de Richelieu, qui a été le Ministre du monde le mieux averti. L'imprudence de la Frette & de l'Etourville, fit qu'elle ne fut pas secrete après sa mort: je dis leur imprudence, car il n'y a rien de plus malhabile que de se faire croire capable des choses dont les exemples sont à craindre.

La déclaration de Mr. le Comte nous tira, quelque tems après, hors de nos tanieres, & nous nous réveillames au

bruit de ſes trompettes. Il faut reprendre ſon hiſtoire d'un peu plus loin.

J'ai remarqué ci-deſſus qu'il s'étoit retiré à Sedan, par la ſeule raiſon de ſa ſûreté, qu'il ne pouvoit trouver à la Cour. Il écrivit au Roi en y arrivant, il l'aſſura de ſa fidélité, & il lui promit de ne rien entreprendre dans le tems de ſon ſéjour en ce lieu, contre ſon ſervice. Il eſt certain qu'il lui tint très-fidellement ſa parole; que toutes les offres de l'Eſpagne & de l'Empire ne le toucherent point, & qu'il rebuta même avec colere les conſeils de S. Ibal & de Bardouville, qui le vouloient porter au mouvement. Campion, qui étoit ſon domeſtique, & qu'il avoit laiſſé à Paris, pour y faire les affaires qu'il pouvoit avoir à la Cour, me diſoit tout ce détail par ſon ordre; & je me ſouviens entr'autres d'une lettre qu'il lui écrivoit un jour, dans laquelle je lus ces propres paroles. „ Les gens que vous „ connoiſſez n'oublient rien pour m'o„ bliger à traiter avec les ennemis. Ils „ m'accuſent de foibleſſe, parce que je „ redoute les exemples de Charles de „ Bourbon, & de Robert d'Artois. " Campion avoit ordre de me faire voir cette lettre, & de m'en demander mon ſentiment. Je pris la plume au même

instant, & j'écrivis à un petit endroit de la réponse qu'il avoit commencée : *Et moi je les accuse de folie.* Ce fut le propre jour que je partis pour aller en Italie. Voici la raison de mon sentiment.

Monsieur le Comte avoit toute la hardiesse de cœur que l'on appelle communément vaillance, au plus haut point qu'un homme la puisse avoir, & il n'avoit pas même dans le degré le plus commun la hardiesse de l'esprit, qui est ce que l'on nomme résolution. La premiere est ordinaire & même vulgaire; la seconde est même plus rare que l'on ne peut se l'imaginer. Elle est toutefois encore plus nécessaire que l'autre pour les grandes actions, & y a-t-il une action au monde plus grande que celle d'un parti? Celle d'une armée a sans comparaison moins de ressorts. Celle d'un Etat en a davantage, mais les ressorts n'en sont pas à beaucoup près si fragiles, ni si délicats. Enfin je suis persuadé qu'il faut de plus grandes qualités pour former un bon chef de parti, que pour faire un bon Empereur de l'Univers, & que dans le rang des qualités qui le composent, la résolution marche de pair avec le jugement; je dis avec le jugement héroïque, dont le principal usage est

de distinguer l'extraordinaire de l'impossible.

Mr. le Comte n'avoit pas un grain de cette sorte de jugement, qui ne se rencontre même que très-rarement dans un grand esprit. Le sien étoit médiocre & susceptible par conséquent des injustes défiances, qui est de tous les caracteres celui qui est le plus opposé à un bon chef de parti, dont la qualité la plus souvent & la plus indispensablement praticable, est de supprimer en beaucoup d'occasions, & de cacher en toutes, les soupçons même les plus légitimes.

Voilà ce qui m'obligea à n'être pas de l'avis de ceux qui vouloient que Mr. le Comte fît la guerre civile. Varicarville, qui étoit le plus sensé & le moins emporté de toutes les personnes de qualité qui étoient auprès de M. le Comte, m'a dit depuis, que quand il vit ce que j'avois écrit dans la lettre de Campion le jour que je partis pour aller en Italie, il ne douta pas des motifs qui m'avoient porté contre mon inclination à ce sentiment.

Mr. le Comte se défendit toute cette année & toute la suivante des instances des Espagnols, & des importunités des siens, beaucoup plus par les sages conseils de Varicarville, que par sa

le Comte de se soutenir par son propre poids, c'est-à-dire par celui de sa vertu, à la vue de toute l'Europe, contre l'artifice d'un Ministre aussi puissant que le Cardinal de Richelieu; qu'il lui seroit, dis-je, plus glorieux de se soutenir par une conduite sage & réglée, que d'allumer un feu, dont les suites étoient fort incertaines; qu'il étoit vrai que le Ministre étoit en exécration; mais que je ne voyois pourtant pas encore que l'exécration fût au période qu'il est nécessaire de prendre bien justement pour les grandes révolutions; que la santé de Mr. le Cardinal commençoit à recevoir beaucoup d'atteintes; que s'il ne périssoit pas par une maladie, Mr. le Comte auroit l'avantage d'avoir fait voir au Roi & au public, qu'étant aussi considérable qu'il étoit, & par sa personne, & par l'important poste de Sedan, il n'auroit sacrifié qu'au bien & au repos de l'Etat ses propres ressentiments; & que si la santé de Mr. le Cardinal se rétablissoit, sa puissance deviendroit aussi odieuse de plus en plus, & fourniroit infailliblement, par l'abus qu'il ne manqueroit pas d'en faire, des occasions plus favorables aux mouvements que celles qui s'y voyoient présentement.

Voilà à peu près ce que je dis à Mr.

e Comte ; il en parut touché. Mr. de Bouillon s'en mit en colere, & me dit même d'un ton de raillerie : *Vous avez le ſang bien froid pour un homme de votre âge.* A quoi je lui répondis ces propres mots : *Tous les ſerviteurs de Mr. le Comte vous ſont ſi obligés, Monſieur, qu'ils doivent tout ſouffrir de vous ; mais il n'y a que cette conſidération qui m'empêche de penſer, à l'heure qu'il eſt, que vous pouvez n'être pas toujours dans vos baſtions.* Mr. de Bouillon revint à lui. Il me fit toutes les honnêtetés imaginables & telles, qu'elles furent les commencements de notre amitié. Je demeurai encore deux jours à Sedan, dans leſquels Mr. le Comte changea cinq fois de réſolution, & St. Ibal me confeſſa à deux repriſes différentes, qu'il étoit difficile de rien eſpérer d'un homme de cette humeur. Mr. de Bouillon le détermina à la fin. L'on manda Dom Miguel de Salamanque, Miniſtre d'Eſpagne. L'on me chargea de travailler à gagner des gens dans Paris ; l'on me donna un ordre pour toucher de l'argent, & pour l'employer à cet effet ; & je revins de Sedan chargé de plus de lettres qu'il n'en falloit pour faire le procès à deux cents hommes.

Comme je ne me pouvois pas repro-

dinal, & je crus qu'il ne pourroit pas être inutile dans la conjoncture préſente. Je ne m'adreſſai pas néanmoins directement à lui. Je crus qu'il ſeroit plus à propos de ſonder Mr. le Comte de Cramail, qui avoit de l'entendement & tout pouvoir ſur ſon eſprit. Il m'entendit à demi-mot, & me demanda d'abord ſi je m'étois ouvert dans la Baſtille à quelqu'un. Je lui répondis ſans balancer: „ Non, Monſieur, & je vous en „ dirai la raiſon en peu de mots. Mr. le „ Maréchal de Baſſompierre eſt trop „ cauſeur: je ne compte rien ſur Mr. le „ Maréchal de Vitri, que par vous. La „ fidélité de du Coudrai m'eſt un peu „ ſuſpecte, & mon bon oncle du Fargis eſt un bon & brave homme, mais „ il a le crane étroit". A qui vous fiez-vous dans Paris, me dit d'un même fil Mr. le Comte de Cramail? A perſonne, Monſieur, lui repartis-je, qu'à vous ſeul. Bon, reprit-il bruſquement, vous êtes mon homme. J'ai 80 ans paſſés, vous n'en avez que 25; je vous tempérerai, & vous m'échaufferez. Nous entrames en matiere. Nous fimes notre plan; & lorſque je le quittai, il me dit ces propres paroles: „ Laiſſez-moi huit jours, „ je vous parlerai après plus déciſivement, & j'eſpere que je ferai voir

„ au

„ au Cardinal que je ſuis bon à autre „ choſe qu'à faire le *Jeu de l'inconnu*". Vous remarquerez, s'il vous plaît, que ce *Jeu de l'inconnu* étoit un livre, à la vérité très-mal fait, que le Comte de Cramail avoit mis au jour, & duquel Mr. le Cardinal de Richelieu s'étoit fort moqué. Vous vous étonnerez ſans doute de ce que, pour une affaire de cette nature, je jettai les yeux ſur des priſonniers; mais je me juſtifierai même par la nature de l'affaire qui ne pouvoit être en de meilleures mains, comme vous l'allez voir.

J'allai dîner juſtement le huitieme jour avec Mr. le Maréchal de Baſſompierre, qui s'étant mis au jeu ſur les trois heures avec Madame de Gravelle, auſſi priſonniere, & avec le bon homme du Tremblai, Gouverneur de la Baſtille, nous laiſſa très-naturellement, Mr. de Cramail & moi, enſemble. Nous allames ſur la terraſſe, & là Mr. le Comte de Cramail, après m'avoir fait mille remerciments de la confiance que j'avois priſe en lui, & mille proteſtations de ſervice pour Mr. le Comte, me tint ce propre diſcours: „ Il n'y a qu'un „ coup d'épée, ou Paris, qui nous „ puiſſe défaire du Cardinal. Si j'avois „ été de l'entrepriſe d'Amiens, je n'au-

„ rois pas fait, au moins à ce que je „ crois, comme ceux qui ont manqué „ leur coup. Je ſuis de celle de Paris, „ elle eſt immanquable ; j'y ai bien „ penſé. Voilà ce que j'ai ajouté à no- „ tre plan". En finiſſant ce mot, il me coula dans la main un papier écrit des deux côtés, dont voici la ſubſtance : „ Qu'il avoit parlé à Mr. le Maréchal „ de Vitri qui étoit dans toutes les „ diſpoſitions du monde de ſervir Mr. „ le Comte : qu'ils répondoient l'un & „ l'autre de ſe rendre maîtres de la „ Baſtille, où toute la garniſon étoit „ à eux : qu'ils répondoient auſſi de „ l'Arſenal : qu'ils ſe déclareroient auſſi- „ tôt que Mr. le Comte auroit gagné „ une bataille, à condition que je „ leur fiſſe voir au préalable, comme „ je l'avois avancé à lui Comte de Cra- „ mail, qu'ils ſeroient ſoutenus par un „ nombre conſidérable d'Officiers, des „ Colonelles de Paris". Cet écrit contenoit enſuite beaucoup d'obſervations ſur le détail de la conduite de l'entrepriſe, & même beaucoup de conſeils qui regardoient celle de Mr. le Comte. Ce que j'y admirai le plus, fut la facilité que ces Mrs. euſſent trouvée à l'exécution.

Il falloit bien que la connoiſſance

que j'avois du dedans de la Baſtille par l'habitude que j'avois avec eux, me l'eût fait croire poſſible, puiſqu'il m'étoit venu dans l'eſprit de la leur propoſer. Mais je vous confeſſe que quand j'eus examiné le plan de Mr. le Comte de Cramail, qui étoit un homme d'une grande expérience & de très-bon ſens, je faillis à tomber de mon haut, en voyant que des priſonniers diſpoſoient de la Baſtille avec la même liberté qu'eût pu prendre le Gouverneur le plus autoriſé dans ſa Place.

Comme toutes les circonſtances extraordinaires ſont d'un merveilleux poids dans les révolutions populaires, je fis réflexion que celle-ci qui l'étoit au dernier point, feroit un effet admirable dans la Ville, auſſi-tôt qu'elle y éclateroit. Et comme rien n'anime & n'appuie plus un mouvement que le ridicule de ceux contre leſquels on le fait, je connus qu'il nous ſeroit aiſé d'y tourner de tout point la conduite d'un Miniſtre capable de ſouffrir que des priſonniers fuſſent en état de l'accabler, pour ainſi dire, de leurs propres chaînes. Je ne perdis pas le tems dans les ſuites. Je m'ouvris à feu Mr. d'Eſtampes, Préſident du grand Conſeil, & à Mr. l'Ecuyer, préſentement Doyen de la Cham-

bre des Comptes, tous deux Colonels & fort autorisés parmi les Bourgeois, & je les trouvai tels que Mr. le Comte me l'avoit dit : c'est-à-dire, passionnés pour ses intérêts, & persuadés que le mouvement n'étoit pas seulement possible, mais qu'il étoit même facile. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que ces deux génies, très-médiocres même dans leur profession, étoient d'ailleurs peut-être les plus pacifiques qui fussent dans le Royaume; mais il y a des feux qui embrasent tout; l'importance est d'en connoître & d'en prendre le moment.

Mr. le Comte m'avoit ordonné de ne me découvrir qu'à ces deux hommes dans Paris. J'y en ajoutai de moi-même deux autres, dont l'un fut Parmentier, Substitut du Procureur-Général; & l'autre l'Epinai, Auditeur de la Chambre des Comptes. Parmentier étoit Capitaine du quartier de St. Eustache, qui regarde la rue des Prouvelles, considérable par le voisinage des Halles. L'Epinai commandoit comme Lieutenant la Compagnie qui les joignoit du côté de Montmartre, & y avoit beaucoup plus de crédit que le Capitaine, qui d'ailleurs étoit son beau-frere. Parmentier, qui par l'esprit & par le cœur étoit aussi capable d'une grande action qu'homme que

j'aie jamais connu, m'assura qu'il disposeroit à coup sûr de Brigalier, Conseiller à la Cour des Aides, Capitaine de son quartier, & très-puissant dans le peuple. Mais il m'ajouta en même tems, qu'il ne falloit lui parler de rien, parce qu'il étoit leger & sans secret.

Mr. le Comte m'avoit fait toucher 12000 écus, par les mains de Duneau, l'un de ses Secrétaires, sous je ne sçais quel prétexte. Je les portai à ma Tante de * Maignelai, en lui disant que c'étoit une restitution qui m'avoit été confiée par un de mes amis à sa mort, à condition de l'employer moi-même au soulagement des pauvres qui ne mendioient pas; que comme j'avois fait serment sur l'Evangile de distribuer moi-même cette somme, je m'en trouvois extrêmement embarrassé, parce que je ne connoissois pas les gens, & que je la suppliois de vouloir bien en prendre le soin. Elle en fut ravie. Elle me dit qu'elle le feroit très-volontiers, mais que comme j'avois promis de faire moi-même cette distribution, elle vouloit absolument que j'y fusse présent, & pour demeurer fidellement dans ma parole, &

* Marguerite-Claude de Gondi, femme de Florimond d'Halluin, Marquis de Maignelai, morte en 1650.

pour m'accoutumer moi-même aux œuvres de charité. C'étoit juſtement ce que je demandois, pour avoir lieu de me faire connoître à tous les néceſſiteux de Paris : ainſi je me laiſſois tous les jours comme traîner par ma Tante dans les fauxbourgs, & dans les greniers, & je voyois très-ſouvent chez elle des gens bien vêtus & connus même quelquefois, qui venoient à l'aumône ſecrete. La bonne femme ne manquoit preſque jamais de leur dire : Priez bien Dieu pour mon Neveu ; c'eſt lui de qui il lui a plû ſe ſervir pour cette bonne œuvre. Jugez de l'état où cela me mettoit parmi des gens qui ſont ſans comparaiſon plus conſidérables que tous les autres dans les émotions populaires. Les riches n'y viennent que par force ; les mendiants y nuiſent plus qu'ils n'y ſervent, parce que la crainte du pillage les fait appréhender. Ceux qui y peuvent le plus ſont les gens qui ſont aſſez preſſés dans leurs affaires, pour deſirer du changement dans le public, & dont la pauvreté ne paſſe toutefois pas juſques à la mendicité publique. Je me fis donc connoître à cette ſorte de gens, trois ou quatre mois durant, avec une application toute particuliere, & il n'y avoit point d'enfant au coin de leur feu à qui je ne

donnaſſe toujours en mon particulier quelques bagatelles. Je connoiſſois Nanon & Babet. Le voile de Madame de Maignelai, qui n'avoit jamais fait d'autre vie, couvroit toutes choſes. Je faiſois même un peu le dévot & j'allois aux Conférences de St. Lazare.

Mes deux Correſpondants de Sedan, qui étoient Varicarville & Beauregard, me mandoient de tems en tems que Mr. le Comte étoit le mieux intentionné du monde; qu'il n'avoit plus balancé depuis qu'il avoit pris ſon parti; & je me ſouviens entr'autres qu'un jour Varicarville m'écrivit que lui & moi lui avions fait autrefois une horrible injuſtice, & que cela étoit ſi vrai, qu'il falloit préſentement le retenir, & qu'il faiſoit même paroître trop d'empreſſement aux conſeils de l'Empire & de l'Eſpagne. Vous obſerverez, s'il vous plaît, que ces deux Cours, qui lui avoient fait des inſtances incroyables quand il balançoit, commencerent à tenir bride en main, dès qu'elles le virent réſolu; par une fatalité que le flegme naturel au climat d'Eſpagne, attache ſous le titre de prudence à la politique de la Maiſon d'Autriche. Et vous pouvez remarquer en même tems, que Mr. le Comte, qui avoit témoigné une fermeté

inébranlable trois mois durant, changea tout d'un coup de ſentiment, dès que les Ennemis lui eurent accordé ce qu'il leur avoit demandé. Tel eſt le ſort de l'irréſolution : elle n'a jamais plus d'incertitude que dans la concluſion.

Je fus averti de cette *Convulſion* par un Courier, que Varicarville me dépêcha exprès. Je partis la nuit même & j'arrivai à Sedan une heure après Anetonville, négociateur en titre d'office, que * Mr. de Longueville, beau-frere de Mr. le Comte, avoit envoyé. Il y portoit des ouvertures d'accommodement plauſibles, mais captieuſes. Nous nous joignimes tous pour les combattre. Ceux qui avoient toujours été avec Mr. le Comte repréſenterent avec force tout ce qu'il avoit cru & dit depuis qu'il s'étoit réſolu à la guerre. St. Ibal, qui avoit négocié pour lui à Bruxelles, le preſſoit ſur ſes engagements, ſur ſes avances, ſur ſes inſtances ; inſiſtoit ſur les pas que j'avois faits par ſon ordre dans Paris ; ſur les paroles données à Mrs. de Vitri & de Cramail ; ſur le ſecret confié à deux perſonnes par ſon commandement & à quatre autres pour ſon ſervice & par ſon aveu. La matiere étoit belle, & depuis

* Henri d'Orleans, ſecond du nom, mort en 1663.

ſes engagements n'étoit plus problématique. Nous perſuadames à la fin, ou plutôt nous emportames, après quatre jours de conflit. Anetonville fut renvoyé avec une réponſe très-fiere. Mr. de Guiſe, qui s'étoit joint avec Mr. le Comte & qui avoit fort ſouhaité la rupture, alla à Liege donner ordre à des levées. St. Ibal retourna à Bruxelles pour conclurre le Traité. Varicarville prit la poſte pour Vienne, & je revins à Paris où j'oubliai de dire à nos conjurés les irréſolutions de notre Chef. Il y en eut encore depuis quelques nuages, mais legers, & comme je ſçus que du côté des Eſpagnols tout étoit en état, je fis à Sedan mon dernier voyage, pour y prendre mes dernieres meſures.

J'y trouvai Meternic, Colonel d'un des plus vieux Régiments de l'Empire, envoyé par le Général Lamboy qui s'avançoit avec une armée fort leſte, & preſque toute compoſée de vieilles troupes. Le Colonel aſſura Mr. le Comte qu'il avoit ordre de faire abſolument tout ce que Mr. le Comte lui commanderoit, & même de donner bataille au Maréchal de Chatillon ‡ qui commandoit les armées de France qui étoient

‡ Gaſpard de Coligni, IIIe. du nom, né en 1584 & mort en 1646.

ſur la Meuſe. Comme toute l'entrepriſe de Paris dépendoit de ce ſuccès, je fus bien-aiſe de m'éclaircir de ce détail le plus que je pourrois par moi-même. Mr. le Comte trouva bon que j'allaſſe à Givet avec Meternic. J'y trouvai l'armée belle & en bon état : j'y vis Don Miguel de Salamanque qui me confirma ce que Meternic m'avoit dit, & je revins à Paris avec 32 blancs-ſignés de Mr. le Comte. Je rendis compte de tout à Mr. le Maréchal de Vitri qui fit l'ordre de l'entrepriſe, qui l'écrivit de ſa main, & qui le porta cinq ou ſix jours dans ſa poche ; ce qui eſt aſſez rare dans les priſons. Voici la ſubſtance de cet ordre.

Auſſi-tôt que nous aurions reçu la nouvelle du gain de la bataille, nous la devions publier dans Paris avec toutes les figures. Mrs. de Vitri & de Cramail devoient s'ouvrir en même tems aux autres priſonniers, ſe rendre maîtres de la Baſtille, arrêter le Gouverneur, ſortir dans la rue St. Antoine avec une troupe de Nobleſſe dont Mr. le Maréchal de Vitri étoit aſſuré ; crier *vive le Roi & Mr. le Comte.* Mr. d'Eſtampes devoit, à l'heure donnée, faire battre le tambour par toute ſa Colonelle, joindre le Maréchal de Vitri, au

Cimetiere St. jean, & marcher au Palais pour rendre des Lettres de Mr. le Comte au Parlement, & l'obliger de donner Arrêt en ſa faveur. Je devois de mon côté me mettre à la tête des Compagnies de Parmentier & de Guerin, deſquelles l'Epinai me répondoit, avec 25 Gentilshommes que j'avois engagés ſous différents prétéxtes, ſans qu'ils ſçuſſent eux-mêmes préciſément ce que c'étoit. Mon bon homme de Gouverneur, qui croyoit lui-même que je voulois enlever Mademoiſelle de Rohan, m'en avoit amené 12 de ſon pays. Je faiſois état de me ſaiſir du Pont-neuf, de donner la main par les Quais à ceux qui marchoient au Palais, & de pouſſer enſuite les barricades dans les lieux qui nous paroîtroient les plus ſoulevés. La diſpoſition de Paris nous faiſoit croire le ſuccès infaillible. Le ſecret y fut gardé juſques au prodige. Mr. le Comte donna la bataille & il la gagna. Vous croyez ſans doute l'affaire bien avancée. Rien moins. Mr. le Comte eſt tué dans le moment de ſa Victoire; & il eſt tué au milieu des ſiens, ſans qu'il y en ait jamais eu un ſeul qui ait pu dire comment la choſe eſt arrivée. Cela eſt incroyable, & cela eſt pourtant vrai.

Jugez de l'état où je fus quand j'appris

cette nouvelle. Mr. le Comte de Cramail, le plus ſage aſſurément de toute notre troupe, ne ſongea plus qu'à couvrir le ſecret, qui du côté de Paris n'étoit qu'entre ſix perſonnes. C'étoit toujours beaucoup ; mais le manquement de ſecret étoit encore plus à craindre de celui de Sedan, où il y avoit des gens beaucoup moins intéreſſés à le garder ; parce que ne revenant point en France, ils avoient moins de lieu d'en appréhender le châtiment. Tout le monde fut cependant également religieux. Mrs. de Vitri & de Cramail, qui avoient au commencement balancé à ſe ſauver, ſe raſſurerent. Perſonne du monde ne parla ; & cette occaſion jointe à une autre dont je vous parlerai dans la ſuite de ce Diſcours, m'a obligé de penſer & de dire ſouvent, que le ſecret n'eſt pas ſi rare qu'on le croit, entre des gens qui ont accoutumé de ſe mêler de grandes affaires.

La Mort de Mr. le Comte me fixa dans ma profeſſion, parce que je crus qu'il n'y avoit plus rien de conſidérable à faire, & que je me croyois trop âgé pour en ſortir par quelque choſe qui ne fût pas conſidérable. D'ailleurs la ſanté de Mr. le Cardinal de Richelieu s'affoibliſſoit, & l'Archevêché de Paris com-

mençoit à flatter mon ambition. Je me réſolus donc, non pas ſeulement à ſuivre, mais encore à faire ma profeſſion. Madame de Guimené s'étoit retirée depuis ſix ſemaines dans ſa maiſon de Port-Royal; Mr. d'Andilly me l'avoit enlevée. Elle ne mettoit plus de poudre, elle ne ſe friſoit plus, & elle m'avoit donné mon congé dans la forme la plus authentique que l'ordre de la pénitence pouvoit demander.

Si Dieu m'avoit ôté la Place Royale, le Diable ne m'avoit pas laiſſé l'Arſenal, où j'avois découvert par le moyen du Valet de chambre, mon confident, que j'avois abſolument gagné, que.... Capitaine des Gardes du Maréchal étoit pour le moins auſſi-bien que moi avec la Maréchale de la Meilleraye. Voilà de quoi devenir un Saint. La vérité eſt que j'en devins beaucoup plus réglé, au moins pour l'apparence. Je vécus fort retiré, je ne laiſſai plus rien de problématique pour le choix de ma profeſſion. J'étudiai beaucoup, je pris habitude avec tout ce qu'il y avoit de gens de ſcience & de piété. Je fis preſque de mon logis une Académie. J'obſervai avec application de ne pas ériger l'Académie en tribunal. Je commençai à ménager ſans affectation les Chanoines & les Curés que

je trouvois très-naturellement chez mon Oncle. Je ne faisois pas le dévot, parce que je ne me pouvois pas assurer que je pusse durer à le contrefaire ; mais j'estimois beaucoup les dévots, & à leur égard c'est un des plus grands points de la piété. J'accommodois même mes plaisirs au reste de ma pratique Je ne me pouvois passer de galanterie, mais je la fis avec Madame de Pommereux, jeune & coquette, de la maniere qui me convenoit; parce qu'ayant toute la jeunesse, non seulement chez elle, mais à ses oreilles, les apparentes affaires des autres couvroient la mienne, qui étoit, ou du moins qui fut quelque tems après plus effective. Enfin ma conduite me réussit, & au point qu'en vérité je fus fort à la mode parmi les gens de ma profession, & que les dévots même disoient, après Mr. Vincent, qui m'avoit appliqué ce mot de l'Evangile, que je n'avois pas assez de piété, mais que je n'étois pas trop éloigné du Royaume de Dieu.

La fortune me favorisa en cette occasion plus qu'elle n'avoit accoutumé. Je trouvai par hazard Mestrezat, fameux Ministre de Charenton, chez Madame de Rambure, Huguenote précieuse & savante. Elle me mit aux mains avec lui par curiosité. La dispute s'engagea, &

au point qu'elle eut neuf Conférences de suite en neuf jours différents. Mr. le Maréchal de la Force & Mr. de Turenne * se trouverent à trois ou quatre. Un Gentilhomme de Poitou qui fut présent à toutes se convertit. Comme je n'avois pas encore 26 ans, cette conversion fit grand bruit, & entr'autres effets, elle en produisit un qui n'avoit gueres de rapport à sa cause. Je vous le raconterai après que j'aurai rendu justice à une honnêteté que je reçus de Mestrezat dans une de ces Conférences.

J'avois eu quelque avantage sur lui, dans la cinquieme ; la Question de la vocation y fut traitée. Il m'embarrassa dans la sixieme, où l'on traitoit de l'autorité du Pape ; parce que ne me voulant pas brouiller avec Rome, je lui répondois sur des principes qui ne sont pas si aisés à défendre que ceux de Sorbonne. Le Ministre s'apperçût de ma peine, il m'épargna les endroits qui eussent pu m'obliger à m'expliquer d'une maniere qui eût choqué le Nonce. Je remarquai son procédé, je l'en remerciai au sortir de la Conférence, en présence de Mr. de Turenne, & il me répondit : Il n'est pas juste d'empêcher

* Henri de la Tour d'Auvergne, né en 1611. & tué en 1675.

M. l'Abbé de Retz d'être Cardinal.
délicateſſe, comme vous voyez,
pas d'un pédant de Geneve. Je
ai dit ci-deſſus que cette Conf
produiſit un effet bien différent
cauſe. Le voici.

Madame de Vendôme ‡, dont
avez ouï parler, prit une affection
moi, depuis cette Conférence, qui
juſques à la tendreſſe d'une mere
y avoit aſſiſté, quoiqu'aſſurémen
n'y entendît rien; mais ce qui l
firma encore plus dans ſon ſenti
fut celui de Mr. de Liſieux, qui
ſon Directeur, & qui logeoit tou
chez elle, quand il étoit à Paris.
vint en ce tems-là de ſon Diocef
comme il avoit beaucoup d'amitié
moi, & qu'il me trouva dans le
poſitions de m'attacher à ma profe
ce qu'il avoit ſouhaité paſſionné
il prit tous les ſoins imaginables de
valoir dans le monde le peu de qu
qu'il pouvoit excuſer en moi. Il eſt
tant que ce fut à lui à qui je dus l
d'éclat que j'eus en ce tems-là, &
avoit perſonne en France dont l'a
bation en pût tant donner. Ses Ser

‡ Françoiſe de Lorraine, fille de Phi
Emanuel de Lorraine, Duc de Mercœur
Marie de Luxembourg, morte en 1669.

'avoient élevé d'une naiſſance fort baſſe & étrangere, (il étoit Flamand) à l'Epiſcopat; il l'avoit ſoutenu avec une piété ſans faſte, & ſans fard. Son déſintéreſſement étoit au-delà de celui des Anachoretes; il avoit la vigueur de S. Ambroiſe, & il conſervoit dans la Cour & auprès du Roi une liberté, que Mr. le Cardinal de Richelieu, qui avoit été ſon Ecolier en Théologie, craignoit & réveroit. Ce bon homme, qui avoit tant d'amitié pour moi, qu'il me faiſoit trois fois la ſemaine des leçons ſur les Epîtres de St. Paul, ſe mit en tête de convertir Mr. de Turenne & de m'en donner l'honneur.

Mr. de Turenne avoit beaucoup de reſpect pour lui, mais il lui en donna encore beaucoup plus de marques par une raiſon qu'il m'a dit lui-même, mais qu'il ne m'a dite que plus de 10 ans après. Mr. le Comte de Brion *, que vous pouvez, je crois, avoir vu dans votre enfance, ſous le nom de Duc d'Amville, étoit fort amoureux de Mademoiſelle de Vendôme, qui a été depuis Madame de Nemours; & il étoit auſſi fort ami de Mr. de Turenne, qui pour lui faire plaiſir & lui donner lieu de voir

* François Chriſtophe de Levi, de Vantadour, mort en 1661.

plus souvent Mademoiselle de Vendôme, affectoit d'écouter les exhortations de Mr. de Lizieux & de lui rendre même beaucoup de devoirs. Le Comte de Brion, qui avoit été deux fois Capucin, & qui faisoit un salmigondis perpétuel de dévotion & de péchés, prenoit une sensible part à sa conversion prétendue, & il ne bougeoit des Conférences qui se faisoient très-souvent & qui se tenoient toujours dans la chambre de Mademoiselle de Vendôme. Brion avoit fort peu d'esprit, mais il avoit beaucoup de routine, qui en beaucoup de choses supplée à l'esprit ; & cette routine, jointe à la maniere que vous connoissez de Mr. de Turenne, & à la mine indolente de Mademoiselle de Vendôme, fit que je pris le tout pour bon & que je ne m'apperçus jamais de quoi que ce soit. Vous me permettrez, s'il vous plaît, de faire ici une petite digression, avant que j'entre plus avant dans la suite de cette Histoire. . . . . .

Toute la digression, qui contenoit 2 feuillets, est arrachée.

. . . . . Les Conférences, dont je vous ai parlé ci-dessus, se terminoient assez souvent par des promenades dans les jardins. Feuë Madame de Choisi en proposa une à St. Cloud, & elle dit, en badinant, à Madame de Vendôme, qu'il y fal-

loit donner la Comédie à Mr. de Lizieux. Le bon homme, qui admiroit les pieces de Corneille, répondit qu'il n'en feroit aucune difficulté, pourvu que ce fût à la campagne, & qu'il y eût peu de monde. La partie se fit, l'on convint qu'il n'y auroit que Madame & Mademoiselle de Vendôme, Madame de Choisi, Mr. de Turenne, Mr. de Brion, Voiture & moi. Brion se chargea de la Comédie & des Violons; je me chargeai de la collation. Nous allames à St. Cloud chez Mr. l'Archevêque, mais les Comédiens, qui jouoient le soir à Ruel chez Mr. le Cardinal, n'arriverent qu'extrêmement tard. Mr. de Lizieux prit plaisir aux Violons. Madame de Vendôme ne se lassoit point de voir danser Mademoiselle sa Fille, qui dansoit pourtant toute seule. Enfin l'on s'amusa tant que la petite pointe du jour, (c'étoit dans les plus grands jours de l'été) commençoit à paroître, quand on fut au bas de la descente des *Bons-hommes*. Justement au pied, le carrosse arrêta tout court. Comme j'étois à l'une des portieres avec Mademoiselle de Vandôme, je demandai au Cocher pourquoi il arrêtoit, & il me répondit avec une voix fort étonnée : Voulez-vous que je passe par-dessus tous les diables qui

ſont là devant moi ? Je mis la tê
de la portiere ; & comme j'ai to
eu la vue fort baſſe, je ne vis rie
dame de Choiſi, qui étoit à l'aut
tiere avec Mr. de Turenne, fut
miere qui apperçut du carroſſe l
de la frayeur du Cocher : je dis
roſſe, car cinq ou ſix Laquais, qui
derriere, crioient *Jeſus Maria*, &
bloient déja de peur. Mr. de T
ſe jetta en bas du carroſſe aux
Madame de Choiſi. Je crus que c'
des voleurs, je ſautai auſſi-tôt h
carroſſe ; je pris l'épée d'un Laqu
la tirai, & j'allai joindre de l'autr
Mr. de Turenne, que je trouvai
dant fixement, quelque choſe
ne voyois point. Je lui demandai c
regardoit, & il me répondit en me
ſant du bras & aſſez bas ; Je v
dirai, mais il ne faut pas épouvan
Dames, qui dans la vérité hurloie
tôt qu'elles ne crioient. Voiture
mença un *Oremus*. Vous conn
peut-être les cris aigus de Mada
Choiſi ; Mademoiſelle de Vendô
ſoit ſon chapelet, Madame de
dôme vouloit ſe confeſſer à Mr.
zieux, qui lui diſoit : Ma fille, n
point de peur, vous êtes en la m
Dieu. Le Comte de Brion avoit en

n dévotement à genoux, avec tous
s Laquais, les Litanies de la Vierge.
ut cela ſe paſſa, comme vous pouvez
us imaginer, en même tems & en
ins de rien. Mr. de Turenne, qui
oit une petite épée à ſon côté, l'avoit
ſi tirée, & après avoir regardé un peu,
mme je vous ai déja dit, il ſe tourna
rs moi, de l'air dont il eût demandé
i dîné, & de l'air dont il eût donné
e bataille, & me dit ces paroles: Allons
ir ces gens-là. Quelles gens, lui repar-
-je? & dans la vérité je croyois que
ut le monde avoit perdu le ſens. Il me
pondit: Effectivement je crois que ce
urroient bien être des diables. Comme
us avions déja fait cinq ou ſix pas
i côté de la *Savonnerie*, & que nous
ions par conſéquent plus proches du
ectacle, je commençai à entrevoir
uelque choſe; & ce qui m'en parut
it une longue proceſſion de phantômes
oirs, qui me donna d'abord plus d'é-
iotion, qu'elle n'en avoit donné à Mr.
e Turenne, mais qui, par la réflexion
ue je fis, que j'avois long-tems cherché
es eſprits & qu'apparemment j'en trou-
ois en ce lieu, me fit faire un mouve-
ient plus vif que ſes manieres ne lui
ermettoient de faire. Je fis deux ou
rois ſauts vers la proceſſion. Les gens

du carroſſe qui croyoient que nous étions aux mains avec tous les diables, firent un grand cri, & ce ne furent pourtant pas eux qui eurent le plus de peur. Les pauvres Auguſtins réformés & déchauſſés, que l'on appelle Capucins noirs, qui étoient nos Diables d'imagination, voyant venir à eux deux hommes qui avoient l'épée à la main, l'eurent très-grande, & l'un d'eux ſe détachant de la troupe, nous cria: Meſſieurs, nous ſommes de pauvres Religieux, qui ne faiſons point de mal à perſonne, & qui venons nous rafraîchir un peu dans la riviere pour notre ſanté. Nous retournames au carroſſe, Mr. de Turenne & moi, avec des éclats de rire que vous vous pouvez imaginer, & nous fimes lui & moi dans le moment même deux réflexions, que nous nous communiquames dès le lendemain matin. Il me jura que la premiere apparition de ces phantômes imaginaires lui avoit donné de la joie; quoiqu'il eût toujours cru auparavant, qu'il auroit peur, s'il voyoit jamais quelque choſe d'extraordinaire: & je lui avouai que la premiere vue m'avoit ému, quoique j'euſſe ſouhaité toute ma vie de voir des Eſprits. La ſeconde obſervation que nous fimes fut, que tout ce que nous liſons dans la vie

e la plupart des hommes eſt faux. Mr.
e Turenne me jura qu'il n'avoit pas
enti la moindre émotion, & il convint
ue j'avois eu ſujet de croire, par ſon
egard fixe & ſon mouvement ſi lent,
u'il en avoit eu beaucoup. Je lui con-
eſſai que j'en avois eu d'abord, & il
ne proteſta qu'il auroit juré ſur ſon ſa-
ut, que je n'avois eu que du courage
t de la gaieté. Qui peut donc écrire
a vérité, que ceux qui l'ont ſentie ?
.e Préſident de Thou a eu raiſon de
ire, qu'il n'y a de véritables Hiſtoires
ue celles qui ont été écrites par des
ommes qui ont été aſſez ſinceres pour
arler véritablement d'eux-mêmes. Ma
orale ne tire aucun mérite de cette
ncérité ; car je trouve une ſatisfaction
ſenſible à vous rendre compte de tous
es replis de mon ame & de ceux de
on cœur, que la Raiſon à mon égard
beaucoup moins de part que le plai-
ir, dans la religion & l'exactitude que
'ai pour la Vérité.

Mademoiſelle de Vendôme conçut
n mépris inconcevable pour le pauvre
rion, qui en effet avoit fait voir auſſi
e ſon côté, dans cette ridicule aven-
ure, une foibleſſe inimaginable. Elle
'en moqua avec moi dès que nous fu-
es rentrés en carroſſe, & me dit : Je

ſens à l'eſtime que je fais de la valeu
que je ſuis petite-fille de Henri le Gra
Il faut que vous ne craigniez rien, pu
que vous n'avez pas eu peur en ce
occaſion. J'ai eu peur, lui répondis-j
Mademoiſelle; mais comme je ne l
pas ſi dévot que Brion, ma peur n
pas tourné du côté des Litanies. Vo
n'en avez point eu, me dit-elle; &
crois que vous ne croyez pas aux D
bles; car Mr. de Turenne, qui eſt b
brave, a été bien ému lui-même,
il n'alloit pas ſi vîte que vous. Je v
confeſſe que cette diſtinction qu'
mit entre Mr. de Turenne & moi, m
plut, & me fit naître la penſée de ha
zarder quelques douceurs. Je lui d
donc : On peut croire le Diable & n
le pas craindre; il y a des choſes pl
terribles au monde. Et quoi, reprit-ell
Elles le ſont ſi fort, que l'on n'oſero
même les nommer, lui répondis-je. El
m'entendit bien, à ce qu'elle m'a co
feſſé depuis, mais elle n'en fit pas ſem
blant. Elle ſe remit dans la converſa
tion publique, l'on deſcendit à l'hôt
de Vendôme, & chacun s'en alla che
ſoi.

Mademoiſelle de Vendôme n'éto
pas ce que l'on appelle une grande beau
té, mais elle en avoit pourtant beau
coup

coup; & l'on avoit approuvé ce que j'avois dit d'elle & de Mademoiſelle de Guiſe, qu'elles étoient des Beautés de qualité; on n'étoit point étonné en les voyant, de les trouver Princeſſes. Mademoiſelle de Vendôme avoit très-peu d'eſprit; mais il eſt certain qu'au tems dont je vous parle, ſa ſottiſe n'étoit pas encore bien développée. Elle avoit un ſérieux qui n'étoit pas de ſens, mais de langueur, avec un petit grain de hauteur; & cette ſorte de ſérieux cache bien des défauts. Enfin elle étoit aimable à tout prendre. Je ſuivis ma pointe & je trouvois des commodités merveilleuſes: je m'attirois des éloges de tout le monde, en ne bougeant de chez Mr. de Lizieux qui logeoit à l'Hôtel de Vendôme. Les Conférences pour Mr. de Turenne furent ſuivies de l'explication des Epîtres de St. Paul, que le bon homme étoit ravi de me faire répéter en François, ſous le prétexte de les faire entendre à Madame de Vendôme & à ma Tante de Maignelai, qui s'y trouvoit preſque toujours. L'on fit deux voyages à Anet; l'un fut de quinze jours, & l'autre de ſix ſemaines; & dans le dernier voyage, j'allai avec . . . . . à Anet. Je n'allai pourtant pas à tout, & je n'y ai jamais été: *Il y a 2 mots effacés.*

l'on s'étoit fait des bornes desquelles on ne voulut jamais sortir. J'allai toutefois très-loin & très-long-tems, mais je fus arrêté dans ma course par son mariage, qui ne se fit qu'un peu après la mort du feu Roi. Elle se mit dans la dévotion, elle me prêcha, je lui repliquai. . . . Je demeurai son serviteur & je fus assez heureux pour lui en donner de bonnes marques dans les suites de la guerre civile.

Permettez, je vous prie, à mon scrupule, de vous supplier encore très-humblement de vous ressouvenir en ce lieu, du commandement que vous m'avez fait l'avant-veille de votre départ de Paris, chez une de vos amies, de ne vous céler dans ce récit quoi que ce soit de tout ce qui m'est jamais arrivé.

Vous voyez par ce que je viens de vous dire que mes occupations Ecclésiastiques étoient diversifiées & égayées par d'autres qui étoient un peu plus divertissantes; mais elles n'en étoient pas assurément déparées. La bienséance y étoit observée en tout, & le peu qui y manquoit étoit suppléé par mon bonheur, qui fut tel que tous les Ecclésiastiques du Diocese me souhaitoient pour successeur de mon Oncle, avec une passion qu'ils ne pouvoient cacher. Mr. le

Cardinal de Richelieu étoit bien éloigné de cette penſée : ma Maiſon lui étoit fort odieuſe, & ma perſonne ne lui plaiſoit pas, par les raiſons que je vous ai touchées ci-deſſus. Voici deux occaſions qui l'aigrirent encore bien davantage.

Je dis à feu Mr. le Préſident de Meſmes, dans la converſation, une choſe aſſez vraiſemblable, quoique contraire à ce que je vous ai dit quelquefois ; qui eſt, que je connois une perſonne qui n'a que de petits défauts, mais qu'il n'y a aucun de ces défauts qui ne ſoit l'effet ou la cauſe de quelques bonnes qualités. Je diſois donc au contraire à Mr. le Préſident de Meſmes, que Mr. le Cardinal de Richelieu n'avoit aucune grande qualité qui ne fût l'effet ou la cauſe de quelque grand défaut. Ce mot qui avoit été dit tête à tête dans un Cabinet, fut redit je ne ſais par qui à Mr. le Cardinal, & il fut redit ſous mon nom : jugez de l'effet. L'autre choſe qui le fâcha, fut que j'allai voir Mr. le Préſident * Barillon qui étoit priſonnier à Amboiſe, pour des remontrances qui s'étoient faites au Parlement, & que je l'allai voir dans une circonſtance qui

* Jean-Jacques Barillon, Préſident aux Enquêtes, mort priſonnier à Amboiſe.

fit remarquer mon voyage. Deux
rables Hermites & Faux-monnoyeur
avoient eu quelque communicatio
crette avec * Mr. de Vendôme,
être touchant leur second métie
qui n'étoient point satisfaits de lui,
cuserent très-faussement de leur
proposé de tuer Mr. le Cardinal; &
donner plus de croyance à leurs d
sitions, ils nommerent tous ceux q
crurent notés en ce pays-là. Monti
& Mr. Barillon furent du nombre,
ſçus des premiers par Bergeron, Com
de Mr. des Noyers; & comme j'ain
extrêmement le Préſident Barillon
pris la poſte le ſoir même pour l'
avertir & le tirer d'Amboiſe, ce
étoit très-faiſable. Comme il étoit t
à-fait innocent, il ne voulut pas ſe
ment écouter la propoſition que je
en fis, & il demeura dans Amboi
mépriſant & les accuſateurs & l'acc
tion. Mr. le Cardinal dit à Mr. de
zieux, à propos de ce voyage, que
tois ami de tous ſes ennemis; & Mr.
Lizieux lui répondit: Il eſt vrai, & v
l'en devez eſtimer; vous n'avez
ſujet de vous en plaindre. J'ai obſe
que ceux dont vous entendez pa

* César de Vendôme, fils de Henri IV. &
Gabrielle d'Eſtrées, eſt mort en 1667.

étoient tous ſes amis avant que d'être vos ennemis. Si cela eſt vrai, dit Mr. le Cardinal, l'on a tort de me faire les contes que l'on m'en fait. Mr. de Lizieux me rendit en cela tous les bons offices imaginables, & tels qu'il me dit le lendemain, & qu'il me l'a dit encore pluſieurs fois depuis, que ſi Mr. le Cardinal eût vécu, il m'eût rétabli infailliblement dans ſon eſprit. Ce qui y mettoit le plus de diſpoſition étoit, que Mr. de Lizieux l'avoit aſſuré, que quoique j'euſſe lieu de me croire perdu à la Cour, je n'avois jamais voulu être des amis de * Mr. le Grand; & il eſt vrai que Mr. de Thou, avec lequel j'avois habitude & amitié particuliere, m'en avoit preſſé, & que je n'y donnai point, parce que je n'y crus d'abord rien de ſolide, & l'événement a fait voir que je ne m'y étois pas trompé.

Monſieur le Cardinal de Richelieu mourut avant que Mr. de Lizieux eût pu achever ce qu'il avoit commencé pour mon raccommodement, & je demeurai ainſi dans la foule de ceux qui avoient été notés dans le Miniſtere. Ce En 1642.

* Mr. de Cinq-Mars, Henri Coëffier, dit Ruzé d'Effiat, Marquis de Cinq-Mars, Grand Ecuyer de France. Il eut la tête tranchée le 12 Sept. 1642.

caractere ne fut pas favorable
mieres semaines qui suivirent
de Mr. le Cardinal. Quoique le
eût une joie incroyable, il vou
ferver toutes les apparences ; i
les legs que ce Ministre avoit
Charges & des Gouvernements
resta tous ses proches ; il mainti
le Ministere toutes ses créatur
affecta de recevoir assez mal to
qui avoient été mal avec lui.
seul privilégié. Lorsque Mr.
vêque † de Paris me présenta
il me traita, je ne dis pas se
honnêtement, mais avec une di
qui étonna tout le monde. Il r
de mes études, de mes Sermon
fit même des railleries douces
geantes; il me commanda de
ma Cour toutes les semaines. V
deux raisons de ce bon traiteme
sons que nous ne sçumes nous
que la veille de sa mort. Il les
Reine.

Ces deux raisons sont deux av
qui m'arriverent au sortir du
& desquelles je ne vous ai pa
parce que je n'ai pas cru, que
aucun rapport à rien par elles-
elles méritassent seulement vo

† Jean-François de Gondi, mort

xion : je ſuis obligé de les y expoſer en ce lieu, parce que je trouve que la fortune leur a donné plus de ſuite ſans comparaiſon, qu'elles n'en devoient avoir naturellement. Je vous dois dire de plus, pour la vérité, que je ne m'en ſuis pas ſouvenu dans le commencement de ce Diſcours, & qu'il n'y a que leur ſuite qui les ait remiſes dans ma mémoire.

Un peu après que je fus ſorti du College, le valet-de-chambre de mon Gouverneur, qui étoit Montercero, trouva chez une miſérable Epingliere une niece de quatorze ans qui étoit d'une beauté ſurprenante. Il l'acheta pour moi 150 piſtoles, après me l'avoir fait voir ; il lui loua une petite maiſon à Iſſi ; il mit ſa ſœur auprès d'elle, & j'y allai le lendemain qu'elle y fut logée. Je la trouvai dans un abattement extrême, & je n'en fus pas ſurpris, parce que je l'attribuai à ſa pudeur. J'y trouvai quelque choſe de plus le lendemain, qui fut une raiſon encore plus ſurprenante & plus extraordinaire que ſa beauté, & c'étoit beaucoup dire. Elle me parla ſagement, ſaintement & toutefois ſans emportement. Elle ne pleura qu'autant qu'elle ne put s'en empêcher. Elle craignoit ſa Tante à un point qui me fit pitié. J'ad-

mirai son esprit, & après cela j'admirai sa vertu. Je la pressai autant qu'il le fallut pour l'éprouver. J'eus honte pour moi-même. J'attendis la nuit pour la mettre dans mon carrosse ; je la menai à ma Tante de Maignelai, qui la mit dans une Religion où elle mourut 8 ou 10 ans après en réputation de saintete.

Ma Tante, à qui cette fille avoua que les menaces de l'Epingliere l'avoient si fort intimidée qu'elle auroit fait tout ce que j'aurois voulu, fut si touchée de mon procédé, qu'elle alla le lendemain le conter à Mr. de Lizieux, qui le dit le jour même au Roi à son dîner. Voilà la premiere de ces deux aventures. La seconde ne fut pas de même nature, mais elle ne fit pas un moindre effet dans l'esprit du Roi.

Un an avant cette premiere aventure, j'étois allé courre le cerf à Fontainebleau avec la meute de Mr. ‡ de Souvré ; & comme mes chevaux étoient fort las, je pris la poste pour revenir à Paris. Comme j'étois mieux monté que mon Gouverneur & qu'un valet-de-chambre qui couroit avec moi, j'arrivai le premier à Juvisi, & je fis mettre ma

‡ Jean de Souvré, Marquis de Courtenvaux, premier Gentilhomme de la Chambre, &c. mort en 1656.

elle ſur le meilleur cheval que j'y trou-
vai. Coutenau, Capitaine de la petite Com-
pagnie des Chevaux-legers du Roi, bra-
ve, mais extravagant, qui venoit de
Paris auſſi en poſte, commanda à un
Palfrenier d'ôter ma ſelle & d'y mettre
a ſienne. Je m'avançai en lui diſant que
j'avois retenu le cheval, & comme il
ne voyoit avec un petit colet uni &
un habit noir tout ſimple, il me prit
pour ce que j'étois en effet, c'eſt-à-dire
pour un écolier, & il ne me répondit
que par un ſoufflet qu'il me donna à
tour de bras, & qui me mit tout en ſang.
Je mis l'épée à la main & lui auſſi-tôt.
Dès le premier coup que nous nous por-
tames il tomba, le pied lui ayant gliſſé;
& comme il donna de la main en vou-
lant ſe ſoutenir, contre un morceau de
bois un peu pointu, ſon épée s'en alla
auſſi d'un autre côté. Je me reculai deux
pas, & je lui dis de reprendre ſon épée;
il le fit, mais ce fut par la pointe, car
il m'en préſenta la garde, en me deman-
dant un million de pardons. Il les redou-
bla bien quand mon Gouverneur fut arri-
vé, qui lui dit qui j'étois. Il retourna
ſur ſes pas, il alla conter au Roi, avec
lequel il avoit une très-grande liberté,
toute cette petite hiſtoire. Elle lui plut,
& il s'en ſouvint en tems & lieu, comme

vous le verrez encore plus particuliere-
ment à sa mort. Je reprens le fil de mon
discours.

Le bon traitement que je recevois
du Roi fit croire à mes proches que l'on
pourroit trouver quelque ouverture pour
moi à la Coadjutorerie de Paris. Ils y
trouverent d'abord beaucoup de difficul-
tés dans l'esprit de mon Oncle, très-
petit, & par conséquent jaloux & difficile.
Ils le gagnerent par le moyen de Defita,
son Avocat, & de Couret, son Aumô-
nier; mais ils firent en même tems une
faute, qui rompit au moins pour le coup
leurs mesures. Ils firent éclater, contre
mon sentiment, le consentement de Mr.
de Paris, & ils souffrirent même que
la Sorbonne, les Curés & le Chapitre lui
en fissent des remerciments. Cette con-
duite eut beaucoup d'éclat, mais elle
en eut trop; & Mr. le Cardinal Maza-
rin, des Noyers & Chavigni en prirent
sujet de me traverser, en disant au Roi
qu'il ne falloit point accoutumer les
Corps à se désigner eux-mêmes des Ar-
chevêques: de sorte que Mr. le * Maré-
chal de Schomberg, qui avoit épousé
en premieres noces ma cousine germai-
ne, ayant voulu sonder le gué, n'y
trouva aucun jour. Le Roi lui répon-

* Charles de Schomberg, mort en 1656.

dit avec beaucoup de bonté pour moi, que j'étois encore trop jeune.

Nous découvrimes, quelque tems après, un obſtacle plus ſourd, mais auſſi plus dangereux. Mr. des Noyers, Secrétaire d'Etat, & celui des trois Miniſtres qui paroiſſoit le mieux à la Cour, étoit dévot de profeſſion, & même Jéſuite ſecret, à ce que l'on a cru. Il ſe mit en tête d'être Archevêque de Paris, & comme l'on croyoit compter ſûrement tous les mois ſur la mort de mon Oncle, qui étoit dans la vérité fort infirme, il crut qu'il falloit à tout hazard m'éloigner de Paris, où il voyoit que j'étois extrêmement aimé, & me donner une place qui me parût belle & raiſonnable pour un homme de mon âge. Il me fit propoſer au Roi, par le P. Sirmond, Jéſuite & ſon Confeſſeur, pour l'Evêché d'Agde qui n'a que vingt-deux paroiſſes & qui vaut plus de 30 mille livres de rente. Le Roi agréa la propoſition avec joie & il m'en envoya le brevet le jour même. Je vous confeſſe que je fus embarraſſé au-delà de tout ce que je puis vous exprimer. Ma dévotion ne me portoit nullement en Languedoc. Vous voyez les inconvenients d'un refus ſi grands, que je n'euſſe pas trouvé un homme qui eût oſé me le conſeiller. Je

1646. roître au Louvre. Il y vint enfin une unique fois. La Reine lui dit publiquement, qu'elle avoit reçu ordre du feu Roi la veille de sa mort de me la faire expédier, & qu'il lui avoit dit, en présence de Mr. de Lizieux, qu'il m'avoit toujours eu dans l'esprit depuis les deux aventures de l'Epingliere & de Coutenau. Quel rapport de ces deux bagatelles à l'Archevêché de Paris! Et voilà toutefois comme la plûpart des choses se font.

Tous les Corps vinrent remercier la Reine. L'Hosiere, Maître des Requêtes & mon ami particulier, m'apporta seize mille écus pour mes Bulles. Je les envoyai à Rome par un Courier, avec ordre de ne point demander de graces, pour ne point différer l'expédition, & pour ne laisser aucun tems aux Ministres de la traverser. Je la reçus la veille de la Toussaint. Je montai le lendemain en chaire dans St. Jean pour y commencer l'Avent que je prêchai; mais il est tems de prendre un peu d'haleine.

Il me semble que je n'ai été jusqu'ici que dans le Parterre, ou tout au plus dans l'Orchestre, à jouer & à badiner avec les Violons. Je vais monter sur le théatre, où vous verrez des scenes, non pas dignes de vous, mais un peu moins indignes de votre attention.

Fin du premier Livre.

MÉMOIRES
DU CARDINAL
DE RETZ.

LIVRE II.

JE commençai mes Sermons de l'Avent dans St. Jean en Greve, le jour de la Touſſaint, avec le concours naturel à une Ville auſſi peu accoutumée que l'étoit Paris, à voir ſes Archevêques en chaire. Le grand ſecret de ceux qui entrent dans les emplois eſt de ſaiſir d'abord l'imagination des hommes par une action que quelques circonſtances leur rendent particuliere. 1643.

Comme j'étois obligé de prendre les Ordres, je fis une retraite dans St. Lazare, où je donnai à l'extérieur toutes les apparences ordinaires. L'occupation de mon intérieur fut une grande &

1643. profonde réflexion sur la maniere
je devois prendre pour ma condu
Elle étoit très-difficile. Je trouvois l'
chevêché de Paris dégradé à l'ég
du monde par les bassesses de mon
cle, & désolé à l'égard de Dieu,
sa négligence & par son incapacité.
prévoyois des oppositions infinies à
rétablissement, & je n'étois pas si av
gle, que je ne connusse que la p
grande & la plus insurmontable ét
dans moi-même. Je n'ignorois pas
quelle nécessité est la régle des mœ
à un Evêque, je sentois que le désor
scandaleux de celles de mon Oncle
l'imposoit encore plus étroite & p
indispensable qu'aux autres; & je s
tois en même tems que je n'en ét
pas capable, & que tous les obstacles
conscience & de gloire que j'oppose
au déréglement, ne seroient que
digues fort mal assurées. Je pris, ap
six jours de réflexion, le parti de fa
le mal par dessein, ce qui est sans co
paraison le plus criminel devant Die
mais ce qui est sans doute le plus sa
devant le monde; parce qu'en le fi
sant ainsi, l'on y met toujours des pré
lables qui en couvrent une partie,
parce que l'on évite par ce moyen
plus dangereux ridicule qui se puis

rencontrer dans notre profeſſion, qui 1643.
eſt celui de mêler à contre-tems le péché dans la dévotion.

Voilà la ſainte diſpoſition avec laquelle je ſortis de St. Lazare. Elle ne fut pourtant pas de tout point mauvaiſe; car j'avois pris une ferme réſolution de remplir exactement tous les devoirs de ma profeſſion, & d'être auſſi homme de bien pour le ſalut des autres, que je pourrois être méchant pour moi-même.

Mr. l'Archevêque de Paris, qui étoit le plus foible de tous les hommes, étoit, par une ſuite aſſez commune, le plus glorieux. Il s'étoit laiſſé précéder partout par les moindres Officiers de la Couronne, & il ne donnoit pas la main dans ſa propre maiſon aux gens de qualité qui avoient affaire à lui. Je pris le chemin tout contraire, je donnai la main chez moi à tout le monde juſqu'au carroſſe, & j'acquis par ce moyen la réputation de civilité à l'égard de beaucoup de gens, & même d'humilité à l'égard des autres. J'évitai ſans affectation de me trouver en lieu de cérémonie avec les perſonnes d'une condition fort relevée, juſqu'à ce que je me fuſſe tout-à-fait confirmé dans cette réputation; & quand je crus l'avoir éta-

1643. blie, je pris l'occaſion d'un contrat de mariage pour diſputer le rang de la ſignature à Mr. de Guiſe. J'avois bien étudié & bien fait étudier mon droit, qui étoit inconteſtable dans les limites du Dioceſe. La préſéance me fut adjugée par Arrêt du Conſeil, & j'éprouvai en cette rencontre, par le grand nombre de gens qui ſe déclarerent pour moi; que *deſcendre juſqu'aux petits eſt le plus ſûr moyen pour s'égaler aux grands.* Je faiſois ma Cour une fois la ſemaine à la Meſſe de la Reine, après laquelle j'allois preſque toujours dîner chez Mr. le Cardinal Mazarin, qui me traitoit fort bien, & qui étoit dans la vérité très-content de moi, parce que je n'avois voulu prendre aucune part dans la Cabale que l'on apelloit des Importants, quoiqu'il y en eût d'entre eux qui fuſſent extrémement de mes amis. Peut-être ne ſerez-vous pas fâchée que je vous explique ce que c'étoit que cette Cabale.

Mr. de Beaufort, qui avoit le ſens beaucoup au-deſſous du médiocre, voyant que la Reine avoit donné ſa confiance à Mr. le Cardinal Mazarin, s'emporta de la maniere du monde la plus imprudente. Il refuſa tous les avantages qu'elle lui offroit avec profuſion:

l fit vanité de donner au monde tou- 1643.
:es les démonſtrations d'un Amant irri-
:é ; il ne ménagea en rien Monſieur.
ll brava dès les premiers jours de la
Régence * feu Mr. le Prince. Il l'outra
enſuite par la Déclaration publique qu'il
fit contre § Madame de Longueville en
faveur de Madame de † Montbazon,
qui véritablement n'avoit offenſé la
premiere qu'en contrefaiſant ou mon-
:rant cinq de ſes lettres, que l'on pré-
:endoit qu'elle avoit écrites à Coligni ‡.
Mr. de Beaufort, pour ſoutenir ce qu'il
faiſoit contre la Régente, contre le Mi-
niſtre & contre tous les Princes du ſang,
forma une Cabale de gens qui ſont tous
morts fous, mais qui dès ce tems-là ne
ne paroiſſoient gueres ſages ; tels que
Beaupré, Fontrailles, Fieſque **, Mon-
:reſor qui avoit la mine de Caton, mais

* Henri de Bourbon, 2e. du nom, mort en 1646.

§ Anne-Genevieve de Bourbon, fille de Henri de Bourbon, Prince de Condé, morte en 1679.

† Marie de Brétagne, fille de Claude de Bré-:agne, Comte de Vertus, & de Catherine Fou-quet de la Varenne, elle eſt morte en 1657.

‡ Gaſpard de Coligni, Duc de Chaſtillon, mort d'une bleſſure qu'il reçut à Charenton, durant les guerres civiles, le 9 Février 1649, à l'âge de 29 ans.

** Charles Leon, Comte de Fieſque.

1643. qui n'en avoit pas le jeu, s'y
Bethune. Le premier étoit
parent, & le ſecond étoit
amis. Ils obligerent Mr. de B
faire beaucoup d'avances,
avec beaucoup de reſpect ;
trai en rien : je m'en expli
à Montreſor en lui diſant q
la Coadjutorerie de Paris
& que la grace étoit aſſez
pour m'empêcher de pre
liaiſon qui pût ne lui être
Montreſor m'ayant répondu
avois nulle obligation à la
qu'elle n'avoit rien fait en
qui lui avoit été ordonné p
par le feu Roi, & que d'aill
m'avoit été faite dans un
Reine ne donnoit rien à for
refuſer, je lui dis ces propres
„ me permettrez d'oublier
„ pourroit diminuer ma re
„ & de ne me reſſouvenir q
„ la peut augmenter. Ces
furent rapportées à Mr. le C
zarin par Coulas, à ce qu
m'a dit depuis, lui plurent
à la Reine le jour que Mr.
fut arrêté. Cette priſon fit be
clat, mais elle n'eut pas
devoit produire ; & comm

commencement de l'établiſſement du Miniſtre que vous verrez dans toute la ſuite de cette Hiſtoire jouer le plus conſidérable rolle de la Comédie : il eſt néceſſaire, à mon ſens, de vous en parler un peu plus en détail.

Vous avez vu ci-deſſus, que le parti formé dans la Cour par Mr. de Beaufort n'étoit compoſé que par quatre ou cinq mélancholiques, qui avoient la mine de penſer creux. Cette mine ou fit peur à Mr. le Cardinal Mazarin, ou lui donna lieu de feindre qu'il avoit peur. Il y a eu des raiſons de douter de part & d'autre. Ce qui eſt certain, c'eſt que ‡ la Riviere, qui avoit déja beaucoup de pouvoir ſur l'eſprit de Monſieur, eſſaya de la donner au Miniſtre par toute ſorte d'avis, pour l'obliger de le défaire de Montreſor, qui étoit ſa bête ; & que Mr. le Prince n'oublia rien auſſi pour la lui faire prendre, par l'appréhenſion qu'il avoit que Mr. le Duc, qui eſt Mr. le Prince d'aujourd'hui, ne ſe commît, par quelque combat, avec Mr. de Beaufort, comme il avoit été ſur le point de le faire dans le démêlé de Meſdames de Longueville & de Montbazon. Le

‡ Louis Barbier, Abbé de la Riviere, favori du Duc d'Orléans, mort en 1670 Evêque & Duc de Langres.

Palais d'Orléans & l'Hôtel de Condé étant unis enſemble par ces intérêts tournerent en moins de rien en ridicule la morgue qui avoit donné aux amis de Mr. de Beaufort le nom d'*Importants*; & ils ſe ſervirent en même tems très-habilement des grandes apparences que Mr. de Beaufort, ſuivant le ſtyle de tous ceux qui ont plus de vanité que de ſens, ne manqua pas de donner en toutes ſortes d'occaſions aux moindres bagatelles. On tenoit Cabinet mal à propos, l'on donnoit des rendez-vous ſans ſujet, les chaſſes mêmes paroiſſoient myſtérieuſes. Enfin l'on fit ſi bien que l'on ſe fit * arrêter au Louvre par Guitaut, Capitaine des Gardes de la Reine. Ces *Importants* furent chaſſés & diſperſés, & l'on publia par tout le Royaume qu'ils avoient fait une entrepriſe contre la vie de Mr. le Cardinal. Ce qui a fait que je ne l'ai jamais cru, eſt que l'on n'en a jamais vu ni dépoſition, ni indice; quoique la plûpart des domeſtiques de la Maiſon de Vendôme ayent été long-tems en priſon. Vaumorin & Ganſeville, auxquels j'en ai parlé cent fois dans la Fronde, m'ont juré qu'il n'y avoit rien au

* M. de Beaufort fut arrêté & mené à Vincennes le 2. Sept. 1643. d'où il ſe ſauva le 31. Mai 1648.

monde de plus faux; l'un étoit Capitaine des Gardes, l'autre Ecuyer de Mr. de Beaufort. Le Marquis de Nangis, Meſtre-de-Camp du Régiment de Navarre ou de Picardie, (je ne m'en reſſouviens pas préciſément,) & enragé contre la Reine & contre le Cardinal pour un ſujet que je vous dirai incontinent, fut fort tenté d'entrer dans la cabale des *Importants* cinq ou ſix jours avant que Mr. de Beaufort fût arrêté, & je le détournai de cette penſée, en lui diſant que *la mode, qui a du pouvoir en toutes choſes, ne l'a ſi ſenſible en aucune, qu'à être ou bien ou mal à la Cour. Il y a des tems où la diſgrace eſt une maniere de feu, qui purifie toutes les mauvaiſes qualités & qui illumine toutes les bonnes. Il y a des tems où il ne ſied pas bien à un honnête homme d'être diſgracié.* Je ſoutins à Nangis que le parti des *Importants* étoit de cette nature; & je vous marque cette circonſtance, pour avoir lieu de vous faire le plan de l'état où les choſes ſe trouverent à la mort du feu Roi. C'eſt par où je devois commencer, mais le fil de mon diſcours m'a emporté.

Il faut confeſſer à la louange de Mr. le Cardinal de Richelieu, qu'il avoit conçu deux deſſeins que je trouve preſque auſſi

vaſtes que ceux des Céſars, & des Alexandres. Celui-d'abattre le parti de la Religion avoit été projetté par Mr. le Cardinal de * Retz mon Oncle; celui d'attaquer la formidable Maiſon d'Autriche n'avoit été imaginé de perſonne. Il a conſommé le premier, & à ſa mort il avoit bien avancé le ſecond. La valeur de Mr. le Prince, qui étoit Monſieur le Duc en ce tems-là, fit que celle du Roi n'altéra pas les choſes. La fameuſe bataille de Rocroi ‡ donna autant de ſûreté au Royaume, qu'elle lui apporta de gloire, & ces lauriers couvrirent le berceau du Roi qui regne aujourd'hui. Le Roi ſon Pere, qui n'aimoit ni n'eſtimoit la Reine ſa femme, lui donna en mourant un conſeil néceſſaire pour limiter l'autorité de ſa Régence, & il nomma Mr. le Cardinal Mazarin, Mr. Seguier †, Mr. Bouthillier & Mr. de Chavigni. Comme tous ces ſujets étoient extrêmement odieux au public, parce qu'ils étoient tous créatures de Mr. le Cardinal de Richelieu, ils furent ſifflés par tous les Laquais dans les Cours de St. Germain, auſſi-tôt que le Roi fut expiré, & ſi Mr. de Beaufort eût eu le ſens commun,

* Henri de Gondi, mort en 1622.
‡ En 1643.
† Pierre Seguier, mort en 1672.

ou

ou ſi Mr. de Beauvais n'eût pas été une bête mitrée, ou s'il eût plu à mon Pere d'entrer dans les affaires, les Collatéraux de la Régence auroient été infailliblement chaſſés avec honte, & la mémoire du Cardinal de Richelieu auroit été sûrement condamnée par le Parlement avec une joie publique.

La Reine étoit adorée beaucoup plus par ſes diſgraces que par ſon mérite. On ne l'avoit vue que perſécutée; & la ſouffrance, aux perſonnes de ce rang, tient lieu d'une grande vertu. On ſe vouloit imaginer qu'elle avoit eu de la patience, qui eſt très-ſouvent figurée par l'indolence. Enfin il eſt conſtant que l'on en eſpéroit des merveilles, & * Bautru diſoit qu'elle faiſoit déja des miracles, parce que les plus dévots avoient déja oublié ſes coquetteries.

Mr. le Duc d'Orléans fit quelque mine de vouloir diſputer la Régence; & la Frette, qui étoit à lui, donna de l'ombrage, parce qu'il arriva une heure après la § mort du Roi à St. Germain avec 200 Gentilshommes qu'il avoit amenés de ſon pays. J'obligeai Nangis dans le moment à offrir à la Reine le Régiment qu'il commandoit, qui étoit

* Guillaume de Bautru, Comte de Serrant.
§ En 1643.

en Garniſon à Mantes. Il le fit marcher à St. Germain ; tout le Régiment des Gardes s'y rendit ; l'on amena le Roi à Paris. Monſieur ſe contenta d'être Lieutenant-Général de l'Etat ; Mr. le Prince fut déclaré Chef du Conſeil. Le Parlement confirma la Régence à la Reine, mais ſans limitation. Tous les exilés furent rappellés, tous les priſonniers remis en liberté, tous les criminels furent juſtifiés ; tous ceux qui avoient perdu des Charges y rentrerent, on donnoit tout, on ne refuſoit rien ; & Madame de Beauvais entr'autres eut permiſſion de bâtir dans la Place Royale. Je ne me ſouviens plus du nom de celui à qui on expédia un Brevet pour un impôt ſur les Meſſes.

La félicité des particuliers paroiſſoit pleinement aſſurée par le bonheur public, l'union très-parfaite de la Maiſon Royale fixoit le repos en dedans. La Bataille de Rocroi avoit anéanti pour des ſiecles la vigueur de l'Infanterie d'Eſpagne ; la Cavalerie de l'Empire ne tenoit pas devant les Weymariens. L'on voyoit ſur les degrés du Trône, d'où l'âpre & redoutable Richelieu avoit foudroyé plutôt que gouverné les humains, * un

* Jules Mazarin, Cardinal, Miniſtre d'Etat, mort à Vincennes en 1661.

ſucceſſeur doux & benin, qui ne vouloit rien, qui étoit au déſeſpoir que ſa dignité de Cardinal ne lui permettoit pas de s'humilier, autant qu'il l'eût ſouhaité, devant tout le monde; qui marchoit dans les rues avec deux petits Laquais derriere ſon carroſſe. N'ai-je pas eu raiſon de vous dire qu'il ne ſeïoit pas à un honnête homme d'être mal avec la Cour en ce tems-là? & n'eus-je pas encore raiſon de conſeiller à Nangis de ne s'y pas brouiller, quoique nonobſtant le ſervice qu'il avoit rendu à St. Germain, il fût le premier homme à qui l'on eût refuſé une gratification de rien qu'il demanda? Je la lui fis obtenir.

Vous ne ſerez pas ſurpriſe de ce que l'on le fut de la priſon de Mr. de Beaufort, dans une Cour où l'on venoit de les ouvrir à tout le monde ſans exception; mais vous le ſerez ſans doute de ce que perſonne ne s'apperçut des ſuites. Ce coup de vigueur fait dans un tems où l'autorité étoit ſi douce, qu'elle étoit comme imperceptible, fit un très-grand effet. Il n'y avoit rien de ſi facile par toutes les circonſtances que vous avez vues, mais il paroiſſoit grand; & tout ce qui eſt de cette nature eſt heureux, parce qu'il a de la

dignité & n'a rien d'odieux. Ce qui attire assez souvent je ne sais quoi d'odieux sur les actions des Ministres, même les plus nécessaires, c'est que pour les faire, ils sont presque toujours obligés de surmonter des obstacles, dont la victoire ne manque jamais de porter avec elle de l'envie & de la haine. Quand il se présente une occasion considérable, dans laquelle il n'y a rien à vaincre, parce qu'il n'y a rien à combattre, ce qui est fort rare; elle donne à leur autorité un éclat pur, innocent, non mêlangé, qui ne l'établit pas seulement, mais qui leur fait même tirer dans la suite du mérite de tout ce qu'ils ne font pas, presque également que de tout ce qu'ils font.

Quand on vit que le Cardinal avoit arrêté celui qui cinq ou six semaines auparavant avoit ramené le Roi à Paris avec un faste inconcevable, l'imagination de tous les hommes fut saisie d'un étonnement respectueux; & je me souviens que Chapelain, qui enfin avoit de l'esprit, ne pouvoit se lasser d'admirer ce grand événement. On se croyoit bien obligé au Ministre de ce que toutes les semaines il ne faisoit pas mettre quelqu'un en prison, & l'on attribuoit à la douceur de son naturel les occa-

ions qu'il n'avoit pas de mal faire. Il faut avouer qu'il ſeconda fort habilement ſon bonheur. Il donna toutes les apparences néceſſaires pour faire croire qu'on l'avoit forcé à cette réſolution : que les conſeils de Monſieur & de Mr. le Prince l'avoient emporté dans l'eſprit de la Reine ſur ſon avis. Il parut encore plus modéré, plus civil & plus ouvert le lendemain de l'action. L'accès étoit tout-à-fait libre, les audiences étoient aiſées, on dînoit avec lui comme avec un particulier ; il relâcha même beaucoup de la morgue des Cardinaux les plus ordinaires ; enfin il fit ſi bien, qu'il ſe trouva ſur la tête de tout le monde, dans le tems que tout le monde croyoit l'avoir encore à ſes côtés. Ce qui me ſurprend, c'eſt que les Princes & les Grands du Royaume, qui pour leurs intérêts doivent être plus clairvoyants que le vulgaire, furent les plus aveugles. Monſieur ſe crut au-deſſus de l'exemple ; Mr. le Prince attaché à la Cour par ſon avarice, voulut auſſi s'y croire : * Mr. le Duc étoit d'un âge à s'endormir aiſément à l'ombre des Lauriers ; Mr. de

*Louis de Bourbon, Duc d'Enguien, Prince de Condé en 1646, mort en 1686. C'eſt de lui qu'il ſera toujours parlé dans la ſuite de ces Mémoires.

frere. Je ne parle point ici de ce détail, parce qu'il n'altera en rien la face des affaires, & parce qu'il n'y a point de Mémoires de ce tems-là, où vous ne le trouviez imprimé.

Mr. de Paris partit de Paris deux mois après mon Sacre, pour aller paſſer l'été à Angers, dans une Abbaye qu'il y avoit, appellée St. Aubin; & il m'ordonna, quoiqu'avec beaucoup de peine, de prendre ſoin de ſon Dioceſe. Ma premiere fonction fut la viſite des Religieuſes de la Conception que la Reine me força de faire. Comme je n'ignorois pas qu'il y avoit dans ce Monaſtere plus de 80 filles, dont il y en avoit pluſieurs de belles, & quelques-unes de Coquettes, j'avois peine à me réſoudre à y expoſer ma vertu. Il le fallut toutefois, & je la conſervai avec l'édification du prochain, parce que je n'en vis jamais une ſeule au viſage. Je ne leur parlai jamais, qu'elles n'euſſent le voile baiſſé; & cette conduite, qui dura ſix ſemaines, donna un merveilleux luſtre à ma chaſteté.

Il y a ici huit lignes effacées.

. . . . . La Dame eût été bien fâchée qu'on ne les eût pas ſçues: mais elle les mé-

de Condé épouſa en 1641 Claire Clémence de Maillé Brezé.

loit, & à ma priere, & parce qu'elle même y étoit aſſez portée, de tant de diverſes apparences, où il n'y avoit pourtant rien de réel, que notre affaire en beaucoup de choſes avoit l'air de n'être pas publique, quoiqu'elle ne fût pas cachée. Cela paroît galimatias: mais ce galimatias eſt de ceux que la pratique fait connoître quelquefois, & que la ſpéculation ne fait jamais entendre. J'en ai remarqué de cette ſorte en tous genres d'affaires.

Je continuai à faire dans le Dioceſe tout ce que la jalouſie de mon Oncle me permit d'y entreprendre ſans le fâcher; mais comme, de l'humeur dont il étoit, il y avoit peu de choſes qui ne le puſſent fâcher, je m'appliquai bien davantage à tirer du mérite de ce que je n'y faiſois pas, que de ce que j'y faiſois; & ainſi je trouvai le moyen de prendre même des avantages de la jalouſie de Mr. de Paris, en ce que je pouvois à jeu ſûr faire paroître ma bonne intention en tout: au lieu que ſi j'euſſe été le maître, la bonne conduite m'eût obligé à me reduire purement à ce qui eût été praticable.

Mr. le Cardinal Mazarin m'avoua long-temps après dans l'intervalle de l'une de ces paix fourrées que nous faiſions quelquefois enſemble, que la premiere

cauſe de l'ombrage qu'il prit de mon pouvoir à Paris, fut l'obſervation qu'il fit de cette manœuvre qui étoit pourtant à ſon égard très-innocente. Une autre rencontre lui en donna avec auſſi peu de ſujet. J'entrepris d'examiner la capacité de tous les Prêtres du Dioceſe ; ce qui étoit dans la vérité d'une utilité inconcevable. Je fis pour cet effet trois Tribunaux compoſés de Chanoines, de Curés & de Religieux, qui devoient reduire tous les Prêtres en trois claſſes, dont la premiere étoit des capables, que l'on laiſſoit dans l'exercice de leurs fonctions ; la ſeconde, de ceux qui ne l'étoient pas, mais qui le pouvoient devenir ; & la troiſieme, de ceux qui ne l'étoient pas & ne le pouvoient jamais être. On ſéparoit ceux de ces deux dernieres claſſes, on les interdiſoit de leurs fonctions, on les mettoit dans des maiſons diſtinctes ; l'on inſtruiſoit les uns & l'on ſe contentoit d'apprendre purement aux autres les regles de la piété. Vous jugez bien que ces établiſſements devoient être d'une dépenſe immenſe ; mais l'on m'apportoit des ſommes conſidérables de tous côtés. Toutes les bourſes des gens de bien s'ouvrirent avec profuſion. Cet éclat fâcha le Miniſtre, & il fit que la Reine manda, ſous un

prétexte frivole, Mr. de Paris, qui, deux jours après qu'il fut arrivé, me commanda, ſous un autre encore plus frivole, de ne pas continuer l'exécution de mon deſſein. Quoique je fuſſe très-bien averti par mon ami l'Aumônier, que le coup me venoit de la Cour, je le ſouffris avec bien plus de flegme qu'il n'appartenoit à ma vivacité. Je n'en témoignai quoi que ce ſoit, & je demeurai dans ma conduite ordinaire à l'égard de Mr. le Cardinal. Je ne parlai pas ſi judicieuſement ſur un autre ſujet quelques jours après, que j'avois agi ſur celui-là. Le bon homme Mr. de Morangis me diſant dans la cellule du Prieur de la Chartreuſe, que je faiſois trop de dépenſe, ce qui n'étoit que trop vrai, car je la faiſois exceſſive : je lui répondis fort étourdiment, *J'ai bien ſupputé, Céſar à mon âge devoit ſix fois plus que moi.* Cette parole très-imprudente en tous ſens fut rapportée par un malheureux Docteur, qui ſe trouva là, à Mr. Servien *, qui la dit malicieuſement à Mr. le Cardinal. Il s'en moqua, & il avoit raiſon ; mais il la remarqua & il n'avoit pas tort.

L'Aſſemblée du Clergé ſe tint en 1645. J'y fus invité comme Dioceſain,

*Abel Servien, Marquis de Sablé, mort en 1659

& elle ſe peut dire le véritable écueil de ma médiocre faveur.

Mr. le Cardinal de Richelieu avoit donné une atteinte cruelle à la dignité & à la liberté du Clergé dans l'Aſſemblée de Mantes, & il avoit exilé avec des circonſtances atroces ſix de ſes Prélats les plus conſidérables. On réſolut en celle de 1645, de leur faire quelque ſorte de réparation, ou plutôt de donner quelques récompenſes d'honneur à leur fermeté, en les priant de venir prendre place dans la Compagnie, quoiqu'ils n'y fuſſent pas députés. Cette réſolution, qui fut priſe d'un conſentement général dans les converſations particulieres, fut portée innocemment & ſans aucun myſtere dans l'Aſſemblée, où l'on ne ſongea pas ſeulement que la Cour y pût faire réflexion; & il arriva par hazard que lorſqu'on y délibera, le tour qui tomba ce jour-là ſur la Province de Paris, m'obligea à parler le premier. J'ouvris donc l'avis, ſuivant que nous l'avions concerté, & il fut ſuivi des toutes les voix. A mon retour chez moi, je trouvai l'Argentier de la Reine qui me portoit ordre de l'aller trouver à l'heure même. Elle étoit ſur ſon lit dans ſa petite chambre griſe; & elle me dit avec un ton de voix fort aigre,

qui lui étoit assez naturel, qu'elle n'eût jamais cru que j'eusse été capable de lui manquer au point que je venois de le faire dans une occasion qui blessoit la mémoire du feu Roi son Seigneur. Il ne me fut pas difficile de la mettre en état de ne pouvoir que me dire sur mes raisons. Elle sortit d'embarras par le commandement qu'elle me fit de les aller faire connoître à Mr. le Cardinal, mais je trouvai qu'il les entendoit aussi peu qu'elle. Il me parla de l'air du monde le plus haut; il ne voulut point écouter mes justifications, & il me déclara qu'il me commandoit de la part du Roi que je me retractasse le lendemain en pleine Assemblée. Vous croyez bien qu'il eût été difficile de m'y resoudre: je ne m'emportai toutefois nullement, je ne sortis point du respect; & comme je vis que ma soumission ne gagnoit rien sur son esprit, je pris le parti d'aller trouver Mr. d'Arles, sage & modéré, & de le prier de vouloir bien se joindre à moi pour faire entendre ensemble nos raisons à Mr. le Cardinal. Nous y allames, nous lui parlames, & nous conclumes en revenant de chez lui qu'il étoit l'homme du monde le moins entendu dans les affaires du Clergé. Je ne me souviens pas précisément de

la maniere dont cette affaire s'accommoda, je crois de plus que vous n'en avez pas grande curiosité, & je ne vous en ai parlé un peu au long, que pour vous faire connoître que je n'ai eu aucun tort dans le premier démêlé que j'ai eu avec la Cour, & que le respect que j'eus pour Mr. le Cardinal Mazarin, à la considération de la Reine, alla jusqu'à la patience.

J'en eus encore plus de besoin trois ou quatre mois après, dans une occasion que son ignorance lui fournit d'abord, mais que sa malice envenima. L'Evêque de Warmie, l'un des Ambassadeurs qui venoient quérir la Reine de Pologne, prit en gré de vouloir faire la cérémonie du mariage dans Notre-Dame. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que les Evêques & Archevêques de Paris n'ont jamais cédé ces sortes de fonctions dans leurs Eglises qu'aux Cardinaux de la Maison Royale, & que mon Oncle avoit été blâmé au dernier point par tout son Clergé, parce qu'il avoit souffert que Mr. le Cardinal de la Rochefoucaut mariât la Reine d'Angleterre *. Il étoit parti justement pour son second voyage d'Anjou, la

* Henriette-Marie de France, fille de Henri IV, morte en 1669.

veille de la St. Denis; & le jour de la Fête, Sainctot, Lieutenant des Cérémonies, m'apporta dans Notre-Dame même une Lettre de Cachet, qui m'ordonnoit de préparer l'Eglise pour Mr. l'Evêque de Warmie, & qui me l'ordonnoit dans les mêmes termes, dans lesquels on commande au Prévôt des Marchands de préparer l'Hôtel de Ville pour un Ballet. Je fis voir la Lettre de Cachet au Doyen & aux Chanoines qui étoient avec moi, & je leur dis en même tems que je ne doutois pas que ce ne fût une entrepriſe de quelque Commis du Secrétaire d'Etat; que je partirois dès le lendemain pour Fontainebleau où étoit la Cour, pour éclaircir moi-même ce mal entendu. Ils étoient fort émus, & ils vouloient venir avec moi à Fontainebleau; je les en empêchai, en leur promettant de les mander s'il en étoit beſoin. J'allai deſcendre chez Mr. le Cardinal. Je lui repréſentai les raiſons & les exemples. Je lui dis, qu'étant ſon ſerviteur auſſi particulierement que je l'étois, j'eſpérois qu'il me feroit la grace de les faire entendre à la Reine, & j'ajoutai aſſurément tout ce qui pouvoit l'y obliger. C'eſt en cette occaſion où je connus qu'il affectoit de me brouiller avec elle; car quoique je viſſe claire-

ment que les raiſons que je lui alléguois le touchoient au point d'être certainement fâché d'avoir donné cet ordre avant que d'en ſçavoir la conſéquence, il ſe remit, après un peu de réflexion, & il s'opiniâtra de la maniere du monde la plus extravagante. Comme je parlois au nom de Mr. l'Archevêque & de toute l'Egliſe de Paris, il éclata comme il eut pu faire, ſi un particulier de ſon autorité privée l'eût voulu haranguer à la tête de cinquante ſéditieux. Je lui en voulus faire voir avec reſpect la différence, mais il étoit ſi ignorant de nos manieres & de nos mœurs, qu'il prenoit tout de travers le peu qu'on lui en voulut faire entendre. Il finit bruſquement & incivilement la converſation, & il me renvoya à la Reine. Je la trouvai ſifflée & aigrie ; & tout ce que j'en pus tirer fut qu'elle donneroit audience au Chapitre, ſans lequel je déclarai que je ne pouvois ni ne devois rien conclurre.

Je le mandai à l'heure même. Le Doyen arriva le lendemain avec ſeize Députés. Je les préſentai, ils parlerent & ils parlerent très-ſagement, & très-fortement. La Reine nous renvoya à Mr. le Cardinal qui, pour vous dire le vrai, ne nous dit que des impertinences; & comme il ne ſçavoit encore que

faitement la force des mots
il finit ſa réponſe en me di-
e je lui avois parlé la veille
emment. Vous pouvez juger
parole me choqua. Comme
j'avois pris une ferme réſolu-
ire paroître de la modération,
répondis qu'en ſouriant, & je
nai vers les Députés en leur
Meſſieurs, le mot eſt gai. Il ſe
e mon ſouris & il me dit d'un
haut : *A qui croyez-vous par-
vous apprendrai à vivre.* Je vous
e que ma bile s'échauffa. Je lui
is que je ſçavois fort bien que j'é-
Coadjuteur de Paris, qui parlois
le Cardinal Mazarin, mais que
yois que lui penſoit être le Car-
de * Lorraine, qui parloit au Suf-
nt de Metz. Cette expreſſion, que
aleur me mit à la bouche, réjouit
ſiſtants qui étoient en grand nom-
Je ramenai les Députés du Chapi-
dîner chez moi, & nous nous prépa-
ns pour retourner auſſi-tôt à Paris,
and nous vimes entrer Mr. le Maré-
al d'Etrées ‡ qui venoit pour m'ex-
orter de ne point rompre, & pour me

* Charles de Lorraine, Evêque de Metz.
‡ François-Annibal d'Etrées, mort en 1670, âgé de 98. ans.

dire que les choſes pouvoient s'accommoder. Comme il vit que je ne me rendois pas à ſon conſeil, il s'expliqua nettement, & m'avoua qu'il avoit ordre de la Reine de m'obliger à aller chez elle. Je ne balançai point, j'y menai les Députés, nous la trouvames radoucie, bonne, changée à un point que je ne puis vous exprimer. Elle me dit, en préſence des Députés, qu'elle m'avoit voulu voir, non pas pour la ſubſtance de l'affaire, pour laquelle il ſeroit aiſé de trouver des expédients : mais pour me faire une réprimande de la maniere dont j'avois parlé à ce pauvre Mr. le Cardinal, qui étoit doux comme un agneau, & qui m'aimoit comme ſon fils. Elle ajouta à cela toutes les bontés poſſibles & elle finit par un commandement qu'elle fit au Doyen & aux Députés de me mener chez Mr. le Cardinal & d'aviſer enſemble ce qu'il y auroit à faire. J'eus un peu de peine à faire ce pas, & je marquai à la Reine qu'il n'y auroit eu qu'elle au monde qui m'y auroit pu obliger.

Nous trouvames le Miniſtre encore plus doux que la Maîtreſſe ; il me fit un million d'excuſes du terme *inſolemment*. Il me dit, & il pouvoit être vrai, qu'il avoit cru qu'il ſignifioit. *inſólito*. Il me fit toutes les honnêtetés imaginables ;

mais il ne conclut rien, & il nous remit à un petit voyage qu'il croyoit faire au premier jour à Paris. Nous y revinmes pour y attendre ſes ordres. Quatre ou cinq jours après Sainctot, Lieutenant des Cérémonies, entra chez moi à minuit, & il me préſenta une Lettre de Mr. l'Archevêque, qui m'ordonnoit de ne point m'oppoſer en rien aux prétentions de Mr. l'Evêque de Warmie & de lui laiſſer faire la cérémonie du mariage.

Si j'euſſe été bien ſage, je me ſerois contenté de ce que j'avois fait juſques-là, parce qu'il eſt toujours judicieux de prendre toutes les iſſues que l'honneur permet, pour ſortir des affaires que l'on a avec la Cour; mais j'étois jeune, & j'étois de plus en colere, parce que je voyois que l'on m'avoit joué à Fontainebleau, comme il étoit vrai, & que l'on ne m'avoit bien traité en apparence que pour ſe donner le tems de depêcher à Angers un Courier à mon Oncle. Je ne fis toutefois rien connoître de ma diſpoſition à Sainctot : au contraire je lui témoignai de la joie de ce que Mr. de Paris m'avoit tiré d'embarras.

J'envoyai quérir un quart d'heure après les principaux du Chapitre qui étoient tous dans ma diſpoſition. Je leur

expliquai mes intentions ; & Sainctot qui le lendemain au matin les fit assembler pour leur donner aussi, selon la coutume, leur Lettre de Cachet, s'en retourna à la Cour avec cette réponse : que Mr. l'Archevêque pouvoit disposer comme il lui plairoit de la Nef ; mais que comme le Chœur étoit au Chapitre, il ne le céderoit jamais qu'à son Archevêque ou à son Coadjuteur. Le Cardinal entendit bien ce jargon, & il prit le parti de faire faire la cérémonie dans la Chapelle du Palais Royal, dont il disoit que le Grand-Aumônier étoit Evêque. Comme cette question étoit encore plus importante que l'autre, je lui écrivis pour lui en représenter les inconvénients. Il étoit piqué, & il tourna ma Lettre en raillerie. Je fis voir à la Reine de Pologne, que si elle se marioit ainsi, je serois forcé malgré moi de déclarer son mariage nul ; mais qu'il y avoit un expédient, qui étoit qu'elle se mariât véritablement dans le Palais Royal, mais que l'Evêque de Warmie vînt chez moi en recevoir la permission par écrit. La chose pressoit, il n'y avoit point de tems pour attendre une nouvelle permission d'Angers. La Reine de Pologne ne vouloit rien laisser de problématique dans son mariage ; & la Cour

ut obligée de plier & de consentir à na proposition, qui fut exécutée.

Voilà un récit bien long, bien sec & bien ennuyeux; mais comme ces trois ou quatre petites brouilleries que j'eus en ce tems-là, ont eu beaucoup de rapport aux plus grandes qui sont arrivées dans la suite, je crois qu'il est comme nécessaire de vous en parler; & je vous supplie par cette raison d'avoir la bonté d'essuyer encore deux ou trois Historiettes de cette nature, après lesquelles je fais état d'entrer dans des matieres & plus importantes & plus agréables.

Quelque tems après le mariage de la Reine de Pologne, Mr. le Duc d'Orléans vint le jour de Pâques à Notre Dame à Vêpres; & un Officier des ses Gardes ayant trouvé, avant qu'il y fût arrivé, mon drap de pied à ma place ordinaire, qui étoit immédiatement au-dessous de la chaire de Mr. l'Archevêque, l'ôta, & y mit celui de Monsieur. On m'en avertit aussi tôt; & comme la moindre ombre de compétence avec un Fils de France a un grand air de ridicule, je répondis & même assez aigrement à ceux du Chapitre qui m'y vouloient faire faire réflexion. Le Théologal, qui étoit homme de doctrine & de sens, me tira à part; il m'apprit là-dessus un

part très-ſenſible à la peine dans laquelle il me voyoit; qui blâma l'Abbé de la Riviere d'avoir engagé Monſieur, & qui par cette voie douce & obligeante en apparence n'oublia rien pour me conduire à la dégradation que l'on prétendoit. Comme il vit que je ne donnois pas dans le panneau, il voulut m'y pouſſer, il prit un ton haut & d'autorité. Il me dit qu'il m'avoit parlé comme mon ami; mais que je le forçois de parler en Miniſtre. Il mêla des menaces indirectes dans ſes réflexions; & la converſation s'échauffant, il paſſa juſques à la piquoterie toute ouverte, en me diſant que quand on affectoit de faire des actions de St. Ambroiſe, il en falloit faire la vie. Comme il affecta d'élever ſa voix en cet endroit, pour ſe faire entendre de deux ou trois Prélats, qui étoient au bout de la chambre, j'affectai auſſi de ne pas baiſſer la mienne pour lui repartir. „ J'eſſaierai, Monſieur, lui dis-je, „ de profiter de l'avis que votre Emi„ nence me donne; mais je vous di„ rai qu'en attendant je fais état d'imiter „ St. Ambroiſe dans l'occaſion dont „ il s'agit, afin qu'il obtienne pour moi „ la grace de le pouvoir imiter en toutes „ les autres." Le diſcours finit aſſez aigrement, & je ſortis ainſi du Palais Royal.

Mr.

Mr. le Maréchal d'Etrées, & Mr. de § Senneterre vinrent chez moi au ſortir de Table, munis de toutes les figures de Rhétorique, pour me perſuader que la dégradation étoit honorable. Comme ils n'y réuſſirent pas, ils m'inſinuerent que Monſieur pourroit bien venir aux voies de fait, & me faire enlever par ſes Gardes, pour me faire mettre à Notre-Dame au-deſſous de lui. La penſée m'en parut ſi ridicule que je n'y fis pas d'abord beaucoup de réflexion. L'avis m'en étant donné le ſoir par Mr. de Choiſi, Chancelier de Monſieur, je me mis de mon côté très-ridiculement ſur la défenſive; car vous pouvez croire qu'elle ne pouvoit être en aucun ſens judicieuſe contre un Fils de France, dans un tems calme, & où il n'y avoit pas ſeulement apparence de mouvement. Cette ſottiſe eſt, à mon avis, la plus grande que j'aie faite en ma vie; elle me réuſſit néanmoins. Mon audace plut à Mr. le Duc de qui j'avois l'honneur d'être parent, & qui haïſſoit l'Abbé de la Riviere, parce qu'il avoit eu l'inſolence de trouver mauvais, quelques jours auparavant, que l'on lui eût préféré Mr. le Prince de

§ Henri de Saint Nectaire II. du nom, dit Senneterre, Duc de la Ferte-Nabert, Maréchal de France en 1651, mort en 1681.

Conti *, pour la nomination au Cardinalat. De plus, Mr. le Duc étoit très-persuadé de mon bon droit, qui étoit dans la vérité fort clair, & justifié pleinement par un petit écrit que j'avois jetté dans le monde. Il le dit à Mr. le Cardinal, & il ajouta qu'il ne souffriroit en façon quelconque que l'on usât de violence, que j'étois son parent & son serviteur, & qu'il ne partiroit point pour l'armée qu'il ne vît cette affaire finie.

La Cour ne craignoit rien tant au monde que la rupture entre Monsieur & Mr. le Duc; Mr. le Prince l'appréhendoit encore davantage. Il faillit à transir de frayeur, lorsque la Reine lui dit le discours de Monsieur son fils. Il vint tout courant chez moi & y trouva 60 ou 80 Gentilshommes: il crut qu'il y avoit quelque partie liée avec Mr. le Duc, ce qui n'étoit nullement vrai. Il jura, il menaça, il pria, il caressa, &, dans son emportement, il lâcha des mots qui me firent connoître que Mr. le Duc prenoit plus de part à mes intérêts qu'il ne me l'avoit témoigné à moi-même. Je ne balançai pas à me rendre à cet instant, & je dis à Mr. le Prince que je ferois toutes choses sans exception, plutôt que de souffrir que la

* Armand de Bourbon, mort en 1666.

Maiſon Royale ſe brouillât à mon occaſion. Mr. le Prince, qui m'avoit trouvé juſques-là inébranlable, fut ſi touché de voir que je me radouciſſois à la conſidération de Monſieur ſon fils, préciſément dans l'inſtant qu'il me venoit d'apprendre lui-même que j'en pourrois eſpérer une puiſſante protection, qu'il changea auſſi de ſon côté, & qu'au lieu que dans l'abord il ne trouvoit point de ſatisfaction aſſez grande pour Monſieur, il décida nettement en faveur de celle que j'avois toujours offerte, qui étoit d'aller lui dire en préſence de toute la Cour, que je n'avois jamais prétendu manquer au reſpect que je lui devois; & que ce qui m'avoit obligé de faire ce que j'avois fait à Notre-Dame étoit l'ordre de l'Egliſe, duquel je lui venois rendre compte. La choſe fut ainſi exécutée, quoique Mr. le Cardinal & l'Abbé de la Riviere en enrageaſſent du meilleur de leur cœur. Mais Mr. le Prince leur fit une telle frayeur de Mr. le Duc, qu'il fallut plier. Il me mena chez Monſieur, où toute la Cour ſe trouva par curioſité. Je ne lui dis préciſément que ce que je viens de vous marquer. Il trouva mes raiſons admirables, il me mena voir ſes médailles, & ainſi finit l'hiſtoire, dont le fond étoit

très-bon, mais qu'il ne tint pas à moi de gâter par mes manieres.

Comme cette affaire & le mariage de la Reine de Pologne m'avoient fort brouillé à la Cour, vous pouvez bien vous imaginer le tour que les Courtisans y voulurent donner; mais j'éprouvai en cette occasion, que toutes les Puissances ne peuvent rien contre la réputation d'un homme qui la conserve dans son Corps. Tout ce qu'il y eut de Sçavants dans le Clergé se déclara pour moi; & au bout de six semaines je m'apperçus même que la plûpart de ceux qui m'avoient blâmé, croyoient ne m'avoir que plaint. J'ai fait cette observation en mille autres rencontres.

Je forçai même la Cour à se louer de moi quelque tems après. Comme la fin de l'Assemblée du Clergé approchoit, & que l'on étoit sur le point de délibérer sur le don que l'on a accoutumé de donner au Roi; je fus bien aise de témoigner à la Reine par la complaisance que je me résolus d'avoir pour elle en cette rencontre, que la résistance à laquelle ma Dignité m'avoit obligé dans les deux précédentes, ne venoit d'aucun principe de méconnoissance. Je me séparai de la bande des zélés, à la tête desquels étoit Mr. de Sens; je me

joignis à Mrs. d'Arles & de Châlons qui ne l'étoient pas moins en effet, mais qui étoient auſſi plus ſages. Je vis même avec le premier, Mr. le Cardinal qui demeura très-ſatisfait de moi, & qui dit publiquement le lendemain qu'il ne me trouvoit pas moins ferme pour le ſervice du Roi que pour l'honneur de mon caractere. L'on me chargea de la Harangue qui ſe fait toujours à la fin de l'Aſſemblée, & de laquelle je ne vous dis pas le détail, parce qu'elle eſt imprimée. Le Clergé en fut content, la Cour s'en loua, & Mr. le Cardinal Mazarin me mena au ſortir ſouper tête à tête avec lui. Il me parut pleinement déſabuſé des impreſſions que l'on avoit voulu lui donner contre moi ; & je crois dans la vérité qu'il croyoit l'être. Mais j'étois trop bien à Paris pour être long-tems bien à la Cour. C'étoit-là mon crime dans l'eſprit d'un Italien politique par livre ; & ce crime étoit d'autant plus dangereux, que je n'oubliois rien pour l'aggraver par une dépenſe naturelle, non affectée, & à laquelle la négligence même donnoit du luſtre ; par de grandes aumônes & par des libéralités fort ſouvent ſourdes, mais dont l'écho n'en étoit quelquefois que plus réſonnant. Ce qui eſt de vrai, c'eſt que

je ne pris d'abord cette conduite que par la pente de mon inclination & par la pure vue de mon devoir. La néceſſité de me ſoutenir contre la Cour m'obligea de la ſuivre & même de la renforcer. Mais nous n'en ſommes pas encore à ce détail, & ce que j'en marque en ce lieu n'eſt que pour vous faire voir que la Cour prit ombrage de moi dans le tems même où je n'avois pas ſeulement fait réflexion que je lui en puſſe donner. Cette conſidération eſt une de celles qui m'ont obligé de vous dire quelquefois que l'on eſt plus ſouvent dupe par la défiance que par la confiance. Enfin celle que le Miniſtre prit de l'état où il me voyoit à Paris, & qui l'avoit déja porté à me faire les pieces que vous avez vues ci-deſſus, l'obligea encore, après les radouciſſements de Fontainebleau, à m'en faire une nouvelle trois mois après.

Mr. le Cardinal de Richelieu avoit dépoſſédé Mr. ‡ l'Evêque de Leon de la Maiſon de Rieux, avec des formalités tout-à-fait injurieuſes à la dignité & à la liberté de l'Egliſe de France. L'Aſſemblée de 1645 entreprit de le rétablir; la conteſtation fut grande; Mr.

‡ René de Rieux retabli dans ſa dignité & mort peu de tems après le 8 Mars 1651.

le Cardinal Mazarin, selon sa coutume, céda après avoir beaucoup disputé ; il vint lui-même dans l'Assemblée porter parole de la restitution, & l'on se sépara sur celle qu'il donna publiquement de l'exécuter dans trois mois. Je fus nommé en sa présence pour solliciter l'expédition, comme celui de qui le séjour étoit le plus assuré dans Paris. Il donna dans la suite toutes sortes de démonstrations, qu'il tiendroit fidellement sa parole ; il me fit écrire deux ou trois fois aux Provinces qu'il n'y avoit rien de plus assuré. Sur le point de la décision il changea tout à coup, & il me fit presser par la Reine de tourner l'affaire d'un biais qui m'auroit infailliblement deshonoré. Je n'oubliai rien pour le faire rentrer dans lui-même ; je me conduisis avec une patience qui n'étoit pas de mon âge ; je la perdis au bout d'un mois, & je me résolus de rendre compte aux Provinces de tout le procédé, avec toute la vérité que je devois à ma conscience & à mon honneur. Comme j'étois sur le point de fermer la Lettre circulaire, que j'écrivois pour cet effet, Mr. le Duc entra chez moi. Il la lut, il me l'arracha & me dit qu'il vouloit finir cette affaire. Il alla trouver à l'heure même Mr. le Cardinal, il lui en fit voir

les conſequences, & j'eus mon expédition.

Il y a ici 5 feuillets arrachés.

. . . . . .

Il me ſemble que je vous ai déja dit en quelque endroit de ce Diſcours, que les quatre premieres années de la Régence furent comme emportées par le mouvement de rapidité que Mr. le Cardinal de Richelieu avoit donné à l'autorité Royale. Mr. le Cardinal Mazarin, ſon Dieiple, & de plus né & nourri dans un pays où celle du Pape n'a point de bornes, crut que le mouvement de rapidité étoit le naturel; & cette méprise fut l'occaſion de la Guerre civile. Je dis l'occaſion, car il en faut, à mon avis, rechercher & reprendre la cauſe de bien plus loin.

Il y a plus de 1200 ans que la France a des Rois : mais ces Rois n'ont pas toujours été abſolus au point qu'ils le ſont aujourd'hui. Leur autorité n'a jamais été réglée, comme celle des Rois d'Angleterre & d'Arragon, par des Loix écrites ; elle a été ſeulement tempérée par des Coutumes reçues, & comme miſes en dépôt au commencement dans les mains des Etats Généraux ; & depuis dans celles des Parlements. Les Enregiſtrements des Traités faits entre les Couronnes, & les vérifications des Edits

pour les levées d'argent ſont des images preſque effacées de ce ſage milieu que nos Peres avoient trouvé entre la licence des Rois & le libertinage des Peuples. Ce milieu a été conſidéré par les ſages & les bons Princes, comme un aſſaiſonnement de leur pouvoir, très-utile même pour le faire goûter aux Sujets; il a été regardé par les mal-habiles & les mal-intentionnés, comme un obſtacle à leurs déréglements, & à leurs caprices. L'Hiſtoire du Sire de Joinville nous fait voir clairement que St. Louis l'a connu & eſtimé; & les ouvrages d'Oreſme, Evêque de Lizieux, & du fameux Juvenal des Urſins, nous convainquent que Charles cinquieme, qui a mérité le titre de Sage, n'a jamais cru que ſa puiſſance fût au-deſſus des Loix & de ſon devoir. Louis XI, plus artificieux que prudent, donna ſur ce chef, auſſi-bien que ſur tous les autres, atteinte à la bonne foi. Louis XII l'eût rétabli, ſi l'ambition du * Cardinal d'Amboiſe, Maître abſolu de ſon eſprit, ne s'y fût oppoſée. L'avarice inſatiable du Connetable de ‡Montmorenci

* George d'Amboiſe I. du nom, Cardinal en 1498, premier Miniſtre d'Etat de Louis XII, mort en 1510.

‡ Anne de Montmorenci, Connetable en 538, mort en 1567.

lui donna bien plus de mouvement à étendre l'autorité de François I, qu'à la régler. Les vaſtes & lointains deſſeins de Mrs. de Guiſe ne leur permirent pas ſous François II. de penſer à y donner des bornes. Sous Charles IX & ſous Henri III la Cour fut ſi fatiguée des troubles, que l'on y prit pour révolte ce qui n'étoit pas ſoumiſſion. Henri IV, qui ne ſe défioit pas des Loix, parce qu'il ſe fioit en lui-même, marqua combien il les eſtimoit, par la conſidération qu'il eut pour les remontrances très-hardies de Miron, Prévôt des Marchands, touchant les Rentes de l'Hôtel-de-Ville. Mr. de Rohan diſoit que Louis XIII n'étoit jaloux de ſon autorité qu'à force de ne la pas connoître. Le Maréchal * d'Ancre & Mr. de § Luynes n'étoient que des ignorants qui n'étoient pas capables de l'en informer. Le Cardinal de Richelieu, qui leur ſuccéda, fit, pour ainſi parler, un fonds de toutes les mauvaiſes intentions & de toutes les ignorances des deux derniers ſiécles, pour s'en ſervir ſelon ſes intérêts. Il les déguiſa en maximes utiles & néceſſaires pour établir l'Autorité Royale; & la for-

* Concino Concini, tué au Louvre en 1617.

§ Charles d'Albert, Duc de Luynes, Connetable en 1621, mort la même année.

tune ſecondant ſes deſſeins, par le déſarmement du Parti Proteſtant en France, par les Victoires des Suédois, par la foibleſſe de l'Empire, par l'incapacité de l'Eſpagne, il forma dans la plus légitime des Monarchies la plus ſcandaleuſe & la plus dangereuſe tyrannie qui ait peut-être jamais aſſervi un Etat. L'habitude qui a eu la force en quelques pays d'accoutumer les hommes au feu, nous a endurcis à des choſes que nos Peres ont appréhendées plus que le feu même. Nous ne ſentons plus la ſervitude qu'ils ont déteſtée, moins pour leur propre intérêt que pour celui de leurs Maîtres, & le Cardinal de Richelieu a fait des crimes, de ce qui faiſoit autrefois des vertus. Les Mirons, les Harlais, les Marillacs, les Pibracs, & les Fayes, ces Martyrs de l'Etat qui ont plus diſſipé de factions par leurs bonnes & ſaines Maximes que l'or d'Eſpagne & d'Angleterre n'en a fait naître, ont été les défenſeurs de la doctrine, pour la conſervation de laquelle le Cardinal de Richelieu confina Mr. le Préſident de Barillon à Amboiſe; & c'eſt lui qui a commencé à punir les Magiſtrats, pour avoir avancé des vérités pour leſquelles leur ſerment les obligeoit d'expoſer leur propre vie.

Les Rois qui ont été ſages & qui ont connu leurs véritables intérêts, ont rendu les Parlements dépoſitaires de leurs Ordonnances, particulierement pour ſe décharger d'une partie de l'envie & de la haine que l'exécution des plus ſaintes & même des plus néceſſaires produit quelquefois. Ils n'ont pas cru s'abaiſſer en s'y liant eux-mêmes; ſemblables à Dieu qui obéit toujours à ce qu'il a commandé une fois. Les Miniſtres, qui ſont toujours aſſez aveuglés par leur fortune pour ne ſe pas contenter de ce que les Ordonnances permettent, ne s'appliquent qu'à les renverſer; & le Cardinal de Richelieu plus qu'aucun autre, y a travaillé avec autant d'imprudence que d'application.

Il n'y a que Dieu qui puiſſe ſubſiſter par lui ſeul; les Monarchies les mieux établies & les Monarques les plus autoriſés ne ſe ſoutiennent que par l'aſſemblage des Armes & des Loix; & cet aſſemblage eſt ſi néceſſaire, que les unes ne ſe peuvent maintenir ſans les autres. Les Loix ſans le ſecours des armées tombent dans le mépris; les Armes, qui ne ſont point modérées par les Loix, tombent bien-tôt dans l'Anarchie. La République Romaine ayant été anéantie par Jules Céſar, la puiſſance dévolue

par la force de ſes armes à ſes ſucceſſeurs, ſubſiſta autant de tems qu'ils purent eux-mêmes conſerver l'autorité des Loix. Auſſi-tôt qu'elles perdirent leur force, celle des Empereurs s'évanouït par le moyen de ceux mêmes qui s'étant rendu maîtres de leurs Seaux & de leurs Armes, par la faveur qu'ils avoient auprès d'eux, convertirent à leur propre ſubſtance celle de leurs Maîtres, qu'ils ſucerent, pour ainſi parler, à l'abri de ces Loix anéanties. L'Empire Romain mis à l'encan, & celui des Ottomans expoſé tous les jours au cordeau, nous marquent par des caracteres bien ſanglants l'aveuglement de ceux qui ne font conſiſter l'autorité que dans la force.

Mais pourquoi chercher des exemples étrangers où nous en avons tant de domeſtiques ? Pepin n'employa, pour détrôner les Merovingiens, & Capet ne ſe ſervit, pour dépoſſéder les Carlovingiens, que de la même puiſſance que les Miniſtres prédeceſſeurs de l'un & de l'autre s'étoient aquiſe ſous le nom de leurs Maîtres : & il eſt à obſerver que les Maires du Palais, & que les Comtes de Paris ſe placerent dans le trône des Rois juſtement & également par la même voie par laquelle ils s'étoient inſinués

dans leurs esprits ; c'est-à-dire par l'affoiblissement & par le changement des Loix de l'Etat, qui plaît toujours d'abord aux Princes peu éclairés, parce qu'ils s'imaginent y voir l'agrandissement de leur autorité, & qui dans les suites servent de prétexte aux Grands, & de motifs aux Peuples pour se soulever.

Le Cardinal de Richelieu étoit trop habile pour ne pas avoir toutes ces vues ; mais il les sacrifia à son interêt. Il voulut regner selon son inclination, qui ne se donnoit point de regles, même dans les choses où il ne lui eût rien coûté de s'en donner ; & il fit si bien, que si le destin lui eût donné un successeur de son mérite, je ne sçais si la qualité de premier Ministre qu'il a pris le premier, n'auroit pas pu être, avec un peu de tems, aussi odieuse en France, que l'ont été par l'événement celles de Maire du Palais & de Comte de Paris. La Providence de Dieu y pourvut au moins en un sens, le Cardinal Mazarin qui prit sa place, n'ayant donné ni pu donner aucun ombrage à l'Etat du côté de l'usurpation. Comme ces deux Ministres ont beaucoup contribué, quoique différemment, à la Guerre civile, je crois qu'il est nécessaire que je vous en fasse le portrait & le parallele.

Le Cardinal de Richelieu avoit de la naiſſance. Sa jeuneſſe jetta des étincelles de ſon mérite. Il ſe diſtingua en Sorbonne ; on remarqua de fort bonne heure qu'il avoit de la force & de la vivacité dans l'eſprit. Il prenoit d'ordinaire très-bien ſon parti. Il étoit homme de parole où un grand intérêt ne l'obligeoit pas au contraire ; & en cela il n'oublioit rien pour ſauver les apparences de la bonne foi. Il n'étoit pas libéral, mais il donnoit plus qu'il ne promettoit, & il aſſaiſonnoit admirablement ſes bienfaits. Il aimoit la gloire beaucoup plus que la Morale ne le permet ; mais il faut avouer qu'il n'abuſoit qu'à proportion de ſon mérite, de la diſpenſe qu'il avoit priſe ſur le point de l'excès de ſon ambition. Il n'avoit ni l'eſprit ni le cœur au-deſſus des périls ; il n'avoit ni l'un ni l'autre au-deſſous ; & l'on peut dire qu'il en prévint davantage par ſa ſagacité qu'il n'en ſurmonta par ſa fermeté. Il étoit bon ami, il eût même ſouhaité d'être aimé du public ; mais quoiqu'il eût la civilité, l'extérieur & d'autres parties propres à cet effet, il n'en eut jamais ce je ne ſçais quoi, qui eſt encore en cette matiere plus requis qu'en toute autre. Il anéantiſſoit par ſon pouvoir & par ſon faſte royal, la ma-

Portrait du Cardinal de Richelieu.

jesté personnelle du Roi ; mais il rempliſſoit avec tant de dignité les fonctions de la Royauté, qu'il falloit n'être pas du vulgaire pour ne pas confondre le bien & le mal en ce fait. Il diſtinguoit plus judicieuſement qu'homme du monde, entre le mal & le pis, entre le bien & le mieux ; ce qui eſt une grande qualité à un Miniſtre. Il s'impatientoit trop facilement dans les petites choſes, qui étoient les préalables des grandes ; mais ce défaut qui vient de la ſublimité de l'eſprit, eſt toujours joint à des lumieres qui le ſuppléent. Il avoit aſſez de religion pour ce monde ; il alloit au bien ou par inclination ou par bon ſens, toutes les fois que ſon intérêt ne le portoit point au mal, qu'il connoiſſoit parfaitement, quand il le faiſoit. Il ne conſidéroit l'État que pour ſa vie ; mais jamais Miniſtre n'a eu plus d'application à faire croire qu'il en ménageoit l'avenir. Enfin il faut confeſſer que tous ſes vices ont été de ceux que la grande fortune rend aiſément illuſtres, parce qu'ils ont été de ceux qui ne peuvent avoir pour inſtruments que de grandes vertus.

Vous jugez facilement qu'un homme qui a d'auſſi grandes qualités, & autant d'apparence de celles même qu'il n'a-

voit pas, ſe conſerve aſſez aiſément dans le monde cette ſorte de reſpect, qui démêle le mépris d'avec la haine, & qui, dans un Etat où il n'y a plus de Loix, ſupplée, au moins pour quelque tems, à leur défaut.

Le Cardinal Mazarin étoit d'un caractere tout contraire. Sa naiſſance étoit baſſe, & ſon enfance honteuſe. Au ſortir du Coliſée il apprit à piper; ce qui lui attira des coups de bâton d'un Orphevre de Rome, appellé Moreto. Il fut Capitaine d'Infanterie en Valteline; & Bagni, qui étoit ſon Général, m'a dit, qu'il ne paſſa dans ſa guerre, qui ne fut que de trois mois, que pour un eſcroc. Il eut la Nonciature Extraordinaire en France, par la faveur du Cardinal Antoine *, qui ne s'acquéroit pas en ce tems-là par de bons moyens. Il plut à Chavigni par les contes libertins d'Italie, & par Chavigni à Richelieu, qui le fit Cardinal, par le même eſprit, à ce que l'on a cru, qui obligea Auguſte à laiſſer à Tibere, la ſucceſſion de l'Empire. La Pourpre ne l'empêcha pas de demeurer valet ſous Richelieu. La Reine l'ayant choiſi, faute d'autre, ce qui eſt vrai, quoi qu'on en diſe, il parut d'abord l'original de *Trivelino*

Portrait du Cardinal Mazarin.

* Antonio Barberini.

Principe. La fortune l'ayant ébloui & tous les autres, il s'érigea & on l'érigea en Richelieu; mais il n'en eut que l'impudence de l'imitation. Il ſe fit de la honte de tout ce que l'autre s'étoit fait de l'honneur. Il ſe moqua de la Religion. Il promit tout parce qu'il ne voulut rien tenir. Il ne fut ni doux ni cruel, parce qu'il ne ſe ſouvenoit ni des bienfaits, ni des injures. Il s'aimoit trop, ce qui eſt le naturel des ames lâches; il ſe craignoit trop peu, ce qui eſt le caractere de ceux qui n'ont pas le ſoin de leur réputation. Il prévoyoit aſſez bien le mal, parce qu'il avoit ſouvent peur; mais il n'y remédioit pas à proportion, parce qu'il n'avoit pas tant de prudence que de peur. Il avoit de l'eſprit, de l'inſinuation, de l'enjouement, des manieres; mais le vilain cœur paroiſſoit toujours au travers, & au point que ces qualités eurent dans l'adverſité tout l'air du ridicule, & ne perdirent pas dans la proſpérité celui de fourberie. Il porta le filoutage dans le Miniſtere, ce qui n'eſt jamais arrivé qu'à lui, & le filoutage faiſoit que le Miniſtere, même heureux & abſolu, ne lui ſeioit pas bien, & que le mépris s'y gliſſa, qui eſt la maladie la plus dangereuſe d'un Etat, & dont la contagion ſe répand

le plus aiſément & le plus promptement du Chef dans les Membres.

Il n'eſt pas mal aiſé de concevoir par ce que je viens de vous dire, qu'il peut & qu'il doit y avoir eu beaucoup de contre-tems fâcheux dans une adminiſtration qui ſuivoit d'auſſi près celle du Cardinal de Richelieu & qui en étoit auſſi différente.

Vous avez vu ci-devant tout l'extérieur des quatre premieres années de la Régence, & je vous ai déja même expliqué l'effet que la priſon de Mr. de Beaufort fit d'abord dans les eſprits. Il eſt certain qu'elle y imprima du reſpect pour un homme pour qui l'éclat de la Pourpre n'en avoit pu donner aux particuliers. * Ondedei m'a dit que le Cardinal s'étoit moqué avec lui à ce propos de la legéreté des François; mais il m'ajouta en même tems qu'au bout de quatre mois il s'admira lui-même, qu'il s'érigea dans ſon opinion en Richelieu, & qu'il ſe crut même plus habile que lui. Il faudroit des volumes pour vous raconter toutes ſes fautes, dont les moindres étoient d'une importance extrême par une conſidération qui mérite une obſervation particuliere.

* Depuis Evêque de Frejus.

Comme il marchoit sur les pas du Cardinal de Richelieu, qui avoit achevé de détruire toutes les anciennes maximes de l'Etat, il suivoit son chemin, qui étoit de tous côtés bordé de précipices, que le Cardinal de Richelieu n'avoit pas ignorés ; mais il ne se servoit pas des appuis par lesquels le Cardinal de Richelieu avoit assuré sa marche. J'expliquerai ce jeu de paroles qui comprend beaucoup de choses, par un exemple. Le Cardinal de Richelieu avoit affecté d'abaisser les Corps, mais il n'avoit pas oublié de ménager les particuliers. Cette idée suffit pour vous faire concevoir tout le reste. Ce qu'il y eut de merveilleux, fut que tout contribua à le tromper lui-même. Il y eut toutefois des raisons naturelles de cette illusion ; & vous en avez vu quelques-unes dans la disposition où je vous ai marqué ci-dessus qu'il avoit trouvé les affaires, les Corps & les Particuliers du Royaume. Mais il faut avouer que cette illusion fut très-extraordinaire & qu'elle passa jusques à un grand excès.

Le dernier point de l'illusion en matiere d'Etat est une espece de léthargie qui n'arrive jamais qu'après de grands symptomes. Le renversement des anciennes Loix, l'anéantissement de ce

milieu qu'elles ont posé entre les Rois & les peuples, l'établissement de l'autorité purement & absolument despotique, sont ceux qui ont jetté originairement la France dans ces convulsions dans lesquelles nos Peres l'ont vue. Le Cardinal de Richelieu la traita comme un Empirique avec des remédes violents, qui lui firent paroître de la force, mais une force d'agitation qui en épuisa le corps & les parties. Le Cardinal Mazarin, comme un Médecin très inexpérimenté, ne connut point son abattement, il ne le soutint point par les secrets chimyques de son prédécesseur ; il continua de l'affoiblir par des saignées ; elle tomba en léthargie, & il fut assez mal habile pour prendre ce faux repos pour une véritable santé. Les provinces abandonnées à la rapine des Surintendants, demeuroient abattues & assoupies sous la pesanteur de leurs maux, que les secousses qu'elles s'étoient données de tems en tems sous le Cardinal de Richelieu, n'avoient fait qu'augmenter & aigrir. Les Parlements, qui avoient tout nouvellement gémi sous la tyrannie, étoient comme insensibles aux miseres présentes, par la mémoire encore trop vive & trop récente des passées. Les Grands qui pour la plûpart avoient été

chassés du Royaume, s'endormoient paresseusement dans leurs lits, qu'ils avoient été ravis de retrouver. Si cette indolence générale eût été ménagée, l'assoupissement eût peut-être duré bien long-tems. Mais comme le Médecin ne le prenoit que pour un doux sommeil, il n'y fit aucun remède. Le mal s'aigrit, la tête s'éveilla, Paris se sentit, il poussa des soupirs, & l'on n'en fit point de cas. Il tomba en frénésie. Venons au détail.

Emeri, Surintendant des Finances, & à mon sens l'esprit le plus corrompu de son siécle, ne cherchoit que des noms pour trouver des Edits. Je ne puis mieux vous exprimer le fond de l'ame du personnage qui disoit en plein Conseil, (je l'ai ouï) que la foi n'étoit que pour les Marchands, & que les Maîtres des Requêtes qui l'alléguoient pour raison dans les affaires qui regardoient le Roi, méritoient d'être punis; je ne puis mieux vous exprimer le défaut de son jugement. Cet homme, qui avoit été condamné à Lyon dans sa jeunesse à être pendu, gouvernoit même avec empire le Cardinal Mazarin en tout ce qui regardoit le dedans du Royaume. Je choisis cette remarque entre douze ou quinze que je vous pourrois faire de même nature, pour vous donner à en-

tendre l'extrémité du mal, qui n'eſt jamais à ſon période que quand ceux qui commandent ont perdu la honte; parce que c'eſt juſtement le moment dans lequel ceux qui obéiſſent perdent le reſpect; & c'eſt dans ce même moment où l'on revient de la léthargie, mais par des convulſions.

Les Suiſſes paroiſſoient, pour ainſi parler, ſi étouffés ſous la peſanteur de leurs chaînes, qu'ils ne reſpiroient plus, quand la revolte de trois de leurs puiſſants Cantons forma des Ligues. Les Hollandois ſe croyoient ſubjugués par le Duc d'Albe, quand le Prince d'Orange, par le ſort réſervé aux grands génies, qui voient avant tous les autres le point de la poſſibilité, conçut & enfanta leur liberté. Voilà des exemples; la raiſon y eſt. Ce qui cauſe l'aſſoupiſſement dans les Etats qui ſouffrent, eſt la durée du mal, qui ſaiſit l'imagination des hommes & qui leur fait croire qu'il ne finira jamais. Auſſi-tôt qu'ils trouvent jour à en ſortir, ce qui ne manque jamais lorſqu'il eſt venu juſques à un certain point, ils ſont ſi ſurpris, ſi aiſes, & ſi emportés, qu'ils paſſent tout d'un coup à l'autre extrémité, & que bien loin de conſidérer les révolutions comme impoſſibles, ils

chassés du Royaume, s'end
paresseusement dans leurs
avoient été ravis de retrouve
indolence générale eût été
l'assoupissement eût peut-être
long-tems. Mais comme le
le prenoit que pour un doux
n'y fit aucun remède. Le mal
tête s'éveilla, Paris se sentit
des soupirs, & l'on n'en fit poi
Il tomba en frénésie. Venons

Emeri, Surintendant des Fi
à mon sens l'esprit le plus corr
son siécle, ne cherchoit que
pour trouver des Edits. Je ne pu
vous exprimer le fond de l'ame
sonnage qui disoit en plein Co
l'ai ouï) que la foi n'étoit que
Marchands, & que les Maîtres
quêtes qui l'alléguoient pour rai
les affaires qui regardoient le R
ritoient d'être punis; je ne puis
vous exprimer le défaut de so
ment. Cet homme, qui avoit é
damné à Lyon dans sa jeunesse
pendu, gouvernoit même avec
le Cardinal Mazarin en tout
regardoit le dedans du Royaum
choisis cette remarque entre dou
quinze que je vous pourrois fai
même nature, pour vous donner

endre l'extrémité du mal, qui n'eſt
mais à ſon période que quand ceux
ui commandent ont perdu la honte;
arce que c'eſt juſtement le moment dans
equel ceux qui obéiſſent perdent le reſ-
ect; & c'eſt dans ce même moment
où l'on revient de la léthargie, mais
ar des convulſions.

Les Suiſſes paroiſſoient, pour ainſi
parler, ſi étouffés ſous la peſanteur de
leurs chaînes, qu'ils ne reſpiroient plus,
quand la revolte de trois de leurs puiſ-
ants Cantons forma des Ligues. Les
Hollandois ſe croyoient ſubjugués par
le Duc d'Albe, quand le Prince d'O-
range, par le ſort réſervé aux grands
génies, qui voient avant tous les autres
e point de la poſſibilité, conçut & en-
anta leur liberté. Voilà des exemples;
a raiſon y eſt. Ce qui cauſe l'aſſoupiſſe-
ment dans les Etats qui ſouffrent, eſt
a durée du mal, qui ſaiſit l'imagina-
ion des hommes & qui leur fait croire
u'il ne finira jamais. Auſſi-tôt qu'ils
ouvent jour à en ſortir, ce qui ne
anque jamais lorſqu'il eſt venu juſ-
ues à un certain point, ils ſont ſi ſur-
ris, ſi aiſes, & ſi emportés, qu'ils
aſſent tout d'un coup à l'autre extré-
ité, & que bien loin de conſidérer
es révolutions comme impoſſibles, ils

du Tarif, qui portoit une Impoſition générale ſur toutes les denrées qui entroient dans la Ville de Paris. Comme il avoit été vérifié en la Cour des Aides, il y avoit plus d'un an, & exécuté en vertu de cette vérification, Meſſieurs du Conſeil s'opiniâtrerent beaucoup à le ſoutenir. Connoiſſant que le Parlement étoit ſur le point de faire défenſe de l'exécuter, ou plutôt d'en continuer l'exécution, ils ſouffrirent qu'il fût porté au Parlement pour l'examiner, dans l'eſpérance d'éluder, comme ils avoient fait en tant d'autres rencontres, les réſolutions de la Compagnie. Ils ſe tromperent, la meſure étoit comble, les eſprits étoient échauffés & tout alloit à rejetter l'Edit. La Reine manda le Parlement; il fut par Députés au Palais Royal. Le Chancelier prétendit que la vérification appartenoit à la Cour des Aides; le premier Préſident * la conteſta pour le Parlement. Le Cardinal Mazarin, ignorantiſſime en toutes ces matieres, dit, qu'il s'étonnoit qu'un Corps auſſi conſidérable s'amuſât à des bagatelles; & vous pouvez juger ſi cette parole fut relevée.

Emeri ayant propoſé une Conférence

* Matthieu Molé, Seigneur de Laſſy & de Champlatreux, né en 1584, & mort en 1656.

particuliere pour aviſer aux expédients d'accommoder l'affaire, elle fut propoſée le lendemain dans les Chambres aſſemblées. Après une grande diverſité d'avis, dont pluſieurs alloient à la refuſer, comme inutile & même captieuſe, elle fut accordée, mais vainement; l'on ne put convenir: ce que voyant le Conſeil & craignant que le Parlement ne donnât Arrêt de défenſe, qui auroit infailliblement été exécuté par le Peuple, il envoya une Déclaration pour ſupprimer le Tarif, afin de ſauver, au moins, l'apparence à l'autorité du Roi. L'on envoya quelques jours après cinq Edits encore plus onéreux que celui du Tarif, non pas en eſpérance de les faire recevoir, mais en vue d'obliger le Parlement à revenir à celui du Tarif. Il y revint effectivement en refuſant les autres; mais avec tant de modifications, que la Cour ne crut pas s'en pouvoir accommoder, & qu'elle donna, étant à Fontainebleau au mois de Septembre, un Arrêt du Conſeil d'enhaut, qui caſſa l'Arrêt du Parlement & qui leva toutes les modifications. La Chambre des Vacations y répondit par un autre qui ordonna que celui du Parlement ſeroit exécuté.

Le Conſeil voyant qu'il ne pouvoit

tirer aucun argent de ce côté-là, témoigna au Parlement, que puiſqu'il ne vouloit point de nouveaux Edits, il ne devoit pas du moins s'oppoſer à l'exécution de ceux qui avoient été vérifiés autrefois dans la Compagnie; & ſur ce fondement, il remit ſur le tapis une Déclaration qui avoit été enregiſtrée, il y avoit deux ans, pour l'établiſſement de la Chambre du Domaine, qui étoit d'une charge terrible pour le Peuple, & d'une conſéquence encore plus grande. Le Parlement l'avoit accordée ou par ſurpriſe ou par foibleſſe. Le Peuple ſe mutina, alla en troupes au Palais, maltraita de paroles le Préſident de Thoré fils d'Emeri. Le Parlement fut obligé de décréter contre les ſéditieux. La Cour ravie de le commettre avec le Peuple appuya le Décret, par les Régiments des Gardes Françoiſes & Suiſſes. Le Bourgeois s'allarma, monta dans les Clochers des trois Egliſes de la rue St. Denis où les Gardes avoient paru. Le Prévôt des Marchands avertit le Palais Royal que tout eſt ſur le point de prendre les armes. L'on fait retirer les Gardes, en diſant qu'on ne les avoit poſées que pour accompagner le Roi qui devoit aller en cérémonie à Notre-Dame. Il y alla effectivement en grande pompe dès le len-

demain, pour couvrir le jeu ; & le jour ſuivant il monta au Parlement, ſans l'avoir averti que la veille extrêmement tard. Il y porta cinq ou ſix Edits, tous plus ruineux les uns que les autres, qui ne furent communiqués aux Gens du Roi qu'à l'Audience. Le premier Préſident parla fort hardiment contre cette maniere de mener le Roi au Palais pour ſurprendre & pour forcer la liberté des ſuffrages.

Dès le lendemain les Maîtres des Requêtes, auxquels un de ces Edits vérifiés par la préſence du Roi avoit donné douze Collegues, s'aſſemblent dans le lieu où ils tiennent la Juſtice, que l'on appelle des Requêtes du Palais, & prennent une réſolution très-ferme de ne pas ſouffrir cette création nouvelle. La Reine les mande, les appelle de belles gens pour s'oppoſer à la volonté du Roi ; elle les interdit des Conſeils. Ils s'animent au lieu de s'étonner ; ils entrent dans la Grand' Chambre & ils demandent qu'ils ſoient reçus oppoſants à l'Edit de création de leurs Confreres. On leur donna acte de leur oppoſition.

Les Chambres s'aſſemblent le même jour pour examiner les Edits que le Roi avoit fait vérifier en ſa préſence. La Reine commanda à la Compagnie de

l'aller trouver par Députés au Palais Royal, & elle leur témoigna être surprise de ce qu'ils prétendoient toucher à ce que la présence du Roi avoit consacré : ce furent les propres paroles du Chancelier. Le premier Président répondit que telle étoit la pratique du Parlement, & il en allégua les raisons tirées de la nécessité de la liberté des suffrages. La Reine témoigna être satisfaite des exemples qu'on lui apporta ; mais comme elle vit quelques jours après que les délibérations alloient à mettre des modifications aux Edits, qui les rendoient presque infructueux, elle défendit par la bouche des Gens du Roi, au Parlement, de continuer à prendre connoissance des Edits jusqu'à ce qu'il eût déclaré en forme, s'il prétendoit donner des bornes à l'Autorité Royale. Ceux qui étoient pour l'intérêt de la Cour dans la Compagnie se servirent adroitement de l'embarras où elle se trouva, pour répondre à cette question ; ils s'en servirent, dis-je, adroitement pour porter les choses à la douceur, & pour faire ajouter aux Arrêts qui portoient les modifications, que le tout seroit exécuté sous le bon plaisir du Roi. La clause plut pour un moment à la Reine ; mais quand elle connut qu'elle n'empêchoit pas que

preſque tous les Edits ne fuſſent rejettés par le commun ſuffrage du Parlement, elle s'emporta, & elle leur déclara qu'elle vouloit que tous les Edits, ſans exception, fuſſent exécutés pleinement & ſans aucunes modifications.

Dès le lendemain Mr. le Duc d'Orléans alla à la Chambre des Comptes, où il porta ceux qui la regardoient, & Mr. le Prince de Conti, en l'abſence de Mr. le Prince, qui étoit déja parti pour l'Armée, alla à la Cour des Aides, pour y porter ceux qui la concernoient.

J'ai couru juſqu'ici ſur ces matieres à perte d'haleine, quoique néceſſaires à ce récit, pour me trouver plutôt ſur une autre matiere ſans comparaiſon plus importante, & qui, comme je vous ai déja dit ci-deſſus, envenima toutes les autres. Ces deux Compagnies que je vous viens de nommer, ne ſe contenterent pas ſeulement de répondre à Monſieur & à Mr. le Prince de Conti avec beaucoup de vigueur par la bouche de leur premier Préſident, mais auſſi-tôt après la Cour des Aides députa vers la Chambre des Comptes, pour lui demander union avec elle pour la réformation de l'Etat. La Chambre des Comptes l'accepta, L'une & l'autre s'aſſurerent du Grand-Conſeil; & les trois enſemble

demanderent la jonction au Parlement, qui leur fut accordée avec joie & exécutée à l'heure même au Palais, dans la Salle que l'on appelle de St. Louis.

La vérité eſt que cette Union, qui prenoit pour ſon motif la réformation de l'Etat, pouvoit avoir fort naturellement celui de l'intérêt particulier des Officiers; parce que l'un des Edits dont il s'agiſſoit portoit un retranchement conſidérable de leurs gages; & la Cour, qui ſe trouva étonnée & embarraſſée au dernier point de l'Arrêt d'Union, affecta de lui donner autant qu'elle put cette couleur, pour la décréditer dans l'eſprit des peuples.

La Reine ayant fait dire au Parlement par les Gens du Roi, que comme cette Union n'étoit faite que pour l'intérêt particulier des Compagnies, & non pas pour la réformation de l'Etat, comme on le lui avoit voulu d'abord faire croire; elle n'y trouvoit rien à dire, parce qu'il eſt toujours permis à tout le monde de repréſenter au Roi ſes intérêts, & qu'il n'eſt jamais permis à perſonne de s'ingérer du Gouvernement de l'Etat. Le Parlement ne donna point dans ce panneau: & parce qu'il étoit aigri par l'enlévement de Turcan & d'Argouges, Conſeillers au

Grand Conſeil, que la Cour fit prendre la nuit de l'avant-veille de la Pentecôte, & par celui de Lotin, Dreux & Guerin que l'on arrêta auſſi incontinent après; il ne ſongea qu'à juſtifier & à ſoutenir ſon Arrêt d'Union par des exemples. Le préſident de Novion * en trouva dans les Regiſtres; & l'on étoit ſur le point de délibérer ſur l'exécution, quand le ‡ Pleſſis-Guenegaut, Secrétaire d'Etat, entra dans le Parquet, & mit entre les mains des Gens du Roi un Arrêt du Conſeil d'enhaut qui portoit en termes même injurieux, caſſation de celui d'Union des quatre Compagnies. Le Parlement ayant délibéré ne répondit à cet Arrêt du Conſeil que par un avis donné ſolemnellement aux Députés des trois autres Compagnies, de ſe trouver le lendemain à deux heures de relevée dans la Salle de S. Louis.

La Cour outrée de ce procédé s'aviſa de l'expédient du monde le plus bas & le plus ridicule, qui fut d'avoir la feuille de l'Arrêt. Du Tillet, Greffier en Chef, auquel elle l'avoit demandée, ayant répondu qu'elle étoit entre les mains du Greffier Commis; le Pleſſis-

* Nicolas Potier, Sieur de Novion, Préſident à Mortier, & puis premier Préſident.

‡ Henri de Guenegaut, mort en 1676.

Guenegaut & Carnavalet, Lieutenant des Gardes du Corps, le mirent dans un carroſſe & l'amenerent au Greffe pour la chercher. Les Marchands s'en apperçurent, le peuple ſe ſouleva, & le Secrétaire & le Lieutenant furent très-heureux de ſe ſauver. Le lendemain à ſept heures du matin, le Parlement eut ordre d'aller au Palais Royal & d'y porter l'Arrêt du jour précédent, qui étoit celui par lequel le Parlement avoit ordonné que les autres Compagnies ſeroient priées de ſe trouver à deux heures dans la Chambre de St. Louis. Comme ils furent arrivés au Palais Royal, Mr. le Tellier * demanda à Mr. le Premier Préſident, s'il avoit apporté la feuille? & le Premier Préſident lui ayant répondu que non, & qu'il en diroit les raiſons à la Reine; il y eut dans le Conſeil des avis différents. L'on prétend que la Reine étoit aſſez portée à arrêter le Parlement : mais perſonne ne fut de cet avis, qui à la vérité n'étoit pas ſoutenable, vu la diſpoſition des Peuples. L'on prit un parti plus modéré; le Chancelier fit à la Compagnie une forte réprimande en préſence du Roi & de toute la Cour, & il fit lire en

* Michel le Tellier, mort Chancelier de France en 1685.

même tems un second Arrêt du Conseil, portant cassation du dernier Arrêt, défense de s'assembler, sous peine de rebellion, & ordre d'inférer dans les Registres cet Arrêt en la place de celui d'union.

Cela se passa le matin. Dès l'après-dînée les Députés des quatre Compagnies se trouverent dans la Salle de St. Louis, au très-grand mépris de l'Arrêt du Conseil d'enhaut. Le Parlement s'assembla de son côté à l'heure ordinaire pour délibérer de ce qui étoit à faire à l'égard de l'Arrêt du Conseil d'enhaut qui avoit cassé celui d'union, & qui avoit défendu la continuation des Assemblées. Vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'ils y désobéissoient même en y délibérant, parce qu'il leur avoit été très-expressément enjoint de n'y pas délibérer. Comme tout le monde vouloit opiner avec pompe & avec éclat sur une matiere de cette importance, quelques jours se passerent avant que la délibération pût être achevée; ce qui donna lieu à Monsieur, qui connut infailliblement que le Parlement n'obéiroit pas, de proposer un accommodement.

Les Présidents à Mortier & le Doyen de la Grand'Chambre se trouverent au Palais d'Orleans avec le Cardinal Ma-

zarin & le Chancelier. L'on y fit quelques propoſitions qui furent rapportées au Parlement, & rejettées avec d'autant plus d'emportement, que la premiere, qui concernoit le droit annuel, accordoit aux Compagnies tout ce qu'elles pouvoient ſouhaiter pour leur intérêt particulier. Le Parlement affecta de marquer qu'il ne ſongeoit qu'au public & il donna enfin un Arrêt par lequel il fut dit que la Compagnie demeureroit aſſemblée, & que très-humbles remontrances ſeroient faites au Roi pour lui demander la caſſation des Arrêts du Conſeil.

Les Gens du Roi demanderent audience à la Reine pour le Parlement dès le ſoir même. Elle les manda le lendemain par une lettre de cachet. Le premier Préſident parla avec une grande force; il exagéra la néceſſité de ne point ébranler le milieu qui eſt entre les Peuples & les Rois. Il juſtifia par des exemples illuſtres & fameux, la poſſeſſion où les Compagnies avoient été depuis ſi long-tems & de s'unir & de s'aſſembler. Il ſe plaignit hautement de la caſſation de l'Arrêt d'Union, & il conclut par une inſtance très-ferme & très-vigoureſe, à ce que les contraires donnés par le Conſeil d'enhaut fuſſent ſuppri-

més. La Cour beaucoup plus émue par la diſpoſition des Peuples que par les remontrances du Parlement, plia tout d'un coup, & fit dire par les Gens du Roi à la Compagnie, que le Roi lui permettoit d'exécuter l'Arrêt d'Union, de s'aſſembler, de travailler avec les autres Compagnies à ce qu'elles jugeroient à propos pour le bien de l'Etat.

Jugez de l'abattement du Cabinet; mais vous n'en jugerez pas aſſurément comme le Vulgaire, qui crut que la foibleſſe du Cardinal Mazarin en cette occaſion donnoit le dernier coup à l'autorité Royale. Il ne pouvoit en cette rencontre faire que ce qu'il fit: mais il eſt juſte de rejetter ſur ſon imprudence, ce que nous n'attribuons pas à ſa foibleſſe; & il eſt inexcuſable de n'avoir pas prévu & de n'avoir pas prévenu les conjonctures dans leſquelles l'on ne peut plus faire que des fautes. J'ai obſervé que la fortune ne met jamais les Hommes en cet état, qui eſt de tous le plus malheureux, & que perſonne n'y tombe que ceux qui s'y précipitent par leur faute. J'en ai recherché la raiſon & je ne l'ai point trouvée, mais j'en ſui convaincu par les exemples. Si le Cardinal Mazarin eût tenu ferme dans l'occaſion dont je viens de vous parler,

il ſe ſeroit ſûrement attiré des barricades, & la réputation d'un téméraire & d'un forcené ; il a cédé au torrent, j'ai vu peu de gens qui ne l'aient accuſé de foibleſſe. Ce qui eſt conſtant, eſt que l'on en conçut beaucoup de mépris pour le Miniſtre, & que bien qu'il eût eſſayé d'adoucir les eſprits par l'exil d'Emeri, à qui il ôta la Surintendance, le Parlement auſſi perſuadé de ſa propre force que de l'impuiſſance de la Cour, la pouſſa par toutes les voies qui peuvent anéantir le Gouvernement d'un Favori.

La Chambre de St. Louis fit ſept propoſitions, dont la moins forte étoit de cette nature. La premiere ſur laquelle le Parlement délibera fut la révocation des Intendants. La Cour, qui ſe ſentit touchée à la prunelle de l'œil, obligea Mr. le Duc d'Orleans d'aller au Palais, pour en repréſenter à la Compagnie les conſéquences, & la prier de ſurſeoir ſeulement pour trois mois l'exécution de ſon Arrêt, pendant leſquels il avoit des propoſitions à faire qui ſeroient très-avantageuſes au public. On lui accorda trois jours de délai, à condition qu'il n'en fût rien écrit dans le Regiſtre, & que la Conférence ſe fît inceſſamment. Les Députés

des quatre Compagnies ſe trouverent au Palais d'Orleans. Le Chancelier inſiſta fort ſur la néceſſité de conſerver les Intendants dans les Provinces, & ſur l'inconvénient qu'il y auroit de faire le procès, comme l'Arrêt le portoit, à ceux qui auroient malverſé ; parce qu'il ſeroit impoſſible que les Partiſans ne ſe trouvaſſent engagés dans les procédures ; ce qui ſeroit ruïner les affaires du Roi en obligeant à des banqueroutes ceux qui les ſoutenoient par leurs avances & leur crédit. Le Parlement ne ſe rendant point à cette raiſon, le Chancelier ſe réduiſit à demander que les Intendants ne fuſſent pas révoqués par Arrêt du Parlement, mais par une Déclaration du Roi, afin que les Peuples euſſent au moins l'obligation de leurs ſoulagements à ſa Majeſté. L'on eut peine à conſentir à cette propoſition, elle paſſa toutefois au plus de voix. Mais lorſque la Déclaration fut portée au Parlement, elle fut trouvée défectueuſe, en ce que revoquant les Intendants, elle n'ajoutoit pas que l'on recherchât leur geſtion.

Mr. le Duc d'Orleans qui l'étoit venu porter au Parlement n'ayant pu la faire paſſer, la Cour s'aviſa d'un expédient, qui fut d'en envoyer une autre, qui

portoit l'établiſſement d'une Chambre de Juſtice, pour faire le procès aux délinquants. La Compagnie s'apperçut bien facilement, que la propoſition de cette Chambre de Juſtice, dont les Officiers & l'exécution ſeroient toujours à la diſpoſition des Miniſtres, ne tendoit qu'à tirer les voleurs des mains du Parlement. Elle paſſa toutefois encore au plus de voix en préſence de Mr. d'Orleans, qui en fit vérifier une autre le même jour, par laquelle le Peuple étoit déchargé du huitieme des Tailles, quoique l'on eut promis au Parlement de le décharger du quart.

Mr. d'Orleans y vint encore quelques jours après porter une troiſieme Déclaration, par laquelle le Roi vouloit qu'il ne ſe fît plus aucunes levées d'argent, qu'en vertu des Déclarations vérifiées au Parlement. Rien ne paroiſſoit plus ſpécieux; mais comme la Compagnie ſçavoit que l'on ne penſoit qu'à l'amuſer & qu'à autoriſer par le paſſé toutes celles qui n'y avoient pas été vérifiées, elle ajouta la clauſe de défenſe que l'on ne leveroit rien en vertu de celles qui ſe trouveroient de cette nature. Le Miniſtre déſeſpéré du peu de ſuccès de ſes artifices, de l'inutilité des efforts qu'il avoit faits pour fermer

de la jalouſie entre les 4 Compagnies, & d'une propoſition ſur laquelle on étoit prêt de délibérer, qui alloit à la radiation de tous les prêts faits au Roi, ſous des uſures immenſes; le Miniſtre, dis-je, outré de rage & de douleur & pouſſé par tous les Courtiſans qui avoient mis preſque tous leurs biens dans ces prêts, ſe réſolut à un expédient qu'il crut déciſif, & qui lui réuſſit auſſi peu que les autres. Il fit monter le Roi à cheval pour aller au Parlement en grande pompe, & il y porta une Déclaration remplie des plus belles paroles du monde, de quelques articles utiles au public, & de beaucoup d'autres très-obſcurs & très-ambigus. La défiance que le Peuple avoit de toutes les démarches de la Cour, fit que cette Entrée ne fut pas accompagnée de l'applaudiſſement, ni même des cris accoutumés; les ſuites n'en furent pas plus heureuſes. La Compagnie commença dès le lendemain à examiner la Déclaration, & à la controller preſque en tous ſes points, mais particulierement en celui qui défendoit aux Compagnies de continuer leurs Aſſemblées de la Chambre de St. Louis. Elle n'eut pas plus de ſuccès dans la Chambre des Comptes & dans la Cour des Aides, dont les Premiers Préſidents

firent des harangues très-fortes à Monsieur & à Mr. le Prince de Conti. Le premier vint quelques jours de suite au Parlement, pour l'exhorter à ne point toucher à la Déclaration. Il menaça, il pria; enfin après des efforts incroyables, il obtint que l'on surseoiroit à délibérer jusques au 17 du mois, après quoi l'on continueroit incessamment à le faire, tant sur la Déclaration que sur les propositions de la Chambre de St. Louis. L'on n'y manqua pas; on examina, article par article; & l'Arrêt donné par le Parlement sur le troisieme, désespéra la Cour. Il portoit, en modifiant la Déclaration, que toutes les levées d'argent ordonnées par Déclarations non vérifiées, n'auroient point de lieu. Mr. le Duc d'Orleans ayant encore été au Parlement pour l'obliger à adoucir cette clause, & n'y ayant rien gagné, la Cour se résolut à en venir aux extrémités, & à se servir de l'éclat que la bataille de Lens fit justement dans ce tems-là, pour éblouïr les peuples, & pour les obliger de consentir à l'oppression du Parlement

Voilà un crayon très-léger d'un portrait bien sombre & bien desagréable, qui vous a représenté comme dans un nuage & comme en racourci, les figures

ſi différentes & les poſtures bizarres des principaux Corps de l'Etat. Ce que vous allez voir eſt d'une peinture plus égayée; les factions & les intrigues y donneront du coloris.

La nouvelle de la victoire de Mr. le Prince à Lens arriva à la Cour le 24 Août 1648. Châtillon l'apporta, & il me dit, un quart d'heure après qu'il fut ſorti du Palais Royal, que Mr. le Cardinal lui avoit témoigné beaucoup moins de joie de la victoire, qu'il ne lui avoit fait paroître de chagrin, de ce qu'une partie de la Cavalerie Eſpagnole s'étoit ſauvée. Vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'il parloit à un homme qui étoit entierement à Mr. le Prince, & qu'il lui parloit d'une des plus belles actions qui ſe ſoient jamais faites dans la guerre. Elle eſt imprimée en tant de lieux qu'il ſeroit inutile de vous en rapporter ici le détail. Je ne puis m'empêcher de vous dire que le combat étant preſque perdu, Mr. le Prince le rétablit & le gagna par un ſeul coup de cet œil d'Aigle que vous lui connoiſſez, qui voit tout dans la guerre, & qui ne s'y éblouït jamais. 1648.

Le jour que la nouvelle en arriva à Paris, je trouvai Mr. de Chavigni à l'Hôtel de Lesdiguieres qui me l'apprit,

& qui me demanda ſi je ne gagerois pas que le Cardinal ſeroit aſſez innocent pour ne ſe pas ſervir de cette occaſion, pour remonter ſur ſa bête? Ce furent ſes propres paroles; elles me toucherent, parce que connoiſſant comme je faiſois, l'humeur & les maximes violentes de Chavigni, & ſçachant d'ailleurs qu'il étoit très-malſatisfait du Cardinal, ingrat au dernier point envers ſon bienfaiteur; je ne doutai pas qu'il ne fût très-capable d'aigrir les choſes par de mauvais conſeils. Je le dis à Mr. de Lesdiguieres ‡, & je lui ajoutai que j'allois de ce pas au Palais Royal, dans la réſolution d'y continuer ce que j'y avois commencé. Il eſt néceſſaire pour l'intelligence de ces deux dernieres paroles, que je vous rende compte d'un petit détail qui me regarde en mon particulier.

Dans le cours de cette année d'agitation que je viens de toucher, je me trouvai moi-même dans un mouvement intérieur qui n'étoit connu que de fort peu de perſonnes. Toutes les humeurs de l'Etat étoient ſi émues par la chaleur de Paris, qui en eſt le Chef, que je jugeois bien que l'ignorance du Médecin ne préviendroit pas la fievre qui en

‡ François de Crequi, mort en 1677.

étoit comme la ſuite néceſſaire. Je ne pouvois ignorer que je ne fuſſe très-mal dans l'eſprit du Cardinal. Je voyois la carriere ouverte, même pour la pratique, aux grandes choſes, dont la ſpéculation m'avoit beaucoup touché dès mon enfance ; mon imagination me fourniſſoit toutes les idées du poſſible ; mon eſprit ne les déſavouoit pas, & je me reprochois à moi-même la contrariété que je trouvois dans mon cœur à les entreprendre. Je m'en remerciai, après en avoir examiné à fond l'intérieur, & je connus que cette oppoſition ne venoit que d'un bon principe.

Je tenois la Coadjutorerie de la Reine ; je ne ſçavois pas diminuer mes obligations, par les circonſtances : je crus que je devois ſacrifier à la reconnoiſſance mes reſſentiments, & même les apparences de ma gloire ; & quelques inſtances que me fiſſent Montreſor & Laigues, je me réſolus de m'attacher purement à mon devoir, & de n'entrer en rien de tout ce qui ſe diſoit & de tout ce qui ſe faiſoit dans ce tems-là contre la Cour. Le premier de ces deux hommes, que je viens de vous nommer, avoit été toute ſa vie nourri dans les factions de Monſieur, & il étoit d'autant plus dangereux pour conſeiller les

grandes choſes, qu'il les avoit beaucoup plus dans l'eſprit que dans le cœur. Les gens de ce caractere n'exécutent rien, & par cette raiſon ils conſeillent tout. Laigues n'avoit qu'un fort petit ſens; mais il étoit très-brave & très-préſomptueux; les eſprits de cette nature oſent tout ce que ceux en qui ils ont confiance, leur perſuadent. Ce dernier, qui étoit abſolument entre les mains de Montreſor, s'échauffa, comme il arrive toujours, après en avoir été perſuadé; & ces deux hommes joints enſemble ne me laiſſoient pas un jour de repos, pour me faire voir, s'imaginoient-ils, ce que ſans vanité j'avois vu ſix mois & plus avant eux.

Je demeurai ferme dans ma réſolution; mais comme je n'ignorois pas que l'innocence & la droiture me brouilleroient dans les ſuites preſque autant avec la Cour, qu'auroit pu faire le contraire, je pris en même tems celle de me précautionner contre les mauvaiſes intentions du Miniſtre, & du côté de la Cour même, en y agiſſant avec autant de ſincérité & de zéle que de liberté: & du côté de la Ville en y ménageant avec ſoin tous mes amis, & en n'oubliant rien de tout ce qui pouvoit être néceſſaire pour m'attirer, ou plutôt pour me

conſerver l'amitié des Peuples. Je ne puis mieux vous exprimer le ſecond, qu'en vous diſant que depuis le 28 Mars juſ- 1648.
ques au 25 Août, je dépenſai 36 mille écus en aumônes & en libéralités. Je ne crus pas mieux exécuter le premier, qu'en diſant à la Reine & au Cardinal la vérité des diſpoſitions que je voyois dans Paris, dans leſquelles la flatterie & la préoccupation ne leur permirent jamais de pénétrer. Comme un troiſieme voyage de Mr. l'Archevêque en Anjou m'avoit remis en fonction, je pris cette occaſion pour leur témoigner que je me croyois obligé à leur en rendre compte, ce qu'ils reçurent l'un & l'autre, avec aſſez de mépris; & je leur en rendis compte effectivement, ce qu'ils reçurent l'un & l'autre avec beaucoup de colere. Celle du Cardinal s'adoucit au bout de quelques jours; mais ce ne fut qu'en apparence: elle ne fit que ſe déguiſer. J'en connus l'art & j'y remédiai; car comme je vis qu'il ne ſe ſervoit des avis que je lui donnois que pour faire croire dans le monde que j'étois intimement avec lui pour lui rapporter ce que je découvrois, même au préjudice des particuliers; je ne lui parlois plus de rien que je ne diſſe publiquement à table, en revenant chez moi. Je me

plaignis même à la Reine de l'artifice du Cardinal, que je lui démontrai par deux circonſtances particulieres ; & ainſi, ſans diſcontinuer ce que le poſte où j'étois m'obligeoit de faire pour le ſervice du Roi, je me ſervis des mêmes avis que je donnois à la Cour, pour faire voir au Parlement, que je n'oubliois rien pour éclairer le Miniſtere, & pour diſſiper les nuages dont les intérêts des ſubalternes & la flatterie des Courtiſans ne manquent jamais de l'offuſquer.

Comme le Cardinal eut apperçu que j'avois tourné ſon arc contre lui-même, il ne garda preſque plus de meſures avec moi ; & un jour entre autres que je diſois à la Reine devant lui, que la chaleur des eſprits étoit telle, qu'il n'y avoit plus que la douceur qui les pût ramener, il ne me répondit que par un apologue Italien, qui porte qu'au tems que les bêtes parloient, le loup aſſura avec ſerment à un troupeau de brebis, qu'il les protégeroit contre tous ſes camarades, pourvu que l'une d'entre elles allât tous les matins lécher une bleſſure qu'il avoit reçue d'un chien. Voilà le moins deſobligeant des apophthegmes dont il m'honora trois ou quatre mois durant ; ce qui m'obligea de dire un jour, en ſortant du Palais Royal, à

Mr.

Mr. le Maréchal de Villeroi *, que j'avois fait deux réflexions; l'une qu'il ſied plus mal à un Miniſtre de dire des ſottiſes que d'en faire; & l'autre, que les avis qu'on lui donne, paſſent pour des crimes, toutes les fois qu'on ne lui eſt point agréable.

Voilà l'état où j'étois à la Cour, quand je ſortis de l'Hôtel de Leſdiguieres, pour remédier, autant que je pourrois, au mauvais effet que la nouvelle de la Victoire de Lens & la réflexion de Mr. de Chavigni m'avoient fait appréhender. Je trouvai la Reine dans un emportement de joie inconcevable; le Cardinal me parut plus modéré. L'un & l'autre affecterent une douceur extraordinaire, & le Cardinal particulierement me dit, qu'il vouloit ſe ſervir de l'occaſion préſente, pour faire connoître aux Compagnies, qu'il étoit bien éloigné des ſentiments de vengeance qu'on lui attribuoit, & qu'il prétendoit que tout le monde confeſſât dans peu de jours, que les avantages remportés par les armes du Roi, avoient bien plus adouci qu'élevé l'eſprit de la Cour. J'avoue que j'y fus dupé, je le crus, j'en eus de la joie. Je prêchai le lendemain à

* Nicolas de Neufville, Gouverneur de Louis XIV, mort en 1685.

St. Louis des Jéſuites devant le Roi & la Reine. Le Cardinal, qui y étoit, me remercia au ſortir du Sermon, de ce qu'en expliquant au Roi le Teſtament de St. Louis, (c'étoit le jour de ſa fête) je lui avois recommandé, comme il eſt porté par le même Teſtament, le ſoin de ſes grandes Villes. Vous allez voir la ſincérité de toutes ces confidences.

Le lendemain de la Fête, c'eſt-à-dire le 26 Août 1648, le Roi alla au *Te Deum*. L'on borda, ſelon la coutume, depuis le Palais Royal juſques à Notre-Dame, toutes les rues de Soldats du Régiment des Gardes. Auſſi-tôt que le Roi fut revenu au Palais Royal, l'on forma de tous ces Soldats trois Bataillons qui demeurerent ſur le Pont-neuf & à la Place Dauphine. Cominges, Lieutenant des Gardes de la Reine, enleva dans un Carroſſe fermé le bon homme Brouſſel *, Conſeiller de la Grand' Chambre, & le mena à St. Germain. Blancmenil ‡, Préſident aux Enquêtes, fut pris en même tems auſſi chez lui, & conduit au Bois de Vincennes. Vous vous étonnerez du choix de ce dernier; & ſi vous aviez connu le bon homme Brouſ-

* Pierre Brouſſel.

‡ René Potier, Sr. de Blancmenil.

ſel, vous ne ſeriez pas moins ſurpriſe du ſien. Je vous expliquerai ce détail en tems & lieu; mais je ne puis vous exprimer la conſternation qui parut dans Paris le premier quart d'heure de l'enlevement de Brouſſel, & le mouvement qui s'y fit dès le ſecond. La triſteſſe ou plutôt l'abattement ſaiſit juſqu'aux enfants. L'on ſe regardoit & l'on ne ſe diſoit rien. On éclata tout d'un coup, on s'émut, on courut, on cria, & l'on ferma les boutiques. J'en fus averti; & quoique je ne fuſſe pas inſenſible à la maniere dont j'avois été joué la veille au Palais Royal, où l'on m'avoit même prié de faire ſçavoir à ceux qui étoient de mes amis dans le Parlement, que la Bataille de Lens n'y avoit cauſé que des ſentiments de modération & de douceur; quoique, dis-je, je fuſſe très-piqué, je ne laiſſai pas de prendre le parti, ſans balancer, d'aller trouver la Reine, & de m'attacher à mon devoir préférablement à toutes choſes. Je le dis en ces propres termes à Chapelain, à Gomberville, & à Plot, Chanoine de Notre-Dame & préſentement Chartreux, qui avoient dîné chez moi. Je ſortis en Rochet & en Camail, & je ne fus pas arrivé au Marché neuf, que je fus accablé d'une foule de peuple qui hurloit plutôt qu'il ne

…rement, & la Reine
…, proférant de ſon ton
…ces propres mots:
…te à imaginer que
…ter; voilà les con-
…eux qui la veulent;
…donnera bon or-
…apperçut à mon
…peu ému de ce dif-
…e, & avec un ton
… Reine: „ Plût à
…e tout le monde
…ſincérité que
…craint pour
…pour la Ville,
…de Votre Ma-
…que le péril n'eſt
…imagine; mais
…matiere eſt en lui
… la Reine, qui
…, le remit
…des hon-
…par un profond
…Reine, que
… Beautru, de
…„ Voyez
…pas jour &
…ſauteur
… de l'ef-
… Reine
…que

me fit une eſpece de galimathias, par lequel, ſans me l'oſer toutefois dire, il eût été bien aiſe que j'euſſe conçu qu'il y avoit eu des raiſons toutes nouvelles, qui avoient obligé la Reine à ſe porter à la réſolution que l'on avoit priſe. Je feignis de prendre pour bon tout ce qu'il lui plut de me dire, & je lui répondis ſimplement, que j'étois venu là pour me rendre à mon devoir, pour recevoir les commandements de la Reine, & pour contribuer de tout ce qui ſeroit en mon pouvoir au repos & à la tranquillité. La Reine me fit un petit ſigne de la tête, comme pour me remercier; mais je ſçus depuis qu'elle avoit remarqué, & remarqué en mal cette derniere parole, qui étoit pourtant fort innocente, & même fort dans l'ordre d'un Coadjuteur de Paris; mais il eſt vrai de dire qu'*auprès des Princes, il eſt auſſi dangereux & preſque auſſi criminel de pouvoir le bien que de vouloir le mal.* Le Maréchal de la Meilleraie, qui vit que la Riviere, Beautru & Nogent traitoient l'émotion de bagatelle, & qu'ils la tournoient même en ridicule, s'emporta beaucoup; il parla avec force, il s'en rapporta à mon témoignage. Je le rendis avec liberté, & je confirmai ce qu'il avoit dit & prédit du mouvement. Le

Cardinal sourit malignement, & la Reine se mit en colere, proférant de son ton de fausset aigre & élevé ces propres mots: „ Il y a de la révolte à imaginer que „ l'on puisse se révolter; voilà les contes ridicules de ceux qui la veulent; „ l'autorité du Roi y donnera bon ordre". Le Cardinal qui s'apperçut à mon visage que j'étois un peu ému de ce discours, prit la parole, & avec un ton doux il répondit à la Reine: „ Plût à „ Dieu, Madame, que tout le monde „ parlât avec autant de sincérité que „ parle Mr. le Coadjuteur! Il craint pour „ son troupeau, il craint pour la Ville, „ il craint pour l'autorité de Votre Majesté. Je suis persuadé que le péril n'est „ pas au point qu'il se l'imagine; mais „ le scrupule sur cette matiere est en lui „ une religion louable". La Reine, qui entendit le jargon du Cardinal, se remit tout d'un coup; elle me fit des honnêtetés, & je répondis par un profond respect & par une mine si niaise, que la Riviere dit à l'oreille à Beautru, de qui je le sçus quatre jours après: „ Voyez „ ce que c'est que de n'être pas jour & „ nuit en ce pays-ci! Le Coadjuteur „ est homme du monde, il a de l'esprit, il prend pour bon ce que la Reine „ vient de lui dire. La vérité est que

tout ce qui étoit dans ce Cabinet jouoit la comédie. Je faiſois l'innocent, & je ne l'étois pas, au moins en ce fait. Le Cardinal faiſoit l'aſſuré, & il ne l'étoit pas autant qu'il le paroiſſoit. Il y eut quelques moments où la Reine contrefit la douce, & elle ne fut jamais plus aigre. Mr. de Longueville témoignoit de la triſteſſe, & il étoit dans une joie ſenſible, parce que c'étoit l'homme du monde qui aimoit le plus le commencement de toutes les affaires. Mr. d'Orléans faiſoit l'empreſſé & le paſſionné en parlant à la Reine, je ne l'ai jamais vu ſiffler avec plus d'indolence qu'il ſiffla une demi-heure en entretenant Guerchi dans la petite Chambre griſe. Le Maréchal de Villeroi faiſoit le gai, pour faire ſa Cour au Miniſtre, & il m'avouoit en particulier les larmes aux yeux, que l'Etat étoit ſur le bord du précipice. Beautru & Nogent bouffonnoient & repréſentoient pour plaire à la Reine, la nourrice du vieux Brouſſel (remarquez, je vous prie, qu'il avoit 80 ans) qui animoit le peuple à la ſédition, quoiqu'ils connuſſent très-bien l'un & l'autre que la tragédie ne ſeroit peut-être pas fort éloignée de la farce. Le ſeul & unique Abbé de la Riviere étoit convaincu que l'émotion du peuple n'étoit qu'une fu-

mée ; il le ſoutenoit à la Reine, qui l'eût voulu croire quand même elle auroit été perſuadée du contraire, & je remarquai dans un même inſtant, & par la diſpoſition de la Reine qui étoit la perſonne du monde la plus hardie, & par celle de la Riviere qui étoit le poltron le plus ſignalé de ſon ſiecle, que *l'aveugle témérité & la peur outrée produiſent les mêmes effets, lorſque le péril n'eſt pas connu.* Afin qu'il ne manquât aucun perſonnage au théatre, le Maréchal de la Meilleraie, qui juſques-là étoit demeuré très-ferme avec moi à repréſenter la conſéquence du tumulte, prit celui de Capitan. Il changea tout d'un coup & de ton & de ſentiment, ſur ce que le bon homme Vannes, Lieutenant Colonel aux Gardes, vint dire à la Reine, que les Bourgeois menaçoient de forçer les Gardes. Comme il étoit tout paîtri de bile & de contre-tems, il ſe mit en colere juſques à l'emportement, & même juſques à la fureur. Il s'écria qu'il falloit plutôt périr que de ſouffrir cette inſolence, & il preſſa que l'on lui permît de prendre les Gardes, les Officiers de la Maiſon, & tous les Courtiſans qui étoient dans les Antichambres, en aſſurant qu'il terraſſeroit toute la canaille. La Reine même donna avec

ardeur dans ſon ſens ; mais ce ſens ne fut appuyé de perſonne ; & vous verrez par l'événement qu'il n'y en a jamais eu de plus reprouvé. Le Chancelier entra dans le Cabinet en ce moment. Il étoit ſi foible de ſon naturel, qu'il n'y avoit jamais dit juſques à cette occaſion aucune parole de vérité ; mais en celle-là, la complaiſance céda à la peur ; il parla, & il parla ſelon ce que lui dictoit ce qu'il avoit vu dans les rues. J'obſervai que le Cardinal parut fort touché de la liberté d'un homme en qui il n'en avoit jamais vu : Mais Senneterre, qui entra preſque en ce même tems, effaça en moins de rien les premieres idées, en aſſurant que la chaleur du peuple commençoit à ſe ralentir, qu'on ne prenoit point les armes, & qu'avec un peu de patience tout iroit bien.

Il n'y a rien de ſi dangereux que la flatterie, dans les conjonctures où celui que l'on flatte peut avoir peur. L'envie qu'il a de ne la pas prendre fait qu'il croit tout ce qui l'empêche d'y remédier. Les avis qui arrivoient de moment à autre faiſoient perdre inutilement ceux dans leſquels on peut dire que le ſalut de l'Etat étoit enfermé. Le vieux Guitaut, homme de peu de ſens, mais très-

affectionné, s'en impatienta plus que les autres, & il dit d'un ton de voix encore plus rauque qu'à ſon ordinaire, qu'il ne comprenoit pas comment il étoit poſſible de s'endormir en l'état où étoient les choſes. Il ajouta je ne ſçais quoi entre les dents, que je n'entendis pas, mais qui apparemment piqua le Cardinal, qui d'ailleurs ne l'aimoit pas. Le Cardinal lui répondit : „ Hé bien, Mr. de „ Guitaut, quel eſt votre avis" ? *Mon avis eſt*, lui répondit bruſquement Guitaut, *de rendre le vieux coquin de Brouſſel mort ou vif.* Je pris la parole & je lui dis : „ Le premier ne ſeroit ni de „ la piété ni de la prudence de la Rei„ ne ; le ſecond pourroit faire ceſſer le „ tumulte. " La Reine rougit à ce mot, & s'écria : „ Je vous entends, Mr. le „ Coadjuteur, vous voudriez que je „ donnaſſe la liberté à Brouſſel ; je l'é„ tranglerois plutôt avec les deux „ mains ; " & achevant cette derniere ſyllabe, elle me les porta preſque au viſage, en ajoutant : Et ceux qui.... Le Cardinal qui ne douta point qu'elle ne m'allât dire tout ce que la rage peut inſpirer, s'avança & lui parla à l'oreille. Elle ſe compoſa à un point, que ſi je ne l'euſſe connue, elle m'eût paru bien radoucie.

Le Lieutenant Civil entra en ce moment dans le Cabinet avec une pâleur mortelle sur le visage ; je n'ai jamais vu à la Comédie Italienne de peur si naïvement & si ridiculement représentée que celle qu'il fit voir à la Reine, en lui racontant des aventures de rien qui lui étoient arrivées depuis son logis jusques au Palais Royal. Admirez, je vous prie, la sympathie des ames timides ; le Cardinal Mazarin n'avoit été jusques-là que médiocrement touché de ce que Mr. de la Meilleraie & moi lui avions dit avec assez de vigueur, & la Reine n'en avoit pas seulement été émue. La frayeur du Lieutenant se glissa, je crois, par contagion, dans leur imagination, dans leur esprit & dans leur cœur ; ils me parurent tout à coup metamorphosés ; ils ne me traiterent plus de ridicule ; ils avouerent que l'affaire méritoit de la réflexion. Ils consulterent & souffrirent que Monsieur, Mr. de Longueville, le Chancelier, le Maréchal de Villeroi, celui de la Meilleraie & le Coadjuteur prouvassent par bonnes raisons qu'il falloit rendre Brousel, avant que les peuples qui menaçoient de prendre les armes, les eussent prises effectivement. Nous éprouvames en cette rencontre, qu'*il est*

venir avec moi, comme il m'avoit dit, il se mit à la tête des Chevaux-Legers de la Garde, & il s'avança l'épée à la main, en criant de toute sa force : *Vive le Roi, liberté à Brousſel.* Comme il étoit vu de beaucoup plus de gens qu'il n'y en avoit qui l'entendissent, il échauffa beaucoup plus de monde par son épée, qu'il n'en appaisa par sa voix. On cria aux armes. Un Crocheteur mit le sabre à la main vis-à-vis des Quinze-vingt, le Maréchal le tua d'un coup de pistolet. Les cris redoublerent, on courut de tous côtés aux armes; une foule de peuple qui m'avoit suivi depuis le Palais Royal, me porta plutôt qu'elle ne me poussa, jusques à la Croix du Trahoir, & j'y trouva le Maréchal de la Meilleraie aux mains avec une foule de Bourgeois qui avoient pris les armes dans la rue de l'Arbre sec. Je me jettai dans la foule pour essayer de les séparer, & je crus que les uns & les autres porteroient au moins quelque respect à mon habit & à ma dignité. Je ne me trompai pas absolument; car le Maréchal, qui étoit fort embarrassé, prit avec joie ce prétexte pour commander aux Chevaux-Legers de ne plus tirer. Les Bourgeois s'arrêterent & se contenterent de faire ferme dans

le carrefour. Mais il y en eut vingt ou trente qui ſortirent avec des hallebardes & avec des mouſquetons de la rue des Prouvelles qui ne furent pas ſi modérés, & qui ne me voyant pas, ou ne me voulant pas voir, firent une décharge fort bruſque ſur les Chevaux-Legers, caſſerent d'un coup de piſtolet le bras à Fontrailles, qui étoit auprès du Maréchal l'épée à la main, bleſſerent un de mes Pages qui portoit le derriere de ma ſoutane, & me donnerent à moi-même un coup de pierre au-deſſous de l'oreille, qui me porta par terre. Je ne fus pas plutôt relevé qu'un Bourgeois m'appuyant un mouſqueton ſur la tête, quoique je ne le connuſſe point du tout, je crus qu'il étoit bon de ne le lui pas témoigner dans ce moment, & je lui dis au contraire : *Ah, malheureux ! ſi ton pere te voyoit.* .... Il s'imagina que j'étois le meilleur ami de ſon pere que je n'avois pourtant jamais vu. Je crois que cette penſée lui donna celle de me regarder plus attentivement ; mon habit lui frappa les yeux ; il me demanda ſi j'étois Mr. le Coadjuteur ? Tout le monde fit le même cri, l'on courut à moi ; & le Maréchal de la Meilleraie ſe retira avec plus de liberté au Palais Royal, parce que j'af-

fectai, pour lui en donner le tems, de marcher du côté des Halles. Tout le monde m'y ſuivit, & j'en eus beſoin; car je trouvai une Fourmiliere de Frippiers toute en armes. Je les flattai, je les careſſai, je les conjurai, je les menaçai, enfin je les perſuadai. Ils quitterent les armes, ce qui fut le ſalut de Paris; parce que s'ils les euſſent encore eues à la main à l'entrée de la nuit qui s'approchoit, la Ville eût été infailliblement pillée. Je n'ai gueres eu en ma vie de ſatisfaction plus ſenſible que celle-là, & elle fut ſi grande que je ne fis pas ſeulement de réflexion ſur l'effet que le ſervice que je venois de rendre devoit produire au Palais Royal. Je dis, devoit : car vous allez voir qu'il y en produiſit un tout contraire.

J'y allai avec trente ou quarante mille hommes qui m'y ſuivirent, mais ſans armes; & je trouvai à la barriere le Maréchal de la Meilleraie, qui tranſporté de la maniere dont j'en avois uſé à ſon égard, m'embraſſa juſques à m'étouffer, & il me dit ces propres paroles : „ Je ſuis un fol & un brutal; j'ai failli „ à perdre l'Etat, & vous l'avez ſauvé. „ Venez, parlons à la Reine en véri„ tables François, & en gens de bien; „ & prenons des dattes, pour faire pen-

„ dre à notre témoignage, à la majo-
„ rité du Roi, ces peſtes d'Etat, ces
„ flatteurs infâmes qui ſont accroire à
„ la Reine que cette affaire n'eſt rien.
Il fit une apoſtrophe aux Officiers des Gardes, en achevant cette derniere parole, la plus touchante, la plus pathétique & la plus éloquente qui ſoit peut-être jamais ſortie de la bouche d'un homme de guerre; & il me porta plutôt qu'il ne me mena chez la Reine. Il lui dit en entrant, & en me montrant de la main: „ Voilà celui, Madame,
„ à qui je dois la vie, mais à qui
„ Votre Majeſté doit le ſalut de ſa
„ Garde, & peut-être celui du Palais
„ Royal. " La Reine ſe mit à ſourire, mais d'une ſorte de ſouris ambigu. J'y pris garde, mais je n'en fis pas ſemblant; & pour empêcher Mr. le Maréchal de la Meilleraie de continuer mon éloge, je pris la parole: Non, Madame, il ne s'agit pas de moi, mais de Paris ſoumis & déſarmé, qui ſe vient jetter aux pieds de Votre Majeſté. Il eſt bien coupable & peu ſoumis, repartit la Reine, avec un viſage plein de feu. S'il a été auſſi furieux que l'on a voulu me le faire croire, comment ſe ſeroit-il pu radoucir en ſi peu de tems? Le Maréchal, qui remarqua auſſi-bien que moi,

le ton de la Reine, se mit en colere, & lui dit en jurant : Madame, un homme de bien ne peut vous flatter, en l'extrémité où sont les choses. Si vous ne mettez aujourd'hui Broussel en liberté, il n'y aura pas demain pierre sur pierre dans Paris. Je voulus prendre la parole pour appuyer ce que disoit le Maréchal, la Reine me la ferma, en me disant d'un air de moquerie : Allez vous reposer, Monsieur, vous avez bien travaillé.

Je sortis ainsi du Palais Royal, &, quoique je fusse ce que l'on appelle enragé, je ne dis pas un mot, de là jusques à mon logis, qui pût aigrir le peuple. J'en trouvai une foule innombrable qui m'attendoit & qui me força de monter sur l'impériale de mon carrosse pour lui rendre compte de ce que j'avois fait au Palais Royal. Je lui dis que j'avois témoigné à la Reine l'obéissance que l'on avoit rendue à sa volonté en posant les armes dans les lieux où on les avoit prises, & en ne les prenant point dans ceux où on étoit sur le point de les prendre ; que la Reine m'avoit fait paroître de la satisfaction de cette soumission, & qu' elle m'avoit dit que c'étoit l'unique voie par laquelle on pouvoit obtenir d'elle la liberté des pri-

ſonniers. J'ajoutai tout ce que je crus pouvoir adoucir cette Commune, & je n'y eus pas beaucoup de peine, parce que l'heure du ſouper s'approchoit. Cette circonſtance vous paroîtra ridicule, mais elle eſt fondée, & j'ai obſervé qu'à Paris dans les émotions populaires, les plus échauffés ne veulent pas ce qu'ils appellent ſe desheurer.

Je me fis ſaigner en arrivant chez moi, car la contuſion que j'avois eue au-deſſus de l'oreille étoit fort augmentée; mais vous croyez bien que ce n'étoit pas là mon plus grand mal. J'avois fort hazardé mon crédit dans le peuple, en lui donnant des eſpérances de la liberté de Brouſſel, quoique j'euſſe obſervé fort ſoigneuſement de ne lui en pas donner ma parole; mais avois-je lieu moi-même d'eſpérer qu'un peuple pût diſtinguer entre les paroles & les eſpérances? D'ailleurs avois-je lieu de croire, après ce que j'avois connu du paſſé, après ce que je venois de voir du préſent, que la Cour fît ſeulement réflexion à ce qu'elle nous avoit fait dire à Mr. de la Meilleraie & à moi? ou plutôt n'avois-je pas tout ſujet d'être perſuadé qu'elle ne manqueroit pas cette occaſion de me perdre abſolument dans le public, en lui faiſant croire que je m'étois

entendu avec elle pour l'amuſer & pour le jouer? Ces vues que j'eus dans toute leur étendue m'affligerent, mais elles ne me tenterent point. Je ne me repentis pas un moment de ce que j'avois fait, parce que je fus perſuadé, que le devoir & la bonne conduite m'y avoient obligé. Je m'enveloppai, pour ainſi dire, dans mon devoir; j'eus honte d'avoir fait réflexion ſur l'évenement; & Montreſor étant entré là-deſſus, & m'ayant dit que je me trompois, ſi je croyois avoir beaucoup gagné à mon explication, je lui répondis ces propres paroles: J'y ai beaucoup gagné, en ce qu'au moins je me ſuis épargné une apologie en explication de bienfaits, qui eſt toujours une choſe inſupportable à un homme de bien. Si je fuſſe demeuré chez moi dans une conjoncture comme celle-ci, la Reine, dont enfin je tiens ma dignité, auroit-elle ſujet d'être contente de moi? Elle ne l'eſt nullement, reprit Montreſor. Madame de Noailles & Madame de Mottevile viennent de dire au Prince de Guimené, que l'on étoit perſuadé au Palais Royal qu'il n'avoit pas tenu à vous d'émouvoir le peuple.

J'avoue que je n'ajoutai aucune foi à ce diſcours de Montreſor; car quoique j'euſſe vu dans le Cabinet de la

Reine que l'on s'y moquoit de moi, je n'étois imaginé que cette malignité n'alloit pas à diminuer le mérite du ſervice que j'avois rendu, & je ne pouvois me figurer que l'on fût capable de me le tourner à crime. Montreſor perſiſtant à me tourmenter, & me diſant que mon ami Jean-Louis de Fieſque n'auroit pas été de mon avis; je lui répondis que j'avois toute ma vie eſtimé les hommes plus par ce qu'ils ne faiſoient pas en de certaines occaſions, que par tout ce qu'ils y euſſent pu faire. J'étois ſur le point de m'endormir ſur ces penſées, lorſque Laigues arriva, qui venoit du ſouper de la Reine, & qui me dit que l'on m'avoit tourné publiquement en ridicule; que l'on m'y avoit traité d'homme qui n'avoit rien oublié pour ſoulever le peuple, ſous prétexte de l'appaiſer; que l'on avoit ſifflé dans les rues; que j'avois fait ſemblant d'être bleſſé, quoique je ne le fuſſe point; enfin que j'avois été expoſé deux heures entieres à la raillerie fine de Beautru, à la bouffonnerie de Nogent, à l'enjouement de la Riviere, à la fauſſe compaſſion du Cardinal, & aux éclats de rire de la Reine. Vous ne doutez pas que je ne fuſſe un peu ému, mais à la vérité je ne le fus pas au point que vous devez croire; je me

ſentis plutôt de la tentation légere que de l'emportement ; tout me vint dans l'eſprit, mais rien n'y demeura ; & je ſacrifiai, preſque ſans balancer, les idées les plus douces & les plus brillantes que les Conjurations paſſées préſentoient à mon eſprit en foule, auſſi-tôt que le mauvais traitement que je voyois public & connu, me donna lieu de croire que je pourrois entrer avec honneur dans les nouvelles. Je rejettai, par le principe de l'obligation que j'avois à la Reine, toutes ces penſées, quoique à vous dire le vrai, je m'y fuſſe nourri dès mon enfance ; & Laigues & Montreſor n'euſſent certainement rien gagné ſur mon eſprit, ni par leurs exhortations, ni par leurs reproches, ſi Argenteuil, qui depuis la mort de Mr. le Comte, dont il avoit été premier Gentilhomme de la chambre, qui s'étoit fort attaché à moi, ne fût venu. Il entra dans ma chambre avec un viſage fort effaré ; & il me dit : Vous êtes perdu ; le Maréchal de la Meilleraie m'a chargé de vous dire que le Diable poſſéde le Palais Royal ; qu'il leur a mis dans l'eſprit que vous avez fait ce que vous avez pu pour exciter la ſédition ; que lui Maréchal de la Meilleraie n'a rien oublié pour témoigner à la Reine &

au Cardinal la vérité ; mais que l'un & l'autre ſe ſont moqués de lui ; qu'il ne les peut excuſer dans cette injuſtice, mais qu'auſſi il ne les peut aſſez admirer du mépris qu'ils ont toujours eu pour le tumulte ; qu'ils en ont vu la ſuite comme les Prophetes ; qu'ils ont toujours dit que la nuit feroit évanouïr cette fumée ; que lui Maréchal ne l'avoit pas cru, mais que préſentement il en étoit convaincu, parce qu'il s'étoit promené dans les rues où il n'avoit pas ſeulement trouvé un homme ; que ces feux ne ſe rallumoient plus quand ils s'étoient éteints auſſi ſubitement que celui-là ; qu'il me conjuroit de penſer à ma ſûreté ; que l'autorité du Roi paroîtroit le lendemain avec tout l'éclat imaginable ; qu'il voyoit la Cour très-diſpoſée à ne pas perdre le moment fatal ; que je ſerois le premier ſur qui l'on feroit un grand exemple ; que l'on avoit même déja parlé de m'envoyer à Quimpercorentin ; que Brouſſel ſeroit envoyé au Havre de Grace, & que l'on avoit réſolu d'envoyer à la pointe du jour le Chancelier au Palais, pour interdire le Parlement, & pour lui commander de ſe retirer à Montargis. Argenteuil finit ſon diſcours par ces paroles : Voilà ce que le Maréchal de la Meillerai

vous mande. Celui de Villeroi n'en dit pas tant, car il n'oſe ; mais il m'a ſerré la main en paſſant, d'une maniere qui me fait juger qu'il en ſçait peut-être encore davantage ; & moi je vous dis, ajouta Argenteuil, qu'ils ont tous deux raiſon ; car il n'y a pas une ame dans les rues, tout y eſt calme & l'on prendra demain qui l'on voudra. Montreſor, qui eſt de ces gens qui veulent toujours avoir tout deviné, s'écria qu'il n'en doutoit point, & qu'il l'avoit bien prédit. Laigues ſe mit ſur les lamentations de ma conduite qui faiſoit pitié à mes amis, quoiqu'elle les perdît. Je leur répondis que s'il leur plaiſoit de me laiſſer un petit quart-d'heure en repos, je leur ferois voir que nous n'étions pas réduits à la pitié, & il étoit vrai. Comme ils m'eurent laiſſé tout ſeul le quart-d'heure que je leur avois demandé, je ne fis pas ſeulement réflexion ſur ce que je pouvois, car j'en étois très-aſſuré ; je penſai ſeulement à ce que je devois, & je fus embarraſſé. Comme la maniere dont j'étois pouſſé, & celle dont le Public étoit menacé, eurent diſſipé mon ſcrupule, & que je crus pouvoir entreprendre avec honneur & ſans être blâmé, je m'abandonnai à toutes mes penſées ; je rappellai tout ce

que

que mon imagination m'avoit jamais fourni de plus éclatant & de plus proportionné aux vaſtes deſſeins; je permis à mes ſens de ſe laiſſer chatouiller par le titre de Chef de Parti, que j'avois toujours honoré dans les Vies de Plutarque. Mais ce qui acheva d'étouffer tous mes ſcrupules, fut l'avantage que je m'imaginai à me diſtinguer de ceux de ma profeſſion par un état de vie qui les confond toutes. Le déréglement des mœurs très-peu convenable à la mienne me faiſoit peur, j'appréhendois le ridicule de M. de Sens; je me ſoutenois par la Sorbonne, par des Sermons, par la faveur des peuples; mais enfin cet appui n'a qu'un tems, & ce tems même n'eſt pas fort long, par mille accidents qui peuvent arriver dans le deſordre. Les affaires brouillent les eſpeces; elles honorent même ce qu'elles ne juſtifient pas; & les vices d'un Archevêque peuvent être dans une infinité de rencontres les vertus d'un Chef de Parti. J'avois eu mille fois cette vue, mais elle avoit toujours cédé à ce que je croyois devoir à la Reine. Le ſouper du Palais Royal, & la réſolution de me perdre avec le Public l'ayant purifiée, je la pris avec joie, & j'abandonnai mon deſtin à tous les mouvements de la gloire.

Minuit sonnant, je fis rentrer dans ma chambre Laigues & Montresor, & je leur dis : Vous sçavez que je crains les Apologies, mais vous allez voir que je ne crains pas les Manifestes. Toute la Cour me sera témoin de la maniere dont on m'a traité depuis plus d'un an au Palais Royal. C'est au Public à défendre mon honneur ; mais on veut perdre le Public, & c'est à moi à le défendre de l'oppression. Nous ne sommes pas si mal que vous vous le persuadez, Messieurs, & je serai demain, avant qu'il soit midi, maître de Paris. Mes deux amis crurent que j'avois perdu l'esprit, & eux qui m'avoient, je crois, cinquante fois en leurs vies persécuté pour entreprendre, me firent en cet instant des leçons de modération. Je ne les écoutai pas, & j'envoyai quérir à l'heure même Miron, Maître des Comptes, Colonel du quartier de S. Germain l'Auxerrois, homme de bien & de cœur, & qui avoit beaucoup de crédit parmi le peuple. Je lui exposai l'état des choses ; il entra dans mon sentiment ; il me promit d'exécuter tout ce que je desirerois. Nous convinmes de ce qu'il y avoit à faire, & il sortit de chez moi en résolution de faire battre le tambour & de faire reprendre les armes au premier ordre qu'il recevroit de moi.

Il trouva en descendant mon degré un frere de son cuisinier, qui ayant été condamné à être pendu & n'osant marcher de jour par la ville y rodoit assez souvent la nuit. Cet homme venoit de rencontrer par hazard auprès du logis de Miron deux especes d'Officiers qui parloient ensemble, & qui nommoient souvent le Maître de son frere : il les écouta s'étant caché derriere une porte, & il ouït que ces gens-là (nous sçumes depuis que c'étoit Vannes, Lieutenant Colonel des Gardes, & Rubantel, Lieutenant au méme Regiment) discouroient de la maniere dont il faudroit entrer chez Miron pour le surprendre, & des postes où il seroit bon de mettre les Gardes, les Suisses, les Gendarmes, les Chevaux-légers, pour s'assurer de tout ce qui étoit depuis le Pont-neuf jusques au Palais Royal. Cet avis joint à celui que nous avions par le Maréchal de la Meilleraie nous obligea à prévenir le mal ; mais d'une façon toutefois qui ne parût pas offensive, n'y ayant rien de si grande conséquence dans les peuples que de leur faire paroître, même quand on attaque, que l'on ne songe qu'à se défendre. Nous exécutames notre projet en ne postant que des manteaux noirs sans armes, c'est-à-dire des

Bourgeois considérables, dans les lie
où nous avions appris que l'on se
posoit à mettre des gens de gue
parce qu'ainsi l'on se pouvoit assurer
l'on ne prendroit les armes que q
on l'ordonneroit. Miron s'acquit
généreusement & si heureuseme
cette commission, qu'il y eut pl
quatre cents gros Bourgeois aff
par pelotons avec aussi peu de
& aussi peu d'émotion qu'il y e
pu avoir, si les Novices des Cha
y fussent venus pour y faire leu
ditations.

Je donnai ordre à l'Epinai, d
vous ai déja parlé à propos des
de feu Mr. le Comte, de se ter
pour se saisir au premier ordr
Barriere des Sergents, qui est v
de St. Honoré, & pour y fai
barricade contre les Gardes qui
au Palais Royal. Et comme Mir
dit que le frere de son cuisini
ouï nommer plusieurs fois la p
Nesle à ces deux Officiers dont
ai déja parlé, nous crumes c
feroit pas mal à propos d'y
garde, dans la pensée que nous
que l'on pensoit peut-être à
quelqu'un par cette porte. Arg
brave & déterminé autant qu

fut au monde, en prit le ſoin, &
e mit chez un Sculpteur qui étoit
t proche, avec vingt bons Soldats,
le Chevalier d'Humieres, qui fai-
une recruë à Paris, lui prêta. Je
ndormis après avoir donné cet or-
, & je ne fus réveillé qu'à ſix heures.
le Secrétaire de Miron qui me vint
que les gens de guerre n'avoient
t paru pendant la nuit; que l'on
it vu ſeulement quelques Cavaliers
ſembloient être venus pour recon-
re les pelotons des Bourgeois, &
ls s'en étoient retournés au galop.,
s les avoir un peu conſidérés.; que
ouvement lui faiſoit juger que la
ution que nous avions priſe avoit
ile pour prévenir l'inſulte, que
pourroit avoir projettée contre des
iculiers; mais que celui qui com-
oit à paroître chez Mr. le Chan-
, marquoit que l'on méditoit quel-
choſe contre le public; que l'on
it aller & venir des Hoquetons,
e Ondedei y étoit allé quatre fois
ux heures.

elque tems après, l'Enſeigne de
onelle de Miron me vint avertir
Chancelier marchoit avec toute
pe de la Magiſtrature droit au
; & Argenteuil m'envoya dire

que deux Compagnies des Gardes Suiſſes s'avançoient du côté du Fauxbourg, vers la porte de Neſle. Voilà le moment fatal. Je donnai mes ordres en deux paroles, & ils furent exécutés en deux moments. Miron fit prendre les armes; Argenteuil habillé en maçon, & une regle à la main, chargea les Suiſſes en flanc, en tua 20 ou 30, prit un des drapeaux, diſſipa le reſte. Le Chancelier pouſſé de tous côtés ſe ſauva à peine dans l'Hôtel d'O, qui étoit au bout du Quai des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel. Le peuple rompit les portes & y entra avec fureur; & il n'y eut que Dieu qui ſauva le Chancelier & l'Evêque de Meaux ſon frere à qui il ſe confeſſa, en empêchant que cette canaille qui s'amuſa de bonne fortune pour lui à piller, ne s'avifât pas de forcer une petite chambre dans laquelle il s'étoit caché.

Ce mouvement fut comme un incendie ſubit & violent qui ſe prit du Pont-neuf à toute la Ville. Tout le monde ſans exception prit les armes. L'on voyoit les enfants de cinq & ſix ans le poignard à la main, on voyoit les meres qui les leur apportoient elles-mêmes. Il y eut dans Paris plus de 200 barricades en moins de deux heures, bordées de dra-

peaux & de toutes les armes que la Ligue avoit laissées entieres. Comme je fus obligé de sortir un moment pour appaiser un tumulte qui étoit arrivé par le mal-entendu de deux Officiers du quartier, dans la rue neuve Notre-Dame, je vis entre autres une lance traînée, plutôt que portée par un petit garçon de huit ans, qui étoit assurément de l'ancienne guerre des Anglois. Mais j'y vis encore quelque chose de plus curieux. Mr. de Brissac * me fit remarquer un haussecol, sur lequel la figure du Jacobin qui tua Henri III étoit gravée; il étoit de vermeil doré avec cette inscription, *St. Jacques Clément*. Je fis une réprimande à l'Officier qui le portoit, & je fis rompre le haussecol publiquement à coups de marteau sur l'enclume d'un Maréchal. Tout le monde cria, *Vive le Roi*; mais l'Echo répondoit, *Point de Mazarin.*

Un moment après que je fus rentré chez moi, l'Argentier de la Reine y entra, qui me commanda & me conjura de sa part d'employer mon crédit pour appaiser la sédition, que la Cour, comme vous voyez, ne traitoit plus de bagatelle. Je répondis froidement & respectueusement que les efforts que j'avois faits la veille

* Louis de Goffé, mort en 1661.

pour cet effet, m'avoient rendu si odieux parmi le peuple, que j'avois même couru fortune, pour avoir voulu seulement me montrer un moment; que j'avois été obligé de me retirer chez moi, même fort brusquement; à quoi j'ajoutai ce que vous pouvez vous imaginer de respect, de douleur, de regret & de soumission. L'Argentier, qui étoit au bout de la rue quand on crioit, *Vive le Roi*, & qui avoit ouï que l'on y ajoutoit presque à toutes les reprises, *Vive le Coadjuteur*, fit ce qu'il put pour me persuader de mon pouvoir; & quoique j'eusse été très-fâché qu'il l'eût été de mon impuissance, je ne laissai pas de feindre que je la lui voulois toujours persuader. Les Favoris des deux derniers siécles n'ont sçu ce qu'ils ont fait, quand ils ont réduit en style l'égard effectif que les Rois doivent avoir pour leurs Sujets. Il y a, comme vous voyez, des conjonctures dans lesquelles, par une conséquence nécessaire, l'on réduit en style l'obéissance réelle que l'on doit aux Rois.

Le Parlement s'étant assemblé ce jour-là de très-bon matin, & devant même que l'on eût pris les armes, apprit les mouvements par les cris d'une multitude immense, qui hurloit dans la Salle

du Palais, *Brouſſel*, *Brouſſel*, & il donna Arrêt par lequel il fut ordonné qu'on iroit en Corps & en habits au Palais Royal, redemander les priſonniers; qu'il ſeroit décreté contre Cominges, Lieutenant des Gardes de la Reine; qu'il ſeroit défendu à tous gens de guerre ſur peine de la vie, de prendre des commiſſions pareilles, & qu'il ſeroit informé contre ceux qui avoient donné le conſeil comme contre des perturbateurs du repos public. L'Arrêt fut exécuté à l'heure même. Le Parlement ſortit au nombre de 160 Officiers, il fut reçu & accompagné dans toutes les rues avec des acclamations & des applaudiſſements incroyables; toutes les barricades tomboient devant lui.

Le Premier Préſident parla à la Reine avec toute la liberté que l'état des choſes lui donnoit; il lui repréſenta au naturel le jeu que l'on avoit fait en toutes occaſions de la parole Royale; les illuſions honteuſes & même puériles par leſquelles on avoit éludé mille & mille fois les réſolutions les plus utiles & même les plus néceſſaires à l'Etat; il exagéra avec force le péril où le public ſe trouvoit, par la priſe tumultuaire & générale des armes. La Reine qui ne craignoit rien, parce qu'elle connoiſſoit peu, s'emporta,

& elle lui répondit avec un ton de fureur plutôt que de colere : Je ſçais bien qu'il y a du bruit dans la Ville, mais vous m'en répondrez, Meſſieurs du Parlement, vous, vos femmes & vos enfants. En prononçant cette derniere ſyllabe elle rentra dans ſa petite chambre griſe, & elle en ferma la porte avec force.

Le Parlement s'en retournoit, & il étoit déja ſur les degrés, quand le Préſident de Meſmes, qui étoit extrémement timide, faiſant réflexion ſur le péril auquel la Compagnie s'alloit expoſer parmi le peuple, l'exhorta à remonter, & à faire encore un effort ſur l'eſprit de la Reine. Mr. le Duc d'Orléans qu'ils trouverent dans le grand Cabinet, & qu'ils exhorterent pathétiquement, les fit entrer au nombre de vingt dans la chambre griſe. Le Premier Préſident fit voir à la Reine toute l'horreur de Paris armé & enragé ; c'eſt-à-dire qu'il eſſaya de lui faire voir ; car elle ne voulut rien écouter, & elle ſe jetta de colere dans la petite Galerie.

Le Cardinal s'avança & propoſa de rendre les priſonniers, pourvu que le Parlement promît de ne plus tenir ſes Aſſemblées. Le Premier Préſident répondit qu'il falloit délibérer ſur la propoſition. On fut ſur le point de le faire

sur le champ ; mais beaucoup de ceux de la Compagnie ayant représenté que les peuples croiroient qu'elle avoit été violentée si l'on opinoit au Palais Royal, l'on résolut de s'assembler l'après-dînée au Palais, & l'on pria Mr. le Duc d'Orléans de s'y trouver.

Le Parlement étant sorti du Palais Royal, & ne disant rien de la liberté de Broussel, ne trouva d'abord qu'un morne silence au lieu des acclamations passées. Comme il fût à la barriere des Sergents où étoit la premiere barricade, il y rencontra du murmure qu'il appaisa, en assûrant que la Reine lui avoit promis satisfaction. Les menaces de la seconde furent éludées par le même moyen. La troisieme qui étoit à la Croix du Trahoir, ne se voulut pas payer de cette monnoie, & un garçon rôtisseur s'avançant avec 200 hommes & mettant la hallebarde dans le ventre du Premier Président lui dit : Tourne, traître, & si tu ne veux être massacré toi-même, ramene-nous Broussel, ou le Mazarin & le Chancelier en ôtage. Vous ne doutez pas, à mon opinion, ni de la confusion ni de la terreur qui saisissoit presque tous les assistants. Cinq Présidents au Mortier & plus de vingt Conseillers se jetterent dans la foule pour s'échapper.

Le ſeul Premier Préſident, le plus intrépide homme, à mon ſens, qui ait paru dans ſon ſiécle, demeura ferme & inébranlable. Il ſe donna le tems de rallier ce qu'il put de la Compagnie, il conſerva toujours la dignité de la Magiſtrature, & dans ſes paroles & dans ſes démarches; & il revint au Palais Royal au petit pas, dans le feu des injures, des menaces, des exécrations, & des blaſphêmes.

Cet homme avoit une ſorte d'éloquence qui lui étoit particuliere. Il ne connoiſſoit point d'interjections; il n'étoit pas congru dans ſa Langue; mais il parloit avec une force qui ſuppléoit à tout cela; & il étoit naturellement ſi hardi, qu'il ne parloit jamais ſi bien que dans le péril. Il ſe ſurpaſſa lui-même, lorſqu'il revint au Palais Royal; & il eſt conſtant qu'il toucha tout le monde, à la réſerve de la Reine, qui demeura inflexible.

Monſieur fit mine de ſe jetter à genoux devant elle; quatre ou cinq Princeſſes, qui trembloient de peur, s'y jetterent effectivement. Le Cardinal, à qui un jeune Conſeiller des Enquêtes avoit dit en raillant, qu'il ſeroit aſſez à propos qu'il allât lui-même dans les rues voir l'état des choſes, le Cardi-

nal, dis-je, se joignit au gros de la Cour, & l'on tira enfin à toute peine cette parole de la bouche de la Reine : Hé bien, Messieurs du Parlement, voyez donc ce qu'il est à propos de faire. On s'assembla en même tems dans la grande Galerie ; l'on délibera & l'on donna Arrêt, par lequel il fut ordonné que la Reine seroit remerciée de la liberté accordée aux prisonniers.

Aussi-tôt que l'Arrêt fut rendu, on expédia des Lettres de cachet. Le Premier-Président montra au peuple les copies qu'il avoit prises en forme de l'un & de l'autre, mais l'on ne voulut pas quitter les armes, que l'effet ne s'en fût ensuivi. Le Parlement même ne donna point d'Arrêt de les faire poser, qu'il n'eût vu Broussel dans sa place. Il y revint le lendemain, ou plutôt il y fut porté sur la tête des peuples, avec des acclamations incroyables ; l'on rompit les barricades, l'on ouvrit les boutiques, & en moins de deux heures Paris parut plus tranquille que je ne l'ai jamais vu le Vendredi-Saint.

Comme je n'ai pas cru devoir interrompre le fil d'une narration qui contient le préalable le plus important de la Guerre civile, j'ai remis à vous

rendre compte en ce lieu d'un certain détail, sur lequel vous vous êtes certainement fait des questions à vous-même, parce qu'il a des circonstances qui ne se peuvent presque concevoir, avant que d'être particulierement expliquées. Je suis assuré, par exemple, que vous avez de la curiosité de sçavoir, quels ont été les ressorts qui ont donné les mouvements à tous ces Corps qui se sont presque ébranlés tous ensemble; quelle a été la machine, qui malgré toutes les tentatives de la Cour, tous les artifices des Ministres, toute la foiblesse du Public, toute la corruption des Particuliers, a entretenu & maintenu ce mouvement dans une espece d'équilibre. Vous soupçonnez apparemment bien du mystere, bien de la cabale & bien de l'intrigue. Je conviens que l'apparence y est, & à un point, que je crois que l'on doit excuser les Historiens qui ont pris le vraisemblable pour le vrai, en ce fait. Je puis toutefois & je dois même vous assurer que jusques à la nuit qui a précédé les barricades, il n'y a pas eu un grain de ce qui s'appelle manége d'Etat dans les affaires publiques; & que celui même qui a pu être de l'intrigue du Cabinet, y a été si léger, qu'il ne mérite

preſque pas d'être peſé. Je m'explique. Longueil, Conſeiller de la Grand'Chambre, homme d'un eſprit noir, déciſif & dangereux, & qui entendoit mieux le détail de la manœuvre du Parlement que tout le reſte du Corps enſemble, penſoit dès ce tems-là à établir le Préſident de Maiſons ſon frere, dans la Surintendance des Finances, & comme il s'étoit donné une grande croyance dans l'eſprit de Brouſſel, ſimple & facile comme un enfant, l'on a cru, & je le crois auſſi, qu'il avoit penſé dès les premiers mouvements du Parlement, à pouſſer & animer ſon ami, pour ſe rendre conſidérable par cet endroit auprès des Miniſtres.

Le Préſident Viole étoit ami intime de Chavigni, qui étoit enragé contre le Cardinal, parce qu'ayant été la principale cauſe de ſa fortune auprès du Cardinal de Richelieu, il en avoit été cruellement joué dans les premiers jours de la Régence. Et comme ce Préſident fut un des premiers qui témoigna de la chaleur dans ſon corps, on ſoupçonna qu'elle lui fut inſpirée par Chavigni. N'ai-je pas eu raiſon de vous dire que ce grain étoit bien léger? Car ſuppoſé même qu'il fût auſſi-bien préparé que toute la défiance ſe le peut

figurer, dont je doute fort; qu'eſt-ce que pouvoient faire dans une Compagnie compoſée de plus de deux cents Officiers, & agiſſant avec trois autres Compagnies où il y en avoit encore preſque une fois autant, qu'eſt-ce que pouvoient faire, dis-je, deux des plus ſimples & des plus communes têtes de tout le Corps? Le Préſident Viole avoit été toute ſa vie un homme de plaiſir, & de nulle application à ſon métier. Le bon homme Brouſſel avoit vieilli entre les ſacs, dans la poudre de la Grand'Chambre, avec plus de réputation d'intégrité que de capacité. Les premiers qui ſe joignirent le plus ouvertement à ces deux hommes, furent Charton, Préſident aux Requêtes, un peu moins que fou; & Blancmeſnil, Préſident aux Enquêtes. Vous le connoiſſez; il étoit au Parlement comme vous l'avez vu chez vous. Vous jugez bien que s'il y eût eu de la cabale dans la Compagnie, l'on n'eût pas été choiſir des cervelles de ce caractere, au travers de tant d'autres qui avoient ſans comparaiſon plus de poids, & que ce n'eſt pas ſans ſujet que je vous ai dit en plus d'un endroit de ce récit, que l'on ne doit rechercher la cauſe de la révolution que je décris, que dans le

dérangement des Loix qui a causé insensiblement celui des esprits, & qui fit qu'avant que l'on se fût presque apperçu du changement, il y avoit déja un parti. Il est constant qu'il n'y en avoit pas un de tous ceux qui opinerent dans le cours de cette année au Parlement & dans les autres Compagnies Souveraines, qui eut la moindre vue, je ne dis pas seulement de ce qui s'en ensuivit, mais de ce qui en pouvoit suivre. Tout se disoit & se faisoit dans l'esprit des procès; & comme il avoit l'air de la chicane, il en avoit la pédanterie, dont le propre essentiel est l'opiniâtreté, directement opposée à la flexibilité, qui de toutes les qualités est la plus nécessaire pour le maniement des grandes affaires. Et ce qu'il y a d'admirable étoit, que le concert, qui seul peut remédier aux inconvénients qu'une cohue de cette nature peut produire, eût passé dans cette sorte d'esprits pour une cabale. Ils la faisoient eux-mêmes, mais ils ne la connoissoient pas. L'aveuglement des bien-intentionnés en cette matiere est suivi pour l'ordinaire bientôt après de la pénétration de ceux qui mêlent la passion de la faction dans les intérêts publics & qui voient le futur & le

poſſible, dans le tems que les Compagnies réglées ne ſongent qu'au préſent & à l'apparent.

Cette petite réflexion, jointe à ce que vous avez vu ci-devant des déliberations du Parlement, vous marque ſuffiſamment la confuſion où étoient les choſes quand les barricades ſe firent, & l'erreur de ceux qui prétendent qu'il ne faut point craindre de parti quand il n'y a point de Chefs. Ils naiſſent quelquefois dans une nuit. L'agitation que je viens de vous repréſenter ſi violente & de ſi longue durée, n'en produiſit point dans le cours d'une année entiere, & un moment en fit éclorre même beaucoup davantage qu'il n'eût été néceſſaire pour le parti.

Comme les barricades furent levées, j'allai chez Madame de Guimené qui me dit qu'elle ſçavoit de ſcience certaine que le Cardinal croyoit que j'en avois été l'Auteur. La Reine m'envoya querir le lendemain au matin. Elle me traita avec toutes les marques poſſibles de bonté & même de confiance. Elle me dit que ſi elle m'avoit cru, elle ne ſeroit pas tombée dans l'inconvénient où elle étoit; qu'il n'avoit pas tenu au pauvre Cardinal de l'éviter; qu'il lui avoit toujours dit qu'il s'en falloit rapporter

à mon jugement ; que Chavigni étoit l'unique cauſe de ce malheur par ſes pernicieux conſeils auxquels elle avoit plus déféré qu'à ceux de Mr. le Cardinal. „ Mais, mon Dieu, ajouta-t-elle tout „ d'un coup, ne ferez-vous pas don- „ ner des coups de bâtons à ce coquin „ de Beautru qui vous a tant manqué „ de reſpect ? Je vis l'heure avant-hier „ au ſoir que le pauvre Mr. le Cardinal „ lui en feroit donner". Je reçus tout cela avec un peu moins de ſincérité que de reſpect. Elle me commanda enſuite d'aller voir le pauvre Mr. le Cardinal, & pour le conſoler & pour aviſer avec lui de ce qu'il y auroit à faire pour ramener les eſprits.

Je n'en fis, comme vous pouvez croire, aucune difficulté. Il m'embraſſa avec des tendreſſes que je ne puis vous exprimer. Il n'y avoit que moi en France qui fut homme de bien, tous les autres n'étoient que des flatteurs infames & qui avoient emporté la Reine, malgré ſes conſeils & les miens. Il me déclara qu'il ne vouloit plus rien faire que par mes avis ; il me communiqua les dépêches étrangeres ; enfin il me dit tant de fadaiſes, que le bon homme Brouſſel qu'il avoit auſſi mandé, & qui étoit entré dans ſa chambre un peu

après moi, éclata de rire en ſortant, tout ſimple qu'il étoit, même en vérité juſques à l'innocence, & qu'il me coula ces paroles dans l'oreille ; *Ce n'eſt là qu'un Pantalon.*

Je revins chez moi, très-réſolu, comme vous pouvez croire, de penſer à la ſûreté du Public & à la mienne particuliere. J'en examinai les moyens, & je n'en examinai aucun qui ne fût d'une exécution très-difficile. Je connoiſſois le Parlement pour un Corps qui pouſſeroit tout ſans meſure. Je voyois qu'au moment que je penſois, il délibéroit ſur les Rentes de l'Hôtel de Ville, dont la Cour avoit fait un commerce honteux, ou plutôt un brigandage public. Je conſidérois que l'Armée victorieuſe à Lens reviendroit infailliblement prendre ſes quartiers d'hiver aux environs de Paris, & que l'on pourroit très-facilement l'inveſtir & couper les vivres à la Ville en un matin. Je ne pouvois pas ignorer que ce même Parlement qui pouſſoit la Cour, ne fût très-capable & de faire le procès à ceux qui le feroient eux-mêmes, & de prendre des précautions, pour ne pas être oppriméſ. Je ſçavois qu'il y avoit très-peu de gens dans cette Compagnie qui ne s'effarouchaſſent ſeulement de la propoſition, &

peut-être y en avoit-il auſſi peu à qui il y eût sûreté de la confier. J'avois devant les yeux le grand exemple de l'inſtabilité du peuple, & beaucoup d'averſion naturelle aux moyens violents, qui ſont ſouvent néceſſaires pour le fixer.

* St. Ibal mon parent, homme d'eſprit & de cœur, mais d'un grand travers & qui n'eſtimoit les hommes que ſelon qu'ils étoient mal à la Cour, me preſſa de prendre des meſures avec l'Eſpagne avec laquelle il avoit de grandes habitudes par le canal du Comte de Fuenſaldagne, Capitaine Général aux Pays-Bas ſous l'Archiduc. ‡ Il m'en donna même une Lettre pleine d'offres, que je ne reçus pourtant pas. J'y répondis par de ſimples honnêtetés; & après de grandes & profondes réflexions, je pris le parti de faire voir par St. Ibal aux Eſpagnols, ſans m'engager pourtant avec eux, que j'étois fort réſolu de ne pas ſouffrir l'oppreſſion de Paris; de travailler avec mes amis; de faire que le Parlement meſurât un peu plus ſes démarches, & d'attendre le retour de Mr. le Prince, avec lequel j'étois très-bien,

* Montreſor l'appelle Saint Ibar dans ſes Mémoires.

‡ Leopold Guillaume d'Autriche.

& auquel j'eſpérois faire connoître & la grandeur du mal, & la néceſſité du remède. Ce qui me donnoit le plus lieu de croire que j'en pourrois avoir le tems, étoit que les Vacations du Parlement étoient fort proches, & je me perſuadois par cette raiſon, que la Compagnie ne s'aſſemblant, & la Cour par conſéquent ne ſe trouvant plus preſſée par les délibérations, l'on demeureroit de part & d'autre dans une eſpece de repos, qui bien ménagé par Mr. le Prince, que l'on attendoit de ſemaine en ſemaine, pourroit fixer celui du public, & la ſûreté des particuliers.

L'impétuoſité du Parlement rompit mes meſures; car auſſi-tôt qu'il eut achevé de faire le réglement pour le payement des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, & des remontrances pour la décharge du quart entier des tailles, & du prêt à tous les Officiers ſubalternes, il demanda, ſous prétexte de la néceſſité qu'il y avoit de travailler au Tarif, la continuation de ſes Aſſemblées, même dans le tems des Vacations; & la Reine la lui accorda pour quinze jours, parce qu'elle fut très-bien avertie qu'il l'ordonneroit de lui-même, ſi l'on la lui refuſoit. Je fis tous mes efforts pour empêcher ce coup, & j'a-

vois persuadé Longueil & Broussel; mais Novion, Blancmesnil & Viole, chez qui nous nous étions trouvés à onze heures du soir, dirent que la Compagnie tiendroit pour des traîtres ceux qui lui feroient cette proposition; & comme j'insistois, Novion entra en soupçon que je ne fusse moi-même de concert avec la Cour. Je ne fis aucun semblant de l'avoir remarqué, mais je me ressouvins du Prédicant de Geneve qui soupçonna l'Amiral de * Coligni, Chef du parti Huguenot, de s'être confessé à un Cordelier de Niort. Je le dis en riant au sortir de la Conférence au Président le Coigneux, pere de celui que vous voyez aujourd'hui. Cet homme qui étoit fou, mais qui avoit beaucoup d'esprit, & qui ayant été en Flandre Ministre de Monsieur, avoit plus de connoissance du monde que les autres, me répondit: Vous ne connoissez pas nos gens, vous en verrez bien d'autres. Gage que cet innocent (en me montrant Blancmesnil) croit avoir été au Sabbat parce qu'il s'est trouvé ici à onze heures du soir. Il eût gagné si j'eusse gagé contre lui;

* Gaspard de Coligni II du nom, massacré le jour de la St. Barthelemi de l'an 1572 dans sa Maison.

car Blancmeſnil avant que de ſortir nous déclara qu'il ne vouloit plus de Conférences particulieres, qu'elles fomentoient la faction & le complot, & qu'il falloit qu'un Magiſtrat dît ſon avis ſur les fleurs de lis, ſans en avoir communiqué avec perſonne; que les Ordonnances l'y obligeoient. Voilà le canevas, ſur lequel il broda mainte impertinences de cette nature, que j'ai dû toucher en paſſant pour vous faire connoître, que *l'on a plus de peine dans les partis, à vivre avec ceux qui en ſont, qu'à agir contre ceux qui y ſont oppoſés.* C'eſt tout vous dire, qu'ils firent ſi bien par leurs journées, que la Reine, qui avoit cru que les Vacations pourroient diminuer de quelque dégré la chaleur des eſprits, & qui, par cette conſidération, venoit d'aſſûrer le Prévôt des Marchands que le bruit, que l'on avoit fait courir qu'elle vouloit faire ſortir le Roi de Paris, étoit faux; que la Reine, dis-je, s'impatienta & emmena le Roi à Ruel. Je ne doutai point qu'elle n'eût pris le deſſein de ſurprendre Paris, qui parut effectivement étonné de la ſortie du Roi, & je trouvai même le lendemain au matin de la conſternation dans les eſprits les plus échauffés du Parlement.

ment. Mais ce qui l'augmenta fut que l'on eut avis en même tems qu'Erlac* avoit passé la Somme avec 4000 Allemands. Et comme dans les émotions populaires une mauvaise nouvelle n'est jamais seule, l'on en publia cinq ou six de même nature, qui me firent connoître que j'aurois encore plus de peine à soutenir les esprits que je n'en avois eu à les retenir.

Je ne me suis gueres trouvé dans tout le cours de ma vie plus embarrassé que dans cette occasion. Je voyois le péril dans toute son étendue, & je n'y voyois rien qui ne me parût affreux. *Les plus grands dangers ont leurs charmes, pour peu que l'on apperçoive de gloire dans la perspective des mauvais succès; les médiocres dangers n'ont que des horreurs, quand la perte de la réputation est attachée à la mauvaise fortune.* Je n'avois rien oublié pour faire que le Parlement ne désespérât pas la Cour, au moins jusques à ce que l'on eût pensé aux expédients de se défendre de ses insultes, si elle eût sçu bien prendre son tems, ou plutôt si le retour de Mr. le Prince ne

* Il étoit Gouverneur de Brisac, & commanda les troupes du Duc de Weymar, après la mort de ce Duc.

l'eût empêché de le prendre? Comme on le croyoit retardé, au moins pour quelque tems, & juſtement lorſque le Roi ſortit de Paris, je ne crus pas avoir celui de l'attendre, comme je me l'étois propoſé, & ainſi je me réſolus à un parti qui me fit beaucoup de peine, mais qui étoit bon parce qu'il étoit l'unique. *Les extrêmes ſont toujours fâcheux; mais ce ſont des moyens ſages quand ils ſont néceſſaires. Ce qu'ils ont de conſolant eſt, qu'ils ne ſont jamais médiocres, & qu'ils ſont déciſifs quand ils ſont bons.* La fortune favoriſa mon projet. La Reine fit arrêter Chavigni, & elle l'envoya au Havre de Grace. Je me ſervis de cet inſtant pour animer Viole, ſon ami intime, par ſa propre timidité qui étoit grande. Je lui fis voir qu'il étoit perdu lui-même; que Chavigni ne l'étoit, que parce que l'on s'étoit imaginé qu'il l'avoit pouſſé lui Viole à ce qu'il avoit fait; qu'il étoit viſible que le Roi n'étoit ſorti de Paris que pour l'attaquer; qu'il voyoit, comme moi, l'abattement des eſprits; que ſi on les laiſſoit tout-à-fait tomber, ils ne ſe releveroient plus; qu'il les falloit ſoutenir; que j'agiſſois avec ſuccès dans le Peuple; que je m'adreſſois à lui, comme à celui en qui j'avois le

plus de confiance, & que j'eſtimois le plus, afin qu'il agît de concert dans le Parlement; que mon ſentiment étoit que la Compagnie ne devoit point mollir dans ce moment; mais comme il la connoiſſoit, il ſçavoit qu'elle avoit beſoin d'être éveillée dans une conjoncture où il ſembloit que la ſortie du Roi eût un peu trop frappé & endormi ſes ſens; qu'une parole portée à propos feroit infailliblement ce bon effet.

Ces raiſons jointes aux inſtances de Longueil qui s'étoit joint à moi, emporterent, après de grandes conteſtations, le Préſident Viole, & l'obligerent à faire par le ſeul principe de la peur qui lui étoit très-naturelle, une des plus hardies actions dont on ait peut-être jamais oui parler. Il prit le tems où le Préſident de Meſmes préſenta au Parlement ſa Commiſſion pour la Chambre de Juſtice, pour dire ce dont nous étions convenus, qui étoit qu'il y avoit ſans comparaiſon des affaires plus preſſantes que celles de la Chambre de Juſtice; que le bruit couroit qu'on vouloit aſſiéger Paris; que l'on faiſoit marcher des troupes; que l'on mettoit en priſon les meilleurs Serviteurs du feu Roi, que l'on jugeoit devoir être contraires à ce pernicieux

deſſein; qu'il ne pouvoit s'empêcher de repréſenter à la Compagnie la néceſſité qu'il croyoit qu'il y avoit à ſupplier très-humblement la Reine de ramener le Roi à Paris, & d'autant que l'on ne pouvoit ignorer qui étoit l'Auteur de tous ces maux; de prier Mr. le Duc d'Orleans & les Officiers de la Couronne de ſe trouver au Parlement pour y délibérer ſur l'Arrêt donné en 1617, à l'occaſion du Maréchal d'Ancre, par lequel il étoit défendu aux Etrangers de s'immiſcer dans le Gouvernement du Royaume. Cette corde nous avoit paru à nous-mêmes bien groſſe à toucher; mais il ne la falloit pas moindre pour réveiller, ou plutôt pour tenir éveillés des gens que la peur eût très-facilement jettés dans l'aſſoupiſſement. Cette paſſion ne fait pas pour l'ordinaire cet effet ſur les particuliers: mais j'ai obſervé, qu'elle le fait ſur les Compagnies très-ſouvent. Il y a même raiſon pour cela, mais il ne ſeroit pas juſte d'interrompre, pour la déduire, le fil de cette Hiſtoire.

Le mouvement que la propoſition de Viole fit dans les eſprits eſt inconcevable. Elle fit peur d'abord, elle réjoüit enſuite, elle anima après. L'on n'enviſagea plus le Roi hors de Paris,

que pour l'y ramener; l'on ne regarda plus les troupes que pour les prévenir. Blancmeſnil, qui m'avoit paru le matin comme un homme mort, nomma en propres termes le Cardinal, qui n'avoit juſques-là été déſigné que ſous le titre de Miniſtre. Le Préſident Novion éclata contre lui avec des injures atroces; & le Parlement donna même avec gaieté un Arrêt, par lequel il étoit ordonné que très-humbles Remontrances ſeroient faites à la Reine, pour la ſupplier de ramener le Roi à Paris, & de faire retirer les gens de guerre du voiſinage; que l'on prieroit les Princes, Ducs & Pairs d'entrer en Parlement pour y délibérer ſur les affaires néceſſaires au bien de l'Etat, & que le Prévôt des Marchands & les Échevins ſeroient mandés pour recevoir les ordres touchant la ſûreté de la Ville.

Le premier Préſident, qui parloit preſque toujours avec vigueur pour les intérêts de ſa Compagnie, mais qui étoit dans le fond pour celui de la Cour, me dit un moment après qu'il fut ſorti du Palais: „ N'admirez-vous pas ces gens-„ ci ? Ils viennent de donner un Arrêt „ qui peut fort bien produire la Guerre „ civile, & parce qu'ils n'y ont pas

„ nommé le Cardinal, comme Novion, „ Viole & Blancmeſnil le vouloient, ils „ croyent que la Reine leur en doit „ de reſte ". Je vous rends compte de ces minuties, parce qu'elles vous font mieux connoître l'état & le génie de cette Compagnie, que des circonſtances plus importantes.

Le Préſident le Coigneux, que je trouvai chez Mr. le premier Préſident, me dit tout bas : „ Je n'ai eſpérance qu'en „ vous ; nous ſerons perdus, ſi vous „ n'agiſſez ſous terre ". J'y agiſſois effectivement ; car j'avois travaillé toute la nuit avec St. Ibal à une inſtruction avec laquelle je faiſois état de l'envoyer à Bruxelles pour traiter avec le Comte de Fuenſaldagne, & l'obliger de marcher à notre ſecours en cas de beſoin, avec l'armée d'Eſpagne. Je ne pouvois pas l'aſſurer du Parlement ; mais je m'engageois, en cas que Paris fût attaqué & que le Parlement pliât, de me déclarer & de faire déclarer le peuple. Le premier coup étoit sûr, mais il eût été très-difficile à le ſoutenir ſans le Parlement. Je le voyois bien ; mais je voyois encore mieux qu'il y a des conjonctures où la prudence même ordonne de ne conſulter que le chapitre des accidents.

St. Ibal étoit botté pour partir, lorſque Mr. de Châtillon arriva chez moi, & me dit en entrant, que Mr. le Prince, qu'il venoit de quitter, devoit être à Ruel le lendemain. Il ne me fut pas difficile de le faire parler, parce qu'il étoit mon parent & mon ami; il haïſſoit de plus extrêmement le Cardinal; il me dit donc, que Mr. le Prince étoit enragé contre lui; qu'il étoit perſuadé qu'il perdroit l'Etat, ſi on le laiſſoit faire; qu'il avoit en ſon particulier de très-grands ſujets de ſe plaindre de lui; qu'il avoit découvert à l'armée que le Cardinal lui avoit débauché le Marquis de * Noirmoutier, avec lequel il avoit un commerce de chiffres pour être averti de tout à ſon préjudice. Enfin je connus par tout ce que me dit Châtillon, que Mr. le Prince n'avoit nulle meſure particuliere avec la Cour. Je ne balançai pas, comme vous vous pouvez imaginer; je fis débotter St. Ibal qui faillit à en enrager; & quoique d'abord j'euſſe réſolu de contrefaire le malade pour n'être point obligé d'aller à Ruel, où je ne croyois pas de ſûreté pour moi, je pris le parti de m'y rendre un moment après que Mr. le Prince

* Louis de la Tremouille, depuis Duc de Noirmoutier, mort en 1666.

y ſeroit arrivé. Je n'appréhendai plus d'y être arrêté ; parce que Châtillon m'avoit aſſuré, qu'il étoit fort éloigné de toute penſée d'extrêmité, & parce que j'avois tout ſujet de prendre confiance en l'honneur de ſon amitié. Il m'avoit ſenſiblement obligé, comme vous avez vu à propos du drap de pied de Notre-Dame, & je l'avois ſervi auparavant avec chaleur dans le démêlé qu'il eut avec Monſieur touchant le Chapeau de Cardinal, prétendu par Mr. ſon frere. La Riviere eut l'inſolence de s'en plaindre, & le Cardinal eut la foibleſſe d'y balancer. J'offris à Mr. le Prince l'intervention en corps de l'Egliſe de Paris. Je vous marque cette circonſtance que j'avois oubliée dans ce récit, pour vous faire voir que je pouvois judicieuſement aller à la Cour.

La Reine m'y traita admirablement bien ; elle faiſoit collation auprès de la Grotte. Elle affecta de ne donner qu'à * Madame la Princeſſe la Mere, à Mr. le Prince & à moi des poncires d'Eſpagne que l'on lui avoit apportés. Le Cardinal me fit des honnêtetés extraordinaires ; mais je remarquai qu'il obſervoit avec application la maniere dont

* Charlotte Marguerite de Montmorenci, morte en 1650.

Mr. le Prince me traiteroit. Il ne fit que m'embraſſer en paſſant dans le jardin, mais à un autre tour d'allée il me dit fort bas : *Je ſerai demain à ſept heures chez vous, il y aura trop de monde à l'Hôtel de Condé.*

Il n'y manqua pas, & auſſi-tôt qu'il fut dans le jardin de l'Archevêché, il m'ordonna de lui expoſer au vrai l'état des choſes & toutes mes penſées. Je vous puis & dois dire pour la vérité, que j'aurois lieu de ſouhaiter que le diſcours que je lui fis, & que je lui fis beaucoup plus de cœur que de bouche, fût imprimé & ſoumis au jugement des trois Etats aſſemblés; on trouveroit beaucoup de défauts dans mes expreſſions; mais j'oſe vous aſſurer qu'on n'en condamneroit pas les ſentiments. Nous convinmes que je continuerois à faire pouſſer le Cardinal par le Parlement; que je le menerois la nuit dans un carroſſe inconnu (c'eſt-à-dire lui Mr. le Prince) chez Longueil & Brouſſel, pour les aſſurer qu'ils ne ſeroient pas abandonnés au beſoin; que Mr. le Prince donneroit à la Reine toutes les marques de complaiſance & d'attachement; & qu'il répareroit même avec ſoin celles qu'il avoit laiſſé paroître de ſon mécontentement du Cardinal, afin de s'inſinuer

dans l'esprit de la Reine & de la disposer insensiblement à recevoir & à suivre ses conseils : qu'il feindroit dans les commencements de donner en tout dans son sens, & que peu à peu il essaieroit de l'accoutumer à écouter les vérités auxquelles elle avoit toujours fermé l'oreille ; que l'animosité des peuples augmentant, & les déliberations du Parlement continuant, il feroit semblant de s'affoiblir contre sa propre inclination & par la pure nécessité ; & qu'en laissant ainsi couler le Cardinal plutôt que tomber, il se trouveroit Maître du Cabinet par l'esprit de la Reine, & arbitre du public par l'état des choses & par le canal des serviteurs qu'il y avoit.

Il est constant, que dans l'agitation où l'on étoit, il n'y avoit que ce reméde pour rétablir les affaires, & il n'étoit pas moins facile que nécessaire. Il ne plut pas à la Providence de Dieu de le bénir, quoiqu'elle lui eût donné la plus belle ouverture qu'ait jamais pu avoir aucun projet. Vous en verrez la suite, après que je vous aurai dit un mot de ce qui se passa immédiatement auparavant.

Comme la Reine n'étoit sortie de Paris que pour se donner lieu d'attendre avec plus de liberté le retour des trou-

es avec leſquelles elle avoit deſſein d'inſulter ou d'affamer la Ville, (il eſt certain qu'elle penſa à l'un & à l'autre) elle ne ménagea pas beaucoup le Parlement à l'égard du dernier Arrêt dont je vous ai parlé ci-deſſus, par lequel elle étoit ſuppliée de ramener le Roi à Paris. Elle répondit aux Députés qui étoient allé faire les remontrances, qu'elle en étoit fort ſurpriſe & fort étonnée; que le Roi avoit accoutumé tous les ans à cette ſaiſon de prendre l'air, & que ſa ſanté lui étoit plus chere qu'une vaine frayeur du peuple. Mr. le Prince, qui arriva juſtement dans ce moment, & qui ne donna pas dans la penſée que l'on avoit à la Cour d'attaquer Paris, crut qu'il la falloit au moins ſatisfaire par les autres marques qu'il pouvoit donner à la Reine de l'attachement à ſes volontés. Il dit au Préſident & aux deux Conſeillers qui l'invitoient à venir prendre ſa place, ſelon la teneur de l'Arrêt, qu'il ne s'y trouveroit pas & qu'il obéiroit à la Reine, en dût-il périr. L'impétuoſité de ſon humeur l'emporta dans la chaleur du diſcours, plus loin qu'il n'eût été par réflexion, comme vous le jugez aiſément par ce que je viens de vous dire de la diſpoſition où il étoit, même avant que je lui euſſe

parlé. Mr. le Duc d'Orléans répondit qu'il n'y iroit point, & que l'on avoit fait dans la Compagnie des propositions trop hardies & insoutenables. Mr. le Prince de Conti parla du même sens.

Le lendemain les Gens du Roi portèrent au Parlement un Arrêt du Conseil, qui portoit cassation de celui du Parlement & défenses de délibérer sur la propositon de 1617 contre le Ministere des étrangers. La Compagnie opina avec une chaleur inconcevable, ordonna des remontrances par écrit, manda le Prévôt des Marchands de pourvoir à la sûreté de la Ville ; commanda à tous les Gouverneurs de laisser tous les passages libres, & que le lendemain, toute affaire cessante, on délibéreroit sur la propositon de 1617. Mais jusqu'à l'impossible toute la nuit pour rompre ce coup, parce que j'avois peur de craindre qu'il ne précipitât les choses au point d'engager Mr. le Prince malgré lui-même dans les intérêts de la Cour. Longueil courut pour le même effet. Brousſel lui promit d'ouvrir l'avis modéré ; les autres ou m'en assurerent, ou me le firent espérer. Ce ne fut plus de même le lendemain. Ils s'échaufferent les uns les autres avant que de s'asseoir. Le maudit esprit de classe, dont je vous ai déjà

parlé, les saisit, & ces mêmes gens, qui deux jours auparavant trembloient de frayeur & que j'avois eu tant de peine à rassurer, passerent tout d'un coup, & sans sçavoir pourquoi, de la peur même bien fondée à une aveugle fureur, telle qu'ils ne firent pas seulement réflexion, que le Général de cette même Armée, dont le nom seul leur avoit fait peur, & qu'ils devoient plus appréhender que son Armée, parce qu'ils avoient sujet de le croire mal-intentionné pour eux, comme ayant toujours été très-attaché à la Cour; ils ne firent pas seulement, dis-je, réflexion que le Général venoit d'y arriver, & ils donnerent cet Arrêt, que je vous ai marqué ci-dessus, qui obligea la Reine de faire sortir de Paris Monsieur d'Anjou * tout rouge encore de sa petite vérole, & Madame la Duchesse d'Orléans même malade; & qui fit commencé la Guerre civile dès le lendemain, si Mr. le Prince avec lequel il fut sur ce sujet une seconde Conférence de trois heures, n'eût pris le parti du monde le plus sain & le plus sage, quoiqu'il fût très-mal persuadé du Cardinal, & à l'égard du Public & au sien

* Philippe de France, frere unique du Roi Louis XIV, depuis Duc d'Orléans, mort subitement à St. Clou en 1701.

particulier, & qu'il ne fût gueres plus satisfait de la conduite du Parlement, avec lequel on ne pouvoit prendre aucunes mesures en Corps, ni de bien sûres avec les particuliers. Il ne balança pas un moment à prendre la résolution qu'il crut la plus utile au bien de l'Etat; il marcha sans héſiter & d'un pas égal entre le Cabinet & le Public, entre la faction & la Cour, & il me dit ces propres paroles, qui me sont toujours demeurées dans l'esprit, même en la plus grande chaleur de nos démêlés : „ Le „ Mazarin ne sçait ce qu'il fait, & il „ perdroit l'Etat si l'on n'y prenoit garde. „ Le Parlement va trop vîte, vous me „ l'aviez bien dit, & je le vois. S'il se „ ménageoit comme nous l'avions con„ certé, nous ferions nos affaires en„ semble, & celles du Public. Il se pré„ cipite; & si je me précipitois avec lui, „ j'y ferois peut-être mieux mes affaires „ que lui; mais je m'appelle Louis de „ Bourbon, & je ne veux pas ébranler „ la Couronne. Ces diables de Bonnets „ quarrés sont-ils enragés, de m'enga„ ger ou à faire demain la Guerre ci„ vile, ou à les étrangler eux-mêmes, „ & à mettre sur leurs têtes & sur la „ mienne un gredin de Sicile qui nous „ perdra tous à la fin ?

Mr. le Prince avoit raiſon dans la vérité d'être embarraſſé, & fâché; car vous remarquerez, que ce même Brouſſel, avec lequel il avoit lui-même pris des meſures, & qui m'avoit poſitivement promis d'être modéré dans cette délibération, fut celui qui ouvrit l'avis de l'Arrêt, & qui ne m'en donna d'autres excuſes que l'emportement général qu'il avoit vu dans tous les eſprits. Enfin la concluſion de notre Conférence fut qu'il partiroit au même moment pour Ruel; qu'il s'oppoſeroit, comme il avoit déja commencé, au projet concerté & réſolu, d'attaquer Paris, & qu'il propoſeroit à la Reine que Mr. le Duc d'Orléans & lui écriviſſent au Parlement, & le priaſſent d'envoyer des Députés, pour conférer & pour eſſayer de remédier aux néceſſités de l'Etat.

Je ſuis obligé de dire pour la vérité, que ce fut lui qui me propoſa cet expédient, qui ne m'étoit point venu dans l'eſprit. Il eſt vrai qu'il me charma, & me toucha à un tel point, que Mr. le Prince s'apperçut de mon tranſport, & qu'il me dit avec tendreſſe: Que vous êtes éloigné des penſées où l'on vous croit à la Cour! Plût à Dieu que tous ces coquins de Miniſtres euſſent d'auſſi bonnes intentions que vous! J'avois fort

assuré Mr. le Prince que le Parlement ne pouvoit qu'agréer extrêmement l'honneur que Monsieur d'Orléans & lui lui feroient de lui écrire; mais j'avois ajouté que, vu l'aigreur des esprits, je doutois qu'il voulût conférer avec le Cardinal; que j'étois persuadé que si lui Mr. le Prince pouvoit faire en sorte d'obliger la Cour à ne point se faire une affaire, ni une condition de la présence de ce Ministre, il se donneroit à lui-même un avantage très-considérable, en ce que tout l'honneur de l'accommodement, où Monsieur, à son ordinaire, ne serviroit que de figure, lui reviendroit, & en ce que l'exclusion du Cardinal décréditeroit au dernier point son Ministere, & seroit un préalable très-utile au coup que Mr. le Prince faisoit état de lui donner dans le Cabinet. Il comprit très-bien son intérêt; & le Parlement ayant répondu à Choisi, Chancelier de Monsieur, & au Chevalier de Riviere, Gentilhomme de la Chambre de Mr. le Prince, qui y avoient porté les Lettres de leurs Maîtres; ayant, dis-je, répondu, que le lendemain les Députés iroient à St. Germain pour conférer avec Mrs. les Princes seulement, Mr. le Prince se servit très-habilement de cette parole, pour faire croire au Car-

dinal qu'il ne devoit pas ſe commettre, & qu'il étoit de ſa prudence de ſe faire honneur de la néceſſité. Cette atteinte fut cruelle à la perſonne d'un Cardinal reconnu depuis la mort du feu Roi premier Miniſtre ; & la ſuite ne lui en fut pas moins honteuſe. Le Préſident Viole, qui avoit ouvert l'avis au Parlement de renouveller l'Arrêt de 1617 contre les Etrangers, vint à St. Germain, où le Roi étoit allé de Ruel, ſur la parole de Mr. le Prince. Il fut admis ſans conteſtation à la Conférence qui fut tenue chez Mr. le Duc d'Orléans, accompagné de Mr. le Prince, de Mr. le Prince de Conti & de Mr. de Longueville. On y traita preſque tous les articles qui avoient été propoſés à la Chambre de St. Louis, & Mrs. les Princes en accorderent beaucoup avec facilité. Le Premier Préſident s'étant plaint de l'empriſonnement de Mr. de Chavigni, donna lieu à une conteſtation conſidérable, parce que ſur la réponſe que l'on lui fit, que Chavigni n'étant pas du Corps du Parlement, cette action ne regardoit en rien la Compagnie, il répondit que les Ordonnances obligeoient à ne laiſſer perſonne en priſon plus de 24 heures ſans l'interroger. Monſieur ſe leva avec chaleur à ce

& la Reine revint avec le Roi à Paris bientôt après. J'en rapporterai les ſuites, après que je vous aurai rendu compte de deux ou trois incidents qui ſurvinrent dans le tems de ces Conférences.

Madame de Vendôme préſenta requête au Parlement, pour lui demander la juſtification de Mr. ſon Fils, qui s'étoit ſauvé le jour de la Pentecôte précédente de la priſon du Bois de Vincennes, avec réſolution & bonheur. Je n'oubliai rien pour le ſervir en cette occaſion, & Madame de Nemours ſa fille avoua que je n'étois pas méconnoiſſant.

Je ne me conduiſis pas ſi raiſonnablement dans une autre rencontre qui m'arriva. Le Cardinal, qui eût ſouhaité avec paſſion de me perdre dans le Public, avoit engagé le Maréchal de la Meilleraie, Surintendant des Finances & mon ami, à m'apporter chez moi quarante mille écus que la Reine m'envoyoit pour le payement de mes dettes, en reconnoiſſance, diſoit-elle, des ſervices que j'avois eſſayé de lui rendre le jour des Barricades. Obſervez, je vous prie, que lui qui m'avoit donné les avis les plus particuliers des ſentiments de la Cour ſur ce ſujet, les croyoit de la meilleure foi du monde changés pour moi; parce que le Cardinal lui avoit

témoigné une douleur ſenſible de l'injuſtice qu'il m'avoit faite, & qu'il avoit reconue clairement du depuis. Je ne vous marque cette circonſtance, que parce qu'elle ſert à faire connoître, que *les gens qui ſont naturellement foibles à la Cour ne peuvent jamais s'empêcher de croire tout ce qu'elle prend la peine de leur vouloir faire croire.* Je l'ai obſervé mille & mille fois; & que quand ils ne ſont pas dupes, ce n'eſt que la faute du Miniſtre. Comme la foibleſſe à la Cour n'étoit pas mon défaut, je ne me laiſſai pas perſuader par le Maréchal de la Meilleraie, comme le Maréchal de la Meilleraie s'étoit laiſſé perſuader par le Mazarin, & je refuſai les offres de la Reine, avec toutes les paroles requiſes en cette occaſion, mais ſinceres à proportion de la ſincérité avec laquelle elles m'étoient faites.

Voici le point où je donnai dans le panneau. Le Maréchal d'Etrées traitoit du Gouvernement de Paris avec Mr. de Montbazon ‡, le Cardinal l'obligea à faire ſemblant d'en avoir perdu la penſée, & à eſſayer de me l'inſpirer comme une choſe qui me concernoit fort, & dans laquelle je donnerois d'autant plus facilement que le Prince de

‡ Hercule de Rohan, mort en 1664.

Guimené, à qui cet emploi n'étoit pas propre, en ayant la ſurvivance, & devant par conſéquent toucher une partie du prix, les intérêts de la Princeſſe que l'on ſçavoit ne m'être pas indifférents s'y trouveroient. Si j'euſſe eu bien du bon ſens, je n'aurois pas ſeulement écouté une propoſition de cette nature, laquelle m'eût jetté, ſi elle eût réuſſi, dans la néceſſité de me ſervir de la qualité de Gouverneur de Paris contre l'intérêt de la Cour, ce qui n'eût pas été aſſurément de la bienſéance; ou de préférer les devoirs d'un Gouverneur à ceux d'un Archevêque, ce qui étoit réellement contre mon intérêt & contre ma réputation. Voilà ce que j'euſſe prévu, ſi j'euſſe eu du bon ſens; mais ſi j'en euſſe eu un grain en cette occaſion, je n'aurois pas au moins fait voir que j'avois de la pente à en recevoir l'ouverture, que je n'y euſſe vu moi-même plus de jour. Je m'éblouis d'abord à la vue du Baton, qui me parut devoir être d'une figure plus agréable, quand il ſeroit croiſé avec la Croſſe. Le Cardinal ayant fait ſon effet, qui étoit de m'entamer dans le public ſur l'intérêt particulier, ſur lequel il n'avoit pu juſques-là prendre ſur moi le moindre avantage, rompit l'affaire

par le moyen des difficultés que le Maréchal d'Etrées, de concert avec ui, y fit naître. Je fis à ce même moment une seconde faute presque aussi grande que la premiere ; car au lieu l'en profiter, comme je pouvois, en leux ou trois manieres, je m'emportai & je dis tout ce que la rage me fit lire contre le Ministre, à ‡ Brancas Neveu du Maréchal, & dont le défaut lès ce tems-là n'étoit pas de taire aux lus forts ce que les plus foibles disoient l'eux. Je ne pourrois pas vous dire encore à l'heure qu'il est, les raisons, ou lutôt les déraisons qui me purent obliger à une aussi méchante conduite. Je herche dans les replis de mon cœur e Principe qui fait que je trouve une atisfaction plus sensible à vous faire me confession de mes fautes, que je 'en trouverois assurément dans les plus ustes panegyriques. Je reviens aux affaires publiques.

La Déclaration, à la publication de aquelle j'étois demeuré, & le retour lu Roi à Paris, joints à l'inaction du arlement qui étoit en Vacations, ppaiserent pour un moment le peuple, qui étoit si échauffé, que deux

‡ Charles Comte de Brancas, Chevalier d'honneur de la Reine, mort à Paris en 1681.

ou trois jours avant que l'on eût enregistré la Déclaration, il avoit été sur le point de massacrer le Premier-Président & le Président de Nesmond, parce que la Compagnie ne déliberoit pas aussi vîte que les Marchands le prétendoient, sur un impôt établi sur l'entrée du vin. Cette chaleur revint avec la St. Martin. Il sembloit que tous les esprits étoient surpris & enyvrés de la fumée des vendanges. Vous allez voir des Scenes, au prix desquelles les passées n'ont été que des verdures & des Pastorales.

Il n'y a rien dans le monde qui n'ait son moment décisif, & le chef-d'œuvre de la bonne conduite est de connoître & de prendre ce moment. Si on le manque sur-tout dans la révolution des Etats, on court fortune ou de ne le pas retrouver ou de ne le pas appercevoir. Il y en a mille & mille exemples. Les six ou sept semaines qui s'écoulerent depuis la publication de la Déclaration jusques à la St. Martin de l'année 1648 nous en présentent un qui ne nous a été que trop sensible. Chacun trouvoit son compte dans la déclaration: c'est-à-dire chacun l'y eût trouvé, si chacun l'eût bien entendu. Le Parlement avoit l'honneur du rétablissement

de

de l'ordre; les Princes le partageoient & en avoient le premier fruit, qui étoit la considération & la sûreté: le peuple déchargé de plus de 60 millions y trouvoit un soulagement considérable; & si le Cardinal Mazarin eût été d'un génie propre à se faire honneur de la nécessité, ce qui est une des qualités des plus nécessaires à un Ministre, il se fût, par un avantage qui est toujours inséparable de la faveur, il se fût, dis-je, dans la suite approprié la plus grande partie du mérite des choses même auxquelles il s'étoit le plus opposé.

Voilà des avantages signalés pour tout le monde, & tout le monde manqua ces avantages signalés, par des considérations si légeres, qu'elles n'eussent pas dû, dans les véritables regles du bon sens, en faire même perdre de médiocres. Le peuple, qui s'étoit animé par les Assemblées du Parlement, s'effaroucha dès qu'il les vit cesser, sur l'approche de quelques Troupes, desquelles dans la vérité il étoit ridicule de prendre ombrage, & par la considération de leur petit nombre, & par beaucoup d'autres circonstances. Le Parlement prit à son tour toutes les bagatelles qui sentoient le moins du monde l'inexécution de la Déclaration,

avec la même vigueur & avec les mêmes formalités qu'il auroit traité un défaut ou une forclusion. Mr. le Duc d'Orleans vit tout le bien qu'il pouvoit faire, & une partie du mal qu'il pouvoit empêcher ; mais comme l'endroit par lequel il fut touché de l'un & de l'autre, ne fut pas celui de la peur, qui étoit sa passion dominante, il ne sentit pas assez le coup, pour en être ému. Mr. le Prince connut le mal dans toute son étendue ; mais comme son courage étoit sa vertu la plus naturelle, il ne le craignit pas assez ; il voulut le bien, mais il ne le voulut qu'à sa mode : son âge, son humeur & ses victoires, ne lui permirent point de joindre la patience à l'activité ; & il ne conçut pas d'assez bonne heure cette maxime si nécessaire aux Princes : *de ne considérer les petits incidents que comme des victimes, que l'on doit toujours sacrifier aux grandes affaires.* Le Cardinal, qui ne connoissoit en aucune façon nos manieres, confondoit journellement les plus importantes avec les plus légéres ; & dès le lendemain que la Déclaration fut publiée, cette Déclaration qui passoit dans la chaleur des esprits pour une Loi fondamentale de l'Etat ; dès le lendemain, dis-je, qu'elle fut publiée,

elle fut entamée & altérée sur des articles de rien, que le Cardinal devoit même observer avec ostentation, pour colorer les contraventions qu'il pouvoit être obligé de faire aux plus considérables. Ce qui lui arriva de cette conduite fut, que le Parlement, aussi-tôt après son ouverture, recommença à s'assembler, & que la Chambre des Comptes & la Cour des Aides même, auxquelles on porta dans le même mois de Novembre la Déclaration à vérifier, prirent la liberté d'y ajouter encore plus de modifications & de clauses que le Parlement.

La Cour des Aides entre autres fit défenses sur peine de la vie, de mettre les tailles en parti. Comme elle eut été mandée pour ce sujet au Palais Royal, & qu'elle se fut relâchée en quelque façon de ce premier Arrêt, en permettant de faire des prêts sur les tailles pour six mois, le Parlement le trouva très-mauvais, & s'assembla le 30 de Décembre, tant sur ce fait que sur ce que l'on sçavoit qu'il y avoit une autre Déclaration à la Chambre des Comptes, qui autorisoit pour toujours les mêmes prêts. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que dès le 16 du mois de Décembre, Monsieur le Duc d'Orléans & Mr. le Prince avoient été au Parle-

ment pour empêcher les Assemblées, & pour obliger la Compagnie à travailler seulement par Députés à la recherche des Articles de la Déclaration, auxquels on prétendoit que le Ministre avoit contrevenu, ce qui leur fut accordé, mais après une contestation fort aigre, Mr. le Prince parla avec beaucoup de colere, & l'on prétendit même qu'il avoit fait un signe du petit doigt par lequel il parut menacer. Il m'a dit souvent depuis qu'il n'en avoit pas eu la pensée. Ce qui est de constant, c'est que la plûpart des Conseillers le crurent; que le murmure s'éleva, & que si l'heure n'eût sonné, les choses se fussent encore plus aigries.

Elles parurent le lendemain plus douces, parce que la Compagnie se relâcha, comme je vous ai déja dit ci-dessus, à examiner les contraventions faites à la Déclaration, par Députés seulement, & chez Mr. le Premier Président: mais cette apparence de calme ne dura gueres. Le Parlement résolut le 2 Janvier 1649. de s'assembler pour pourvoir à l'exécution de la Déclaration, que l'on prétendoit avoir été blessée, particulierement dans les 8 ou 10 derniers jours, en tous ses articles; & la Reine prit le parti de faire sortir le Roi de Paris

à quatre heures du matin le jour des Rois, avec toute la Cour. Les reſſorts particuliers de ce grand mouvement ſont aſſez curieux, quoiqu'ils ſoient fort ſimples.

Vous jugez ſuffiſamment par ce que je vous ai déja dit, quels motifs faiſoient agir la Reine, conduite par le Cardinal; & Monſieur le Duc d'Orléans, gouverné par la Riviere, qui étoit l'eſprit le plus bas & le plus intéreſſé de ſon ſiécle. Voici ce qui m'a paru des motifs de Mr. le Prince. Les contretems du Parlement, deſquels je vous ai déja parlé, commencerent à le dégoûter preſque auſſi-tôt qu'il eut pris des meſures avec Brouſſel & avec Longueil; & ce dégoût joint aux careſſes que la Reine lui fit à ſon retour, aux ſoumiſſions apparentes du Cardinal, & à la pente naturelle qu'il tenoit de pere & de mere, de n'aimer pas à ſe brouiller avec la Cour, affoiblirent avec aſſez de facilité dans ſon eſprit les raiſons que ſon grand cœur y avoit fait naître. Je m'apperçus d'abord du changement; je m'en affligeai pour moi, je m'en affligeai pour le public; mais je m'en affligeai à la vérité beaucoup plus pour lui-même. Je l'aimois autant que je l'honorois, & je vis d'un coup d'œil le précipice. Je vous ennuie-

rois, si je vous rendois compte de toutes les conversations que j'eus avec lui sur cette matiere. Vous jugerez, s'il vous plaît, des autres par celle dont je vais vous rapporter le détail; elle se passa justement l'après-dînée du jour où l'on prétendit qu'il avoit menacé le Parlement.

Je trouvai dans ce moment, que le dégout que j'avois déja remarqué dans son esprit, étoit changé en colere & même en indignation. Il me dit en jurant, qu'il n'y avoit plus moyen de souffrir l'insolence & l'impertinence de ces Bourgeois, qui en vouloient à l'Autorité Royale; que tant qu'il avoit cru qu'ils n'avoient eu pour but que le Mazarin, il avoit été pour eux; que je lui avois moi-même confessé plus de trente fois, qu'il n'y avoit aucunes mesures bien sûres à prendre avec des gens qui ne peuvent jamais se répondre d'eux-mêmes d'un quart d'heure à l'autre, parce qu'ils ne peuvent jamais se répondre un instant de leurs Compagnies; qu'il ne se pouvoit résoudre à devenir le Général d'une Armée de fous, n'y ayant pas un homme sage qui pût s'engager dans une cohuë de cette nature; qu'il étoit Prince du sang; qu'il ne vouloit pas ébranler l'Etat;

que ſi le Parlement eût pris la conduite dont on étoit demeuré d'accord, on l'eût redreſſé ; mais qu'agiſſant comme il faiſoit, il prenoit le chemin de le renverſer. Mr. le Prince ajouta à cela tout ce que vous pouvez vous figurer de réflexions publiques & particulieres. Voici en propres paroles ce que je lui répondis.

„ Je conviens, Monſieur, de toutes „ les maximes générales ; permettez-„ moi, s'il vous plaît, de les appliquer „ au fait particulier. Si le Parlement tra-„ vaille à la ruine de l'Etat, ce n'eſt „ pas qu'il ait intention de le ruiner. „ Nul n'a plus d'intérêt au maintien de „ l'Autorité Royale que les Officiers ; „ tout le monde en convient. Il faut „ donc reconnoître de bonne foi, que „ lorſque les Compagnies Souveraines „ font du mal, ce n'eſt que parce qu'el-„ les ne ſçavent pas bien faire le bien „ même qu'elles veulent. La capacité „ d'un Miniſtre qui ſçait ménager les „ Particuliers & les Corps, les tient „ dans l'équilibre où elles doivent être „ naturellement, & dans lequel elles „ réuſſiſſent, par un mouvement qui „ balance ce qui eſt de l'Autorité des „ Princes, & de l'obéiſſance des Peu-„ ples. L'ignorance de celui qui gou-

„ verne aujourd'hui, ne lui laiſſe ni
„ aſſez de vue, ni aſſez de force pour
„ régler les poids de cette Horloge.
„ Les reſſorts en ſont mêlés. Ce qui
„ n'étoit que pour modérer le mouve-
„ ment, veut le faire, & je conviens
„ qu'il le fait mal, parce qu'il n'eſt pas
„ lui-même fait pour cela; voilà où gît
„ le défaut de notre Machine. V. A.
„ veut la redreſſer, & avec d'autant
„ plus de raiſon qu'il n'y a qu'elle qui
„ en ſoit capable; mais pour la redreſ-
„ ſer, faut-il ſe joindre à ceux qui la
„ veulent rompre? Vous convenez des
„ diſparates du Cardinal, vous conve-
„ nez qu'il ne penſe qu'à établir en
„ France l'autorité qu'il n'a jamais con-
„ nue qu'en Italie. S'il y pouvoit réuſ-
„ ſir, ſeroit-ce le compte de l'Etat,
„ ſelon ſes bonnes & véritables maxi-
„ mes? Seroit-ce celui des Princes du
„ ſang en tout ſens? Mais de plus, eſt-il
„ en état d'y réuſſir? N'eſt-il pas acca-
„ blé de la haine & du mépris public?
„ Le Parlement n'eſt-il pas l'idole du
„ Peuple? Je ſçais que vous les comptez
„ pour rien, parce que la Cour eſt ar-
„ mée; mais je vous ſupplie de me
„ permettre de vous dire, qu'on les doit
„ compter pour beaucoup, toutes les
„ fois qu'ils ſe comptent eux-mêmes

„ pour tout. Ils en ſont là. Ils commen-
„ cent eux-mêmes à compter vos ar-
„ mées pour rien, & le malheur eſt
„ que leurs forces conſiſtent dans leur
„ imagination : car on peut dire
„ avec vérité qu'à la différence de
„ toutes les autres ſortes de Puiſſances,
„ ils peuvent, quand ils ſont arrivés à
„ un certain point, tout ce qu'ils
„ croient pouvoir. V. A. me diſoit der-
„ nierement que cette diſpoſition du
„ peuple n'étoit qu'une fumée ; mais
„ cette fumée ſi noire & ſi épaiſſe eſt
„ entretenue par un feu qui eſt bien vif
„ & bien allumé. Le Parlement le ſouf-
„ fle, & le Parlement, avec les meil-
„ leures & même les plus ſimples in-
„ tentions du monde, eſt capable de
„ l'enflammer à un point, qui l'embra-
„ ſera & le conſumera lui-même ; mais
„ qui hazardera dans ces intervalles
„ plus d'une fois l'Etat. *Les Corps pouſ-*
„ *ſent toujours avec rop de vigueur les*
„ *fautes des Miniſtres, quand ils ont*
„ *tant fait que de s'y acharner ; & ils*
„ *ne ménagent preſque jamais leurs*
„ *imprudences ; ce qui eſt en de certai-*
„ *nes occaſions capable de perdre un*
„ *Royaume.* Si le Parlement eût répon-
„ du, quelque tems avant que vous
„ revinſſiez de l'Armée, à la ridicule

„ & pernicieuſe propoſition que le Car-
„ dinal lui fit, de déclarer s'il préten-
„ doit mettre des bornes à l'Autorité
„ Royale, ſi, dis-je, les plus ſages du
„ Corps n'euſſent éludé la réponſe ; la
„ France, à mon opinion, couroit for-
„ tune, parce que la Compagnie ſe dé-
„ clarant pour l'affirmative, comme
„ elle fut ſur le point de le faire, elle
„ déchiroit le voile qui couvre le myſ-
„ tere de l'Etat. Chaque Monarchie a
„ le ſien ; celui de la France conſiſte
„ dans une eſpece de ſilence religieux
„ & ſacré, dans lequel on enſévelit,
„ en obeïſſant preſque toujours aveu-
„ glément aux Rois, le droit que l'on
„ ne veut croire avoir de s'en diſpenſer,
„ que dans les occaſions où il ne ſeroit
„ pas même de leur ſervice de plaire
„ aux Rois. Ce fut un miracle que
„ le Parlement ne levât pas dernière-
„ ment ce voile, & ne le levât pas en
„ forme & par Arrêt : ce qui ſeroit
„ bien d'une conſéquence plus dange-
„ reuſe & plus funeſte, que la liberté
„ que les peuples ont priſe depuis quel-
„ que tems de voir à travers. Si cette
„ liberté, qui eſt déja dans la Salle du
„ Palais, étoit paſſée juſques dans la
„ Grand'Chambre, elle feroit des Loix
„ révérées de ce qui n'eſt encore que

„ queſtion problématique & de ce qui
„ n'étoit, il n'y a pas long-tems, qu'un
„ ſecret ou inconnu, ou du moins
„ reſpecté. V. A. n'empêchera pas par
„ la force des armes les ſuites du mal-
„ heureux état que je vous marque,
„ & dont nous ne ſommes peut-être
„ que trop proches. Elle voit que le
„ Parlement même a peine de retenir
„ les peuples qu'il a éveillés : elle voit
„ que la contagion ſe gliſſe dans les
„ Provinces, & que la Guienne & la
„ Provence donnent déja très-dange-
„ reuſement l'exemple qu'elles ont reçu
„ de Paris. Tout branle, & V. A. ſeule
„ eſt capable de fixer ce mouvement
„ par l'éclat de ſa naiſſance, par celui
„ de ſa réputation, & par la perſuaſion
„ générale où on eſt, qu'il n'y a qu'elle
„ qui y puiſſe remédier. L'on peut dire
„ que la Reine partage la haine que
„ l'on a pour le Cardinal, & que Mon-
„ ſieur partage le mépris que l'on a
„ pour la Riviere. Si vous entrez par
„ complaiſance dans leurs penſées,
„ vous entrerez en part de la haine
„ publique. Vous êtes au-deſſus du mé-
„ pris ; mais la crainte que l'on aura
„ de vous, prendra ſa place ; & cette
„ crainte empoiſonnera ſi cruellement
„ & la haine que l'on aura pour vous,

„ & le mépris que l'on a déja pour les
„ autres, que ce qui n'eſt préſente-
„ ment qu'une plaie dangereuſe à l'Etat,
„ lui deviendra peut-être mortel, &
„ pourra mêler dans la ſuite de la ré-
„ volution, le deſeſpoir du retour, qui
„ eſt toujours en ces matieres le dernier
„ & le plus dangereux ſymptome de
„ la maladie. Je n'ignore pas les juſtes
„ raiſons qu'a V. A. d'appréhender les
„ manieres d'un Corps compoſé de plus
„ de deux cents têtes, & qui n'eſt capa-
„ ble ni de gouverner ni d'être gou-
„ verné. Cet embarras eſt grand; mais
„ j'oſe ſoutenir qu'il n'eſt pas inſur-
„ montable, & qu'il n'eſt pas même
„ difficile à démêler dans la conjon-
„ cture préſente par des circonſtances
„ particulieres. Quand le parti ſeroit
„ formé, quand vous ſeriez à la tête
„ de l'Armée, quand les Manifeſtes
„ auroient été publiés, quand enfin
„ vous ſeriez déclaré Général d'un parti
„ dans lequel le Parlement ſeroit entré;
„ auriez-vous, Monſieur, plus de peine
„ à ſoutenir ce poids que Meſſieurs
„ votre Ayeul & Biſayeul n'en ont
„ eu à s'accommoder au caprice des
„ Miniſtres de la Rochelle, & des
„ Maires de Niſmes & de Montau-
„ ban? Et V. A. trouveroit-elle plus

„ de difficulté à ménager le Parlement
„ de Paris, que Mr. de Mayenne n'y
„ en a trouvé dans le tems de la Ligue,
„ c'eſt-à-dire dans le tems de la fac-
„ tion du monde la plus oppoſée à
„ toutes les maximes du Parlement ?
„ Votre naiſſance & votre mérite vous
„ élevent autant au-deſſus de ce der-
„ nier exemple, que la cauſe dont il
„ s'agit eſt au-deſſus de celle de la
„ Ligue ; & les manieres n'en ſont pas
„ moins différentes. La Ligue fit une
„ guerre, où le Chef du Parti com-
„ mença ſa déclaration par une jon-
„ ction ouverte & publique avec l'Eſ-
„ pagne contre la Couronne, & la
„ perſonne d'un des plus braves & des
„ meilleurs Rois que la France ait
„ jamais eus ; & ce Chef de Parti, ſorti
„ d'une Maiſon étrangere & ſuſpecte,
„ ne laiſſa pas de maintenir très-long-
„ tems dans ſes intérêts ce même Par-
„ lement, dont la ſeule idée vous fait
„ peine, dans une occaſion où vous
„ êtes ſi éloigné de le vouloir porter
„ à la guerre, que vous n'y entrez que
„ pour lui procurer la ſûreté & la paix.
„ Vous ne vous êtes ouvert qu'à deux
„ hommes de tout le Parlement, &
„ encore vous ne vous y êtes ouvert
„ que ſur la parole qu'ils vous ont

„ donné l'un & l'autre de ne laiſſer
„ pénétrer à perſonne du monde ſans
„ exception, vos intentions. Comment
„ eſt-il poſſible que V. A. prétende que
„ ces deux hommes puiſſent, par le
„ moyen de cette connoiſſance inté-
„ rieure & cachée, régler les mouve-
„ ments de leurs Corps ? J'oſe, Monſieur,
„ vous répondre, que ſi vous voulez
„ vous déclarer publiquement comme
„ protecteur du Public & des Compa-
„ gnies ſouveraines, vous en diſpoſe-
„ rez, au-moins pour très-long-tems,
„ abſolument & preſque ſouverainе-
„ ment. Mais ce n'eſt pas votre vue,
„ vous ne voulez pas vous brouiller à
„ la Cour, vous aimez mieux le Ca-
„ binet que la Faction : ne trouvez
„ donc pas mauvais que des gens qui
„ ne vous voient que dans ce jour, ne
„ meſurent pas toutes leurs démarches
„ ſelon qu'il vous conviendroit. C'eſt
„ à vous à meſurer les vôtres avec les
„ leurs, parce qu'elles ſont publiques ;
„ & vous le pouvez, parce que le Car-
„ dinal accablé par la haine publique,
„ eſt trop foible pour vous obliger mal-
„ gré vous à l'éclat & aux ruptures
„ prématurées. La Riviere, qui gou-
„ verne Monſieur, eſt l'homme du
„ monde le plus timide. Continuez à

„ témoigner que vous cherchez à adou-
„ cir les choſes & laiſſez-les agir ſelon
„ votre premier plan : un peu plus ou
„ un peu moins de chaleur dans le Par-
„ lement doit-il être capable de vous
„ le faire changer ? De quoi y va-t-il
„ enfin en ce plus & en ce moins ?
„ Le pis eſt que la Reine croie que
„ vous n'embraſſez pas avec aſſez de
„ chaleur ſes intérêts ; n'y a-t-il pas
„ des moyens pour ſuppléer à cet in-
„ convénient ? N'y a-t-il pas des ap-
„ parences à donner ? N'y a-t-il pas
„ même de l'effectif ? Enfin, Monſieur,
„ je ſupplie très-humblement V. A. de
„ me permettre de lui dire, que ja-
„ mais projet n'a été ſi beau, ſi inno-
„ cent, ſi ſaint, ſi néceſſaire, que celui
„ qu'elle a fait ; & que jamais raiſons
„ n'ont été, au moins à mon opinion,
„ ſi foibles que celles qui l'empêchent
„ de l'exécuter. La moins forte de celles
„ qui vous y portent, ou plutôt qui
„ vous y devroient porter, eſt que ſi
„ le Cardinal Mazarin ne réuſſit pas
„ dans les ſiens, il vous peut entraîner
„ dans ſa ruine, & que s'il y réuſſit,
„ il ſe ſervira, pour vous perdre, de
„ tout ce que vous aurez fait pour
„ l'élever.

Vous voyez par le peu d'arrange-

ment de ce discours, qu'il fut fait sans méditation & sur le champ. Je le dictai à Laigues, étant revenu chez moi de chez Mr. le Prince ; & Laigues me le fit voir à mon dernier voyage de Paris. Il ne persuada pas Mr. le Prince, qui étoit déja préoccupé ; il ne répondit à mes raisons particulieres que par les générales ; ce qui est assez de son caractere. Les Héros ont leurs défauts ; celui de Mr. le Prince est de n'avoir pas assez de suite dans l'un des plus beaux esprits du monde. Ceux qui ont voulu croire qu'il avoit tâché dans les commencements d'aigrir les affaires par Longueil, par Brousel & par moi, pour se rendre plus nécessaire à la Cour, & dans la vue de faire pour le Cardinal ce qu'il fit depuis, font autant d'injustice & à sa vertu, & à la vérité, qu'ils prétendent faire d'honneur à son habileté. Ceux qui croient que les petits intérêts, c'est-à-dire les intérêts de pension, de gouvernement, d'établissement, furent l'unique cause de son changement, ne se trompent gueres moins. La vue d'être l'arbitre du Cabinet y entra assurément ; mais elle ne l'eût pas emporté sur les autres considérations ; & le véritable principe fut, qu'ayant tout vu d'abord également, il ne sentit

pas tout également. La gloire de Reſtaurateur du Public fut ſa premiere idée, celle de Conſervateur de l'Autorité Royale fut la ſeconde. Voilà le Caractere de tous ceux qui ont dans l'eſprit le défaut que je vous ai marqué ci-deſſus. Quoiqu'ils voient très-bien les inconvénients & les avantages des deux partis, ſur leſquels ils balancent à prendre leurs réſolutions, & quoiqu'ils les voient même enſemble, ils ne les peſent pas enſemble : ainſi ce qui leur paroît aujourd'hui plus léger leur paroît demain plus peſant. Voilà juſtement ce qui fit le changement de Mr. le Prince, ſur lequel il faut confeſſer, que ce qui n'a pas honoré ſa vue, ou plutôt ſa réſolution, a bien juſtifié ſon intention. L'on ne peut nier que s'il eût conduit auſſi prudemment ſa bonne intention qu'il avoit, certainement il n'eût redreſſé l'Etat & peut-être pour des ſiecles ; mais l'on doit convenir que s'il l'eût eu mauvaiſe, il eût pu aller à tout dans un tems, où l'enfance du Roi, l'opiniâtreté de la Reine, la foibleſſe de Monſieur, l'incapacité du Miniſtre, la licence du Peuple, la chaleur du Parlement, ouvroient à un jeune Prince plein de mérite, & couvert de Lauriers, une carriere plus belle & plus vaſte que

celle que Meſſieurs de Guiſe avoient courue.

Dans la converſation que j'eus avec Mr. le Prince, il me dit deux ou trois fois avec colere, qu'il feroit bien voir au Parlement, s'il continuoit à agir comme il avoit accoutumé, qu'il n'en étoit pas où il penſoit, & que ce ne ſeroit pas une affaire de le mettre à la raiſon. Pour vous dire le vrai, je ne fus pas fâché de trouver cette ouverture à en tirer ce que je pourrois des penſées de la Cour. Il ne s'en expliqua pas toutefois ouvertement ; mais j'en compris aſſez pour me confirmer dans la penſée que j'avois, qu'elle commençoit à reprendre ſes premiers projets d'attaquer Paris. Pour m'en éclaircir encore davantage, je dis à Mr. le Prince, que Mr. le Cardinal pourroit fort facilement ſe tromper dans ſes meſures, & que Paris ſeroit un morceau de dure digeſtion. A quoi il me répondit en colere : On ne le prendra pas comme Dunkerque par des mines & par des attaques ; mais ſi le pain de Goneſſe leur manquoit huit jours.... Je me le tins pour dit, & je lui repartis, beaucoup moins pour en ſçavoir davantage, que pour avoir lieu de me dégager d'avec lui, que l'entrepriſe de fermer

les paſſages du pain de Goneſſe pourroit recevoir des difficultés. Quelles ? reprit-il bruſquement. Les Bourgeois ſortiront-ils pour donner bataille ? Elle ne ſeroit pas rude, Monſieur, s'il n'y avoit qu'eux, lui répondis-je. Qui ſera avec eux, reprit-il ? Y ſerez-vous, vous qui parlez ? Ce ſeroit un mauvais ſigne, lui répondis-je, cela ſentiroit fort la Proceſſion de la Ligue. Il penſa un peu, & puis il me dit : Ne raillons point, ſeriez-vous aſſez fou pour vous embarquer avec ces gens-là ? Je ne le ſuis que trop, lui répondis-je, vous le ſçavez, Monſieur, & que je ſuis de plus Coadjuteur de Paris, & par conſéquent engagé par honneur & par intérêt à ſa conſervation. Je ſervirai toute ma vie V. A. en ce qui ne regardera pas ce point. Je vis bien que Mr. le Prince s'émut à cette déclaration ; mais il ſe contint, & il me dit ces propres mots : Quand vous vous engagerez dans une mauvaiſe affaire, je vous plaindrai ; mais je n'aurai pas ſujet de me plaindre de vous. Ne vous plaignez pas auſſi de moi, & rendez-moi le témoignage que vous me devez, qui eſt que je n'ai rien promis à Longueil, & à Brouſſel, dont le Parlement ne m'ait diſpenſé par ſa conduite. Il me fit enſuite

beaucoup d'honnêtetés personnelles ; il m'offrit de me raccommoder avec la Cour. Je l'assurai de mon obéissance & de mon zéle en tout ce qui ne seroit pas contraire aux engagements qu'il sçavoit que j'avois pris. Je le fis convenir de l'impossibilité d'en sortir ; & je sortis moi-même de l'Hôtel de Condé avec toute l'agitation d'esprit que vous vous pouvez imaginer.

Montresor & St. Ibal arrivérent chez moi justement dans le tems que j'achevois de dicter à Laigues la conversation que j'avois eue avec Mr. le Prince, & ils n'oublierent rien pour m'obliger à envoyer dès le moment à Bruxelles. Quoique je sentisse en moi-même beaucoup de peine à être le premier qui eût mis dans nos affaires le grain de Catholicon d'Espagne, je m'y résolus par la nécessité, & je commençai à en dicter l'instruction qui devoit contenir plusieurs chefs, & dont la conclusion fut remise par cette raison au lendemain matin.

La fortune me présenta un moyen plus agréable l'après-dînée & plus innocent. J'allai par hazard chez Madame de Longueville que je voyois fort peu, parce que j'étois extrêmement ami de Monsieur son mari, qui n'étoit pas

l'homme de la Cour le mieux avec elle. Je la trouvai seule ; elle tomba dans la conversation sur les affaires publiques qui étoient à la mode ; elle me parut enragée contre la Cour. Je sçavois par le bruit public qu'elle l'étoit au dernier point contre Mr. le Prince. Je joignis ce que l'on en disoit dans le monde à ce que j'en tirois de certains mots qu'elle laissoit échapper. Je n'ignorois pas que Mr. le Prince de Conti étoit absolument entre ses mains. Toutes ces idées me frapperent tout d'un coup l'imagination, & y firent naître celle dont je vous rendrai compte après que je vous aurai un peu éclairci le détail de ce que je viens de vous toucher.

Mademoiselle de Bourbon avoit eu l'amitié du monde la plus tendre pour Monsieur son frere aîné, & Madame de Longueville, quelque tems après son mariage, prit une rage & une fureur contre lui, qui passa jusques à un excès incroyable. Vous croyez aisément qu'il n'en falloit pas davantage dans le monde, pour faire faire des commentaires fâcheux sur une Histoire de laquelle on ne voyoit pas les motifs. Je ne les ai jamais pu pénétrer ; mais j'ai toujours été persuadé que ce qui s'en disoit dans la Cour n'étoit pas véritable : parce

que s'il eût été vrai qu'il y eut eu de la paſſion dans leur amitié, Mr. le Prince n'auroit pas conſervé pour elle la tendreſſe qu'il conſerva toujours dans la chaleur même de l'affaire de Coligni. j'ai obſervé qu'ils ne ſe brouillerent qu'après ſa mort & je ſçais de ſcience certaine, que Mr. le Prince ſçavoit que Madame ſa ſœur aimoit véritablement Coligni. L'amour paſſionné du Prince de Conti pour elle donna à cette Maiſon un certain air d'inceſte, quoique fort injuſtement, que la raiſon au contraire que je viens de vous alléguer, quoiqu'à mon ſens déciſive, ne put diſſiper. Je vous ai marqué ci-deſſus, que la diſpoſition où je trouvai Madame de Longueville, me donna lieu à préparer une défenſe pour Paris plus proche, plus naturelle & moins odieuſe que celle d'Eſpagne. Je connoiſſois bien la foibleſſe de Mr. le Prince de Conti, preſque encore enfant; mais je ſçavois en même tems que cet enfant étoit Prince du Sang. Je ne voulois qu'un nom, pour animer ce qui ſans nom n'étoit qu'un phantôme. Je me répondois de Mr. de Longueville, qui étoit l'homme du monde qui aimoit le mieux le commencement de toutes les affaires. J'étois d'ailleurs fort aſſuré que le Ma-

réchal de la Mothe * enragé contre la Cour ne ſe détacheroit point de Longueville, à qui il avoit été attaché vingt ans durant par une penſion qu'il avoit voulu lui même retenir par reconnoiſſance, encore qu'il eût été fait Maréchal de France. Je voyois M. de Bouillon très-mécontent & preſque réduit à la néceſſité, par le mauvais état de ſes affaires domeſtiques, & par les injuſtices que la Cour lui faiſoit. J'avois conſidéré tous ces gens-là, mais je ne les avois conſidérés que dans une perſpective éloignée, parce qu'il n'y en avoit aucun de tous ceux-là qui fût capable d'ouvrir la Scene. Mr. de Longueville n'étoit bon que pour le ſecond acte; le Maréchal de la Mothe, bon Soldat, mais de très-petit ſens, ne pouvoit jamais jouer le premier Perſonnage. Mr. de Bouillon l'eût pu ſoutenir; mais ſa probité étoit plus problématique que ſon talent; & j'étois bien averti depuis, que Madame ſa Femme ‡, qui avoit un pouvoir abſolu ſur ſon eſprit, n'agiſſoit en quoi que ce ſoit que par les mouvements

* Philippe de la Mothe-Houdancourt, mort en 1657.

‡ Leonor-Catherine Fabronie de Bergh, fille de Frederic Comte de Bergh, Gouverneur de Friſe. Elle mourut à Paris en 1657.

d'Espagne. Vous ne vous étonnez pas sans doute, de ce que je n'avois pas fixé des vues aussi vagues & aussi brouillées que celle-là, & de ce que je les réunis ensuite, pour ainsi dire, en la personne de Mr. le Prince de Conti, Prince du sang, qui par sa qualité concilioit & rapprochoit tout ce qui paroissoit le plus éloigné à l'égard des uns & des autres.

Dès que j'eus ouvert à Madame de Longueville le moindre jour du poste qu'elle pouvoit tenir en l'état où les affaires alloient tomber, elle y entra avec des emportements de joie que je ne puis vous exprimer. Je ménageai avec soin ces dispositions ; j'échauffai Mr. de Longueville, & par moi-même, & par Varicarville, qui étoit son Pensionnaire, & auquel il avoit avec raison une parfaite confiance. Je me résolus de ne lier aucun commerce avec l'Espagne, & d'attendre que les occasions que je jugeois bien n'être que trop proches, donnassent lieu à une conjoncture, où celui que nous y prendrions infailliblement, parût plutôt venir des autres que de moi. Ce parti, (quoique fortement contredit par St. Ibal & par Montresor) fut le plus judicieux, & vous verrez par les suites, que je jugeai

geai ſainement, en jugeant qu'il n'y avoit plus lieu de précipiter ce remède, qui eſt doublement dangereux, & qui, quand il eſt le premier appliqué, a toujours beſoin de lénitifs qui y préparent.

. . . . . .

Pour ce qui regarde Madame de Longueville, la petite verole lui avoit ôté la premiere fleur de ſa beauté; mais elle lui en avoit laiſſé preſque tout l'éclat; & cet éclat joint à ſa qualité, à ſon eſprit, & à ſa langueur qui avoit en elle un charme particulier, la rendoit une des plus aimables perſonnes de France. J'avois le cœur du monde le plus propre pour l'y placer entre Madame de Guimené & Madame de Pommereux. Je ne vous dirai pas qu'elle l'eût agréé; mais je vous dirai bien que ce ne fut pas la vue de l'impoſſibilité qui m'en fit rejetter la penſée, qui fut même aſſez vive dans les commencements. Le bénéfice n'étoit pas vacant, mais il n'étoit pas deſſervi. Mr. de la Rochefoucaut ‡ étoit en poſſeſſion, mais il étoit en Poitou. J'écrivois tous les jours trois ou quatre billets, & j'en recevois bien autant. Je me trouvois très-ſouvent à l'heure du réveil, pour parler plus li-

Il y a ici ſix lignes effacées.

‡ François de la Rochefoucaut VI. du nom, mort en 1680.

brement d'affaires ; j'y concevois beaucoup d'avantages ; & je n'ignorois pas que c'étoit l'unique moyen de m'assurer de Mr. le Prince de Conti pour les suites. Je crus, pour ne vous rien céler, y entrevoir de la possibilité. La seule vue de l'amitié étroite que je professois avec le mari l'emporta sur le plaisir & sur la politique. . . . . .

. . . . . .

Il y a ici quatre lignes effacées.

Je ne laissai pas de prendre une grande liaison d'affaires avec Madame de Longueville, & par elle un commerce avec Mr. de la Rochefoucaut, qui revint trois semaines ou un mois après cet engagement. Il faisoit croire à Mr. le Prince de Conti qu'il le servoit dans la passion qu'il avoit pour Madame sa sœur ; & lui & elle de concert, l'avoient tellement aveuglé, que plus de quatre ans encore après, il ne se doutoit de quoi que ce soit.

Comme Mr. de la Rochefoucaut n'avoit pas eu trop bon bruit dans l'affaire des Importants, dans laquelle on l'avoit accusé de s'être raccommodé avec la Cour à leurs dépens (ce que j'ai sçu depuis de science certaine n'être pas vrai) je n'étois pas trop content de le trouver en cette société. Il fallut pourtant s'en accommoder. Nous primes tou-

tes nos meſures. Mr. le Prince de Conti, Madame de Longueville, Mr. ſon Mari, Mr. le Maréchal de la Mothe s'engagerent de demeurer à Paris, ou de ſe déclarer, ſi on l'attaquoit. Brouſſel, Longueil & Viole promirent tout au nom du Parlement, qui n'en ſçavoit rien. Mr. de Retz fit les allées & les venues entre eux & Madame de Longueville, qui prenoit les eaux à Noiſi avec Mr. le Prince de Conti. Il n'y eut que Mr. de Bouillon qui ne voulut être nommé à perſonne ſans exception; il s'engagea uniquement avec moi. Je le voyois aſſez ſouvent la nuit, & Madame de Bouillon y étoit toujours préſente. Si cette femme eût eu autant de ſincérité, que d'eſprit, de beauté, de douceur, & de vertu, elle eût été une merveille accomplie. J'en fus très-piqué; mais je n'y trouvai pas la moindre ouverture, & comme la piquûre ne me fit pas mal fort long-tems, je crois que j'euſſe parlé plus proprement, ſi j'euſſe dit que je crus en être piqué.

Après que j'eus préparé aſſez à mon gré la défenſive, je pris la penſée de faire, s'il étoit poſſible, en ſorte que la Cour ne portât pas les affaires à l'extrêmité. Vous concevez facilement l'utilité de ce deſſein, & vous en avouerez

la poſſibilité, quand je vous dirai que l'exécution n'en tint qu'à l'opiniâtreté du Miniſtre qui ne voulut pas agréer une propoſition qui m'avoit été ſuggérée par Launai Gravai, & qui, de l'agrément même du Parlement, eût ſupplée, au moins pour beaucoup, aux retranchements faits par cette Compagnie. Cette propoſition, dont le détail ſeroit trop long & trop ennuyeux, fut agitée chez Viole, où ſe trouverent le Coigneux & beaucoup d'autres gens du Parlement. Elle fut approuvée ; & ſi le Miniſtre eût été aſſez ſage pour la recevoir de bonne foi, je ſuis perſuadé que l'Etat eût ſoutenu la dépenſe néceſſaire, & qu'il n'y auroit point eu de Guerre Civile.

Quand je vis que la Cour ne vouloit même ſon bien qu'à ſa mode, qui n'étoit jamais bonne, je ne ſongeai plus qu'à lui faire du mal, & ce ne fut que dans ce moment que je pris l'entiere & ferme réſolution d'attaquer perſonnellement le Mazarin ; parce que je crus que ne pouvant l'empêcher de nous attaquer, nous ferions ſagement de l'attaquer nous-mêmes par de préalables qui donneroient dans le public un mauvais air à ſon attaque.

On peut dire avec fondement que

les ennemis de ce Miniſtre avoient un avantage contre lui très-rare, & que l'on n'a preſque jamais contre les gens qui ſont dans ſa place. Leur pouvoir fait pour l'ordinaire qu'ils ne ſont point ſuſceptibles de la teinture du ridicule; mais elle prévaloit ſur le Cardinal, parce qu'il diſoit des ſottiſes; ce qui n'eſt pas même ordinaire à ceux qui en font dans ces ſortes de poſtes. Je lui détachai Marigni, qui revenoit tout à propos de Suede, & qui s'étoit comme donné à moi. Le Cardinal avoit demandé à Bouqueval, Député du Grand Conſeil, s'il ne croiroit pas être obligé d'obéir au Roi, en cas que le Roi lui commandât de ne point porter de glands à ſon colet? & il s'étoit ſervi de cette comparaiſon aſſez ſottement, comme vous voyez, pour prouver l'obéiſſance, aux Députés d'une Compagnie Souveraine. Marigni paraphraſa ce mot en proſe & en vers, un mois ou cinq ſemaines avant que le Roi ſortît de Paris; & l'effet que fit cette paraphraſe eſt inconcevable. Je pris cet inſtant pour mettre l'abomination dans le ridicule; ce qui fait le plus dangereux & le plus irremédiable de tous les compoſés.

Vous avez vu ci-deſſus que la Cour avoit entrepris d'autoriſer les prêts par

des Déclarations, c'eſt-à-dire, à proprement parler, qu'elle avoit entrepris d'autoriſer les uſures par une Loi vérifiée au Parlement; parce que les prêts qui ſe faiſoient au Roi, par exemple ſur les tailles, n'étoient jamais qu'avec des uſures immenſes. Ma dignité m'obligeoit à ne pas ſouffrir un mal, & un ſcandale auſſi général, & auſſi public. Je remplis très-exactement & très-pleinement mon devoir. Je fis une aſſemblée fameuſe de Curés, de Chanoines, de Docteurs, de Religieux, & ſans avoir ſeulement prononcé le nom du Cardinal dans toutes les Conférences, où je faiſois, au contraire, toujours ſemblant de l'épargner, je le fis paſſer en huit jours pour le Juif le plus convaincu qui fût en Europe. Le Roi ſortit de Paris juſtement à ce moment & je l'appris à cinq heures du matin par l'Argentier de la Reine, qui me fit éveiller & qui me donna une Lettre écrite de ſa main, par laquelle elle me commandoit en des termes fort honnêtes de me rendre dans le jour à St. Germain. L'Argentier ajouta de bouche que le Roi venoit de monter en Carroſſe pour y aller, & que toute l'armée étoit commandée pour s'avancer. Je lui répondis ſimplement que je ne manquerois pas

d'obéir. Vous me faites bien la juſtice d'être perſuadée que je n'en eus pas la penſée.

Blancmeſnil entra dans ma Chambre, pâle comme un mort. Il me dit que le Roi marchoit au Palais avec huit mille chevaux. Je l'aſſurai qu'il étoit ſorti de la Ville avec 200. Voilà la moindre des impertinences qui me furent dites depuis les cinq heures du matin juſques à dix. J'eus toujours une proceſſion de gens effarés qui ſe croyoient perdus ; mais j'y prenois bien plus de divertiſſement que d'inquiétude, parce que j'étois averti de moment à autre par les Officiers de la Colonelle qui étoient à moi, que le premier mouvement du peuple à la premiere nouvelle n'avoit été que de fureur, à laquelle la peur ne ſuccede jamais que par degrés, & je croyois avoir dequoi couper, avant qu'il fût nuit, ces degrés. Car quoique Mr. le Prince, qui ſe défioit de Mr. ſon frere, l'eût été prendre dans ſon lit & l'eût emmené avec lui à St. Germain, je ne doutois point, Madame de Longueville étant demeurée à Paris, que nous ne le reviſſions bientôt, & d'autant plus que je ſçavois que Mr. le Prince, qui ne le craignoit ni ne l'eſtimoit, ne pouſſeroit pas ſa défiance

juſqu'à l'arrêter. J'avois de plus reçu la veille une Lettre de Mr. de Longueville datée de Rouen, par laquelle il m'aſſuroit qu'il arriveroit le ſoir de ce jour-là à Paris.

Auſſi-tôt que le Roi fut ſorti, les Bourgeois d'eux-mêmes & ſans ordre ſe ſaiſirent de la porte St. Honoré, & dès que l'Argentier de la Reine fut ſorti de chez moi, je mandai à Brigalier d'occuper avec ſa Compagnie celle de la Conférence. Le Parlement s'aſſembla au même tems avec un tumulte de conſternation & je ne ſçais ce qu'ils euſſent fait, tant ils étoient effarés, ſi l'on n'eût trouvé le moyen de les animer par leur propre peur. Je l'ai obſervé mille fois, il y a des eſpeces de frayeurs qui ne ſe diſſipent que par des frayeurs d'un plus haut degré. Je priai Vedeau, Conſeiller, que je fis appeller dans le Parquet des Huiſſiers, d'avertir la Compagnie, qu'il y avoit à l'Hôtel de Ville une Lettre du Roi par laquelle il donnoit part au Prévôt des Marchands & aux Echevins, des raiſons qui l'avoient obligé à ſortir de ſa bonne ville de Paris, & qui étoient en ſubſtance, que quelques Officiers de ſon Parlement avoient intelligence avec les ennemis de l'Etat, & qu'ils avoient

même conſpiré de ſe ſaiſir de ſa perſonne. Cette Lettre, jointe à la connoiſſance que l'on avoit que le Préſident le Feron, Prévôt des Marchands, étoit tout-à-fait dépendant de la Cour, émut toute la Compagnie au point qu'elle ſe la fit apporter ſur l'heure même & qu'elle donna Arrêt, par lequel il fut ordonné que les Bourgeois prendroient les armes ; que l'on garderoit les portes de la Ville ; que le Prévôt des Marchands & le Lieutenant Civil pourvoiroient au paſſage des Vivres, & que l'on délibéreroit le lendemain au matin ſur la Lettre du Roi. Vous jugez par la teneur de cet Arrêt interlocutoire que la terreur du Parlement n'étoit pas encore bien diſſipée. Je ne fus pas touché de ſon irréſolution, parce que j'étois bien perſuadé que j'aurois dans peu de quoi le fortifier.

Comme je croyois que la bonne conduite vouloit, que le premier pas, au moins public, de déſobéiſſance vînt de ce Corps, pour juſtifier celle des particuliers, je jugéai à propos de chercher une couleur au peu de ſoumiſſion que je témoignois à la Reine en n'allant pas à St. Germain. Je fis mettre mes chevaux au Caroſſe ; je reçus les adieux de tout le monde ; je rejettai avec une

fermeté admirable toutes les instances que l'on me fit pour m'obliger à demeurer, & par un bonheur signalé je trouvai au bout de la rue Notre-Dame, du Buisson, Marchand de Bois, & qui avoit beaucoup de crédit sur les ponts. Il étoit absolument à moi, mais il se mit ce jour-là de mauvaise humeur; il battit mon postillon; il menaça mon cocher. Le peuple accourut en foule, renversa mon Carrosse; & les femmes du Marché neuf firent d'un étau une machine sur laquelle elles me rapporterent, pleurant & hurlant, à mon logis. Vous ne doutez pas de la maniere dont cet effet de mon obéissance fut reçu à St. Germain. J'écrivis à la Reine & à Mr. le Prince, en leur témoignant la douleur que j'avois d'avoir si mal réussi dans ma tentative. La Reine répondit au Chevalier de Levigné qui lui porta ma Lettre, avec hauteur & mépris. Le second ne put s'empêcher, en me plaignant, de témoigner de la colere. La Riviere éclata contre moi par des railleries, & le Chevalier de Levigné vit clairement que les uns & les autres étoient persuadés qu'ils nous auroient dès le lendemain la corde au col. Je ne fus pas beaucoup ému de leurs menaces; mais je fus très-touché d'une nouvelle que j'appris le

même jour, qui étoit que Mr. de Longueville, comme je vous l'ai dit, revenant de Rouen, où il avoit fait un voyage de 10 ou 12 jours, & ayant appris la sortie du Roi à 5 heures de Paris, avoit tourné tout court à S. Germain. Madame de Longueville ne douta pas que Mr. le Prince ne l'eût gagné, & qu'ainsi Mr. le Prince de Conti ne fût infailliblement arrêté. Le Maréchal de la Mothe lui déclara en ma présence qu'il feroit sans exception tout ce que Mr. de Longueville voudroit & pour & contre la Cour. Mr. de Bouillon se prenoit à moi de ce que des gens, dont je l'avois toujours assuré, tenoient une conduite aussi contraire à ce que je lui en avois dit mille fois. Jugez, je vous prie, de mon embarras, qui étoit d'autant plus grand que Madame de Longueville me protestoit qu'elle n'avoit eu de tout le jour aucunes nouvelles de Mr. de la Rochefoucaut, qui étoit toutefois parti deux heures après le Roi, pour fortifier & pour ramener Mr. le Prince de Conti.

St. Ibal revint encore à la charge pour m'obliger de l'envoyer sans différer au Comte de Fuensaldaigne. Je ne fus pas de son opinion & je pris le parti de faire repartir pour St. Germain le Marquis de

Noirmoutier, qui s'étoit lié avec moi depuis quelque tems, pour ſçavoir par ſon moyen ce que l'on pouvoit attendre de Mr. le Prince de Conti & de Mr. de Longueville. Madame de Longueville fut de ce ſentiment, & Noirmoutier partit ſur les ſix heures du ſoir.

Le lendemain au matin, qui fut le lendemain de la fête des Rois, c'eſt-à-
1649. dire le 7 Janvier, la Sourdiere, Lieutenant des Gardes du Corps, entra dans le parquet des Gens du Roi, & leur donna une Lettre de Cachet adreſſée à eux, par laquelle le Roi leur ordonnoit de dire à la Compagnie qu'il lui commandoit de ſe tranſporter à Montargis & d'y attendre ſes ordres. Il y avoit auſſi entre les mains de la Sourdiere un Paquet fermé pour le Parlement, & une Lettre pour le premier Préſident. Comme l'on n'avoit pas lieu de douter du contenu, que l'on devinoit aſſez par celui de la Lettre écrite aux Gens du Roi, l'on crut qu'il ſeroit plus reſpectueux de ne point ouvrir un Paquet auquel on étoit déterminé par avance de ne pas obéir. On le rendit donc tout fermé à la Sourdiere, & l'on arrêta d'envoyer les Gens du Roi à St. Germain pour aſſurer la Reine de l'obéiſſance du Parlement, & pour la ſupplier de lui

permettre de ſe juſtifier de la calomnie qui lui avoit attiré la Lettre écrite la veille au Prévôt des Marchands. Pour ſoutenir un peu la dignité, l'on ajouta dans l'Arrêt, que la Reine ſeroit très-humblement ſuppliée de vouloir nommer les Calomniateurs pour être procédé contre eux ſelon la rigueur des Ordonnances. La vérité eſt que l'on eut bien de la peine à y faire inſérer cette clauſe; que toute la Compagnie étoit fort conſternée, même au point que Brouſſel, Charton, Viole, Loiſel, Amelot, & cinq autres, des noms deſquels je ne me ſouviens pas & qui ouvrirent l'avis de demander en forme l'éloignement du Cardinal Mazarin, ne furent ſuivis de perſonne & même furent traités d'emportés. Vous obſerverez, s'il vous plaît, qu'il n'y avoit que la vigueur dans cette conjoncture, où l'on pût trouver apparence de ſûreté; je n'en ai jamais vu où j'aie trouvé tant de foibleſſe. Je courus toute la nuit & je ne gagnai que ce que je viens de vous dire.

La Chambre des Comptes eut le même jour une Lettre de Cachet, par laquelle il lui étoit ordonné d'aller à Orléans, & le Grand Conſeil reçut commandement d'aller à Mantes. La Chambre dépêcha pour faire des Remontrances, le

Noirmoutier, qui s'étoit lié avec moi depuis quelque tems, pour ſçavoir par ſon moyen ce que l'on pouvoit attendre de Mr. le Prince de Conti & de Mr. de Longueville. Madame de Longueville fut de ce ſentiment, & Noirmoutier partit ſur les ſix heures du ſoir.

Le lendemain au matin, qui fut le lendemain de la fête des Rois, c'eſt-à-
1649. dire le 7 Janvier, la Sourdiere, Lieutenant des Gardes du Corps, entra dans le parquet des Gens du Roi, & leur donna une Lettre de Cachet adreſſée à eux, par laquelle le Roi leur ordonnoit de dire à la Compagnie qu'il lui commandoit de ſe tranſporter à Montargis & d'y attendre ſes ordres. Il y avoit auſſi entre les mains de la Sourdiere un Paquet fermé pour le Parlement, & une Lettre pour le premier Préſident. Comme l'on n'avoit pas lieu de douter du contenu, que l'on devinoit aſſez par celui de la Lettre écrite aux Gens du Roi, l'on crut qu'il ſeroit plus reſpectueux de ne point ouvrir un Paquet auquel on étoit déterminé par avance de ne pas obéir. On le rendit donc tout fermé à la Sourdiere, & l'on arrêta d'envoyer les Gens du Roi à St. Germain pour aſſurer la Reine de l'obéiſſance du Parlement, & pour la ſupplier de lui

permettre de ſe juſtifier de la calomnie qui lui avoit attiré la Lettre écrite la veille au Prévôt des Marchands. Pour ſoutenir un peu la dignité, l'on ajouta dans l'Arrêt, que la Reine ſeroit très-humblement ſuppliée de vouloir nommer les Calomniateurs pour être procédé contre eux ſelon la rigueur des Ordonnances. La vérité eſt que l'on eut bien de la peine à y faire inſérer cette clauſe; que toute la Compagnie étoit fort conſternée, même au point que Brouſſel, Charton, Viole, Loiſel, Amelot, & cinq autres, des noms deſquels je ne me ſouviens pas & qui ouvrirent l'avis de demander en forme l'éloignement du Cardinal Mazarin, ne furent ſuivis de perſonne & même furent traités d'emportés. Vous obſerverez, s'il vous plaît, qu'il n'y avoit que la vigueur dans cette conjoncture, où l'on pût trouver apparence de ſûreté; je n'en ai jamais vu où j'aie trouvé tant de foibleſſe. Je courus toute la nuit & je ne gagnai que ce que je viens de vous dire.

La Chambre des Comptes eut le même jour une Lettre de Cachet, par laquelle il lui étoit ordonné d'aller à Orléans, & le Grand Conſeil reçut commandement d'aller à Mantes. La Chambre dépêcha pour faire des Remontrances, le

Noirmoutier, qui s'étoit lié avec moi depuis quelque tems, pour ſçavoir par ſon moyen ce que l'on pouvoit attendre de Mr. le Prince de Conti & de Mr. de Longueville. Madame de Longueville fut de ce ſentiment, & Noirmoutier partit ſur les ſix heures du ſoir.

Le lendemain au matin, qui fut le lendemain de la fête des Rois, c'eſt-à-
1649. dire le 7 Janvier, la Sourdiere, Lieutenant des Gardes du Corps, entra dans le parquet des Gens du Roi, & leur donna une Lettre de Cachet adreſſée à eux, par laquelle le Roi leur ordonnoit de dire à la Compagnie qu'il lui commandoit de ſe tranſporter à Montargis & d'y attendre ſes ordres. Il y avoit auſſi entre les mains de la Sourdiere un Paquet fermé pour le Parlement, & une Lettre pour le premier Préſident. Comme l'on n'avoit pas lieu de douter du contenu, que l'on devinoit aſſez par celui de la Lettre écrite aux Gens du Roi, l'on crut qu'il ſeroit plus reſpectueux de ne point ouvrir un Paquet auquel on étoit déterminé par avance de ne pas obéir. On le rendit donc tout fermé à la Sourdiere, & l'on arrêta d'envoyer les Gens du Roi à St. Germain pour aſſurer la Reine de l'obéiſſance du Parlement, & pour la ſupplier de lui

permettre de se justifier de la calomnie qui lui avoit attiré la Lettre écrite la veille au Prévôt des Marchands. Pour soutenir un peu la dignité, l'on ajouta dans l'Arrêt, que la Reine seroit très-humblement suppliée de vouloir nommer les Calomniateurs pour être procédé contre eux selon la rigueur des Ordonnances. La vérité est que l'on eut bien de la peine à y faire insérer cette clause; que toute la Compagnie étoit fort consternée, même au point que Broussel, Charton, Viole, Loisel, Amelot, & cinq autres, des noms desquels je ne me souviens pas & qui ouvrirent l'avis de demander en forme l'éloignement du Cardinal Mazarin, ne furent suivis de personne & même furent traités d'emportés. Vous observerez, s'il vous plaît, qu'il n'y avoit que la vigueur dans cette conjoncture, où l'on pût trouver apparence de sûreté; je n'en ai jamais vu où j'aie trouvé tant de foiblesse. Je courus toute la nuit & je ne gagnai que ce que je viens de vous dire.

La Chambre des Comptes eut le même jour une Lettre de Cachet, par laquelle il lui étoit ordonné d'aller à Orléans, & le Grand Conseil reçut commandement d'aller à Mantes. La Chambre dépêcha pour faire des Remontrances, le

Noirmoutier, qui s'étoit lié avec moi depuis quelque tems, pour ſçavoir par ſon moyen ce que l'on pouvoit attendre de Mr. le Prince de Conti & de Mr. de Longueville. Madame de Longueville fut de ce ſentiment, & Noirmoutier partit ſur les ſix heures du ſoir.

Le lendemain au matin, qui fut le lendemain de la fête des Rois, c'eſt-à-
1649. dire le 7 Janvier, la Sourdiere, Lieutenant des Gardes du Corps, entra dans le parquet des Gens du Roi, & leur donna une Lettre de Cachet adreſſée à eux, par laquelle le Roi leur ordonnoit de dire à la Compagnie qu'il lui commandoit de ſe tranſporter à Montargis & d'y attendre ſes ordres. Il y avoit auſſi entre les mains de la Sourdiere un Paquet fermé pour le Parlement, & une Lettre pour le premier Préſident. Comme l'on n'avoit pas lieu de douter du contenu, que l'on devinoit aſſez par celui de la Lettre écrite aux Gens du Roi, l'on crut qu'il ſeroit plus reſpectueux de ne point ouvrir un Paquet auquel on étoit déterminé par avance de ne pas obéir. On le rendit donc tout fermé à la Sourdiere, & l'on arrêta d'envoyer les Gens du Roi à St. Germain pour aſſurer la Reine de l'obéiſſance du Parlement, & pour la ſupplier de lui

permettre de se justifier de la calomnie qui lui avoit attiré la Lettre écrite la veille au Prévôt des Marchands. Pour soutenir un peu la dignité, l'on ajouta dans l'Arrêt, que la Reine seroit très-humblement suppliée de vouloir nommer les Calomniateurs pour être procédé contre eux selon la rigueur des Ordonnances. La vérité est que l'on eut bien de la peine à y faire inférer cette clause; que toute la Compagnie étoit fort consternée, même au point que Broussel, Charton, Viole, Loisel, Amelot, & cinq autres, des noms desquels je ne me souviens pas & qui ouvrirent l'avis de demander en forme l'éloignement du Cardinal Mazarin, ne furent suivis de personne & même furent traités d'emportés. Vous observerez, s'il vous plaît, qu'il n'y avoit que la vigueur dans cette conjoncture, où l'on pût trouver apparence de sûreté; je n'en ai jamais vu où j'aie trouvé tant de foiblesse. Je courus toute la nuit & je ne gagnai que ce que je viens de vous dire.

La Chambre des Comptes eut le même jour une Lettre de Cachet, par laquelle il lui étoit ordonné d'aller à Orléans, & le Grand Conseil reçut commandement d'aller à Mantes. La Chambre dépêcha pour faire des Remontrances, le

Noirmoutier, qui s'étoit lié avec moi depuis quelque tems, pour ſçavoir par ſon moyen ce que l'on pouvoit attendre de Mr. le Prince de Conti & de Mr. de Longueville. Madame de Longueville fut de ce ſentiment, & Noirmoutier partit ſur les ſix heures du ſoir.

Le lendemain au matin, qui fut le lendemain de la fête des Rois, c'eſt-à-
1649. dire le 7 Janvier, la Sourdiere, Lieutenant des Gardes du Corps, entra dans le parquet des Gens du Roi, & leur donna une Lettre de Cachet adreſſée à eux, par laquelle le Roi leur ordonnoit de dire à la Compagnie qu'il lui commandoit de ſe tranſporter à Montargis & d'y attendre ſes ordres. Il y avoit auſſi entre les mains de la Sourdiere un Paquet fermé pour le Parlement, & une Lettre pour le premier Préſident. Comme l'on n'avoit pas lieu de douter du contenu, que l'on devinoit aſſez par celui de la Lettre écrite aux Gens du Roi, l'on crut qu'il ſeroit plus reſpectueux de ne point ouvrir un Paquet auquel on étoit déterminé par avance de ne pas obéir. On le rendit donc tout fermé à la Sourdiere, & l'on arrêta d'envoyer les Gens du Roi à St. Germain pour aſſurer la Reine de l'obéiſſance du Parlement, & pour la ſupplier de lui

permettre de ſe juſtifier de la calomnie qui lui avoit attiré la Lettre écrite la veille au Prévôt des Marchands. Pour ſoutenir un peu la dignité, l'on ajouta dans l'Arrêt, que la Reine ſeroit très-humblement ſuppliée de vouloir nommer les Calomniateurs pour être procédé contre eux ſelon la rigueur des Ordonnances. La vérité eſt que l'on eut bien de la peine à y faire inſérer cette clauſe; que toute la Compagnie étoit fort conſternée, même au point que Brouſſel, Charton, Viole, Loiſel, Amelot, & cinq autres, des noms deſquels je ne me ſouviens pas & qui ouvrirent l'avis de demander en forme l'éloignement du Cardinal Mazarin, ne furent ſuivis de perſonne & même furent traités d'emportés. Vous obſerverez, s'il vous plaît, qu'il n'y avoit que la vigueur dans cette conjoncture, où l'on pût trouver apparence de ſûreté; je n'en ai jamais vu où j'aie trouvé tant de foibleſſe. Je courus toute la nuit & je ne gagnai que ce que je viens de vous dire.

La Chambre des Comptes eut le même jour une Lettre de Cachet, par laquelle il lui étoit ordonné d'aller à Orléans, & le Grand Conſeil reçut commandement d'aller à Mantes. La Chambre dépêcha pour faire des Remontrances, le

Conſeil offrit d'obéir, mais la Ville lui refuſa des paſſeports. Il eſt aiſé de concevoir l'état où je fus tout ce jour-là, qui effectivement me parut le plus affreux de tous ceux que j'euſſe paſſés juſques-là dans ma vie : je dis juſques-là ; car j'en ai eu dans la ſuite de plus fâcheux. Je voyois le Parlement ſur le point de mollir, & je me voyois par conſéquent dans la néceſſité ou de ſubir avec lui le joug du monde le plus honteux, & même le plus dangereux pour mon particulier, ou de m'ériger purement & ſimplement en Tribun du Peuple, qui eſt le parti du monde le moins sûr & même le plus bas, toutes les fois qu'il n'eſt pas revêtu de force.

La foibleſſe de Mr. le Prince de Conti, qui s'étoit laiſſé emmener comme un enfant par Mr. ſon frere ; celle de Mr. de Longueville, qui, au lieu de venir raſſurer ceux avec leſquels il étoit engagé, avoit été offrir à la Reine ſes ſervices ; & la déclaration de Mrs. de Bouillon & de la Mothe avoient fort dégarni ce Tribunat. L'imprudence du Mazarin le releva. Il fit refuſer par la Reine audience aux Gens du Roi ; ils revinrent dès le ſoir à Paris, convaincus que la Cour vouloit pouſſer les choſes à l'extrémité.

Je vis mes amis toute la nuit; je leur montrai les avis que j'avois reçus de St. Germain, qui étoient que Mr. le Prince avoit assuré la Reine qu'il prendroit Paris en 15 jours, & que Mr. le Tellier, qui avoit été Procureur du Roi au Châtelet & qui par cette raison devoit avoir connoissance de la Police, répondoit que la cessation de deux marchés affameroit la Ville. Je jettai par-là dans les esprits l'opinion de l'impossibilité de l'accommodement, qui n'étoit dans la vérité que trop effective.

Les Gens du Roi firent le lendemain au matin leur rapport du refus de l'audience. Le désespoir s'empara alors de tous les esprits, & l'on donna tout d'une voix (à la réserve de celle de Bernai, plus Cuisinier que Conseillier) ce fameux Arrêt du 8 Janvier 1649, par lequel le Cardinal Mazarin fut déclaré ennemi du Roi & de l'Etat, perturbateur du repos public, & enjoint à tous les Sujets du Roi de lui courir sus.

L'après-dînée l'on tint la Police générale par les Députés du Parlement, de la Chambre des Comptes, & de la Cour des Aides, Mr. de Montbazon Gouverneur de Paris, le Prévôt des Marchands, les Echevins, & les Communautés des six Corps des Marchands,

Il fut arrêté que le Prévôt des Marchands & les Echevins donneroient des Commiſſions pour lever 4000 Chevaux & 10000 Hommes de pied. Le même jour la Chambre des Comptes & la Cour des Aides députerent vers la Reine, pour la ſupplier de ramener le Roi à Paris. La Ville députa auſſi au même effet. Comme la Cour étoit encore perſuadée que le Parlement molliroit, parce qu'elle n'avoit pas encore reçu la nouvelle de l'Arrêt, elle répondit très-fierement à ces Députations. Mr. le Prince s'emporta même beaucoup contre le Parlement devant la Reine, en parlant à Amelot, premier Préſident de la Cour des Aides; & la Reine répondit à tous ces Corps, qu'elle ne rentreroit jamais à Paris, ni le Roi, ni elle, que le Parlement n'en fût dehors.

Le lendemain au matin, qui fut le
1649. 9 de Janvier, la Ville reçut une Lettre du Roi, par laquelle il lui étoit commandé de faire obéir le Parlement, & de l'obliger de ſe rendre à Montargis; Mr. de Montbazon, aſſiſté de Fournier, premier Echevin, & de quatre Conſeillers de Ville, apporterent la Lettre au Parlement, & ils lui proteſterent en même tems, de ne recevoir d'autres ordres que ceux de la Compagnie, qui fit ce

même matin-là le fond néceſſaire pour faire la levée des Troupes. L'après-dînée on tint la Police générale dans laquelle tous les Corps de la ville, & tous les Colonels & Capitaines des quartiers jurerent une union pour la défenſe commune. Vous avez ſujet de croire que j'en avois moi-même d'être ſatisfait de l'état des choſes, qui ne me permettoient plus de craindre d'être abandonné, & vous en ferez peut-être bien plus perſuadée, quand je vous aurai dit que le Marquis de Noirmoutier m'aſſura dès le lendemain qu'il fut arrivé à St. Germain, que Mr. le Prince de Conti, & Mr. de Longueville étoient très-bien diſpoſés, & qu'ils euſſent déja été à Paris, s'ils n'euſſent cru mieux aſſurer leur ſortie de la Cour, en s'y montrant durant quelques jours. Mr. de la Rochefoucaut écrivit au même ſens à Madame de Longueville.

Vous croyez donc ſans doute cette affaire en bon état : vous allez néanmoins avouer, que cette même étoile, qui a ſemé de pierres tous les chemins par où j'ai paſſé, me fit trouver dans celui qui paroiſſoit ſi ouvert & ſi applani, un des plus grands obſtacles, & un des plus grands embarras que j'aye rencontré dans tout le cours de ma vie.

L'après-dînée du jour que je viens de
1649. vous marquer, qui fut le 9. Janvier, Mr. de Briſſac qui avoit épouſé ma Couſine, mais avec qui j'avois fort peu d'habitude, entra chez moi, & me dit en riant: Nous ſommes de même parti, je viens ſervir le Parlement. Je crus que Mr. de Longueville, de qui il étoit proche parent à cauſe de ſa femme, pouvoit l'avoir engagé; & pour m'en éclaircir, j'eſſayai de le faire parler, ſans m'ouvrir toutefois à lui. Je trouvai qu'il ne ſçavoit quoi que ce ſoit ni de Mr. de Longueville, ni de Mr. le Prince de Conti; qu'étant peu ſatisfait du Cardinal, & encore moins du Maréchal de la Meilleraie, ſon beau-frere, il venoit chercher avanture dans un parti où il crut que notre alliance pourroit ne lui être pas inutile. Après une converſation d'un demi-quart d'heure, il vit par la fenêtre que l'on mettoit les Chevaux à mon Carroſſe. Ah mon Dieu! me dit-il, ne ſortez pas; voilà Mr. d'Elbeuf * qui ſera ici dans un moment. Et que faire, lui répondis-je? N'eſt-il pas à St. Germain? Il y étoit, répondit froidement Mr. de Briſſac; mais comme il n'y a

* Charles de Lorraine, II. du nom, mort en 1657.

pas trouvé à dîner, il vient voir s'il trouvera à ſouper à Paris. Il m'a juré plus de dix fois depuis le Pont de Neuilly, où je l'ai rencontré, juſques à la Croix du Trahoir où je l'ai laiſſé, qu'il feroit bien mieux que Mr. ſon Couſin de Mayenne ne fit à la Ligue. Jugez, s'il vous plaît, de ma peine; je n'oſois m'ouvrir à qui que ce ſoit, que j'attendois Mr. le Prince de Conti, & Mr. de Longueville, de peur de les faire arrêter à St. Germain. Je voyois un Prince de la Maiſon de Lorraine, dont le nom eſt toujours agréable à Paris, prêt à ſe déclarer, & à être déclaré certainement Général des Troupes qui n'avoient point de Général & qui en avoient un beſoin preſſant. Je ſçavois que le Maréchal de la Mothe, qui ſe défioit toujours de l'irréſolution naturelle à Mr. de Longueville, ne feroit pas un pas qu'il ne le vît; & je ne pouvois douter que Mr. de Bouillon n'ajoutât encore la préſence de Mr. d'Elbeuf, très-ſuſpecte à tous ceux qui le connoiſſoient, ſur le chapitre de la probité, aux motifs qu'il trouvoit, pour ne point agir dans l'abſence de Mr. le Prince de Conti. De reméde, je n'en voyois point. Le Prévôt des Marchands étoit dans le fond du cœur paſſionné pour la Cour, & je ne le pouvois

ignorer. Le Premier Préſident n'en étoit point eſclave comme l'autre ; mais l'intention certainement y étoit ; & de plus, quand j'euſſe été auſſi aſſuré d'eux que de moi-même, que leur euſſai-je pu propoſer dans une conjoncture où les peuples enragés ne pouvoient point ne pas s'attacher au premier objet, & où ils euſſent pris pour menſonge & pour trahiſon tout ce qu'on leur eût dit, au moins publiquement, contre un Prince qui n'avoit rien de grand de ſes Prédéceſſeurs, que les manieres de l'affabilité, qui étoit juſtement ce que j'avois à craindre à ce moment. Sur le tout, je n'oſois me promettre tout-à-fait, que Mr. le Prince de Conti & Mr. de Longueville vinſſent ſi-tôt qu'ils me l'aſſuroient. J'avois écrit la veille au ſecond, comme par un preſſentiment, que je le ſuppliois de conſidérer que les moindres inſtants étoient précieux, & que le délai même fondé eſt toujours dangereux dans le commencement des grandes affaires. Mais je connoiſſois ſon irréſolution. Suppoſé qu'ils arrivaſſent dans demi-quart d'heure, ils arrivoient toujours après un homme qui avoit l'eſprit du monde le plus artificieux, & qui ne manqueroit pas de donner toutes les couleurs qui pourroient jetter la défiance dans

l'esprit des peuples, assez aisée à prendre dans les circonstances, d'un frere & d'un beau-frere de Mr. le Prince. Véritablement, pour me consoler, j'avois pour prendre mon parti sur ces réflexions, peut-être deux moments, peut-être un quart d'heure pour le plus. Il n'étoit pas encore passé, quand Mr. d'Elbeuf entra, qui me dit tout ce que la cajollerie de la Maison de Guise put lui suggérer. Je vis ses trois enfants derriere lui, qui ne furent pas tout-à-fait si éloquents, mais qui me parurent avoir été bien sifflés. Je répondis à leur honnêteté avec beaucoup de respect & avec toutes les manieres qui pouvoient couvrir mon jeu. Mr. d'Elbeuf me dit qu'il alloit de ce pas à l'Hôtel-de-Ville lui offrir son service; à quoi lui ayant répondu que je croyois qu'il seroit plus obligeant pour le Parlement, qu'il s'adressât le lendemain directement aux Chambres assemblées, il demeura ferme dans sa premiere résolution, quoiqu'il me vint d'assurer qu'il vouloit en tout suivre mes conseils.

Aussi-tôt qu'il fut monté en Carrosse, j'écrivis un mot à Fournier, Premier Echevin, qui étoit de mes amis, qu'il prît garde que l'Hôtel-de-Ville renvoyât Mr. d'Elbeuf au Parlement. Je mandai

à ceux des Curés qui étoient le plus intimement à moi, de jetter la défiance par les Eccléſiaſtiques dans l'eſprit des peuples, ſur l'union qui avoit paru entre Mr. d'Elbeuf & l'Abbé de la Riviere. Je courus toute la nuit à pied & déguiſé, pour faire connoître à ceux du Parlement, auxquels je n'oſois m'ouvrir touchant Mr. le Prince de Conti & Mr. de Longueville, qu'ils ne ſe devoient pas abandonner à la conduite d'un homme auſſi décrié ſur le chapitre de la bonne foi, & qu'il leur faiſoit bien connoître les intentions qu'il avoit pour leur Compagnie, puiſqu'il s'étoit d'abord adreſſé à l'Hôtel-de-Ville, ſans doute en vue de la diviſer du Parlement. Comme j'avois eu celle de gagner du tems en lui conſeillant d'attendre juſques au lendemain à lui offrir ſon ſervice, avant que de ſe préſenter à la Ville, je me réſolus, dès que je vis qu'il ne prenoit point mon conſeil, de me ſervir contre lui-même de celui qu'il ſuivoit, & je trouvai effectivement que je faiſois effet dans beaucoup d'eſprits. Mais comme je ne pouvois voir que peu de gens dans le peu de tems que j'avois, & que de plus la néceſſité d'un Chef qui commandât les troupes ne ſouffroit preſque point de délai, je m'apperçus

que mes raiſons touchoient beaucoup plus les eſprits que les cœurs ; & pour vous dire le vrai, j'étois fort embarraſſé, & d'autant plus que j'étois bien averti que Mr. d'Elbeuf ne s'oublioit pas. Le Préſident le Coigneux avec qui il avoit été fort brouillé lorſqu'ils étoient tous deux avec Monſieur à Bruxelles, & avec qui il ſe croyoit raccommodé, me fit voir un Billet qu'il lui avoit écrit de la Porte *St.* Honoré en entrant dans la Ville, où étoient ces propres mots : *Il faut aller faire hommage au Coadjuteur, dans trois jours il me rendra ſes devoirs.* Le Billet étoit ſigné, *l'Ami du Cœur.* Je n'avois pas beſoin de cette preuve pour ſçavoir qu'il ne m'aimoit pas. J'avois été autrefois brouillé avec lui, & je l'avois prié un peu bruſquement de ſe taire à un Bal chez Madame de Peroché, dans lequel il me ſembloit qu'il vouloit faire une raillerie de Mr. le Comte, qu'il haïſſoit fort, parce qu'ils étoient tous deux en ce tems-là amoureux de Madame de Montbazon.

Après avoir couru la Ville juſqu'à deux heures, je revins chez moi, preſque réſolu de me déclarer publiquement contre Mr. d'Elbeuf, de l'accuſer d'intelligence avec la Cour, de faire prendre les armes & de le prendre lui-même,

ou de l'obliger à ſortir de Paris. Je me ſentois aſſez de crédit dans le peuple, pour le pouvoir entreprendre judicieuſement; mais il faut avouer que l'extrêmité étoit grande par une infinité de circonſtances, & particulierement par celle d'un mouvemént qui ne pouvoit pas être médiocre, dans une Ville inveſtie, & inveſtie par un Roi.

Comme je roulois toutes ces différentes penſées dans ma tête, qui n'étoit pas, comme vous vous pouvez imaginer, peu agitée, l'on me vint dire que le Chevalier de la Chaiſe, qui étoit à Mr. de Longueville, étoit à la porte de ma Chambre. Il me cria en entrant: Levez-vous, Monſieur, Mr. le Prince de Conti & Mr. de Longueville ſont à la Porte St. Honoré, & le peuple, qui crie & qui dit qu'ils viennent pour trahir la Ville, ne les veut pas laiſſer entrer. Je m'habillai en diligence, j'allai prendre le bon homme Brouſſel, je fis allumer huit ou dix Flambeaux, & nous allames en cet équipage à la Porte St. Honoré. Nous trouvames déja tant de monde dans la rue, que nous eumes peine à percer la foule; & il étoit grand jour, quand nous fimes ouvrir la Porte, parce que nous employames beaucoup de tems à raſſurer les eſprits qui étoient

dans

dans une défiance inimaginable. Nous haranguames le peuple, & nous amenames à l'Hôtel de Longueville Mr. le Prince de Conti & Mr. ſon beau-frere.

J'allai en même tems chez Mr. d'Elbeuf lui faire une maniere de Compliment, qui ſans doute ne lui eût pas plu; car c'étoit pour lui propoſer de ne pas aller au Palais, ou au moins de n'y aller qu'avec les autres, & après avoir conféré enſemble de ce qu'il y auroit à faire pour le bien du parti. La défiance générale de tout ce qui avoit le moins du monde rapport à Mr. le Prince, nous obligeoit de ménager avec bien de la douceur ces premiers moments. Ce qui eût peut-être été facile la veille, eût été impoſſible & même ruineux le matin du jour ſuivant; & ce Mr. d'Elbeuf, que je croyois pouvoir chaſſer de Paris le 9 m'en eût apparemment chaſſé le 10, s'il eût ſçu prendre ſon parti: tant le nom de Condé étoit ſuſpect au peuple. Dès que je vis qu'il avoit manqué le moment dans lequel nous fimes entrer Mr. le Prince de Conti, je ne doutai point que, comme le fond des cœurs étoit pour nous, je ne les amenaſſe avec un peu de tems où il me plairoit; mais il falloit ce peu de tems. C'eſt pourquoi mon avis fut, & il n'y en avoit point

d'autre, de ménager Mr. d'Elbeuf, & de lui faire voir qu'il pourroit trouver ſa place & ſon compte en s'uniſſant avec Mr. le Prince de Conti & avec Mr. de Longueville. Ce qui me fait croire que cette propoſition ne lui auroit pas plu, comme je vous le diſois tout à l'heure, c'eſt qu'au lieu de m'attendre chez lui, comme je l'en avois envoyé prier, il alla au Palais. Le Premier Préſident, qui ne vouloit pas que le Parlement allât à Montargis, mais qui ne vouloit point non plus de guerre civile, reçut Mr. d'Elbeuf à bras ouverts, précipita l'Aſſemblée des Chambres; & quoi que puſſent dire Brouſſel, Longueuil, Blancmeſnil, Viole, Novion, le Coigneux, il fit déclarer Général Mr. d'Elbeuf, dans la vue, à ce que m'a avoué depuis le Préſident de Meſmes, qui ſe faiſoit l'auteur de ce conſeil, de faire une diviſion dans le parti, qui n'eût pas été, à ſon compte, capable d'empêcher la Cour de s'adoucir, & qui l'eût été toutefois d'affoiblir aſſez la faction pour la rendre moins dangereuſe & moins durable. Cette penſée m'a toujours paru une de ces viſions dont la ſpéculation eſt belle & la pratique impoſſible; la mépriſe en ces matieres eſt toujours très-périlleuſe.

Comme je ne trouvai point Mr. d'Elbeuf ; que ceux à qui j'avois donné ordre de l'observer, me rapporterent qu'il avoit pris le chemin du Palais, & que j'eus appris que l'Assemblée des Chambres avoit été avancée, je me le tins pour dit : je ne doutai point de la vérité, & je revins en diligence à l'Hotel de Longueville, pour obliger Mr. le Prince de Conti, & Mr. de Longueville d'aller sur l'heure même au Parlement. Le second n'avoit jamais hâte, & le premier, fatigué de sa mauvaise nuit, s'étoit mis au lit. J'eus toutes les peines du monde à le persuader de se relever. Il se trouvoit mal, & il tarda tant, qu'on nous vint dire que le Parlement étoit levé, & que Mr. d'Elbeuf marchoit à l'Hôtel de Ville, pour y prêter le serment & prendre le soin de toutes les Commissions qui s'y délivreroient. Vous concevez aisément l'amertume de cette nouvelle ; elle eût été plus grande, si la premiere occasion que Mr. d'Elbeuf avoit manquée, ne m'eût donné lieu d'espérer qu'il ne se serviroit pas même de la seconde. Comme j'apréhendai toutefois que le bon succès de cette matinée ne lui élevât le cœur, je crus qu'il ne lui falloit pas laisser trop de tems de se reconnoî-

tre, & je propoſai à Mr. le Prince de Conti de venir au Parlement l'après-dînée, de s'offrir à la Compagnie, & d'en demeurer ſimplement & préciſément dans les termes qui ſe pourroient expliquer plus ou moins favorablement, ſelon qu'il trouveroit l'air du bureau dans la Grand'Chambre, mais encore plus, ſelon que je le trouverois moi-même dans la Salle, où, ſous prétexte que je n'avois pas encore de place au Parlement, je faiſois état de demeurer pour avoir l'œil ſur le peuple.

Mr. le Prince de Conti ſe mit dans mon Carroſſe, ſans aucune ſuite de livrée que la mienne, qui étoit fort grande, & qui me faiſoit par conſéquent reconnoître de fort loin ; ce qui étoit aſſez à propos en cette occaſion, & qui n'empêchoit pourtant pas que Mr. le Prince de Conti ne fît voir aux Bourgeois qu'il prenoit confiance en eux, ce qui n'y étoit pas moins néceſſaire. Il n'y a rien où il faille plus de précautions qu'en tout ce qui regarde les peuples, parce qu'il n'y a rien de plus déréglé ; & il n'y a rien où il les faille plus cacher, parce qu'il n'y a rien de plus défiant. Nous arrivames au Palais avant Mr. d'Elbeuf ; l'on cria

ſur les degrés de la Salle, *Vive le Coadjuteur* ; mais à la reſerve des gens que j'y avois fait trouver, perſonne ne cria *Vive Conti ;* & comme Paris fournit un monde plutôt qu'un nombre dans les émotions, quoique j'y euſſe beaucoup de gens apoſtés, il me fut aiſé de juger que le gros du peuple n'étoit pas guéri de la défiance ; & je vous confeſſe que je fus bien aiſe quand j'eus tiré le Prince de la Salle & que je l'eus mis dans la Grand'-Chambre.

Mr. d'Elbeuf arriva un moment après, ſuivi de toutes les Gardes de la Ville qui l'accompagnoient depuis le matin comme Général. Le peuple éclatoit de toutes parts, *Vive Son Alteſſe Mr. d'Elbeuf.* Et comme on crioit en même tems, *Vive le Coadjuteur* : je l'abordai avec un viſage riant, & je lui dis : Voici un écho, Monſieur, qui m'eſt bien glorieux. Vous êtes trop honnête, me répondit-il ; & en ſe tournant aux Gardes il leur dit : Demeurez à la porte de la Grand'Chambre. Je pris cet ordre pour moi, & j'y demeurai pareillement avec ce que j'avois de gens le plus à moi, qui étoient en bon nombre. Comme le Parlement fut aſſis, Mr. le Prince de Conti prit la parole & dit

qu'ayant connu à St. Germain les pernicieux conſeils que l'on donnoit à la Reine, il avoit cru qu'il étoit obligé par ſa qualité de Prince du Sang, de s'y oppoſer. Vous voyez aſſez la ſuite de ce diſcours. Mr. d'Elbeuf, qui, ſelon le caractere de tous les gens foibles, étoit arrogant & fier, parce qu'il ſe croyoit le plus fort, dit qu'il ſçavoit le reſpect qu'il devoit à Mr. le Prince de Conti, mais qu'il ne pouvoit s'empêcher de dire, que c'étoit lui qui avoit rompu la glace, & qui s'étoit offert le premier à la Compagnie, & qu'elle lui ayant fait l'honneur de lui confier le Bâton de Général, il ne le quitteroit jamais qu'avec la vie. La cohuë du Parlement, qui étoit, comme le peuple, en défiance de Mr. le Prince de Conti, applaudit à cette déclaration, qui fut ornée de mille périphraſes très-naturelles au ſtyle de Mr. d'Elbeuf. Toucheprez, Capitaine de ſes Gardes, homme d'eſprit & de cœur, les commenta dans la Salle. Le Parlement ſe leva, après avoir donné Arrêt, par lequel il enjoignoit ſous peine de Crime de Leze Majeſté aux Troupes de n'approcher Paris de 20 lieues, & je vis bien que je devois me contenter pour ce jour-là de ramener Mr. le

Prince de Conti ſain & ſauf à l'Hôtel de Longueville. Comme la foule étoit grande, il fallut que je le priſſe preſque entre mes bras au ſortir de la Grand'-Chambre. Mr. d'Elbeuf, qui croyoit être Maître de tout, me dit d'un ton de raillerie, en entendant les cris du peuple, qui par repriſe nommoit ſon nom & le mien enſemble : *Voilà, Monſieur, un Echo qui m'eſt bien glorieux.* A quoi je répondis : *Vous êtes trop honnête ;* mais d'un ton un peu plus gai qu'il ne me l'avoit dit ; car quoiqu'il crut ſes affaires en fort bon état, je jugeai ſans balancer, que les miennes ſeroient bientôt dans une meilleure condition que les ſiennes, dès que je vis qu'il avoit encore manqué cette ſeconde occaſion. Le crédit parmi les peuples, cultivé & nourri de longue main, ne manque jamais à étouffer pour peu qu'il ait de tems pour germer, ces fleurs minces & naiſſantes de la bienveillance publique, que le pur hazard fait quelquefois pouſſer. Je ne me trompai pas dans ma penſée, comme vous allez voir.

Je trouvai, en arrivant à l'Hôtel de Longueville, Vincerot, Capitaine de Navarre, & qui avoit été nourri Page

du Marquis de Ragni * pere de Madame de Lesdiguieres §. Elle me l'envoyoit de St. Germain où elle étoit, sous prétexte de répéter quelques prisonniers ; mais dans le vrai pour m'avertir, que Mr. d'Elbeuf, une heure après avoir appris l'arrivée de Mr. le Prince de Conti & de Mr. de Longueville à Paris, avoit écrit à la Riviere ces propres mots: „ Dites à la Reine & à Monsieur, „ que ce Diable de Coadjuteur perd „ tout ici ; que dans deux jours je n'y „ aurai aucun pouvoir ; mais que s'ils „ veulent me faire un bon parti, je „ leur témoignerai que je ne suis pas „ venu à Paris avec une aussi mauvaise „ intention qu'ils se le persuadent ". La Riviere montra ce billet au Cardinal, qui s'en moqua, & qui le fit voir au Maréchal de Villeroi. Je me servis très-utilement de cet avis, sçachant que tout ce qui a façon de mystere est bien mieux reçu dans le peuple. J'en fis un secret à quatre ou cinq cents personnes. Les Curés de St. Eustache, de St. Roch, de St. Merri, & de St. Jean, me manderent sur les neuf heures du soir, que la confiance que Mr. le

* Leonor de la Magdelaine.

§ Anne de la Magdelaine, fille de Leonor de la Magdelaine, & d'Hippolyte de Gondi.

Prince de Conti avoit témoignée au peuple d'aller tout ſeul & ſans ſuite dans mon Carroſſe, ſe mettre entre les mains de ceux-mêmes qui crioient contre lui, avoit fait un effet merveilleux. Les Officiers des quartiers ſur les dix heures me firent tenir plus de 50 billets, pour m'avertir que leur travail avoit réuſſi & que les diſpoſitions étoient ſenſiblement & viſiblement changées. Je mis Marigni en œuvre entre dix & onze, & il fit ce fameux couplet, l'original de tous les triolets, *Mr. d'Elbeuf & ſes enfans*, que vous avez tant ouï chanter à Caumartin ‡. Nous allames entre minuit & une heure, Mr. de Longueville, le Maréchal de la Mothe & moi chez Mr. de Bouillon, qui étoit au lit avec la goutte, & qui dans l'incertitude des choſes faiſoit grande difficulté de ſe déclarer. Nous lui fimes voir notre Plan & la facilité de l'exécution. Il le comprit; il y entra; nous primes toutes nos meſures, je donnai moi-même les ordres aux Colonels & aux Capitaines qui étoient de mes amis. Vous concevrez mieux notre projet par le récit de ſon exécution, ſur laquelle je m'étendrai, après que j'aurai encore

‡ Louis François le Fevre, mort en 1685

fait cette remarque, que le coup le plus dangereux que je portai à Mr. d'Elbeuf dans tous ces mouvements, fut l'impreſſion que je donnai par les habitués des Paroiſſes, qui le croyoient eux-mêmes, que je donnai, dis-je, au peuple, qu'il avoit intelligence avec les Troupes du Roi, qui le ſoir du 9 s'étoient ſaiſi du poſte de Charenton. Je le trouvai, au moment que ce bruit ſe répandoit, ſur les degrés de l'Hôtel-de-Ville, & il me dit : Que diriez-vous qu'il y ait des gens aſſez méchants pour dire que j'ai fait prendre Charenton ? Je lui répondis : Que diriez-vous qu'il y ait des gens aſſez ſcélérats pour dire que Mr. le Prince de Conti eſt venu ici de concert avec Mr. le Prince ? Je reviens à l'exécution du projet que j'ai déja touché ci-deſſus.

Comme je vis l'eſprit du peuple aſſez diſpoſé & aſſez revenu de la défiance, pour ne pas s'intéreſſer pour Mr. d'Elbeuf, je crus qu'il n'y avoit plus de meſures à garder ; & que l'oſtentation ſeroit auſſi à propos ce jour-là, que la modeſtie avoit été de ſaiſon la veille.

Mr. le Prince de Conti & Mr. de Longueville prirent un grand & magnifique Carroſſe de Madame de Longueville, ſuivis d'une grande quantité de

livrées. Je me mis auprès du premier à la portiere, & l'on marcha ainſi au Palais à petit pas. Mr. de Longueville n'y étoit pas venu la veille, parce que je croyois qu'en cas d'émotion, l'on auroit plus de reſpect pour la tendre jeuneſſe & pour la qualité de Prince du Sang de Mr. le Prince de Conti, que pour la perſonne de Mr. de Longueville, qui étoit proprement la Bête de Mr. d'Elbeuf; & parce que Mr. de Longueville nétant point Pair, n'avoit point de ſéance au Parlement, & qu'ainſi il avoit été de néceſſité de convenir au préalable de ſa place, qu'on lui donna au-deſſus du Doyen, de l'autre côté des Ducs & Pairs. Il offrit d'abord à la Compagnie ſes ſervices, Rouen, Caen, Dieppe & toute la Normandie & il la ſupplia de trouver bon que pour engagement de ſa parole il fît loger à l'Hôtel-de-Ville Madame ſa femme, Monſieur ſon Fils, & Mademoiſelle ſa Fille. Jugez, s'il vous plaît, de l'effet que fit cette propoſition. Elle fut ſoutenue fortement & agréablement par Mr. de Bouillon qui entra appuyé, à cauſe de ſa goutte, ſur deux Gentils-hommes. Il prit place au-deſſous de Mr. de Longueville : & il coula, ſelon que nous l'avions concerté la nuit, dans

ſon diſcours, qu'il ſerviroit le Parlement avec beaucoup de joie ſous les ordres d'un auſſi grand Prince que Mr. le Prince de Conti. Mr. d'Elbeuf s'échauffa à ce mot, & il répéta ce qu'il avoit dit la veille, qu'il ne quitteroit qu'avec la vie le Bâton de Général. Le murmure s'éleva ſur ce commencement de conteſtation, dans lequel Mr. d'Elbeuf fit voir qu'il avoit plus d'eſprit que de jugement. Il ne parla pas à propos; il n'étoit plus tems de conteſter; il falloit plier. Mais j'ai obſervé que *les gens foibles ne plient jamais quand ils le doivent*. Nous lui donnames à cet inſtant le troiſieme relais, qui fut l'apparition du Maréchal de la Mothe, qui ſe mit au-deſſous de Mr. de Bouillon, & qui fit à la Compagnie le même compliment que lui. Nous avions concerté de ne faire paroître ces perſonnages ſur le Théatre que l'un après l'autre, parce que nous avions conſidéré, que *rien ne touche & n'émeut tant les peuples, & même les Compagnies, qui tiennent beaucoup du peuple, que la variété des ſpectacles*. Nous ne nous y trompames pas; & ces trois apparitions qui ſe ſuivirent, firent un effet ſans comparaiſon plus prompt & plus grand, qu'elles ne l'euſſent fait ſi elles ſe fuſſent unies. Mr. de

Bouillon, qui n'avoit pas été de ce sentiment, me l'avoua le lendemain, avant même que de sortir du Palais.

Mr. le Premier Président, qui étoit tout d'une piece, demeura dans la pensée de se servir de cette brouillerie pour affoiblir la faction, & proposa de laisser la chose indécise, jusques à l'après-dînée, pour donner tems à ces Messieurs de s'accommoder. Le Président de Mesmes, qui étoit pour le moins aussi-bien intentionné pour la Cour que lui, mais qui avoit plus de vues & plus de jointures, lui répondit à l'oreille, & je l'entendis: Vous vous moquez, Monsieur! Ils s'accommoderoient peut-être aux dépens de notre autorité, mais nous en sommes plus loin, que vous ne pensez. Ne voyez-vous pas que Mr. d'Elbeuf est pris pour duppe, & que ces gens-ci sont les Maîtres? Le Président le Coigneux, à qui je m'étois ouvert la nuit, éleva sa voix, & dit: Il faut finir avant que de dîner, dussions-nous dîner à minuit. Parlons en particulier à ces Messieurs. Il pria en même tems Mr. le Prince de Conti & Mr. de Longueville d'entrer dans la quatrieme Chambre des Enquêtes, dans laquelle on entre de la Grand'Chambre; & Messieurs de No-

vion & Bellievre ‡ qui étoient de notre correſpondance, menerent Mr. d'Elbeuf, qui ſe faiſoit encore tenir à quatre, dans la ſeconde. Comme je vis les affaires en pourparler, & la Salle du Palais en état de n'en rien appréhender, j'allai en diligence prendre Madame de Longueville & Madame de Bouillon avec leurs enfants & je les menai avec une eſpece de triomphe à l'Hôtel-de-Ville. La petite verole avoit laiſſé à Madame de Longueville, comme je vous l'ai déja dit en un autre lieu, tout l'éclat de la beauté, quoiqu'elle lui eût diminué la beauté; & celle de Madame de Bouillon, bien qu'un peu effacée, étoit toujours très-brillante. Imaginez-vous, je vous prie, ces deux perſonnes ſur le perron de l'Hôtel-de-Ville, plus belles en ce qu'elles paroiſſoient négligées, quoiqu'elles ne le fuſſent pas. Elles tenoient chacune un de leurs enfants entre les bras, qui étoient beaux comme leurs meres. La Greve étoit pleine de peuple juſques au-deſſus des toits, tous les hommes jettoient des cris de joie, toutes les femmes pleuroient de tendreſſe. Je jettai cinq cents piſtoles

‡ Pomponne de Bellievre, ſecond du nom, mort premier Préſident du Parlement de Paris en 1657.

par les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville ; & après avoir laiſſé Noirmoutier & Miron auprès des Dames, je retournai au Palais, & j'y arrivai avec une foule innombrable de gens armés & non armés.

Toucheprez, Capitaine des Gardes de Mr. d'Elbeuf, qui m'avoit fait ſuivre, étoit entré, un peu avant que je fuſſe dans la Cour du Palais, étoit entré, dis-je, dans la ſeconde, pour avertir ſon Maître qui y étoit toujours demeuré, qu'il étoit perdu, s'il ne s'accommodoit ; ce qui fut cauſe que je le trouvai fort embarraſſé & même fort abbatu. Il le fut bien davantage quand Mr. de Bellievre, qui l'avoit amuſé à deſſein, dit : Qu'eſt-ce que c'étoient des Tambours qui battoient ? Je lui répondis qu'il en alloit bien entendre d'autres & que les gens de bien étoient las de la diviſion que l'on eſſayoit de faire dans la Ville. Je connus à cet inſtant que *l'eſprit dans les grandes affaires n'eſt rien ſans le cœur.* Mr. d'Elbeuf ne garda plus même les apparences, il expliqua ridiculement ce qu'il avoit dit, il ſe rendit à plus qu'on ne voulut, & il n'y eut que l'honnêteté & le bon ſens de Mr. de Bouillon qui lui conſerverent la qualité de Général, & le premier rang

avec Mrs. de Bouillon & de la Mothe, également Généraux avec lui, ſous l'autorité de Mr. le Prince de Conti, déclaré dès le même inſtant Généraliſſime des armées du Roi, ſous les ordres du Parlement.

Voilà ce qui ſe paſſa le matin du 11
1649. Janvier. L'après-dînée Mr. d'Elbeuf, à qui l'on avoit donné cette Commiſſion pour le conſoler, ſomma la Baſtille, & le ſoir il y eut une ſcene à l'Hôtel-de-Ville, de laquelle il eſt à propos de vous rendre compte, parce qu'elle eut beaucoup plus de ſuite qu'elle ne méritoit. Noirmoutier, qui avoit été fait la veille Lieutenant Général, ſortit avec 500 chevaux de Paris, pour pouſſer des Eſcarmoucheurs des Troupes que nous appellions des Mazarins, qui venoient faire le coup de piſtolet dans le fauxbourg. Comme il revint deſcendre à l'Hôtel de Ville, il entra avec Matha, Laigues, & la ‡ Boulaie encore tout cuiraſſé, dans la Chambre de Madame de Longueville qui étoit toute pleine de Dames. Ce mêlange d'écharpes bleues, de Dames, de Cuiraſſes, de Violons qui étoient dans la Salle, & de Trompettes qui étoient dans la place

‡ Maximilien Echabart, Marquis de la Boulaie.

noit un ſpectacle qui ſe voit plus rent dans les Romans qu'ailleurs. moutier, qui étoit grand amateur l'Aſtrée, me dit : Je m'imagine que s ſommes aſſiégés dans Marcilli. is avez raiſon, lui répondis-je. Ma- e de Longueville eſt auſſi belle que atée ; mais Marſillac (Mr. de la Ro- foucaut le pere n'étoit pas encore t) n'eſt pas ſi honnête homme que damor. Je m'apperçus en me retour- t que le petit Courtin qui étoit dans croiſée pouvoit m'avoir entendu, ſt ce que je n'ai jamais ſçu au vrai ; mais n'ai pu auſſi jamais deviner d'autres uſes de la premiere haine que Mon- ur de la Rochefoucaut a eue pour moi. Je ſçais que vous aimez les portraits, j'ai été fâché par cette raiſon de n'a- ir pu vous en faire voir juſqu'ici preſ- ue aucun qui n'ait été de profil & qui ait par conſéquent été fort imparfait. l me ſembloit que je n'avois pas aſſez le grand jour dans le veſtibule dont ous venez de ſortir, & où vous n'a- ez vu que les peintures légeres des préliminaires de la Guerre civile. Voici la Galerie où les figures vous paroîtront dans leur étendue, & où je vous repré- ſenterai les perſonnages que vous ver- rez plus avant dans l'action. Vous ju-

gerez par les tableaux & les traits particuliers que vous pourrez remarquer dans la ſuite, ſi j'en ai bien pris l'idée. Voici le portrait de la Reine, par lequel il eſt juſte de commencer.

Portrait de la Reine. La Reine avoit plus que perſonne que j'aie jamais vu, de cette ſorte d'eſprit qui lui étoit néceſſaire pour ne pas paroître ſotte à ceux qui ne la connoiſſoient pas. Elle avoit plus d'aigreur que de hauteur, plus de hauteur que de grandeur, plus de maniere que de fond, plus d'application à l'argent que de libéralité, plus de libéralité que d'intérêt, plus d'intérêt que de déſintéreſſement, plus d'attachement que de paſſion, plus de dureté que de fierté, plus de mémoire des injures que des bienfaits, plus d'intention de piété que de piété, plus d'opiniâtreté que de fermeté, & plus d'incapacité que de tout ce que j'ai dit ci-deſſus.

De Mr. le Duc d'Orléans. Mr. le Duc d'Orléans avoit, à l'exception du courage, tout ce qui étoit néceſſaire à un honnête homme, mais comme il n'avoit rien ſans exception de tout ce qui peut diſtinguer un grand homme, il ne trouvoit rien dans lui-même qui pût ſuppléer, ni même ſoutenir ſa foibleſſe. Comme elle regnoit

dans ſon cœur par la frayeur & dans ſon eſprit par l'irréſolution, elle ſalit tout le cours de ſa vie. Il entra dans toutes les affaires, parce qu'il n'avoit pas la force de réſiſter à ceux mêmes qui l'y entraînoient pour leur intérêt; mais il n'en ſortit jamais qu'avec honte, parce qu'il n'avoit pas le courage de les ſoutenir. Cet ombrage amortit dès ſa jeuneſſe en lui les couleurs même les plus vives & les plus gaies qui devoient briller naturellement dans un eſprit beau & éclairé, dans un enjouement aimable, dans une intention très-bonne, dans un déſintéreſſement complet, & dans une facilité de mœurs incroyable.

Mr. le Prince eſt né Capitaine, ce qui n'eſt jamais arrivé qu'à lui, à Céſar & à Spinola. Il a égalé le premier. Il a paſſé le ſecond. L'intrépidité eſt l'un des moindres traits de ſon caractere. La Nature lui avoit fait l'eſprit auſſi grand que le cœur; la Fortune, en le donnant à un ſiécle de guerre, a laiſſé au ſecond toute ſon étendue; la naiſſance, ou plutôt l'éducation dans une Maiſon attachée & ſoumiſe au Cabinet a donné des bornes trop étroites au premier. On ne lui a pas inſpiré de bonne heure les grandes & générales maximes, qui ſont celles qui font & qui forment ce

De Mr. le Prince.

que l'on appelle l'eſprit de ſuite. Il n'a pas eu le tems de les prendre par lui-même, parce qu'il a été prévenu dès ſa jeuneſſe par la chûte imprévue des grandes affaires, & par l'habitude au bonheur. Ce défaut a fait, qu'avec l'ame du monde la moins méchante, il a fait des injuſtices ; qu'avec le cœur d'Alexandre il n'a pas été exempt, non plus que lui, de foibleſſes ; qu'avec un eſprit merveilleux il eſt tombé dans des imprudences, qu'ayant toutes les qualités de François de Guiſe, il n'a pas ſervi l'Etat en de certaines occaſions, auſſi bien qu'il le devoit ; & qu'ayant toutes celles de Henri du même nom, il n'a pas pouſſé la faction où il le pouvoit. Il n'a pu remplir ſon mérite, c'eſt un défaut ; mais il eſt rare, mais il eſt beau.

De Mr. de Longueville.

Mr. de Longueville avoit, avec le beau nom d'Orléans, de la vivacité, de l'agrément, de la dépenſe, de la liberalité, de la juſtice, de la valeur, de la grandeur, & il ne fut jamais qu'un homme médiocre, parce qu'il eut toujours des idées qui furent infiniment au-deſſus de ſa capacité. Avec la capacité & les grands deſſeins l'on n'eſt jamais compté pour rien : quand on ne les ſoutient pas, l'on n'eſt pas compté

pour beaucoup, & c'eſt ce qui fait le médiocre.

De Mr. de Beaufort.

Mr. de Beaufort n'en étoit pas juſqu'à l'idée des grandes affaires, il n'en avoit que l'intention. Il en avoit ouï parler aux Importants, & il avoit un peu retenu de leur jargon, & cela mêlé avec les expreſſions qu'il avoit tirées très-fidellement de Madame de Vendôme, formoit une langue qui auroit déparé le bon ſens de Caton. Le ſien étoit court & lourd, & d'autant plus qu'il étoit obſcurci par la préſomption. Il ſe croyoit habile, & c'eſt ce qui le faiſoit paroître artificieux; parce que l'on connoiſſoit d'abord qu'il n'avoit pas aſſez d'eſprit pour cette fin. Il étoit brave de ſa perſonne, & plus qu'il n'appartenoit à un fanfaron; il l'étoit en tout ſans exception, & jamais plus fauſſement qu'en galanterie. Il parloit, il penſoit comme le peuple, dont il fut l'idole quelque tems. Vous en verrez les raiſons.

De Mr. d'Elbeuf.

Mr. d'Elbeuf n'avoit du cœur que parce qu'il eſt impoſſible qu'un Prince de la Maiſon de Lorraine n'en ait point. Il avoit tout l'eſprit qu'un homme qui a beaucoup plus d'art que de bon ſens peut avoir. C'étoit le galimathias du monde le plus fleuri. Il a été le

premier Prince que ſa pauvreté a avili ; & peut-être jamais homme n'a eu moins que lui l'art de ſe faire plaindre dans ſa miſere. La commodité ne le releva pas ; & s'il fût parvenu juſques à la richeſſe, on l'eût envié comme un partiſan ; tant la gueuſerie lui paroiſſoit propre & faite pour lui.

De Mr. de Bouillon.

Mr. de Bouillon étoit d'une valeur éprouvée, & d'un ſens profond. Je ſuis perſuadé, par ce que j'ai vu de ſa conduite, que l'on a fait tort à ſa réputation, quand on l'a décriée. Je ne ſçais ſi l'on n'a pas fait quelque faveur à ſon mérite, en le croyant capable de toutes les grandes choſes qu'il n'a point faites.

De Mr. de Turenne.

Mr. de Turenne a eu dès ſa jeuneſſe toutes les bonnes qualités, & il a acquis les grandes d'aſſez bonne heure. Il ne lui en a manqué aucune que celles dont il ne s'eſt point aviſé. Il avoit preſque toutes les vertus comme naturelles ; il n'a jamais eu le brillant d'aucunes. On l'a cru plus capable d'être à la tête d'une armée que d'un parti ; & je le crois auſſi, parce qu'il n'étoit pas naturellement entreprenant ; mais toutefois qui le ſçait ? Il a toujours eu en tout, comme en ſon parler, de certaines obſcurités, qui ne ſe ſont développées que dans les occaſions ; mais qui ne s'y ſont développées qu'à ſa gloire.

Le Maréchal de la Mothe avoit beaucoup de cœur. Il étoit Capitaine de la seconde Claſſe, il n'étoit pas homme de beaucoup de ſens; il avoit aſſez de douceur & de facilité dans la vie civile; il étoit très-inutile dans un parti, parce qu'il y étoit très-commode. Le Maréchal de la Mothe.

J'oublios preſque Mr. le Prince de Conti, ce qui eſt un bon ſigne pour un Chef de parti. Je ne crois pas vous le pouvoir mieux dépeindre, qu'en vous diſant que. . . . . ce Chef de parti étoit un Zéro, qui ne multiplioit que parce qu'il étoit Prince du ſang : voilà pour le public. Pour ce qui eſt du particulier, la méchanceté faiſoit en lui ce que la foibleſſe faiſoit en Mr. le Duc d'Orléans. Elle inondoit toutes les autres qualités qui n'étoient d'ailleurs que médiocres & toutes ſemées de foibleſſe. Mr. le Prince de Conti. *Il y a ici cinq lignes effacées.*

Il y a eu toujours du je ne ſçais quoi en tout Mr. de la Rochefoucaut. Il a voulu ſe mêler d'intrigues dès ſon enfance, & en un tems où il ne ſentoit pas les petits intérêts qui n'ont jamais été ſon foible, & où il ne connoiſſoit pas les grands, qui d'un autre ſens n'ont pas été ſon fort. Il n'a jamais été capable d'aucunes affaires, & je ne ſçais pourquoi; car il avoit des qualités qui ſuf- Mr. de la Rochefoucaut.

ſent ſuppléé en tout autre celles qu'il n'avoit pas. . . . . .

Il y a deux lignes effacées.

. . . . . Sa vue n'étoit pas aſſez étendue, & il ne voyoit pas même tout enſemble ce qui étoit à ſa portée; mais ſon bon ſens très-bon dans la ſpéculation, joint à ſa douceur, à ſon inſinuation, & à ſa facilité de mœurs qui eſt admirable, devoit récompenſer plus qu'il n'a fait le défaut de ſa pénétration. Il a toujours eu une irréſolution habituelle, mais je ne ſçais même à quoi attribuer cette irréſolution. Elle n'a pu venir en lui de la fécondité de ſon imagination, qui n'eſt rien moins que vive. Je ne la puis donner à la ſtérilité de ſon jugement, car quoiqu'il ne l'ait pas exquis dans l'action, il a un bon fonds de raiſon. Nous voyons les effets de cette irréſolution, quoique nous n'en connoiſſions pas la cauſe. Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très-ſoldat. Il n'a jamais été par lui-même bon Courtiſan, quoiqu'il ait eu toujours bonne intention de l'être. Il n'a jamais été bon homme de parti, quoique toute ſa vie il y ait été engagé. Cet air de honte & de timidité, que vous lui voyez dans la vie civile, s'étoit tourné dans les affaires en air d'apologie. Il croyoit toujours en avoir beſoin;

besoin; ce qui joint à ses Maximes, qui ne marquent pas assez de foi à la vertu, & à sa pratique, qui a toujours été à sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y étoit entré, me fait conclure, qu'il eût beaucoup mieux fait de se connoître & de se réduire à passer comme il eut pu, pour le Courtisan le plus poli & pour le plus honnête homme à l'égard de la vie commune, qui eût paru dans son siécle.

Madame de Longueville. Madame de Longueville a naturellement bien du fonds d'esprit, mais elle en a encore plus le fin & le tour. Sa capacité qui n'a pas été aidée par sa paresse, n'est pas allée jusques aux affaires dans lesquelles la haine contre Mr. le Prince l'a portée, & dans lesquelles la galanterie l'a maintenue. Elle avoit une langueur dans ses manieres, qui touchoit plus que le brillant de celles même qui étoient plus belles. Elle en avoit une même dans l'esprit, qui avoit ses charmes, parce qu'elle avoit, si l'on peut le dire, des réveils lumineux & surprenants. Elle eût eu peu de défauts, si la galanterie ne lui en eût donné beaucoup. Comme sa passion l'obligea de ne mettre la politique qu'en second dans la conduite; d'héroïne d'un grand parti elle en devint l'avanturiere. La Grace

a rétabli ce que le monde ne lui pouvoit rendre.

Madame de Chevreuse.

Madame de Chevreuse * n'avoit plus même des restes de beauté quand je l'ai connue. Je n'ai jamais vu qu'elle, en qui la vivacité suppléât au jugement. Elle lui donnoit même assez souvent des ouvertures si brillantes, qu'elles paroissoient comme des éclairs; & si sages, qu'elles n'eussent pas été désavouées par les plus grands hommes de tous les siécles. Ce mérite toutefois ne fut que d'occasion. Si elle fût venue dans un siécle où il n'y eût point eu d'affaires, elle n'eût pas seulement imaginé qu'il y en pût avoir. Si le Prieur des Chartreux lui eût plu, elle eût été solitaire de bonne foi. Mr. de Lorraine † qui s'attacha à elle la jetta dans les affaires, le Duc de Buckingham § & le Comte de Hollandt ‡,

* Marie de Rohan, fille d'Hercule de Rohan Duc de Montbazon, & de Magdelaine de Lenoncourt. Elle naquit en 1600; elle épousa en 1617 Charles d'Albert Duc de Luïnes, & prit en 1621 une seconde alliance avec Claude de Lorraine, Duc de Chevreuse. Elle est morte au mois d'Août 1679.

† Charles IV, Duc de Lorraine mort en 1675.

§ George Villiers, Duc de Buckingham, assassiné comme il alloit au secours de la Rochelle.

‡ Lord Anglois aussi, de la Maison de Rich, cadet d'un Comte de Warvic, & Ambassadeur en France.

l'y entretinrent, Mr. de Chateauneuf l'y amuſa. Elle s'y abandonna, parce qu'elle s'abandonnoit à tout ce qui plaiſoit à celui qu'elle aimoit, ſans choix & purement parce qu'il falloit qu'elle aimât quelqu'un. Il n'étoit pas même difficile de lui donner un amant de partie faite; mais dès qu'elle l'avoit pris, elle l'aimoit uniquement & fidellement; & elle nous a avoué à Madame de Rhodes & à moi que par un caprice, diſoit-elle, de la fortune, elle n'avoit jamais aimé le mieux, ce qu'elle avoit eſtimé le plus, à la réſerve toutefois, ajouta-t-elle, du pauvre Buckingham. Son dévouement à la paſſion, que l'on pouvoit dire éternelle, quoiqu'elle changeât d'objet, n'empêchoit pas qu'une mouche ne lui donnât des diſtractions, mais elle en revenoit toujours avec des emportements qui les faiſoient trouver agréables. Jamais perſonne n'a moins fait d'attention ſur les périls, & jamais femme n'a eu plus de mépris pour les ſcrupules & pour les devoirs. Elle ne connoiſſoit que celui de plaire à ſon amant.

Mademoiſelle de * Chevreuſe, qui avoit plus de beauté que d'agrément, étoit ſotte juſqu'au ridicule par ſon na- Mademoiſelle de Chevreuſe.

* Charlotte-Marie, dite Mademoiſelle de Chevreuſe.

turel. La paſſion lui donnoit de l'eſprit & même du ſérieux & de l'agréable, uniquement pour celui qu'elle aimoit; mais elle le traitoit bientôt comme ſes juppes, qu'elle mettoit dans ſon lit, quand elles lui plaiſoient, & qu'elle brûloit par une pure averſion deux heures après.

Madame la Palatine.

Madame la Palatine * eſtimoit autant la galanterie qu'elle en aimoit le ſolide. Je ne crois pas que la Reine Elizabeth d'Angleterre ait eu plus de capacité pour conduire un Etat. Je l'ai vue dans la faction; je l'ai vue dans le Cabinet, & je lui ai trouvé par-tout également de la ſincérité.

Madame de Montbazon.

Madame de Montbazon étoit d'une très-grande beauté; la modeſtie manquoit à ſon air. Sa morgue, ſi l'on peut le dire, & ſon jargon, euſſent ſuppléé dans un tems calme à ſon peu d'eſprit. Elle eut peu de foi dans la galanterie, nulle dans les affaires. Elle n'aimoit rien que ſon plaiſir, & au-deſſus de ſon plaiſir, ſon intérêt. Je n'ai jamais vu une perſonne qui ait conſervé dans le vice ſi peu de reſpect pour la vertu.

* Anne de Gonzague Cleves, mariée en 1645 avec Edouard de Baviere, Prince Palatin du Rhin. Elle étoit fille de Charles, Duc de Mantoue Nevers.

Si ce n'étoit pas une eſpece de blaſphême de dire qu'il y a quelqu'un dans notre ſiécle plus intrépide que le grand Guſtave & Mr. le Prince, je dirois que ç'a été Mr. Molé premier Préſident. Il s'en eſt fallu de beaucoup que ſon eſprit n'ait été auſſi grand que ſon cœur; il ne laiſſoit pas d'y avoir quelques rapports par une reſſemblance qui n'y étoit toutefois qu'en laid. Je vous ai déja dit qu'il n'étoit point congru dans ſa langue, & il eſt vrai; mais il avoit une ſorte d'éloquence qui en choquant l'oreille ſaiſiſſoit l'imagination. Il vouloit le bien de l'Etat préférablement à toutes choſes, même à celui de ſa famille, quoiqu'il parut l'aimer trop pour un Magiſtrat; mais il n'eut pas le génie aſſez élevé pour connoître d'aſſez bonne heure le bien qu'il eût pu faire. Il préſuma trop de ſon pouvoir, il s'imagina qu'il modéreroit la Cour & ſa Compagnie. Il ne réuſſit ni à l'un ni à l'autre; il ſe rendit ſuſpect à tous les deux, & ainſi il fit du mal avec de bonnes intentions. La préoccupation y contribua beaucoup; elle étoit extrême en tout, & j'ai même obſervé qu'il jugeoit toujours des actions par les hommes, mais preſque jamais des hommes par les actions. Comme il avoit été nourri dans

Mr. Molé premier Préſident.

les formes du Palais, tout ce qui étoit extraordinaire lui étoit ſuſpect. Il n'y a gueres de diſpoſition plus dangereuſe en ceux qui ſe rencontrent dans les affaires, où les régles ordinaires n'ont plus de lieu.

Le peu de part que j'ai eu dans celles dont il s'agit en ce lieu, me pourroit peut-être donner la liberté d'ajouter ici mon portrait : mais outre que l'on ne ſe connoît jamais aſſez bien pour ſe peindre naturellement ſoi-même, je vous confeſſe que je trouve une ſatisfaction ſi ſenſible à vous ſoumettre uniquement & abſolument le jugement de tout ce qui me regarde, que je ne puis ſeulement me réſoudre à m'en former dans le plus intérieur de mon eſprit la moindre idée. Je reprens le fil de mon Hiſtoire.

Le commandement des armées ayant été réglé comme je vous l'ai dit ci-deſſus, l'on continua à travailler aux fonds néceſſaires pour la levée & pour la ſubſiſtance des Troupes. Toutes les Compagnies & tous les Corps s'unirent, & Paris enfanta ſans douleur une armée complette en huit jours. La Baſtille ſe rendit, après avoir eſſuyé pour la forme cinq ou ſix coups de Canon. Ce fut un aſſez plaiſant ſpectacle de voir

les femmes à ce fameux siege porter leurs chaises dans le Jardin de l'Arsenal où étoit la Batterie, comme elles les portent au Sermon.

Mr. de Beaufort, qui depuis qu'il se fut sauvé du Bois de Vincennes s'étoit caché dans le Vendomois, de maison en maison, arriva ce jour-là à Paris, & il vint descendre chez Prudhomme. Montresor, qu'il avoit envoyé querir dès la porte de la Ville, vint me trouver en même tems, pour me faire compliment de sa part & pour me dire qu'il seroit dans un quart d'heure en mon logis. Je le prévins, j'allai chez Prudhomme, & je ne trouvai pas que sa prison lui eût donné plus de sens. Il est toutefois vrai qu'elle lui avoit donné plus de réputation. Il l'avoit soutenue avec fermeté & il en étoit sorti avec courage. Ce lui étoit même un mérite de n'avoir pas quitté les bords de la Loire, dans un tems où il est vrai qu'il falloit & de l'adresse & de la fermeté pour s'y tenir. Il n'est pas difficile de faire valoir dans les commencements d'une Guerre civile le mérite de tous ceux qui sont mal à la Cour. C'en est un grand que de n'y être pas bien. Comme il y avoit déja quelque tems qu'il m'avoit fait assurer par Montresor, qu'il seroit très-aise de prendre liaison

avec moi, & que je prévoyois bien l'uſage auquel je le pourrois mettre, j'avois jetté par intervalle & ſans affectation dans l'eſprit du peuple des bruits avantageux pour lui. J'avois orné de mille couleurs une entrepriſe que le Cardinal avoit fait faire ſur lui par Du Hamel. Montreſor, qui l'informoit avec exactitude des obligations qu'il m'avoit, avoit mis toutes les diſpoſitions néceſſaires pour une grande union entre nous. Vous croyez aiſément qu'elle ne lui étoit pas deſavantageuſe en l'état où j'étois dans le parti, & elle m'étoit comme néceſſaire, parce que ma profeſſion pouvant m'embarraſſer en mille rencontres, j'avois beſoin d'un homme que je puſſe dans les conjonctures mettre devant moi. Le Maréchal de la Mothe étoit ſi dépendant de Mr. de Longueville, que je ne m'en pouvois pas répondre. Mr. de Bouillon n'étoit pas un ſujet à être gouverné. Il me falloit un phantôme, mais il ne me falloit qu'un phantôme; & par bonheur pour moi il ſe trouva, que le phantôme étoit petit-fils de Henri le Grand; qu'il parlât comme on parle aux Halles, ce qui n'eſt pas ordinaire aux Enfants de Henri le Grand, & qu'il eût de grands cheveux bien longs

& bien blonds. Vous ne pouvez vous imaginer le poids de ces circonſtances, & vous ne pouvez concevoir l'effet qu'elles firent dans le peuple.

Nous ſortimes enſemble de chez Pridhomme, pour aller voir Mr. le Prince de Conti. Nous nous mimes en même portiere ; nous nous arrêtames dans la rue ſaint Denis & dans la rue ſaint Martin. Je nommai, je louai & je montrai Mr. de Beaufort. Le feu ſe prit en moins d'un inſtant. Toutes les femmes le baiſerent, & nous eumes ſans exagération, à cauſe de la foule, peine de paſſer juſques à l'Hôtel de Ville. Il préſenta le lendemain requête au Parlement, par laquelle il demandoit d'être reçu à ſe juſtifier de l'accuſation intentée contre lui, d'avoir entrepris contre la perſonne du Cardinal : ce qui fut accordé & exécuté le jour d'après.

Mrs. de Luines & de Vitri arriverent dans le même tems à Paris pour entrer dans le parti ; & le Parlement donna ce fameux Arrêt, par lequel il ordonna que tous les Deniers Royaux étant dans toutes les Recettes générales & particulieres du Royaume, ſeroient ſaiſis & employés à la défenſe commune.

Mr. le Prince établit de ſa part ſes

quartiers, il posta le Maréchal du Plessis à Saint Denis; le Maréchal de Grammont à Saint Cloud; & Palluau, qui a été depuis le Maréchal de Clerambaut, à Seve. L'activité naturelle à Mr. le Prince fut encore merveilleusement allumée par la colere qu'il eut de la déclaration de Mr. le Prince de Conti & de Mr. de Longueville qui avoient jetté la Cour dans une défiance si grande de ses intérêts, que le Cardinal ne doutant point d'abord qu'il ne fût de concert avec eux, fut sur le point de quitter la Cour, & ne se rassura pas qu'il ne l'eût vu de retour à Saint Germain, des quartiers, où il étoit allé donner ses ordres. En arrivant il y éclata avec fureur, contre Madame de Longueville particulierement, à qui Madame la Princesse sa Mere, qui étoit aussi à Saint Germain, en écrivit le lendemain tout le détail. Je lus ces mots qui étoient dans la même Lettre: *L'on est ici si déchaîné contre le Coadjuteur, qu'il faut que j'en parle comme les autres. Je ne puis toutefois m'empêcher de le remercier de ce qu'il a fait pour la pauvre Reine d'Angleterre.* Cette circonstance est curieuse pour la rareté du fait. Cinq ou six jours avant que le Roi sortît de Paris, j'allai chez la Reine d'Angleterre que je trou-

vai dans la Chambre de Mademoiſelle ſa Fille, qui a été depuis Madame d'Orléans. Elle me dit d'abord : „ Vous voyez, „ je viens tenir compagnie à Henriette. „ La pauvre enfant n'a pu ſe lever au„ jourd'hui, faute de feu ". Le vrai étoit qu'il y avoit ſix mois que le Cardinal n'avoit fait payer la Reine de ſa penſion ; que les Marchands ne lui vouloient plus rien fournir, & qu'il n'y avoit pas un morceau de bois dans la maiſon. Vous me faites bien la juſtice d'être perſuadée, que Madame d'Angleterre ne demeura pas le lendemain au lit faute d'un fagot, mais vous croyez bien auſſi que ce n'étoit pas ce que Madame la Princeſſe vouloit dire dans ſon billet. Je m'en reſſouvins au bout de quelques jours, j'exagérai la honte de cet abandonnement ; & le Parlement envoya 40000 livres à la Reine d'Angleterre. La poſtérité aura peine à croire qu'une Reine d'Angleterre, petite-fille de Henri le Grand, ait manqué d'un fagot pour ſe lever au mois de Janvier, dans le Louvre & ſous les yeux d'une Cour de France. Nous avons horreur, en liſant les Hiſtoires, de lâchetés moins monſtrueuſes que celle-là, & le peu de ſentiment que je trouvai dans la plûpart des eſprits ſur ce fait, m'a obligé

de faire, je crois, plus de mille fois cette réflexion : que *les exemples du passé touchent sans comparaison plus les hommes que ceux de leur siécle.* Nous nous accoutumons à tout ce que nous voyons, & je vous ai dit quelquefois, que je ne sçais si le Consulat du Cheval de Caligula nous auroit autant surpris que nous nous l'imaginons.

Le Parti ayant pris sa forme, il ne manquoit plus que l'établissement du Cartel, qui se fit sans négociation. Un Cornette de mon Régiment ayant été pris prisonnier par un parti de celui de la Villette, fut mené à St. Germain, & la Reine commanda sur l'heure que l'on lui tranchât la tête. Le Grand Prévôt, qui ne douta point de la conséquence, & qui étoit assez de mes amis, m'en avertit, & j'envoyai en même tems un Trompette à Palluau qui commandoit dans le quartier de Seve, avec une Lettre très-Ecclésiastique, mais qui faisoit entendre les inconvénients de la suite d'autant plus proches que nous avions aussi des prisonniers, & entr'autres Monsieur * d'Olonne, qui avoit été arrêté comme il vouloit se sauver habillé en laquais.

* Louis de la Trimouille, Marquis de Roïan, Comte d'Olonne, mort en 1686.

Palluau alla ſur l'heure à St Germain, où il repréſenta les conſéquences de cette exécution. On obtint de la Reine à toute peine qu'elle fût différée juſques au lendemain, & on lui fit comprendre après l'importance de la choſe. On échangea mon Cornette, & ainſi le Cartel s'établit inſenſiblement.

Je ne m'étendrai pas à vous rendre compte du détail de ce qui ſe paſſa dans le Siege de Paris, qui commença le 9 de Janvier 1649, & qui fut levé le 1 Avril de la même année. Je me contenterai de vous en dater ſeulement les jours les plus conſidérables. Mais avant que de deſcendre à ce particulier, je crois qu'il eſt à propos de faire deux ou trois remarques qui méritent de la réflexion.

La premiere eſt, qu'il n'y eut jamais ombre de mouvement dans la Ville, quoique tous les paſſages des rivieres fuſſent fermés & occupés par les ennemis, & que leurs partis couruſſent continuellement du côté de la terre. On peut dire même que l'on ne reçut aucune incommodité; & l'on doit ajouter qu'il ne parut pas que l'on y eût eu ſeulement peur, que le 23 de Janvier, le 9 & le 10 de Mars, où l'on vit dans les Marchés une petite étincelle d'émo-

tion, plutôt causée par la malice & par l'intérêt des Boulangers, que par le manquement de pain.

La seconde est, qu'aussi-tôt que Paris se fut déclaré, tout le Royaume branla. Le Parlement d'Aix, qui arrêta le Comte d'Alais, Gouverneur de Provence, s'unit à celui de Paris. Celui de Rouen, où Mr. de Longueville étoit allé dès le 20 Janvier, fit la même chose. Celui de Toulouse fut sur le penchant, & ne fut retenu que par la nouvelle de la Conférence de Ruel, dont je vous parlerai dans la suite. Le Prince ‡ d'Harcourt, qui est Mr. le Duc d'Elbeuf d'aujourd'hui, se jetta dans Montreuil, dont il étoit Gouverneur, & prit le parti du Parlement. Rheims, Tours & Poitiers prirent les armes en sa faveur. Le Duc de la * Trimouille fit publiquement des levées pour lui: le Duc de Retz lui offrit ses services & Belle-Isle. Le Mans chassa son § Evêque & toute la Maison de Lavardin, qui étoit attachée à la Cour, & Bordeaux n'attendoit, pour se déclarer, que les Lettres que le Parlement de Paris avoit écrites à toutes

‡ Charles de Lorraine, 3e. du nom, mort en 1692.

* Henri de la Trimouille, Duc de Thoüars, mort en 1674.

§ Philibert Emanuel de Beaumanoir de Lavardin, mort en 1671.

les Compagnies Souveraines & à toutes les Villes du Royaume, pour les exhorter à s'unir avec lui contre l'ennemi commun. Ces Lettres furent interceptées du côté de Guienne.

La troiſieme remarque eſt, que durant le cours de ces trois mois de blocus, pendant leſquels le Parlement s'aſſembloit réglément tous les matins, & quelquefois même les après-dînées, l'on n'y traita, au moins pour l'ordinaire, que de matieres ſi légeres & ſi frivoles, qu'elles euſſent pu être terminées par deux Commiſſaires en un quart d'heure à chaque matin. Les plus ordinaires étoient les avis que l'on recevoit à tous les inſtants des meubles ou de l'argent que l'on prétendoit être cachés chez les Partiſans & chez les gens de la Cour. De mille il ne s'y en trouva pas dix de fondées; & cet entêtement pour des bagatelles, joint à l'acharnement que l'on avoit à ne ſe point départir des formes en des affaires qui y étoient directement oppoſées, me fit connoître de très-bonne heure, que *les Compagnies, qui ſont établies pour le repos, ne peuvent jamais être propres au mouvement.* Je reviens au détail.

Le 18 Janvier je fus reçu au Parlement pour y avoir place & voix déli- 1649.

bérative en l'abſence de mon Oncle, & l'après-dînée nous ſignames chez Mr. de Bouillon un engagement, que les principales perſonnes prirent enſemble. En voici les noms. Mr. de Beaufort, de la Mothe, de Noirmoutier, de Vitri, de Briſſac, de Maure, de Matha, de * Cugnac, de Barriere, de Sillery, de la Rochefoucaut, de Laigues, de Sevigny, de Bethune, de Luynes, de Chaumont, de St. Germain, d'Achon, & de Fieſque.

Le 21 du même mois, on lut, on examina & on publia enſuite les Remontrances par écrit que le Parlement avoit ordonné, en donnant l'Arrêt contre le Cardinal Mazarin, devoir être faites au Roi. Elles étoient ſanglantes contre le Miniſtre, & elles ne ſervirent proprement que de Manifeſte : parce qu'on ne voulut pas les recevoir à la Cour, où l'on prétendoit que le Parlement qu'on y avoit ſupprimé comme rebelle, ne pouvoit plus parler en Corps.

Le 24 Mrs. de Beaufort & de la Mothe ſortirent pour une entrepriſe qu'ils avoient formée ſur Corbeil. Elle fut prévenue par Mr. le Prince qui y jetta des Troupes.

Le 29 Mr. de Vitri étant ſorti avec

* Antoine de Cugnac, Marquis de Dampierre.

un parti de Cavalerie pour amener Madame ſa femme qui venoit de Coubert à Paris, trouva dans la vallée de Feſcamp des Allemands du Bois de Vincennes qu'il pouſſa juſques dans les Barrieres du Château. Tancrede, le prétendu fils de Mr. de Rohan, qui s'étoit déclaré pour nous la veille, fut tué malheureuſement en cette petite occaſion.

Le 1 de Fevrier, Mr. d'Elbeuf mit 1649.
garniſon dans Brie-Comte-Robert, pour favoriſer le paſſage des vivres qui venoient de la Brie.

Le 3 du même mois, Talon, l'un des Avocats Généraux, propoſa au Parlement de faire quelques pas de reſpect & de ſoumiſſion envers la Reine, & ſa propoſition fut appuyée par Mr. le premier Préſident & par Mr. le Préſident de Meſmes. Mais elle fut rejettée de toute la Compagnie, même avec un fort grand bruit, parce qu'on la crut avoir été faite de concert avec la Cour. Je ne le crois pas, mais j'avoue que le tems de la faire n'étoit pas pris dans les regles de la bienſéance. Aucun des Généraux n'y étoit préſent & je m'y oppoſai fortement par cette raiſon.

Le ſoir du même jour, Clanleu, que nous avions mis dans Charenton

avec 3000 hommes, eut avis que Mr. d'Orléans, & Mr. le Prince marchoient à lui avec 7000 hommes de pied, 4000 Chevaux & du Canon. Je reçus en même tems un billet de St. Germain qui portoit la même nouvelle.

Mr. de Bouillon, qui étoit au lit attaqué de la goutte, ne croyant pas la Place tenable, fut d'avis d'en retirer les Troupes & de garder ſeulement le milieu du Pont. Mr. d'Elbeuf qui aimoit Clanleu, & qui croyoit qu'il lui feroit acquérir de l'honneur à bon marché, parce qu'il ne ſe perſuadoit pas que l'avis fût véritable, ne fut pas de ce ſentiment. Mr. de Beaufort ſe piqua de bravoure; le Maréchal de la Mothe crut, à ce qu'il m'avoua depuis, que Mr. le Prince ne hazarderoit pas cette attaque à la vue de nos Troupes, qui ſe pouvoient poſter trop avantageuſement. Mr. le Prince de Conti ſe laiſſa aller au plus grand bruit, comme tous les hommes foibles ont accoutumé de faire. On manda à Clanleu de tenir, & on lui promit d'être à lui à la pointe du jour; mais on ne lui tint pas parole. Il fallut un tems infini pour faire ſortir des Troupes hors de Paris. On ne fut en bataille ſur la hauteur de Feſcamp qu'à 7 heures du matin,

quoiqu'on eut commencé à défiler dès les 11 heures du ſoir. Mr. le Prince attaqua Charenton à la pointe du jour, il l'emporta après y avoir perdu Mr. de Châtillon qui étoit Lieutenant Général dans ſon Armée. Clanleu ſe fit tuer, ayant refuſé quartier. Nous y perdimes 80 Officiers, il n'y en eut que 12 ou 15 de tués de l'Armée de Mr. le Prince. Comme la nôtre commençoit à marcher, elle vît la ſienne ſur deux lignes de l'autre côté de la hauteur : aucun des partis ne ſe pouvoit attaquer, parce qu'aucun ne ſe vouloit expoſer à l'autre à la deſcente du Vallon. On ſe regarda & on s'eſcarmoucha tout le jour. Noirmoutier, à la faveur de ces eſcarmouches, détacha 1000 Chevaux, ſans que Mr. le Prince s'en apperçut, & il alla du côté d'Eſtampes, pour eſcorter un grand Convoi de toute ſorte de Bétail, qui s'y étoit aſſemblé. Il eſt à remarquer que toutes les Provinces accouroient à Paris, parce que l'argent y étoit en abondance, & que tous les peuples étoient preſque également paſſionnés pour ſa défenſe.

Le 10 Mr. de Beaufort & Mr. de la Mothe ſortirent pour favoriſer le retour de Noirmoutier, & ils trouverent le Maréchal de Grammont dans la plaine

de Ville-juifve, qui avoit 2000 hommes de pied des Gardes Suiſſes & Françoiſes & 2000 Chevaux. Nerlieu, Cadet de Beauveau, bon Officier, qui commandoit la Cavalerie de Mazarin, étant venu à la charge, fut tué par les Gardes de Mr. de Beaufort dans la porte de Vitri. Brionne, pere de celui que vous connoiſſez, arracha l'épée à Mr. de Beaufort. Les ennemis plierent, leur Infanterie même s'étonna, & il eſt conſtant que les piques des bataillons commençoient à ſe toucher & à faire un cliquetis, qui eſt toujours marque de confuſion, quand le Maréchal de la Mothe fit faire alte. Il ne voulut pas expoſer le Convoi, qui commençoit à paroître, à l'incertitude d'un combat. Le Maréchal de Grammont ſe retira, & le Convoi entra dans Paris, accompagné, je crois, de plus de cent mille hommes, qui étoient ſortis au bruit qui avoit couru que Mr. de Beaufort étoit engagé.

Le 11. Brillac Conſeiller des Enquêtes, homme de réputation dans le Parlement, dit en pleine aſſemblée des Chambres, qu'il falloit penſer à la Paix, que les Bourgeois ſe laſſoient de fournir à la ſubſiſtance des Troupes; que tout retomberoit à la fin ſur la Cour

pagnie, qu'il ſçavoit de ſcience certaine, que la propoſition d'un accommodement ſeroit très-agréée à la Cour. Aubri, Préſident de la Chambre des Comptes, avoit parlé la veille de même ſens dans le Conſeil de l'Hôtel de Ville, & vous allez voir que l'on ſe ſervoit à St. Germain de la crédulité de ces deux hommes, dont le premier n'avoit de capacité que pour le Palais, & l'autre n'en avoit pour rien ; vous allez voir, dis-je, que l'on s'en ſervoit à St. Germain, pour couvrir une entrepriſe que l'on avoit formée ſur Paris. Le Parlement s'échauffa beaucoup touchant la propoſition : l'on conteſta de part & d'autre aſſez long-tems, & il fut enfin conclu que l'on en délibéreroit le lendemain matin.

Le lendemain, qui fut le 12 Février, Michel qui commandoit la Garde de la Porte St. Honoré, vint avertir le Parlement, qu'il s'y étoit préſenté un Héraut revêtu de ſa Cotte d'armes & accompagné de deux Trompettes, qui demandoit à parler à la Compagnie, & avoit trois paquets ; l'un pour elle, l'autre pour Mr. le Prince de Conti, & l'autre pour l'Hôtel-de-Ville. On étoit alors ſur le point de s'aſſeoir, tout le monde s'y entretenoit de ce qui étoit

arrivé la veille à 11 heures du soir dans les Halles, où le Chevalier de la Vallette avoit été pris semant des billets injurieux pour le Parlement, & encore plus pour moi. Il fut amené à l'Hôtel-de Ville, où je le trouvai sur les degrés, comme je descendois de la Chambre de Madame de Longueville. Comme je le connoissois extrêmement, je lui fis civilité, & je fis même retirer une foule de peuple qui le maltraitoit. Mais je fus bien surpris, quand au lieu de répondre à mes honnêtetés, il me dit d'un ton fier; *Je ne crains rien, je sers mon Roi.* Je fus moins étonné de sa maniere d'agir quand on me fit voir les placards, qui ne se fussent pas à la vérité accordés avec des compliments. Les Bourgeois m'en mirent entre les mains cinq ou six cents copies trouvées dans son Carrosse. Il continua à me parler hautement, je ne changeai pas pour cela de ton avec lui, je lui témoignai la douleur que j'avois de le voir dans le malheur, & le Prévôt des Marchands l'envoya prisonnier à la Conciergerie. Cette aventure qui n'avoit pas déja beaucoup de rapport avec les bonnes dispositions de la Cour à la Paix, dont Brillac & le Président Aubri s'étoient vantés d'être si bien informés; cette aven-

ture, dis-je, jointe à l'apparition d'un Héraut qui sembloit comme sorti à point nommé d'une machine, ne marquoit que trop visiblement un dessein formé. Tout le Parlement le voyoit comme tout le reste du monde : mais tout le Parlement étoit propre à s'aveugler dans la pratique, parce qu'il est si accoûtumé, par les régles de la Justice ordinaire, à s'attacher aux formalités, que dans les extraordinaires, il ne les peut jamais démêler de la substance. Il faut prendre garde à ce Héraut ; il ne vient pas pour rien ; voilà trop de circonstances ensemble ; on amuse par des propositions, on envoie des semeurs de billets pour soulever le Peuple : un Héraut paroît le lendemain ; il y a du mystere. Voilà ce que la Compagnie disoit, qui ajoutoit : *Mais que faire ? Un Parlement refuser d'entendre un Héraut de son Roi ! Un Héraut qu'on ne refuse même jamais de la part de son ennemi !* Tous parloient sur ce ton, & il n'y avoit de différence que le plus haut & le plus bas. Ceux qui étoient dévoués à la Cour éclatoient, ceux qui étoient bien intentionnés pour le parti ne prononçoient pas si fermement les dernieres syllabes. On envoya prier Mr. le Prince de Conti, & Mrs. les Généraux de venir

prendre leurs places, & cependant que l'on attendoit les uns dans la Grande Chambre, les autres dans la seconde, les autres dans la quatrieme, je pris le bon homme Brousſel à part, & je lui ouvris un expédient qui ne me vint dans l'esprit qu'un quart d'heure avant que l'on eût pris séance.

Ma premiere vue, quand je connus que le Parlement se disposoit à donner entrée au Héraut, fut de faire prendre les armes à toutes les Troupes, de le faire passer dans les défilés en grande cérémonie, & de l'environner tellement, sous prétexte d'honneur, qu'il ne fût presque point vu & nullement entendu du Peuple. La seconde fut meilleure; je proposai à Brousſel, qui, comme des plus anciens de la Grande Chambre, opinoit des premiers, de dire qu'il ne concevoit pas l'embarras où l'on témoignoit d'être dans cette rencontre; qu'il n'y avoit qu'un parti, qui étoit de refuser toute audience & même toute entrée au Héraut, sur ce que ces sortes de gens n'étoient jamais envoyés qu'à des ennemis, ou à des égaux; que cet envoi n'étoit qu'un artifice grossier du Cardinal Mazarin, qui s'imaginoit qu'il aveugleroit assez & le Parlement & la Ville, pour les obliger à faire le pas du monde

monde le plus irreſpectueux & le plus criminel ſous prétexte d'obéiſſance. Le bon homme Brouſſel, qui demeura perſuadé de la force de ce raiſonnement, quoiqu'il n'eût qu'une apparence très-légere, le pouſſa juſques aux larmes. Toute la Compagnie s'en émut; on comprit que cette réponſe étoit la naturelle. Le Préſident de Meſmes, qui vouloit alléguer 25 ou 30 Hérauts envoyés par des Rois à leurs Sujets, fut repouſſé & ſifflé, comme s'il avoit dit la choſe la plus extravagante. On ne voulut pas preſque écouter ceux qui opinerent au contraire, & il paſſa à refuſer l'entrée de la Ville au Héraut, & de charger Mrs. les Gens du Roi d'aller à St. Germain rendre raiſon à la Reine de ce refus. Mr. le Prince de Conti & l'Hôtel de Ville ſe ſervirent du même prétexte, pour ne pas entendre ce Héraut, & pour ne pas recevoir les paquets qu'il laiſſa le lendemain ſur la barriere de la porte St. Honoré. Cet incident, joint à la priſe du Chevalier de la Valette, fit que l'on ne ſe reſſouvint pas ſeulement de la réſolution que l'on avoit faite la veille, de délibérer ſur la propoſition de Brillac. On n'eut que de la défiance pour ces lueurs d'accommodement, & l'on s'aigrit

bien davantage quelques jours après, quand on apprit le détail de l'entrepriſe. Le Chevalier de la Valette, eſprit noir, mais déterminé, & d'une valeur propre à entreprendre, avoit formé le deſſein de nous tuer, Mr. de Beaufort & moi ſur les degrés du Palais, & de ſe ſervir pour cet effet de la confuſion qu'il eſpéroit qu'un ſpectacle auſſi extraordinaire que ce lui de ce Héraut jetteroit dans la Ville. La Cour a toujours nié le complot à l'égard de l'entrepriſe ſur nos perſonnes; mais elle avoua & répéta le Chevalier de la Valette à l'égard des placards. Ce que je ſçais de ſcience certaine eſt que Cohon, Evêque de Dol, dit l'avant-veille à l'Evêque d'Aire, que Mr. de Beaufort & moi ne ſerions pas en vie dans trois jours, & il lui parla dans la même converſation de Mr. le Prince, comme d'un homme qui n'étoit pas aſſez déciſif & auquel on ne pouvoit pas dire toutes choſes. Cela m'a fait juger que Mr. le Prince ne ſçavoit pas le fond du deſſein du Chevalier de la Valette. J'ai toujours oublié de lui en parler.

Le 19 Mr. le Prince de Conti dit au Parlement, qu'il y avoit au Parquet des Huiſſiers un Gentilhomme envoyé de Mr. l'Archiduc Léopold, Gouver-

neur des Pays-Bas pour le Roi d'Eſpagne, & que ce Gentilhomme demandoit audience à la Compagnie. Les Gens du Roi entrerent au dernier mot du diſcours de Mr. le Prince de Conti, pour rendre compte de ce qu'ils avoient fait à St. Germain, où ils avoient été reçus admirablement bien. La Reine avoit extrêmement agréé les raiſons pour leſquelles la Compagnie avoit refuſé l'entrée au Héraut, & elle avoit aſſuré les Gens du Roi que bien qu'en l'état où étoient les choſes, elle ne pût pas reconnoître les Délibérations du Parlement pour des Arrêts d'une Compagnie ſouveraine, elle ne laiſſoit pas de recevoir avec joie les aſſurances que la Compagnie lui donnoit de ſon reſpect & de ſa ſoumiſſion, & que pour peu que le Parlement donnât d'effet à ces aſſurances, elle lui donneroit toutes les marques de ſa bonté & en général & en particulier. Talon, Avocat Général, qui parloit toujours avec dignité & avec force, fit ce rapport, avec tous les ornements qu'il lui put donner, & il conclut par une aſſurance qu'il donna lui-même en termes fort pathétiques à la Compagnie, que ſi elle vouloit faire une Députation à St. Germain, elle y ſeroit très-bien reçue, & que ce pour-

roit être un grand acheminement à la paix. Le premier Préſident lui ayant dit enſuite, qu'il y avoit à la porte de la Grand'Chambre un Envoyé de l'Archiduc; Talon qui étoit habile en prit ſujet de fortifier ſon opinion. Il marqua que la Providence faiſoit naître, ce lui ſembloit, cette occaſion, pour avoir plus de lieu de témoigner encore au Roi la fidélité du Parlement, en ne donnant point d'audience à l'Envoyé, & en rendant ſimplement compte à la Reine du reſpect que l'on conſervoit pour elle en la refuſant. Comme cette apparition d'un Député d'Eſpagne dans le Parlement de Paris fait une ſcene qui n'eſt pas fort ordinaire dans notre Hiſtoire, reprenons-la d'un peu plus loin.

Vous avez déja vu que Saint Ibal, qui avoit correſpondance avec le Comte de Fuenſaldagne, m'avoit preſſé de tems en tems de lier commerce avec lui, & je vous ai auſſi rendu compte des raiſons qui m'en avoient empêché. Comme je vis que nous étions aſſiégés; que le Cardinal envoyoit Vautorte en Flandre pour commencer quelques négociations avec les Eſpagnols, & que je connus que notre parti étoit aſſez formé, pour n'être pas chargé en mon particulier de l'union avec les ennemis de l'Etat, je

ne fus plus si scrupuleux. Je fis écrire à St. Ibal qui n'étoit plus en France, & qui tantôt étoit à la Haye, tantôt à Bruxelles, qu'en l'état où étoient les affaires, je croyois pouvoir écouter avec honneur les propositions que l'on me pourroit faire pour le secours de Paris; que je le priois toutefois de faire en-sorte que l'on ne s'adressât pas à moi directement, & que je ne parusse en rien de ce qui seroit public. Ce qui m'engagea d'écrire en ce sens à St. Ibal, fût qu'il m'avoit fait dire lui-même par Montresor, que les Espagnols qui sçavoient qu'il n'y avoit que moi à Paris qui fût proprement maître du peuple, & qui voyoient que je ne leur faisois pas parler, commençoient à s'imaginer que je pouvois avoir quelques mesures à garder à la Cour, qui m'en empêchoient, & qu'ainsi ne comptant rien à l'égard de Paris sur les autres Généraux, ils pourroient bien donner dans les offres immenses que le Cardinal leur faisoit faire tous les jours. Je connus par un mot que Madame de Bouillon laissa échapper, qu'elle en sçavoit autant que Saint Ibal; & de concert avec Mr. son Mari & avec elle, je fis le pas dont je viens de vous rendre compte. J'insinuai, de même concert, qu'on nous feroit

conſtances particulieres. Madame de Bouillon, qui s'étoit ouverte la veille avec moi du commerce qu'elle avoit avec l'Eſpagne, m'avoit expliqué les intentions de Fuenſaldagne, qui étoient de s'engager avec nous, pourvu qu'il fût aſſuré de ſon côté que nous nous engagerions avec lui. Cet engagement ne ſe pouvoit prendre de notre part que par le Parlement ou par moi. Il doutoit fort du Parlement dont il voyoit les deux principaux Chefs, le premier Préſident & le Préſident de Meſmes, incapables d'aucune propoſition. Le peu d'ouverture que je lui avois donné juſques-là à négocier avec moi, faiſoit qu'il ne ſe fondoit guere davantage ſur ma conduite. Il n'ignoroit ni le peu de pouvoir ni le peu de ſûreté de Mr. d'Elbeuf; il ſçavoit que Mr. de Beaufort étoit entre mes mains, & de plus que ſon crédit, à cauſe de ſon incapacité, n'étoit qu'une fumée. Les incertitudes perpétuelles de Mr. de Longueville & le peu de ſens du Maréchal de la Mothe ne l'accommodoient pas. Il ſe fût fié à Mr. de Bouillon, mais Mr. de Bouillon ne lui pouvoit pas répondre de Paris, il n'y avoit aucun pouvoir, & même la goutte qui l'empêchoit d'agir, avoit donné lieu aux gens de la Cour à jet-

ter des soupçons contre lui dans les esprits du peuple. Toutes ces considérations qui embarrassoient Fuensaldagne & qui le pouvoient aisément obliger à chercher ses avantages du côté de St. Germain, où l'on appréhendoit avec raison sa jonction avec nous; toutes ces considérations, dis-je, ne se pouvoient rectifier pour le bien du parti, que par un Traité du Parlement avec l'Espagne qui étoit impossible, ou par un engagement que je prisse moi-même tout-à-fait positif. Saint Ibal, qui se ressouvenoit qu'il avoit autrefois écrit sous moi une instruction, par laquelle je proposois cet engagement positif, ne doutoit pas que je ne fusse encore dans la meme disposition; puisque je m'étois résolu à écouter; & quoique Fuensaldagne ne fût pas de son avis, il ne laissa pas de charger l'Envoyé de le tenter, & de témoigner même qu'il ne feroit aucun pas pour nous sans ce préalable. Cet Envoyé qui, avant que de voir Mr. d'Elbeuf, avoit eu deux ou trois jours de conférence avec Mr. & Madame de Bouillon, s'en étoit clairement expliqué avec eux, & c'est ce qui avoit obligé la derniere à s'expliquer encore davantage avec moi sur ce détail, qu'elle n'avoit fait jusques-là. Ce que la nécessité d'un secours prompt &

preſſant m'avoit fait réſoudre autrefois de propoſer, par l'inſtruction dont je viens de parler, n'étoit plus mon compte. Il ne pouvoit plus y avoir de ſecret dans un Traité, qui de néceſſité devoit être commun avec des Généraux, dont les uns m'étoient ſuſpects, & les autres redoutables. J'appercevois que Mr. de la Rochefoucaut avoit fort altéré les bons ſentiments de Madame de Longueville & la force du Maréchal de la Mothe. Je n'ai rien à vous dire de Mr. d'Elbeuf. Je conſidérois Mr. de Bouillon ſoutenu par l'Eſpagne avec laquelle il avoit, à cauſe de Sedan, les intérêts les plus naturels, & comme un nouveau Duc de Mayenne, qui en auroit mille autres au premier jour, tout-à-fait ſéparés de ceux de Paris, & qui pourroit bien avec le tems, aſſiſté de l'intrigue & de l'argent de Caſtille, chaſſer le Coadjuteur de Paris, comme le vieux Mr. de § Mayenne en avoit chaſſé à la Ligue le Cardinal de * Gondi, ſon grand Oncle. Dans la Conférence que j'eus

§ Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, Chef de la Ligue, mort à Soiſſons en 1611.

* Pierre de Gondi, Cardinal Evêque de Paris, mort en 1616. Il étoit frere d'Albert de Gondi, pere de Philippe Emanuel de Gondi, qui l'étoit de Jean François Paul, Auteur de ces Mémoires.

avec Mr. & Madame de Bouillon touchant l'Envoyé, je ne leur cachai rien de mes raiſons, ſans en excepter même la derniere, que j'aſſaiſonnai, comme vous pouvez juger, de toute la raillerie la plus douce & la plus honnête qu'il me fut poſſible. Madame de Bouillon, qui ne faiſoit, ou qui ne diſoit jamais de galanterie que de concert avec ſon mari, n'oublia rien de toute celle qui l'eût rendue l'une des plus aimables perſonnes du monde, quand même elle eût été auſſi laide qu'elle étoit belle, pour me perſuader que je ne devois point balancer à traiter, & que Mr. ſon Mari & moi joints enſemble emporterions toujours ſi fort la balance, que les autres ne nous pourroient faire aucune peine.

Mr. de Bouillon, qui connoiſſoit très-bien ce que je penſois, & que je parlois ſelon mes véritables intérêts, revint tout d'un coup à mon avis, par une maxime qui devroit être très-commune & qui eſt cependant très-rare. Je n'ai jamais vu que lui *qui ne conteſtât jamais ce qu'il ne croyoit pas pouvoir obtenir.* Il entra même obligeamment dans mes ſentiments. Il dit à Madame de Bouillon : „ que je jouois le droit du „ jeu au poſte où j'étois ; que la Guerre „ civile pourroit s'éteindre le lende-

„ main; que j'étois Archevêque de Pa-
„ ris pour toute ma vie; que j'avois
„ plus d'intérêt que perſonne à ſauver
„ la Ville, mais que je n'en avois pas
„ un moindre à ne m'en point détacher
„ dans les ſuites; & qu'il convenoit,
„ après ce que je venois de lui dire,
„ que tout ſe pourroit concilier ". Il me fit pour cela une ouverture qui ne m'étoit point venue dans l'eſprit, & que je n'approuvai pas d'abord, parce qu'elle me parut impraticable, mais à laquelle je me rendis à mon tour, après l'avoir examinée. Ce fut d'obliger le Parlement à entendre l'Envoyé, ce qui feroit preſque tous les effets que nous pourrions ſouhaiter. Les Eſpagnols qui ne s'y attendoient point, ſeroient ſurpris agréablement; le Parlement s'engageroit ſans le croire; les Généraux auroient lieu de traiter après ce pas, qui pourroit être interpreté dans les ſuites, comme une approbation tacite, que le Corps auroit donnée aux démarches des Particuliers. Mr. de Bouillon n'auroit pas de peine à faire concevoir à l'Envoyé l'avantage que ce lui ſeroit en ſon particulier de pouvoir mander par ſon premier Courier à Mr. l'Archiduc, que le Parlement des Pairs de France avoit reçu une Lettre & un Député d'un Général du

Roi d'Eſpagne dans les Pays-Bas. On feroit comprendre au Comte de Fuenſaldagne qu'il étoit de la bonne conduite de laiſſer quelqu'un dans le parti, qui de concert même avec lui, parût n'entrer en rien avec l'Eſpagne & qui par cette conduite pût parer à tout événement aux inconvénients qu'une liaiſon avec les ennemis de l'Etat emportoit néceſſairement avec ſoi, dans un parti où la conſidération du Parlement faiſoit qu'il falloit prendre des meſures plus juſtes ſur ce point que ſur tout autre; que ce perſonnage me convenoit préférablement & par ma dignité & par ma profeſſion, & qu'il ſe trouvoit par bonheur autant de l'intérêt commun que du mien propre. La difficulté étoit de perſuader au Parlement de donner audience au Député de l'Archiduc, & cette audience étoit toutefois la ſeule circonſtance qui pouvoit ſuppléer dans l'eſprit de ce Député au défaut de ma ſignature, ſans laquelle il prétendoit qu'il n'avoit aucun droit de rien faire. Nous nous abandonnames en cette occaſion Mr. de Bouillon & moi à la fortune; & l'exemple que nous avions tout récent du Héraut exclu ſous le prétexte du monde le plus frivole, nous fit eſpérer que l'on ne refuſeroit pas à l'Envoyé l'entrée,

pour laquelle on ne manqueroit pas de raiſons très-ſolides.

Notre Bernardin, qui trouvoit beaucoup ſon compte à cette entrée, que l'on n'avoit pas ſeulement imaginée à Bruxelles, fut plus que ſatisfait de notre propoſition. Il fit ſa dépêche à l'Archiduc, telle que nous la pouvions ſouhaiter, & il nous promit de faire par avance & ſans en attendre la réponſe, tout ce que nous lui ordonnerions. Il uſa de ces termes & il avoit raiſon; car j'ai ſçu depuis que ſon ordre portoit de ſuivre en tout & par-tout ſans exception les ſentiments de Mr. & de Madame de Bouillon.

Voilà où nous en étions, quand Mr. d'Elbeuf nous montra comme une grande nouveauté le billet que le Comte de Fuenſaldagne lui avoit écrit, & vous jugez que je ne balançai pas à opiner qu'il falloit que l'Envoyé préſentât la Lettre de l'Archiduc au Parlement. La propoſition en fut reçue d'abord comme une héréſie, & ſans exagération elle fut un peu moins que ſifflée par toute la Compagnie. Je perſiſtai dans mon avis, j'en alléguai les raiſons qui ne perſuaderent perſonne. Le vieux Préſident le Coigneux qui avoit l'eſprit le plus vif, & qui prit garde que je parlois de tems en tems d'une Lettre de

l'Archiduc, de laquelle il ne s'étoit rien dit, revint tout d'un coup à mon avis ſans m'en dire toutefois la véritable raiſon; qui étoit, qu'il ne doutoit point que je n'euſſe vu le deſſous de quelque carte qui m'eût obligé à prendre cet avis. Comme la converſation ſe paſſoit avec aſſez de confuſion, & que l'on alloit diſputant tout debout les uns aux autres, il me dit: *Que ne parlez-vous à vos amis? l'on feroit ce que vous voudriez. Je vois bien que vous ſçavez plus de nouvelles que celui qui croit vous les avoir appriſes.* Je fus, pour dire le vrai, terriblement honteux de ma bêtiſe; car je vis bien qu'il ne me pouvoit parler ainſi que ſur ce que j'avois dit de la Lettre de l'Archiduc au Parlement, qui dans le vrai n'étoit qu'un blanc-ſigné, que nous avions rempli chez Mr. de Bouillon. Je ſerrai la main au Préſident le Coigneux, je fis ſigne à Mrs. de Beaufort & de la Mothe. Les Préſidents de Novion & de Bellievre ſe rendirent à mon ſentiment qui étoit fondé ſur ce que le ſecours d'Eſpagne que nous étions obligés de recevoir comme un reméde à nos maux, que nous connoiſſions être dangereux & empiriques, ſeroit infailliblement mortel à tous les particuliers, s'il

n'étoit au moins passé *par l'Alambic du Parlement*. Nous priames tous Mr. d'Elbeuf de faire trouver bon au Bernardin de conférer avec nous sur la forme seulement dont il auroit à se conduire. Nous le vimes la même nuit chez lui, le Coigneux & moi. Nous lui dimes, en présence de Mr. d'Elbeuf, en grand secret, tout ce que nous voulions bien qui fût sçu; & nous avions concerté dès la veille chez Mr. de Bouillon tout ce qu'il devoit dire au Parlement. Il s'en acquitta en homme d'entendement. Je vous ferai un précis du discours qu'il y fit après que je vous aurai rendu compte de ce qui se passa, à ce sujet, dans le Parlement, lorsqu'il demanda audience, ou plutôt lorsque Mr. le Prince de Conti la demanda pour lui.

Le Président de Mesmes, homme de capacité, & Oncle de celui que vous voyez aujourd'hui, mais attaché jusques à la servitude à la Cour, & par l'ambition qui le dévoroit & par la timidité qui étoit excessive: le Président de Mesmes, dis-je, fit au sien nom de l'Envoyé de l'Archiduc une exclamation éloquente & pathétique au-dessus de tout ce que j'ai lu en ce genre dans l'Antiquité: & en se tournant vers Mr. le Prince de Conti; *Est*

poſſible, dit-il, *Monſieur, qu'un Prince du Sang de France propoſe de donner Séance ſur les Fleurs de Lis à un Député du plus cruel ennemi des Fleurs de Lis ?*

Comme nous avions prévu cette tempête, il n'avoit pas tenu à nous l'expoſer Mr. d'Elbeuf à ces premiers coups, mais il s'en étoit tiré aſſez adroitement, en diſant que la même raiſon qui l'avoit obligé à rendre compte à ſon Général de la Lettre qu'il avoit reçue, ne lui permettoit pas d'en porter la parole en ſa préſence. Il falloit pourtant de néceſſité quelqu'un qui préparât les voies, & qui jettât dans une Compagnie, où les premieres impreſſions ont un merveilleux pouvoir, les premieres idées de la Paix générale & particuliere, que cet Envoyé venoit annoncer. La maniere dont ſon nom frapperoit d'abord l'imagination des Enquêtes, décidoit du refus ou de l'acceptation de ſon audience ; & tout bien peſé & conſidéré de part & d'autre, l'on jugea qu'il y avoit moins d'inconvénient à laiſſer croire un peu de concert avec l'Eſpagne qu'à ne pas préparer par un Canal ordinaire, non odieux & favorable, *les drogues* que l'Envoyé d'Eſpagne nous alloit débiter.

Ce n'eſt pas que la moindre ombre de concert, dans les Compagnies qu'on appelle réglées, ne ſoit très-capable d'y empoiſonner les choſes même les plus juſtes & les plus néceſſaires; & cet inconvénient étoit plus à craindre en cette occaſion qu'en toute autre. J'y admirai le diſcernement de Mr. de Bouillon, chez qui la réſolution ſe prit de faire faire l'ouverture par Mr. le Prince de Conti. Il ne balança pas un moment. Rien ne marque tant le jugement ſolide d'un homme, que de ſçavoir choiſir entre les grands inconvénients. Je reviens au Préſident de Meſmes, qui s'attacha à Mr. le Prince de Conti, & qui ſe tourna enſuite vers moi, en me diſant ces propres paroles: *Quoi, Monſieur, vous refuſez l'entrée au Héraut de votre Roi ſous le prétexte le plus frivole....* Je ne doutai point de la ſeconde partie de l'apoſtrophe, je la voulus prévenir, & je lui répondis: *Vous me permettrez, Monſieur, de ne pas traiter de frivoles des motifs qui ont été conſacrés par un Arrêt.*

La Cohue du Parlement s'éleva à ce mot, releva celui du Préſident de Meſmes, qui étoit effectivement très-imprudent; & il eſt conſtant qu'il ſervit fort, contre ſon intention, comme

vous pouvez croire, à faciliter l'audience à l'Envoyé. Comme je vis que la Compagnie s'échauffoit, & s'ameutoit contre le Préſident de Meſmes, je ſortis ſous je ne ſçais quel prétexte, & je dis à Quatreſous, jeune Conſeiller des Enquêtes, & le plus impétueux eſprit qui fut dans le Corps, d'entretenir l'eſcarmouche, parce que j'avois éprouvé pluſieurs fois que le moyen le plus ſûr & le plus propre pour faire paſſer une affaire extraordinaire dans les Compagnies eſt d'échauffer la jeuneſſe contre les vieux. Quatreſous s'acquitta dignement de cette Commiſſion; il s'arrêta au Préſident de Meſmes & au premier Préſident, ſur le ſujet d'un certain la Rabliere, Partiſan fameux, qu'il faiſoit entrer dans tous ſes avis ſur quelque matiere où il pût opiner. Les Enquêtes s'échaufferent pour la défenſe de Quatreſous: les Préſidents à la fin s'impatienterent de ces impertinences. Il fallut délibérer ſur le ſujet de l'Envoyé, & malgré les concluſions des Gens du Roi, & les exclamations des deux Préſidents, & de beaucoup d'autres, il paſſa à l'entendre.

On le fit entrer ſur l'heure même; on lui donna place au bout du Bureau; on le fit aſſeoir & couvrir. Il préſenta

la Lettre de l'Archiduc au Parlement, qui n'étoit qu'une Lettre de créance, & il s'expliqua, en disant „ Que S. A. „ I. son maître lui avoit donné charge „ de faire part à la Compagnie d'une „ négociation que le Cardinal Mazarin „ avoit essayé de lier avec lui depuis „ le blocus de Paris: Que le Roi Catho- „ lique n'avoit pas estimé qu'il fût sûr „ ni honnête d'accepter ses offres dans „ une saison où, d'un côté, on voyoit „ bien qu'il ne les faisoit que pour pou- „ voir plus aisément opprimer le Parle- „ ment, qui étoit en vénération à toutes „ les Nations du monde; & où, de „ l'autre, tous les Traités que l'on „ pourroit faire avec un Ministre con- „ damné seroient nuls de droit, d'au- „ tant plus qu'ils seroient faits sans le „ concours du Parlement, à qui seul „ il appartient d'enregistrer & de véri- „ fier les Traités de Paix pour les ren- „ dre sûrs & authentiques: Que le Roi „ Catholique, qui ne vouloit tirer au- „ cun avantage des occasions présentes, „ avoit commandé à Mr. l'Archiduc „ d'assurer Mrs. du Parlement, qu'il „ sçavoit être attachés aux véritables „ intérêts de Sa Majesté Très-Chrétien- „ ne, qu'il les reconnoissoit de très- „ bon cœur pour arbitres de la Paix;

„ qu'il ſe ſoumettoit à leur jugement,
„ & que s'ils acceptoient d'en être les
„ Juges, il laiſſoit à leur choix de dé-
„ puter de leur Corps, en tel lieu qu'ils
„ voudroient, ſans en excepter même
„ Paris, & que le Roi Catholique y
„ enverroit inceſſamment ſes Députés,
„ ſeulement pour y repréſenter ſes rai-
„ ſons: Qu'il avoit fait avancer, en
„ attendant leur réponſe, dix-huit
„ mille hommes ſur la frontiere, pour
„ les ſecourir, en cas qu'ils en euſſent
„ beſoin, avec ordre toutefois de ne
„ rien entreprendre ſur les Places du
„ Roi Très-Chrétien, quoiqu'elles fuſ-
„ ſent la plûpart comme abandonnées:
„ Qu'il n'y avoit pas ſix cents hommes
„ dans Peronne, dans St. Quentin, &
„ dans le Catelet; mais qu'il vouloit
„ témoigner dans cette rencontre la
„ ſincerité des ſes intentions pour le
„ bien de la Paix, & qu'il donnoit ſa
„ parole, que dans le tems qu'elle ſe
„ traiteroit, il ne donneroit aucun mou-
„ vement à ſes armées. Que ſi elles
„ pouvoient être en attendant de quel-
„ que utilité au Parlement, il n'avoit
„ qu'à en diſpoſer par des Officiers
„ François, s'il le jugeoit à propos,
„ & qu'à prendre toutes les précautions
„ qu'il croiroit néceſſaires, pour lever

„ les ombrages que l'on peut toujours
„ prendre avec raiſon de la conduite
„ des Etrangers.

Avant que l'Envoyé fût entré il y avoit eu beaucoup de conteſtations tumultuaires dans la Compagnie ; & le Préſident de Meſmes n'avoit rien oublié pour jetter ſur moi toute l'envie de la colluſion avec les Ennemis de l'Etat, qu'il relevoit de toutes les couleurs qu'il trouvoit aſſez vives & aſſez apparentes, dans l'oppoſition du Héraut de France & de l'Envoyé d'Eſpagne. Il eſt vrai que la conjoncture étoit très-fâcheuſe, & quand il en arrive quelqu'une de cette nature, il n'y a de reméde qu'à planer dans les moments où ce que l'on vous objecte peut faire plus d'impreſſion que ce que vous pouvez répondre, & à ſe relever dans ceux où ce que vous pouvez répondre peut faire plus d'impreſſion que ce que l'on vous objecte. Je ſuivis fort juſtement cette regle dans cette rencontre qui étoit délicate pour moi : car quoique le Préſident de Meſmes me déſignât avec application & avec adreſſe, je ne pris rien pour moi, tant que je n'eus rien pour lui faire tête que ce que Mr. le Prince de Conti avoit dit en général, de la Paix générale, dont il avoit été réſolu qu'il parleroit en de-

nandant audience pour le Député ; mais ju'il en parleroit peu, pour ne pas mar- juer trop de concert avec l'Eſpagne. Quand l'Envoyé s'en fut expliqué lui- même auſſi obligeamment pour le Par- ement qu'il le fit, & quand je vis que a Compagnie étoit chatouillée du diſ- ours qu'il venoit de lui tenir, je pris non tems pour rembarrer le Préſident le Meſmes, & je lui dis, „ que le reſpect „ que j'avois pour la Compagnie m'a- „ voit obligé à diſſimuler & à ſouffrir „ toutes ſes picotteries, que je les avois „ fort bien entendues, mais que je ne „ les avois pas voulu entendre, & que „ je demeurerois encore dans la même „ diſpoſition, ſi l'Arrêt qu'il n'eſt ja- „ mais permis de prévenir, mais qu'il „ eſt toujours ordonné de ſuivre, ne m'ouvroit la bouche : Que cet Arrêt avoit réglé contre ſon ſentiment, l'en- „ trée de l'Envoyé d'Eſpagne ; auſſi „ bien que le précédent, qui n'avoit pas „ non plus ſelon ſon avis, avoit porté l'excluſion du Héraut : que je ne me pouvois imaginer qu'il voulût aſſu- jettir la Compagnie à ne ſuivre jamais que ſes ſentiments : que nul ne les ho- noroit plus que moi, mais que la liberté ne laiſſoit pas de ſe conſerver dans l'eſtime même & dans le reſpect : Que

„ je ſuppliois Meſſieurs, de me permet-
„ tre de lui donner une marque de ce-
„ lui que j'avois pour lui, en lui ren-
„ dant un compte, qui peut-être le
„ ſurprendroit, de mes penſées ſur les
„ deux Arrêts du Héraut & de l'En-
„ voyé, ſur leſquels il m'avoit donné
„ tant d'attaques: Que pour le premier,
„ je confeſſois que j'avois été aſſez in-
„ nocent pour avoir failli à donner dans
„ le panneau; & que ſi Mr. de Brouſ-
„ ſel n'eût ouvert l'avis auquel il avoit
„ paſſé, je tombois, par un excès de
„ bonne intention, dans une impru-
„ dence qui eût peut-être cauſé la perte
„ de la Ville, & dans un crime aſſez
„ convaincu par l'approbation ſolem-
„ nelle que la Reine venoit de donner
„ à la conduite contraire: Que pour
„ ce qui étoit de l'Envoyé, j'avouois
„ que je n'avois été d'avis de lui don-
„ ner audience, que parce que j'avois
„ connu à l'air du bureau que le plus
„ de voix de la Compagnie alloit à la
„ lui donner; & que quoique ce ne
„ fût pas mon ſentiment particulier,
„ j'avois cru que je ferois mieux de me
„ conformer par avance à celui des au-
„ tres, & de faire paroître, au moins
„ dans les choſes où l'on voyoit bien
„ que la conteſtation ſeroit inutile, de
„ l'union

„ l'union & de l'uniformité dans le „ Corps". Cette maniere humble & modeſte de répondre à cent mots aigres & piquants que j'avois eſſuyés depuis douze ou quinze jours, & ce matin-là encore, du premier Préſident, & du Préſident de Meſmes, fit un effet que je ne puis exprimer, & elle effaça pour aſſez long-tems l'impreſſion que l'un & l'autre avoient commencé de jetter dans la Compagnie, *que je prétendois de la gouverner par mes Cabales.* Rien n'eſt ſi dangereux en toutes ſortes de Communautés; & ſi la paſſion du Préſident de Meſmes ne m'eût donné lieu de déguiſer un peu le manége qui s'étoit fait dans ces deux ſcenes aſſez extraordinaires du Héraut & de l'Envoyé, je ne ſçais ſi la plûpart de ceux qui avoient opiné à la réception de l'un, & à l'excluſion de l'autre, ne ſe fuſſent pas repentis d'avoir été d'un ſentiment qu'ils euſſent cru leur avoir été inſpiré par un autre. Le Préſident de Meſmes voulut repartir à ce que j'avois dit; mais il fut preſque étouffé par la clameur qui s'éleva dans les Enquêtes. Cinq heures ſonnerent; perſonne n'avoit dîné, & beaucoup n'avoient pas déjeûné, & Mrs. les Préſidents eurent le dernier, ce qui n'eſt pas avantageux en cette matiere

L'Arrêt qui avoit donné entrée au Député d'Eſpagne portoit qu'on lui demanderoit copie ſignée de lui de ce qu'il auroit dit au Parlement, qu'on la mettroit dans le Regiſtre, & qu'on l'enverroit par une Députation ſolemnelle à la Reine, en l'aſſurant de la fidélité du Parlement, & en la ſuppliant de donner la Paix à ſes peuples, & de retirer les troupes du Roi des environs de Paris. Comme il étoit fort tard, & que l'on avoit bon appétit, ce qui influe plus qu'on ne ſe peut imaginer dans les délibérations; l'on fut ſur le point de laiſſer mettre cette clauſe, ſans y prendre garde. Le Préſident le Coigneux s'apperçut le premier de la conſéquence, & il dit, en ſe tournant vers un aſſez grand nombre de Conſeillers qui commençoient à ſe lever; *J'ai, Meſſieurs, à parler à la Compagnie, je vous prie de reprendre vos places, il y va du tout pour toute l'Europe.* Tout le monde s'étant remis, il prononça d'un air froid & majeſtueux, qui n'étoit pas ordinaire à Maître Gonin (on lui avoit donné ce ſobriquet) ces paroles pleines de bon ſens; „ Le Roi d'Eſpagne nous prend „ pour arbitres de la Paix générale; „ peut-être qu'il ſe moque de nous, mais „ il nous fait toujours honneur de nous

„ le dire. Il nous offre des Troupes,
„ pour les faire marcher à notre ſe-
„ cours, & il eſt ſûr que ſur cet arti-
„ cle il ne ſe moque pas de nous, &
„ qu'il nous fait beaucoup de plaiſir.
„ Nous avons entendu ſon Envoyé, &,
„ vu la néceſſité où nous ſommes,
„ nous n'avons pas eu tort. Nous avons
„ réſolu d'en rendre compte au Roi,
„ & nous avons eu raiſon. On veut
„ s'imaginer que pour rendre ce compte,
„ il faut que nous envoyions la feuille
„ de l'Arrêt; voilà le piege. Je vous
„ déclare, Monſieur, dit-il, en ſe tour-
„ nant vers Mr. le Premier Préſident,
„ que la Compagnie ne l'a pas entendu
„ ainſi, & que ce qu'elle a arrêté eſt
„ purement que l'on porte la Copie,
„ mais que l'Original demeure au Greffe.
„ J'aurois ſouhaité qu'on n'eût pas
„ obligé les gens à s'expliquer, parce
„ qu'il y a des matieres ſur leſquelles
„ il eſt ſage de ne parler qu'à demi,
„ mais puiſque l'on y force, je dirai,
„ ſans balancer, que ſi nous portons la
„ feuille, les Eſpagnols croiront que
„ nous commettons au caprice du Ma-
„ zarin les propoſitions qu'ils nous font
„ pour la Paix générale, & même pour
„ ce qui regarde notre ſecours; au lieu
„ qu'en ne portant que la Copie & en

„ ajoutant en même tems, comme la
„ Compagnie l'a très-ſagement ordonné,
„ de très-humbles Remontrances pour
„ faire lever le Siege; toute l'Europe
„ connoîtra que nous nous tenons en
„ état de faire ce que le véritable ſer-
„ vice du Roi & le bien ſolide de l'Etat
„ demandent de notre Miniſtere, ſi le
„ Cardinal eſt aſſez aveugle pour ne ſe
„ pas ſervir de cette conjoncture, com-
„ me il le doit.

Ce diſcours fut reçu avec une approbation générale; on cria de toutes parts, que c'eſt ainſi que la Compagnie l'entendoit. Meſſieurs des Enquêtes donnerent, à leur ordinaire, maintes bourades à Mrs. les Préſidents. Martineau, Conſeiller des Enquêtes, dit publiquement que le *retentum* de l'Arrêt étoit que l'on feroit fort bonne chere à l'Envoyé d'Eſpagne, en attendant la réponſe de St. Germain, qui ne pouvoit être que quelque méchante ruſe du Cardinal Mazarin. Charton pria tout haut Mr. le Prince de Conti, de ſuppléer à ce que les formalités du Parlement ne permettoient pas à la Compagnie de faire. Pontcarré dit qu'un Eſpagnol ne lui faiſoit pas tant de peur qu'un Mazarin. Enfin il eſt certain que les Généraux en virent aſſez pour ne pas appréhender que

le Parlement ſe fâchât des démarches qu'ils pourroient faire vers l'Eſpagne, & Mr. de Bouillon & moi n'en eumes que trop, pour ſatisfaire pleinement l'Envoyé de l'Archiduc, à qui nous fimes valoir juſques aux moindres circonſtances. Il en fut content au-delà de ſes eſpérances, & il dépêcha dès la nuit un ſecond Courier à Bruxelles que nous fimes eſcorter juſques à dix lieues de Paris avec 500 Chevaux. Le Courier portoit la relation de tout ce qui s'étoit paſſé au Parlement; les conditions que Mr. le Prince de Conti & les autres Généraux demandoient pour faire un Traité avec le Roi d'Eſpagne, & ce que je pouvois donner en mon particulier d'engagement. Je vous rendrai compte de ce détail & de la ſuite, après que je vous aurai raconté ce qui ſe paſſa le même jour qui fut le 19 Février. 1649.

Pendant que cette piece de l'Envoyé d'Eſpagne ſe jouoit au Palais, Noirmoutier ſortit avec deux mille Chevaux pour amener à Paris un convoi de cinq cents Charettes chargées de farines qui étoient à Brie-Comte-Robert, où nous avions Garniſon. Comme il eut avis que le Comte, depuis § Maréchal de Grancei,

§ Jacques Rouxel, Comte de Grancei, de-

venoit du côté de Lagni, pour s'y opposer, il détacha Mr. de la Rochefoucaut avec 17 escadrons, pour occuper un défilé par où les ennemis étoient obligés de passer. Mr. de la Rochefoucaut, qui avoit plus de cœur que d'expérience, s'emporta de chaleur ; il n'en demeura pas à son ordre, il sortit de son poste, & chargea les ennemis. Comme il avoit à faire à de vieilles troupes, il fut bientôt renversé, & il y fut blessé d'un grand coup de pistolet dans la gorge. Il y perdit * Rozan frere de † Duras; le Marquis de Sillery son beau-frere y fut pris prisonnier; Rachecourt, premier Capitaine de mon Régiment de Cavalerie, y fut fort blessé, & le Convoi étoit perdu, si Noirmoutier ne fût arrivé avec le reste des troupes. Il fit filer les charettes du côté de Villeneuve St. George, il marcha avec les Troupes en bon ordre par le grand chemin du côté de Gros-bois à la vue de Grancei, qui ne crut pas devoir hazarder de passer un pont qui se rencontre sur le grand chemin devant lui ; il rejoignit son con-

venu Maréchal de France en 1651, mort à Paris en 1680.

* Frederic Maurice de Durefort, Comte de Rozan, tué près de Brie-Comte-Robert en 1649.

† Jacques Henri Duc de Duras, frere aîné de Rozan, Maréchal de France.

voi dans la plaine de Creteil, & il l'amena, ſans avoir perdu une charette, à Paris, où il ne rentra qu'à onze heures du ſoir.

Je vous ai déja dit que Mr. de Bouillon & moi, de concert avec les autres Généraux, fimes dépêcher par l'Envoyé de l'Archiduc un Courier à Bruxelles, qui partit à minuit. Nous nous mimes à table pour ſouper chez Mr. de Bouillon un moment après, lui, Madame ſa Femme & moi. Comme elle étoit fort gaie dans le particulier, & que de plus le ſuccès de cette journée lui avoit encore donné de la joie, elle nous dit qu'elle vouloit faire débauche. Elle fit retirer tous ceux qui ſervoient, & elle ne retint que Briquemaut, Capitaine des Gardes de Mr. ſon Mari, en qui l'un & l'autre avoient confiance. La vérité eſt qu'elle vouloit parler en liberté de l'état des choſes qu'elle croyoit bon. Je ne la détrompai pas, tant que l'on fut à table, pour ne point interrompre ſon ſouper, ni celui de Mr. de Bouillon qui étoit aſſez mal de la goutte. Comme on fut ſorti de table, je leur repréſentai qu'il n'y avoit rien de plus délicat que le poſte où nous nous trouvions; que ſi nous étions dans un parti

ordinaire, qui eût la disposition de tous les peuples du Royaume aussi favorable que nous l'avions, nous serions inconteſtablement maîtres des affaires: mais que le Parlement qui faisoit en un sens notre principale force, faisoit en deux ou trois manieres notre principale foibleſſe : que bien qu'il parût de la chaleur dans cette Compagnie, il y avoit toujours un fonds d'esprit de retour, qui paroiſſoit à toute occasion : que dans la délibération même du jour où nous parlions, nous avions eu besoin de tout notre sçavoir-faire, pour faire que le Parlement ne se mît pas à lui-même la corde au cou; que je convenois que ce que nous en avions tiré étoit utile pour faire croire aux Espagnols qu'il n'étoit pas si inabordable pour eux qu'ils se l'étoient figuré; mais qu'il falloit aussi convenir, que si la Cour se conduisoit bien, elle en tireroit un fort grand avantage, parce qu'elle se serviroit de la déférence de la Compagnie qui lui rendoit compte de l'envoi du Député, comme d'un motif pour la porter à revenir avec bienséance de sa premiere hauteur ; & de la Députation si solemnelle que le Parlement avoit résolu de lui faire, comme d'un moyen pour entrer en négociation : Que je ne

doutois point que le mauvais effet que le refus d'audience aux Gens du Roi envoyés à St. Germain le lendemain de la sortie du Roi, avoit produit contre les intérêts la de Cour, ne fût un exemple assez instructif pour elle, pour l'obliger à ne pas manquer l'occasion qui se présentoit, quand je n'en serois pas persuadé par celui que nous avions, de la maniere si bonne & si douce dont elle avoit reçu les excuses que nous lui avions faites de l'exclusion du Héraut, qu'elle ne pouvoit pas ignorer toutefois n'avoir pour fondement que le prétexte le plus mince : Que le premier Président & le Président de Mesmes, qui seroient Chefs de la Députation, n'oublieroient rien pour faire connoître au Mazarin ses véritables intérêts dans cette conjoncture : Que ces deux hommes n'avoient dans la tête que ceux du Parlement ; que pourvu qu'ils se tirassent d'affaire, ils auroient même de la joie de nous laisser, en faisant un accommodement qui stipuleroit notre sûreté sans nous la donner, & qui en terminant la Guerre civile établiroit la servitude.

Madame de Bouillon m'interrompit à ce mot, & me dit : „ Voilà des in„ convénients qu'il falloit, ce me sem-

„ Cette même union n'eſt pas aſſez
„ ſecrete pour ne pas donner lieu à
„ cette Compagnie d'en prendre avan-
„ tage contre nous dans les occaſions,
„ qu'elle prendroit toutefois encore plu-
„ tôt, ſi elle nous croyoit ſans protection.
„ Pour ce qui eſt du crédit que Mr.
„ de Beaufort & moi avons dans le
„ Peuple, il eſt plus propre à faire du
„ mal au Parlement, qu'à l'empêcher
„ de nous en faire. Si nous étions de
„ la lie du peuple, nous pourrions
„ peut-être avoir la penſée de faire ce
„ que § Buſſi le Clerc fit au tems de
„ la Ligue, c'eſt-à-dire d'empriſonner,
„ de ſaccager le Parlement. Nous pour-
„ rions avoir en vue ce que firent les
„ Seize, quand ils * pendirent le Préſi-
„ dent Briſſon, ſi nous voulions être
„ auſſi dépendants de l'Eſpagne que les
„ Seize l'étoient. Mr. de Beaufort eſt
„ Petit-fils de Henri le Grand, & je ſuis
„ Coadjuteur de Paris. Ce n'eſt ni notre

§ Buſſi le Clerc, Tireur d'armes & enſuite Procureur en Parlement. Il étoit un de ces 16 zelés Ligueurs dont on voit le nom dans les Notes ſur la Satyre Menipée. Ils furent nommés les *Seize*, parce qu'ils ſe diſtribuerent dans les 16 quartiers de Paris. Dans la ſuite Buſſi le Clerc ſe ſauva à Bruxelles & y reprit ſon métier de Tireur d'armes.

* Les Seize le pendirent le 15 Nov. 1591

„ honneur ni notre compte, & cepen-
„ dant il nous ſeroit plus facile d'exécu-
„ ter ce que fit Buſſi le Clerc, & ce que
„ firent les Seize, que de faire que le Par-
„ lement connoiſſe ce que nous pour-
„ rions faire contre lui, aſſez diſtincte-
„ ment pour l'empêcher de faire contre
„ nous ce qu'il croira toujours facile, juſ-
„ ques à ce que nous l'en ayons empê-
„ ché; & voilà le deſtin des pouvoirs po-
„ pulaires: *ils ne ſe font croire que quand*
„ *ils ſe font ſentir, & il eſt très-ſou-*
„ *vent de l'intérêt & de l'honneur de*
„ *ceux entre les mains de qui ils ſont,*
„ *de les faire moins ſentir que croire.*
„ Nous ſommes en cet état. Le Parle-
„ ment penche vers une Paix très-peu
„ ſûre & très-honteuſe, nous ſouleve-
„ rions demain le peuple, ſi nous vou-
„ lions. Le devons-nous vouloir? Et
„ ſi nous ôtons l'autorité au Parlement,
„ en quel abyſme jettons-nous Paris dans
„ les ſuites? Tournons le feuillet. Si
„ nous ne le ſoulevons pas, le Parle-
„ ment croira-t-il que nous le puiſſions
„ ſoulever? s'empêchera-t-il de faire
„ des pas vers la Cour qui le perdront
„ peut être, mais qui nous perdront
„ infailliblement avant lui? Vous direz
„ bien, Madame, que je marque beau-
„ coup d'inconvénients & peu de remé-

„ des, à quoi je réponds que je vous
„ ai parlé de ceux qui ſe trouvent déja
„ naturellement dans le Traité que vous
„ projettez avec l'Eſpagne, & dans
„ l'application que nous avons Mr. de
„ Beaufort & moi à nous maintenir
„ dans l'eſprit des Peuples; mais que
„ comme je reconnois dans tous les deux
„ de certaines qualités qui en affoibliſ-
„ ſent la force & la vérité, j'ai cru
„ être obligé, Monſieur, à rechercher
„ dans votre capacité & dans votre
„ expérience ce qui y pourroit ſuppléer,
„ & c'eſt ce qui m'a fait prendre la
„ liberté de vous rendre compte d'un
„ détail que vous auriez vu d'un coup
„ d'œil bien plus diſtinctement que
„ moi, ſi votre mal vous avoit permis
„ d'aſſiſter une fois ou deux aux aſſem-
„ blées du Parlement, ou à un Conſeil
„ de l'Hôtel de Ville.

Mr. de Bouillon, qui ne croyoit nullement les affaires en cet état, me pria de lui mettre par écrit tout ce que j'avois commencé & tout ce que j'avois encore à lui dire. Je le fis ſur l'heure même, & il m'en rendit le lendemain une copie que j'ai encore écrite de la main de ſon Secrétaire. On ne peut être plus étonné ni plus affligé que le furent Monſieur & Madame de Bouil-

lon, de ce que je venois de leur marquer de la diſpoſition des affaires, & je n'en avois pas été moins ſurpris qu'eux. Il ne s'eſt jamais rien vu de ſi ſubit. La réponſe douce & honnête que la Reine fit aux Gens du Roi touchant le Héraut; ſa proteſtation de pardonner ſincerement à tout le monde; les couleurs dont Talon, Avocat Général, embellit cette réponſe, tournerent en un inſtant preſque tous les eſprits. Il y eut des momens où ils revinrent à leurs emportements, ſoit par les accidents qui ſurvinrent, ou par l'art de ceux qui les y ramenerent; mais le fonds pour le retour y demeura toujours. Je le remarquai en tout & je fus bien aiſe de m'en ouvrir avec Mr. de Bouillon, qui étoit le ſeul homme de tête de ſa profeſſion qui fut dans le parti, pour voir avec lui la conduite que nous aurions à y prendre. Je fis bonne mine avec tous les autres; je leur fis valoir les moindres circonſtances, preſque avec autant de ſoin qu'à l'Envoyé de l'Archiduc. Le Préſident de Meſmes, qui, à travers toutes les *bourrades* qu'il venoit de recevoir dans les deux dernieres délibérations, avoit conçu que le feu qui s'y étoit allumé n'étoit que de paille, dit au Préſident

de Bellievre, que pour le coup j'étois la dupe, & que j'avois pris le frivole pour la ſubſtance. Le Préſident de Bellievre, à qui je m'étois ouvert, m'eût pû juſtifier, s'il l'eût jugé à propos, mais il fut lui-même la dupe, & il railla le Préſident de Meſmes, comme un homme qui prenoit plaiſir à ſe flatter lui-même.

Mr. de Bouillon, ayant examiné, tout le reſte de la nuit juſques à cinq heures du matin, le papier que je lui avois laiſſé à deux, me récrivit le lendemain un billet, par lequel il me prioit de me trouver chez lui à trois heures après-midi. Je ne manquai pas de m'y rendre, & je trouvai Madame de Bouillon pénétrée de douleur, parce que Mr. ſon Mari l'avoit aſſurée, que ce que je marquois dans mon écrit n'étoit que trop bien fondé, ſuppoſé les faits dont il ne pouvoit pas croire que je ne fuſſe très-bien informé, & qu'il n'y avoit à tout cela qu'un remède, que non ſeulement je ne prendrois pas, mais auquel même je m'oppoſerois. Ce remède étoit de laiſſer agir le Parlement pleinement à ſa mode, & de contribuer même ſous main à lui faire faire des pas odieux au Peuple; de commencer dès cet inſtant de le décréditer dans le public;

de jouer le même personnage à l'égard de l'Hôtel de Ville, dont le Chef, qui étoit le Président le Feron, Prévôt des Marchands, étoit déja très-suspect, & de se servir ensuite de la premiere occasion que l'on jugeroit la plus favorable, pour s'assurer, ou par l'exil ou par la prison, des personnes de ceux dont nous ne nous pourrions pas nous répondre à nous-mêmes. Voilà ce que Mr. de Bouillon nous proposa sans balancer, en ajoutant que Longueuil, qui connoissoit mieux le Parlement qu'homme du Royaume, & qui l'avoit été voir sur le midi, lui avoit confirmé tout ce que je lui avois dit la veille, de la pente que ce Corps prenoit, sans s'en appercevoir soi-même; & que le même Longueuil étoit convenu avec lui, que le seul reméde efficace étoit de penser de bonne heure *à le purger*. Ce fut son mot, & je l'eusse reconnu à ce mot. Il n'y a jamais eu d'esprit si décisif ni si violent, mais il n'y en a jamais eu qui ait pallié ses décisions & ses violences par des termes plus doux. Quoique le même expédient que Mr. de Bouillon me proposoit me fût déja venu dans l'esprit & peut-être avec plus de raison qu'à lui, parce que j'en connoissois la possibilité plus que lui, je ne lui laissai aucun lieu de croire

que j'y euſſe fait réflexion, parce que je ſçavois qu'il avoit le foible d'aimer à avoir imaginé une choſe le premier; & c'eſt l'unique défaut que je lui aie connu dans la négociation. Après qu'il m'eut bien expliqué ſa penſée, je le ſuppliai d'agréer que je lui miſſe la mienne par écrit, ce que je fis ſur le champ ainſi.

„ Je conviens de la poſſibilité de „ l'exécution, mais je la tiens pernicieuſe „ pour les ſuites, & pour le public & „ pour les particuliers; parce que le „ même Peuple dont vous vous ſerez „ ſervi pour abattre l'autorité des Ma„ giſtrats, ne reconnoîtra plus la vôtre, „ dès que vous ſerez obligé de deman„ der ce que les Magiſtrats en exigent. „ Ce Peuple a adoré le Parlement juſ„ ques à la guerre; il veut encore la „ guerre, & il a commencé à n'avoir „ plus tant d'amitié pour le Parlement. „ Il s'imagine lui-même que cette di„ minution ne regarde que quelques „ Membres de ce Corps qui ſont *Ma„ zarins*. Il ſe trompe: elle va à toute „ la Compagnie, mais elle y va comme „ inſenſiblement & par degrés. Les Peu„ ples ſont las quelque tems avant que „ de s'appercevoir qu'ils le ſont. La „ haine contre le Mazarin ſoutient &

„ couvre cette laſſitude. Nous égayons
„ les eſprits par nos ſatyres, par nos
„ vers, & par nos chanſons ; le bruit
„ des Trompettes, des Tambours & des
„ Timbales réjouit les boutiques : mais
„ au fond paye-t-on les taxes, avec la
„ ponctualité avec laquelle on les a
„ payées les premieres ſemaines ? Y a
„ t-il beaucoup de gens qui vous ayent
„ imité vous, Mr. de Beaufort & moi,
„ quand nous avons envoyé notre vaiſ-
„ ſelle à la monnoie ? N'obſervez-vous
„ pas que quelques-uns de ceux qui ſe
„ croient encore très-bien intentionnés
„ pour la cauſe commune, commencent
„ à excuſer dans les faits particuliers
„ ceux qui le ſont le moins ? Voilà les
„ marques d'une laſſitude qui eſt d'au-
„ tant plus conſidérable, qu'il n'y a pas
„ encore ſix ſemaines que l'on a com-
„ mencé à courir ; jugez de celle qui
„ ſera cauſée par de plus longs voya-
„ ges. Le Peuple ne ſent preſque pas
„ encore la ſienne ; il eſt au moins très-
„ certain qu'il ne la connoît pas. Ceux
„ qui ſont fatigués s'imaginent qu'ils
„ ne ſont qu'en colere ; & cette colere
„ eſt contre un Parlement, c'eſt-à-dire
„ contre un Corps qui étoit, il n'y a
„ qu'un mois, l'idole du Public & pour
„ la défenſe duquel il a pris les armes.

„ Quand nous nous ſerons mis à la place
„ de ce Parlement, quand nous aurons
„ ruiné ſon autorité dans l'eſprit de la
„ populace, quand nous aurons établi
„ la nôtre, nous tomberons infailliblement
„ dans les mêmes inconvénients;
„ parce que nous ſerons obligés de faire
„ les mêmes choſes que fait aujourd'hui
„ le Parlement. Nous ordonnerons des
„ taxes, nous leverons de l'argent, &
„ il n'y aura qu'une différence qui
„ ſera, que la haine & l'envie que
„ nous contracterons dans le tiers de
„ Paris, c'eſt-à-dire dans le plus gros
„ des Bourgeois, attachés en je ne ſçais
„ combien de manieres différentes à
„ cette Compagnie, dès que nous l'aurons attaquée, diminuée ou abatue;
„ que cette haine, dis-je, & cette envie produiront & acheveront contre
„ nous dans les deux autres tiers en huit
„ jours ce que ſix ſemaines n'ont encore que commencé contre le Parlement. Nous avons dans la Ligue
„ un exemple fameux de ce que je viens
„ de vous dire. Mr. de Mayenne trouvant dans le Parlement cet eſprit que
„ vous lui voyez & qui va toujours à
„ unir les contradictions & à faire la
„ Guerre civile ſelon les concluſions
„ des Gens du Roi, ſe laſſa bientôt de

„ ce *Pédantiſme.* Il ſe ſervit, quoique
„ couvertement, des Seize, qui étoient
„ les Quarteniers de la Ville, pour abat-
„ tre cette Compagnie : mais il fut
„ obligé de faire pendre dans la ſuite
„ quatre de ces Seize qui étoient trop
„ attachés à l'Eſpagne. Ce qu'il fit en
„ cette occaſion, pour être moins dé-
„ pendant de cette Couronne, fit qu'il
„ en eut plus de beſoin pour ſe ſoutenir
„ contre le Parlement, dont le reſtes
„ commençoient à ſe relever. Qu'arriva-
t-il de tous ces inconvénients ? Mr.
de Mayenne fut obligé de faire un
Traité qui a fait dire à toute la Po-
ſtérité, qu'il n'avoit ſçu faire ni la
Paix ni la Guerre. Voilà le ſort de
Mr. de Mayenne, Chef d'un parti
formé pour la défenſe de la Religion,
cimenté par le ſang de Mrs. de Guiſe,
tenus univerſellement pour les Ma-
chabées de leur tems ; d'un Parti
déja répandu dans les Provinces. En
ſommes-nous là ? La Cour ne nous
peut-elle pas ôter demain le prétexte
de la Guerre civile, par la levée du
Siege de Paris & par l'expulſion du
Mazarin. Les Provinces commencent
à branler, mais enfin le feu n'y eſt
pas encore aſſez allumé, pour ne pas
continuer avec plus d'application que

„ jamais à faire de Paris notre capital. „ Et ces fondements ſuppoſés, eſt-il „ ſage de ſonger à faire dans notre parti „ une diverſion qui a ruiné celui de la „ Ligue, plus formé, plus établi, & „ plus conſidérable que le nôtre. Ma- „ dame de Bouillon dira encore que je „ prône les inconvénients ſans en mar- „ quer les remédes. Les voici.

„ Je ne parlerai point du Traité que „ vous projettez avez l'Eſpagne, ni du „ ménagement du Peuple; j'en ſuppoſe „ la néceſſité, il y en a un qui m'eſt „ venu en l'eſprit & qui eſt très-capable „ de nous donner dans le Parlement „ la conſidération qui nous y eſt ne- „ ceſſaire: nous avons une armée dans „ Paris, qui, tandis qu'elle ſera dans „ l'enclos des murailles, n'y ſera con- „ ſidérée que comme Peuple. Il n'y a „ pas un Conſeiller dans les Enquêtes „ qui ne s'en croie le Maître pour le „ moins autant que les Généraux. Je „ vous diſois hier au ſoir, que le pou- „ voir, que les premiers prennent quel- „ quefois dans les Peuples, n'y eſt ja- „ mais cru que par les effets; parce que „ ceux qui l'y doivent avoir naturelle- „ ment par leurs caracteres en conſer- „ vent toujours le plus long-tems qu'ils „ peuvent l'imagination, après qu'ils

„ en ont perdu l'effectif. Faites réflexion
„ ſur ce que vous avez vu dans la Cour
„ ſur ce ſujet. Y a-t-il un Miniſtre ni un
„ Courtiſan qui juſques au jour des Bar-
„ ricades n'ait tourné en ridicule tout
„ ce qu'on lui diſoit de la diſpoſition
„ des Peuples pour le Parlement ? Il eſt
„ pourtant vrai qu'il n'y avoit pas un
„ ſeul Miniſtre, ni un ſeul Courtiſan,
„ qui n'eut déja vu des ſignes infailli-
„ bles de la révolution. Il faut avouer
„ que les Barricades les devoient con-
„ vaincre. L'ont-elles fait ? Les ont-elles
„ empêché d'aſſiéger Paris ſur ce fon-
„ dement, que le caprice du Peuple,
„ qui l'avoit porté à l'émotion, ne le
„ pourroit pas pouſſer juſques à la
„ guerre ? Ce que nous faiſons aujour-
„ d'hui & tous les jours, les pourroit
„ détromper de cette illuſion ; en ſont-
„ ils guéris ? Ne dit-on pas tous les jours
„ à la Reine, que le gros Bourgeois eſt
„ à elle & qu'il n'y a dans Paris que
„ la Canaille achetée à prix d'argent,
„ qui ſoit au Parlement ? Je vous ai
„ marqué la raiſon pourquoi les hom-
„ mes ſe flattent & ſe trompent eux-mê-
„ mes en ces matieres. Ce qui eſt arrivé
„ à la Cour arrive préſentement au Par-
„ lement. Il y a dans ce mouvement
„ tout le caractere de l'autorité, il en

„ prendra bientôt la ſubſtance, il le de-
„ vroit prévoir & par les murmures qui
„ commencent à s'élever contre lui &
„ par le redoublement de la manie du
„ peuple pour Mr. de Beaufort & moi.
„ Nullement; il ne les connoîtra jamais
„ que par une violence actuelle & po-
„ ſitive qu'on lui fera, & que par un
„ coup qui l'abattra. Tout ce qu'il verra
„ de moins lui paroîtra une tentative
„ que nous aurons faite contre lui, &
„ dans laquelle nous n'aurons pu réuſſir.
„ Il en prendra du courage, il nous pouſ-
„ ſera effectivement, ſi nous plions, &
„ il nous obligera par-là à le perdre. Ce
„ n'eſt pas-là notre compte; au contraire
„ notre intérêt eſt de ne lui point faire
„ de mal pour ne point mettre de di-
„ viſion dans notre parti, & d'agir tou-
„ tefois d'une maniere qui lui faſſe voir
„ qu'il ne peut faire ſon bien qu'avec
„ nous. Il n'y a point de moyens plus
„ efficaces, à mon avis, pour cela,
„ que de tirer notre armée de Paris, de
„ la poſter en quelque lieu où elle puiſſe
„ être hors de l'inſulte des ennemis,
„ d'où elle puiſſe toutefois favoriſer nos
„ convois, & de ſe faire demander cette
„ ſortie par le Parlement même, afin
„ qu'il n'en prenne point d'ombrage,
„ ou qu'il n'en prenne que quand il

ſera bon pour nous qu'il en ait. Cette précaution jointe aux autres que vous avez déja réſolues, ſera que cette Compagnie, preſque ſans s'en être apperçue, ſe trouvera dans la néceſſité d'agir de concert avec nous; & la faveur des peuples, par laquelle ſeule nous la pouvons véritablement retenir, ne lui paroîtra plus une fumée, dès qu'elle la verra fortifiée & comme épaiſſie par une Armée qu'elle ne croira plus entre ſes mains.

Voilà ce que j'écrivis ſur la table du abinet de Mde. de Bouillon. Je leur lus uſſi-tôt après, & je remarquai qu'à l'enroit où je propoſois de faire ſortir l'Arnée de Paris, elle fit ſigne à Mr. ſon Mai, qui, à l'inſtant que j'eus achevé ma leture, la tira à part, & lui parla près d'un emi-quart d'heure: après quoi il me dit: » Vous avez une ſi grande connoiſſance » de l'état de Paris, & j'en ai ſi peu, » que vous me devez excuſer, ſi je n'en » parle pas juſte. Je vais fortifier vos » raiſons par un ſecret que nous vous allons dire, pourvu que vous nous promettiez ſur votre ſalut de nous le garder pour tout le monde, & particulierement à l'égard de Mademoiſelle de Bouillon * ". Il continua en

harlotte de la Tour morte ſans alliance en 1662

ces termes : „ Mr. de Turenne nous „ écrit qu'il eſt ſur le point de ſe dé- „ clarer pour le parti : qu'il n'y a plus „ que deux Colonels dans ſon Armée „ qui lui faſſent peine : qu'il s'en aſſu- „ rera d'un maniere ou d'autre avant „ qu'il ſoit huit jours, & qu'à l'inſtant „ il marchera à nous. Il nous a demandé „ le ſecret pour tout le monde hors pour „ vous ; mais ſa Gouvernante (ajouta „ avec colere Madame de Bouillon) „ nous l'a commandé pour vous comme „ pour les autres. La Gouvernante dont elle vouloit parler étoit la vieille Mademoiſelle de Bouillon ſa ſœur, en qui il avoit une confiance abandonnée & que Madame de Bouillon haïſſoit de tout ſon cœur. Mr. de Bouillon reprit la parole, & me dit : Qu'en dites-vous, ne ſommes-nous pas les Maîtres de la Cour & du Parlement ? Je ne ſerai pas ingrat, répondis-je, je paierai votre ſecret d'un autre qui n'eſt pas ſi important, mais qui n'eſt pas peu conſidérable. Je viens de voir un billet d'Hoquincourt § à Madame de Montbaſon où il n'y a que ces mots, *Peronne eſt à la belle des belles ;* & j'en ai reçu un ce

§ Charles de Monchi, Marquis d'Hoquincourt, Gouverneur de Peronne, &c. Maréchal de France en 1651. & tué devant Dunkerque en 1658.

matin de Buſſi-Lamet qui m'aſſure de Maizieres. Madame de Bouillon ſe jetta à mon cou, nous ne doutames plus de rien, & nous conclumes en un quart d'heure le détail de toutes les précautions dont vous avez vu les propoſitions ci-deſſus.

Je ne puis omettre à ce propos une parole de Mr. de Bouillon. Comme nous examinions les moyens de tirer l'Armée hors des murailles, ſans donner de la défiance au Parlement, Madame de Bouillon, qui étoit tranſportée de joie de tant de bonnes nouvelles, ne faiſoit plus aucunes réflexions ſur ce que nous diſions. Mr. ſon Mari ſe tourna vers moi, & il me dit preſque en colere, parce qu'il prit garde que ce que je venois d'apprendre de Mr. de Turenne m'avoit touché & diſtrait; *Je le pardonne à ma femme, mais je ne vous le pardonne pas. Le vieux Prince d'Orange diſoit, que le moment où l'on reçoit les plus heureuſes nouvelles étoit celui où il falloit redoubler ſon attention pour les petites.*

Le 24 de ce mois de Février les Députés du Parlement, qui avoient reçu leurs Paſſeports la veille, partirent pour aller rendre compte à la Reine de l'audience accordée à l'Envoyé de l'Ar- 1649.

chiduc. La Cour ne manqua pas de ſe ſervir de cette occaſion pour entrer en traité. Quoiqu'elle ne traitât pas dans ſes Paſſeports les Députés, de Préſidents & de Conſeillers, elle ne les traita pas auſſi de gens qui l'euſſent été & qui en fuſſent déchus, les nommant ſimplement par leurs noms ordinaires. La Reine dit aux Députés qu'ils ne devoient point avoir entendu l'Envoyé, mais que c'étoit une choſe faite; qu'il falloit ſonger à une bonne Paix; qu'elle y étoit très-diſpoſée; que Mr. le Chancelier étant malade depuis quelques jours, elle donneroit dès le lendemain une réponſe plus ample par écrit. Mr. d'Orléans & Mr. le Prince s'expliquerent encore plus poſitivement, & promirent aux Députés, qui eurent avec eux des Conférences très-longues, de déboucher tous les paſſages, auſſi-tôt que le Parlement auroit nommé des Députés pour traiter.

Le même jour nous eumes avis que Mr. le Prince avoit deſſein de jetter dans la riviere toutes les farines de Gonneſſe & des environs, parce que les payſans en apportoient une fort grande quantité dans la Ville. Nous le prévinmes, l'on ſortit avec toutes les troupes entre neuf & dix heures du ſoir, on paſſa toute la nuit en bataille devant St.

Denis, pour empêcher le Maréchal du † Pleſſis, qui y étoit avec 800 chevaux compoſés de la Gendarmerie, d'incommoder notre Convoi. On prit tout ce qu'il y avoit de chariots, de charettes & de chevaux dans Paris. Le Maréchal de la Mothe ſe détacha avec mille chevaux, il enleva tout ce qu'il trouva dans Goneſſe & dans tout le pays, & rentra dans la Ville ſans avoir perdu un ſeul homme ni un ſeul cheval. Les Gendarmes de la Reine donnérent ſur la queue du Convoi, mais ils furent repouſſés par ‡ St. Germain d'Apchon juſques dans la riviere de St. Denis.

Le même jour Flamarin arriva à Paris pour faire compliment de la part de Mr. le Duc d'Orléans à la Reine d'Angleterre ſur la mort du § Roi ſon Epoux, que l'on n'avoit appriſe que trois ou quatre jours auparavant : ce fut là le prétexte du voyage de Flamarin ; en voici la cauſe. La Riviere, de qui il étoit intime, ſe mit dans l'eſprit de lier commerce par ſon moyen avec Mr. de la Rochefoucaut, avec lequel Flamarin 1549.

† Céſar Duc de Choiſeul, Comte du Pleſſis-Praslain Maréchal de France en 1645, mort en 1675.

‡ . . . . Saint Germain Comte d'Apchon.

§ Charles Stuart I du nom, Roi d'Angleterre, décapité en 1649.

Compagnie, qui ſe montra plus peuple en cette occaſion qu'on ne le peut croire. Bourgogne qui étoit dans la Place, ſe rendit ce jour-là même. S'il eût tenu plus long-tems, je ne ſçais ſi l'on eût pu s'empêcher de faire, contre les regles de la guerre, quelques tentatives bizarres pour étouffer les criailleries de ces impertinents. Je m'en ſervis pour leur faire deſirer à eux-mêmes que notre armée ſortît de Paris. J'appoſtai le Comte de ‡ Maloze pour dire au Préſident Charton, qu'il ſçavoit de ſcience certaine que ſi l'on n'avoit pas ſecouru Brie-Comte-Robert, c'étoit parce qu'il étoit impoſſible de faire ſortir aſſez à tems les Troupes de la Ville; & que ç'avoit déja été l'unique cauſe de la perte de Charenton. Je fis dire au Préſident de Meſmes que l'on ſçavoit de bon lieu que j'étois fort embarraſſé, parce que d'un côté je voyois que la perte de ces deux Places étoit imputée par le Public à l'opiniâtreté que l'on avoit eue de tenir nos Troupes reſſerrées dans l'enclos de nos murailles, & que de l'autre, je ne me pouvois réſoudre à éloigner ſeulement de deux pas de ma perſonne tous ces gens de Guerre qui étoient autant de criailleurs à gage

‡ Louis de Bourbon-Maloze, mort en 1666.

pour moi dans les rues & dans la Salle du Palais. Toute cette poudre prit feu. Le Préſident Charton ne parla plus que de Campement; le Préſident de Meſmes finiſſoit tous ſes avis par la néceſſité de ne pas laiſſer les Troupes inutiles. Les Généraux témoignerent être embarraſſés de cette propoſition, je fis ſemblant de la contrarier; nous nous fimes prier huit ou dix jours, après leſquels nous fimes ce que nous ſouhaitions encore plus fortement que ceux qui nous en preſſoient.

Noirmoutier ſortit de Paris avec 1500 chevaux, & y amena ce jour-là de Dammartin & des environs une quantité immenſe de grains & de farine. Mr. le Prince ne pouvoit pas être par-tout, il n'y avoit pas aſſez de Cavalerie pour occuper toute la Campagne, & toute la Campagne favoriſoit Paris. On y apporta plus de bled qu'il n'en eût fallu pour ſe maintenir ſix ſemaines. La Police y manqua par la fripponnerie des Boulangers & par le peu de ſoin des Officiers.

Le 27 le premier Préſident fit la relation au Parlement de ce qui s'étoit paſſé à St. Germain, & l'on y réſolut de prier Mrs. les Généraux de ſe trouver au Palais l'après-dîné, pour délibérer ſur les offres de la Cour. Nous eumes 1649.

de la peine Mr. de Beaufort & moi à retenir le peuple qui vouloit entrer dans la Grand'Chambre ; & qui menaçoit les Députés de les jetter dans la riviere, en criant qu'ils les trahiſſoient & qu'ils avoient eu des Conférences avec Mazarin. Il nous fallut tout notre crédit pour l'appaiſer, & le bon eſt que le Parlement croyoit que nous le ſoulevions. *Le pouvoir dans les peuples eſt fâcheux, en ce qu'il nous rend reſponſables même de ce qu'ils font malgré nous.* L'expérience que nous en fimes ce matin-là, nous obligea de prier Mr. le Prince de Conti de mander au Parlement qu'il n'y pourroit pas aller l'après-dîné, & qu'il le prioit de différer la Délibération juſques au lendemain matin ; & nous crumes qu'il ſeroit à propos que nous nous trouvaſſions chez Mr. de Bouillon, pour aviſer à ce que nous avions à dire & à faire dans une conjoncture où nous nous trouvions entre un peuple qui crioit, un Parlement qui vouloit la paix, & les Eſpagnols qui pouvoient vouloir l'un & l'autre à nos dépens, ſelon leurs intérêts. Nous ne fumes gueres moins embarraſſés dans notre aſſemblée chez Mr. de Bouillon que nous avions appréhendé de l'être dans celle du Parlement. Mr. de Conti inſtruit par Mr. de la Rochefoucaut, y parla

comme un homme qui vouloit la guerre, & y agit en homme qui vouloit la paix. Le perſonnage qu'il joua, & ce que je ſçavois de Flamarin, ne me laiſſa aucun lieu de douter qu'il n'attendît quelque réponſe de St. Germain. La moins forte propoſition de Mr. d'Elbeuf, fut de mettre tout le Parlement en Corps à la Baſtille. Mr. de Bouillon n'avoit encore rien dit de Mr. de Turenne, parce qu'il ne s'étoit pas encore déclaré publiquement. Je n'oſois m'expliquer ſur les raiſons qui me faiſoient juger qu'il étoit néceſſaire de couler ſur tout généralement, juſques à ce que notre Camp formé hors des murailles, l'Armée d'Allemagne en marche, & celle d'Eſpagne ſur la Frontiere, nous miſſent en état de faire agir à notre gré le Parlement. Mr. de Beaufort, à qui l'on ne ſe pouvoit ouvrir d'aucun ſecret important à cauſe de Madame de Montbazon qui n'avoit point de fidélité, ne comprenoit pas pourquoi nous ne nous ſervions pas de tout le crédit que lui & moi avions parmi le Peuple. Mr. de Bouillon, parce qu'en ſon particulier il eût pu trouver mieux que perſonne ſes intérêts dans le bouleverſement, ne m'aidoit qu'autant que la bienſéance le forçoit à faire prendre le parti de la modéra-

tion, c'eſt-à-dire à faire réſoudre que nous ne troublaſſions pas la délibération que nous devions faire le lendemain au Parlement, par aucune émotion populaire. Comme on ne doutoit point que la Compagnie n'embraſſât, même avec précipitation, l'offre que la Cour lui faiſoit de traiter, l'on n'avoit preſque rien à répondre à ceux qui diſoient que l'unique moyen de l'empêcher c'étoit d'aller au devant de la délibération, par une émotion populaire. Mr. de Beaufort y donnoit à pleines voiles. Mr. d'Elbeuf, qui venoit de recevoir une Lettre de la Riviere pleine de mépris, faiſoit le Capitan. Je me trouvai dans l'embarras dont vous pouvez juger, en faiſant réflexion ſur les inconvénients qu'il y avoit pour moi, ou à ne pas prévenir une émotion qui me ſeroit infailliblement imputée, ou à la combattre dans l'eſprit des gens à qui je ne pouvois dire les raiſons les plus ſolides que j'avois pour ne pas l'approuver. Le premier parti que je pris fut d'approuver les incertitudes & les ambiguités de Mr. le Prince de Conti. Mais comme je vis que cette maniere de galimathias pourroit bien empêcher que l'on ne prît la réſolution de faire l'émotion, mais qu'elle ne ſeroit pas

capable de faire que l'on prît celle de s'y oppoſer ; ce qui étoit pourtant néceſſaire, vu la diſpoſition où étoit le Peuple, qu'un mot du moins accrédité d'entre nous pouvoit enflammer ; je crus qu'il n'y avoit point à balancer. Je me déclarai publiquement. J'expoſai à toute la Compagnie ce que vous avez vu que j'avois dit à Mr. de Bouillon. J'inſiſtai à ce que l'on n'innovât rien, juſqu'à ce que nous ſçuſſions poſitivement par la réponſe de Fuenſaldaigne ce que nous pouvions attendre des Eſpagnols. Je ſuppléai par cette raiſon aux autres que je n'oſois dire & que j'euſſe tirées encore plus aiſément & du ſecours de Mr. de Turenne, & du Camp que nous avions projetté auprès de Paris.

J'éprouvai en cette occaſion, *que l'une des plus grandes incommodités des Guerres civiles eſt qu'il faut encore plus d'application à ce que l'on ne doit pas dire à ſes amis qu'à ce que l'on doit faire contre ſes ennemis.* Je fus aſſez heureux pour les perſuader, parce que Mr. de Bouillon revint à mon avis ; convaincu qu'une confuſion telle qu'elle eût été dans la conjoncture, fût retombée ſur les auteurs. Mais ce qu'il me dit ſur ce ſujet, après que tout le monde s'en fut allé, me convainquit à mon

tour qu'auſſi-tôt que nos troupes ſeroient hors de Paris, que notre Traité avec l'Eſpagne ſeroit conclu & que Mr. de Turenne ſe ſeroit déclaré, il étoit réſolu de s'affranchir de la Tyrannie ou plutôt du Pédantiſme du Parlement. Je lui répondis qu'avec la déclaration de Mr. de Turenne, je lui promettois de me joindre à lui pour ce ſujet, mais qu'il jugeoit bien que juſques-là je ne pouvois me ſéparer du Parlement, quand j'y verrois clairement ma ruine, parce que j'étois au moins aſſuré de conſerver mon honneur en demeurant uni à ce Corps, avec lequel il ſemble que les Particuliers ne peuvent faillir; au lieu que ſi je contribuois à le perdre, ſans avoir de quoi ſuppléer par un parti dont le fond fût François & non odieux, je pouvois être réduit fort aiſément à devenir dans Bruxelles une *Copie des exilés de la Ligue.* Que pour lui Mr. de Bouillon, il y trouveroit mieux ſon compte que moi par ſa capacité dans la guerre & par les établiſſements que l'Eſpagne lui pourroit donner, mais qu'il devoit toutefois ſe reſſouvenir de Mr. d'Aumale, qui étoit tombé à rien dès qu'il n'avoit eu que la protection d'Eſpagne : qu'il étoit néceſſaire pour lui & pour moi de faire un fonds certain

au dedans du Royaume, avant que de ſonger à ſe détacher du Parlement, & ſe réſoudre même à en ſouffrir juſques à ce que nous euſſions vu clair à la marche de l'Armée d'Eſpagne, au campement de nos Troupes & à la déclaration de Mr. de Turenne, qui étoit la piece déciſive, en ce qu'elle donnoit au parti un corps indépendant des étrangers, où plutôt parce qu'elle formoit elle-même un parti purement François, & capable de ſoutenir les affaires par ſon propre poids. Ce fut cette derniere conſidération qui emporta Madame de Bouillon, qui étoit rentrée dans la chambre de ſon mari, auſſi-tôt que les Généraux en furent ſortis. Elle s'irrita bien fort, quand elle ſçut que la Compagnie s'étoit ſéparée ſans réſoudre de ſe rendre maîtres du Parlement; & elle dit à Mr. de Bouillon: Je vous l'avois bien dit que vous vous laiſſeriez aller à Mr. le Coadjuteur. Il lui répondit: Voulez-vous, Madame, que Mr. le Coadjuteur hazarde pour nos intérêts de devenir l'Aumônier de Fuenſaldaigne? Eſt-il poſſible que vous n'ayez pas compris ce qu'il vous prêche depuis trois jours? Je pris la parole ſans émotion, en diſant à Madame de Bouillon: Ne convenez-vous pas, Madame,

que nous prendrons des meſures plus certaines, quand nos Troupes ſeront hors de Paris, quand nous aurons la réponſe de l'Archiduc, & quand la déclaration de Mr. de Turenne ſera publique ? Oui, me repartit-elle, mais le Parlement fera demain des pas, qui rendront tous les préalables que vous attendez fort inutiles. Non, Madame, lui répondis-je, je ſoutiens que quelques pas qu'il faſſe, nous demeurerons en état, pourvu que ces préalables réuſſiſſent, de nous moquer du Parlement. Me le promettez-vous, reprit-elle ? Je m'y engage de plus, lui dis-je, & je vous le vais ſigner de mon ſang. Vous l'en ſignerez tout à l'heure, s'écria-t-elle. Elle me lia le pouce avec de la ſoie, quoique ſon mari lui pût dire. Elle m'en tira du ſang avec le bout d'une aiguille & elle m'en fit ſigner un billet de cette teneur : *Je promets à Madame la Ducheſſe de Bouillon de demeurer uni avec Mr. ſon mari contre le Parlement, en cas que Mr. de Turenne s'approche avec l'armée qu'il commande, à vingt lieues de Paris, & qu'il ſe déclare pour la Ville.* Mr. de Bouillon jetta cette belle promeſſe dans le feu ; mais il ſe joignit avec moi pour faire connoître à ſa femme, que ſi nos préalables réuſ-

fiſſoient, nous demeurerions ſur nos pieds, quoi que pût faire le Parlement; & que s'ils ne réuſſiſſoient point, nous aurions la joie de n'avoir pas cauſé une confuſion, où la honte & la ruine m'étoient infaillibles & où l'avantage de la Maiſon de Bouillon étoit fort problématique.

Comme la converſation finiſſoit, je reçus un billet du Vicaire de St. Paul qui me donnoit avis que Toucheprez, Capitaine des Gardes de Mr. d'Elbeuf, avoit jetté quelque argent parmi les garçons de boutique de la rue St. Antoine, pour aller crier le lendemain contre la Paix dans la Salle du Palais. Mr. de Bouillon, de concert avec moi, écrivit ſur l'heure à Mr. d'Elbeuf ces quatre ou cinq mots ſur le dos d'une carte, pour lui faire voir qu'il avoit été bien preſſé; *Il n'y a point de ſûreté pour vous demain au Palais.*

Mr. d'Elbeuf vint en même tems à l'Hôtel de Bouillon, pour apprendre ce que ce billet vouloit dire; & Mr. de Bouillon lui dit, qu'il venoit d'avoir avis que le Peuple s'étoit mis dans l'eſprit, que Mr. d'Elbeuf & lui avoient intelligence avec le Mazarin, & qu'il ne croyoit pas qu'il fût judicieux de ſe trouver dans la foule, que l'attente de

la délibération attireroit infailliblement le lendemain dans la Salle du Palais.

Mr. d'Elbeuf, qui ſçavoit bien qu'il n'avoit pas la voix publique & qui ne ſe tenoit pas plus en ſûreté chez lui qu'ailleurs, témoigna qu'il appréhendoit que ſon abſence dans une journée de cette nature ne fût mal interprétée. Mr. de Bouillon, qui ne la lui avoit propoſée que pour lui faire craindre l'émotion, prit l'ouverture de la difficulté qu'il lui en fit, pour s'aſſurer encore plus de lui par une autre voie, en lui diſant qu'il étoit effectivement perſuadé qu'il ſeroit mieux d'aller au Palais, mais qu'il n'y devoit pas aller comme une dupe: qu'il falloit qu'il y vînt avec moi, qu'il le laiſſât faire & qu'il trouveroit un expédient naturel & comme imperceptible à moi-même.

1649. Le lendemain 28. Février j'allai au Palais avec Mr. d'Elbeuf, & je trouvai dans la Salle une foule de Peuple qui crioit: *Vive le Coadjuteur, point de Paix & point de Mazarin.* Comme Mr. de Beaufort entra en même tems par le grand degré, les échos de nos noms qui ſe répandoient faiſoient croire aux gens, que ce qui ne ſe rencontroit que par un pur hazard avoit été concerté pour troubler la délibération du Parlement.

Et comme *en matiere de ſédition tout ce qui la fait croire l'augmente*, nous faillimes à faire en un moment ce que nous travaillions depuis huit jours à empêcher.

Le premier Préſident & le Préſident de Meſmes, qui avoient ſupprimé, de concert avec les autres Députés, la réponſe par écrit que la Reine leur avoit faite, pour ne point aigrir les eſprits par des expreſſions un peu trop fortes à leur gré, qui y étoient contenues, ornerent de toutes les couleurs qu'ils purent les termes obligeants avec leſquels elle leur avoit parlé. On opina enſuite, & après quelques conteſtations ſur le plus ou moins de pouvoir que l'on donneroit aux Députés, on réſolut de le leur donner plein & entier; de prendre pour la Conférence tel lieu qu'il plairoit à la Reine de choiſir; de nommer pour Députés quatre Préſidents, deux Conſeillers de la Grand' Chambre, un de chaque Chambre des Enquêtes, un des Requêtes, un ou deux de Meſſieurs les Généraux, deux de chacune des Compagnies ſouveraines, & le Prévôt des Marchands; d'en donner avis à Mr. de Longueville & aux Députés des Parlements de Rouen & d'Aix, & d'envoyer dès le lendemain

les Gens du Roi demander l'ouverture des paſſages, ſelon ce qui avoit été promis par la Reine. Le Préſident de Meſmes ſurpris de ne trouver aucune oppoſition ni de la part des Généraux, ni de la mienne, dit au premier Préſident; *Voilà un grand concert! & j'appréhende les ſuites de cette fauſſe modération.* Je crois qu'il fut encore plus étonné, quand les Huiſſiers vinrent dire que le peuple menaçoit de tuer tous ceux qui ſeroient d'avis d'une Conférence, avant que le Mazarin fût hors du Royaume. Nous ſortimes Mr. de Beaufort & moi, nous fimes retirer les ſéditieux, & la Compagnie ſortit ſans aucun péril. Je fus ſurpris moi-même de la facilité que nous y trouvames. Elle donna une audace au Parlement qui faillit à le perdre.

1649. Le 2 de Mars, Champlâtreux, fils du premier Préſident, apporta au Parlement de la part de ſon pere une Lettre de Mr. le Duc d'Orléans, & une de Mr. le Prince où ils témoignoient tous deux la joie qu'ils avoient du pas que le Parlement avoit fait; mais où en même tems ils nioient que la Reine eût promis l'ouverture des paſſages. Je ne puis exprimer la fureur qui parut dans le Corps & dans les Particuliers à cette

nouvelle. Le premier Préſident fut piqué de ce procédé ; il s'en expliqua avec beaucoup d'aigreur au Préſident de Neſmond, que le Parlement lui avoit envoyé, pour le prier d'en écrire à Mrs. les Princes. On manda aux Gens du Roi, qui étoient partis le matin pour aller demander à St. Germain les paſſeports néceſſaires des Députés, de déclarer que l'on ne vouloit entrer en aucunes Conférences, que la parole donnée au premier Préſident ne fût exécutée. Je crus qu'il étoit à propos de prendre ce moment pour faire faire à la Compagnie quelque pas qui marquât à la Cour que toute ſa vigueur n'étoit pas éteinte. Je ſortis de ma place ſous prétexte d'aller à la cheminée, & je priai Pelletier, frere de la Houſſaïe, de dire au bon homme Brouſſel de ma part de propoſer, vu le peu de bonne foi que l'on voyoit dans la conduite de la Cour, de continuer les levées & de donner de nouvelles Commiſſions. La propoſition fut reçue avec applaudiſſement. Mr. le Prince de Conti fut prié de les délivrer, & l'on nomma même ſix Conſeillers pour y travailler ſous lui.

Le 3. Mars, l'on s'appliqua avec ardeur pour faire payer les taxes auxquelles perſonne ne vouloit plus ſatisfaire, 1649.

dans l'eſpérance que la Conférence donneroit la paix. Mr. de Beaufort ayant pris ce tems, de concert avec Mr. de Bouillon, avec le Maréchal de la Mothe & avec moi, pour eſſayer d'animer le Parlement, parla à ſa mode contre la contravention, & il ajouta qu'il répondoit au nom de ſes Collegues & au ſien de déboucher dans quinze jours tous les paſſages, s'il plaiſoit à la Compagnie de prendre une ferme réſolution de ne ſe plus laiſſer amuſer par des propoſitions trompeuſes qui ne ſervoient qu'à ſuſpendre le mouvement de tout le Royaume, qui, ſans ces bruits de négociation & de conférences, ſe ſeroit déja déclaré pour la Capitale. Il eſt inconcevable ce que ces vingt ou trente paroles produiſirent dans les eſprits. Il n'y eut perſonne qui n'eût jugé que le Traité alloit être rompu : ce ne fut plus cela un moment après. Les Gens du Roi revinrent de St. Germain. Ils apporterent des paſſeports pour les Députés, & un galimathias, à proprement parler, pour la ſubſiſtance de Paris : car au lieu de l'ouverture des paſſages on accorda de laiſſer paſſer 100 muids de bled par jour pour la ville : encore affecta-t-on d'omettre dans le premier paſſeport qui en fut expédié le mot de *par jour*, pour

s'en pouvoir expliquer ſelon les occurrences. Ce galimathias ne laiſſa pas de paſſer pour bon dans le Parlement. On ne s'y reſſouvint plus de tout ce qui s'y étoit dit & fait un quart d'heure auparavant, & l'on ſe prépara pour aller dès le lendemain à la Conférence que la Reine avoit aſſignée à Ruel.

Nous nous aſſemblames chez Mr. de Bouillon dès le ſoir même, Mr. le Prince de Conti, Mrs. de Beaufort & d'Elbeuf, le Maréchal de la Mothe, de Briſſac, le Préſident de Bellievre & moi, pour réſoudre s'il étoit à propos que les Généraux députaſſent. Mr. d'Elbeuf, qui avoit envie d'avoir la Commiſſion inſiſta beaucoup pour l'affirmative, il fut tout ſeul de ſon ſentiment, parce que nous jugeames qu'il ſeroit ſans comparaiſon plus ſage de demeurer pleinement dans la liberté de le faire & de ne le pas faire ſelon les occaſions que nous en aurions. Et de plus y eut-il eu rien de moins judicieux que d'envoyer à la Conférence de Ruel, dans le tems que nous étions ſur le point de conclurre avec l'Eſpagne, & que nous diſions à tout moment à l'Envoyé que nous ne ſouffrions cette Conférence que parce que nous étions aſſurés que nous la romprions par le moyen du peuple,

quand il nous plairoit. Mr. de Bouillon qui commençoit à ſortir, & qui étoit allé ce jour-là même reconnoître le poſte où il vouloit former un Camp, nous en fit enſuite la propoſition comme d'une choſe qui ne lui étoit venue dans l'eſprit que du matin. Mr. le Prince de Conti n'eut pas la force d'y conſentir, parce qu'il n'avoit pas conſulté ſon Oracle; il n'eut pas la force d'y réſiſter, parce qu'il n'oſoit conteſter à Mr. de Bouillon une propoſition de Guerre. Mrs. de Beaufort, de la Mothe, de Briſſac & de Bellievre, que nous avions avertis, & qui ſçavoient le deſſous des Cartes, y donnerent avec approbation. Mr. d'Elbeufs s'y oppoſa par de méchantes raiſons. Je me joignis à lui pour mieux couvrir notre jeu, en repréſentant à la Compagnie que le Parlement ſe pourroit plaindre de ce qu'on feroit un mouvement de cette ſorte ſans ſa participation. Mr. de Bouillon me répondit d'un ton de colere, qu'il y avoit plus de trois ſemaines que le Parlement ſe plaignoit au contraire de ce que les Généraux ni les Troupes n'oſoient ſe montrer hors des portes; qu'il ne s'étoit point ému de leurs crieries, tant qu'il avoit cru qu'il y auroit du péril à les expoſer à la campagne; mais qu'ayant reconnu

un

un poſte où elles-ſeroient autant en ſûreté qu'à Paris, & d'où elles pourroient agir encore plus utilement, il étoit raiſonnable de ſatisfaire le public.

Le lendemain 4 Mars, les Députés 1649.
ſortirent pour Ruel, & notre armée ſortit pour le Camp formé entre Marne & Seine. L'Infanterie fut poſtée à Ville-Juifve & à Biceſtre ; la Cavalerie à Vitry & à Ivry. On fit un pont de bateaux ſur la Riviere au Port à l'Anglois défendu par des redoutes où il y avoit du canon. Ceux qui dans le Parlement étoient bien intentionnés pour le parti, ſe perſuaderent qu'elle alloit agir avec beaucoup plus de vigueur ; & ceux qui étoient à la Cour ſe figurerent que le peuple qui ne ſeroit plus échauffé par les gens de guerre en ſeroit plus ſouple. St. Germain même donna dans ce panneau, & le Préſident de Meſmes y fit fort valoir tout ce qu'il avoit dit en ſa place, à Mrs. les Généraux, pour les obliger à prendre la campagne avec leurs Troupes. Senneterre, qui étoit le plus habile homme de la Cour, ne les laiſſa pas long-tems dans cette erreur, il pénétra par ſon bon ſens notre deſſein. Il dit au premier Préſident & au Préſident de Meſmes qu'ils étoient dupés & qu'ils s'en ap-

percevroient au premier jour. Je dois à la vérité le témoignage d'une parole qui marque la capacité de cet homme. Le premier Préſident qui étoit tout d'une piece, & qui ne voyoit jamais deux choſes à la fois, s'étant écrié ſur le camp de Ville-Juifve avec un tranſport de joie, que le Coadjuteur n'auroit plus tant de crieurs à gage dans la Salle du Palais, & le Préſident de Meſmes ayant ajouté, ni tant de Coupejarets : Senneterre repartit à l'un & à l'autre : L'intérêt du Coadjuteur n'eſt pas de vous tuer, Meſſieurs, mais de vous aſſujettir. Le peuple lui ſuffiroit pour le premier ; le camp lui eſt admirable pour le ſecond. S'il n'eſt pas plus homme de bien qu'on le croit ici, nous avons pour long-tems la Guerre civile. Le Cardinal avoua dès le lendemain que Senneterre avoit vu clair ; car Mr. le Prince conçut d'une part que nos troupes qui ne ſe pouvoient attaquer au poſte qu'elles avoient pris, lui feroient plus de peine que ſi elles étoient demeurées dans la Ville, & nous commençames de l'autre à parler plus haut dans le Parlement que nous n'avions accoutumé.

L'après-dînée du 4 Mars en fournit une occaſion. Les Députés étant arrivés

ſur les quatre heures du ſoir à Ruel, apprirent que Mr. le Cardinal Mazarin étoit un des nommés par la Reine, pour aſſiſter à la Conférence. Ceux du Parlement prétendirent qu'ayant été condamné par la Compagnie, ils ne pouvoient conférer avec lui. Mr. le Tellier leur dit de la part de Mr. le Duc d'Orléans, que la Reine trouvoit étrange que le Parlement ne ſe contentât pas de traiter comme d'égal avec ſon Roi; mais qu'il voulût encore borner ſon autorité, juſques à ſe donner la licence d'exclurre même des Députés. Le premier Préſident, demeurant ferme, & la Cour perſiſtant de ſon côté, l'on fut ſur le point de rompre; & le Préſident le Coigneux & Longueuil, avec leſquels nous avions un commerce ſecret, nous ayant donné avis de ce qui ſe paſſoit, nous leur mandames de ne ſe point rendre, & de faire voir même comme en confidence au Préſident de Meſmes & à Menardeau, qui étoient tous deux très-dépendants de la Cour, un bout de Lettre de moi à Longueuil, dans lequel j'avois écrit comme par apoſtille ces paroles; „ Nous „ avons pris nos meſures, nous ſommes „ en état de parler plus déciſivement „ que nous n'avons cru le devoir juſ-

„ ques ici, & je viens, depuis ma „ Lettre écrite, d'apprendre une nou- „ velle qui m'oblige à vous avertir que „ le Parlement ſe perdra, s'il ne ſe „ conduit très-ſagement ". Cela joint au diſcours que nous fimes le 1 au matin devant le feu de la Grand'Chambre, obligea les Députés à ne ſe point relâcher ſur la préſence du Cardinal à la Conférence, ce qui étoit un article ſi odieux au peuple, que nous euſſions perdu tout crédit auprès de lui, ſi nous l'euſſions ſouffert; & par cette conſidération nous aurions été forcés de fermer les portes aux Députés après leur retour, s'ils l'euſſent fait. Comme la Cour vit que le premier Préſident & ſes Collégues avoient demandé eſcorte pour revenir à Paris, elle ſe radoucit. Mr. le Duc d'Orléans envoya querir Mr. le premier Préſident & le Préſident de Meſmes. On chercha des expédients & l'on trouva celui de donner deux Députés de la part du Roi, & deux de la part de l'Aſſemblée qui conféreroient dans une des Chambres de Mr. le Duc d'Orléans ſur les propoſitions qui ſeroient faites de part & d'autre & qui en feroient après le rapport aux autres Députés, & du Roi & des Compagnies. Ce tempérament, qui ne

ſauvoit pas au Cardinal le chagrin de n'avoir pu conférer avec le Parlement, & qui l'obligea de quitter Ruel & de s'en retourner à St. Germain, fut accepté avec joie.

Je vous marquerai les principales délibérations que l'on fit dans le cours de la Conférence, & je les mêlerai par l'ordre des jours dans la ſuite de celles du Parlement avec les autres incidents qui ſe trouveront avoir du rapport avec les unes & les autres.

Ce même jour cinquieme Mars, Don Franciſco Pizarro, ſecond Envoyé de l'Archiduc, arriva à Paris avec les réponſes que lui & le Comte de Fuenſaldagne faiſoient aux premiers Députés le Don Joſeph d'Illeſcas, avec un plein pouvoir de traiter avec tout le monde, & une inſtruction de quatorze pages de petite lettre pour Mr. de Bouillon: outre une Lettre de l'Archiduc fort obligeante pour Mr. le Prince de Conti, & un billet pour moi très-galant, mais très-ſubſtanciel, du Comte de Fuenſaldagne. Il portoit que le Roi ſon Maître me déclaroit qu'il ne ſe vouloit point fier à ma parole, mais qu'il prendroit toute confiance en celle que je donnerois à Madame de Bouillon. L'inſtruction me la témoignoit toute en- 1649.

tiere, & je connus la main de Mr. & de Madame de Bouillon dans le caractere de Fuenſaldagne.

Nous nous aſſemblames, deux heures après l'arrivée de l'Envoyé, dans la Chambre de Mr. le Prince de Conti à l'Hôtel de Ville, pour y prendre notre réſolution, & la ſcene fut aſſez curieuſe. Mr. le Prince de Conti & Madame de Longueville inſpirés par Mr. de la Rochefoucaut vouloient ſe lier preſque ſans reſtriction avec l'Eſpagne; parce que les meſures qu'ils avoient cru prendre avec la Cour par le canal de Flamarin ayant manqué, ils ſe jettoient à corps perdu à l'autre extrémité. Mr. d'Elbeuf, qui ne cherchoit que de l'argent, taupoit à tout ce qui lui en montroit. Mr. de Beaufort perſuadé par Madame de Montbazon, qui le vouloit vendre cher aux Eſpagnols, faiſoit du ſcrupule de s'engager par un Traité ſigné avec les ennemis de l'Etat. Le Maréchal de la Mothe déclara qu'il ne pouvoit rien réſoudre ſans Mr. de Longueville, & Madame de Longueville doutoit que Mr. ſon mari y voulût entrer. C'étoient les mêmes perſonnes qui avoient conclu tout d'une voix quinze jours auparavant, de demander à l'Archi-

un plein-pouvoir pour traiter avec lui. Mr. de Bouillon leur dit qu'il ne pouvoit concevoir que l'on pût seulement balancer à traiter avec l'Espagne, après le pas qu'on avoit fait vers l'Archiduc; qu'il les prioit de se ressouvenir qu'ils avoient tous dit à son Envoyé, qu'ils n'attendoient que ce pouvoir & ses propositions pour conclurre avec lui; qu'il les envoyoit en la forme du monde la plus honnête; qu'il faisoit plus, qu'il faisoit marcher ses troupes, sans attendre leur engagement; qu'il marchoit lui-même, & qu'il étoit déjà sorti de Bruxelles; qu'il les supplioit de considérer que le moindre pas en arriere, après des avances de cette nature, pouvoit faire prendre aux Espagnols des mesures aussi contraires à notre sûreté qu'à notre honneur; que les demarches si peu concertées du Parlement nous donnoient tous les jours de justes appréhensions d'en être abandonnés; que j'avois ces jours passés avancé & justifié, que le crédit que Mr. de Beaufort & moi avions dans le Peuple étoit plus propre à faire un mal, qu'il n'étoit pas de notre intérêt de faire, qu'à nous donner la considération dont nous avions besoin; qu'il confessoit que nous en tirerions doré-

navant de nos Troupes davantage que nous n'en avions tiré jusques ici; mais que les troupes n'étoient pas encore assez fortes pour nous en donner à proportion de ce que nous en avions besoin, si elles n'étoient elles-mêmes soutenues par une protection puissante, au moins dans le commencement; qu'ainsi il falloit traiter, & même conclure avec l'Archiduc, mais non à toutes conditions; que ses Envoyés nous portoient la carte blanche, mais que nous devions aviser à ce dont nous la devions remplir; qu'ils nous promettoient tout, parce que dans les Traités le plus fort peut tout promettre, mais que le plus foible s'y doit conduire avec beaucoup de réserve, parce qu'il ne peut pas tout tenir; qu'il connoissoit les Espagnols; qu'il avoit déja eu des affaires avec eux; que c'étoient les gens du monde avec qui il étoit le plus nécessaire de conserver, particulierement à l'abord, de la réputation; qu'il seroit au desespoir que leurs Envoyés eussent seulement la moindre lueur du balancement de Mrs. de Beaufort & de la Mothe, & de la facilité de Mrs. de Conti & d'Elbeuf; qu'il les conjuroit les uns & les autres de lui permettre de ménager pour les

premiers jours les eſprits de Don Joſeph d'Illeſcas & de Don Franciſco Pizarro; & que comme il n'étoit pas juſte que Mr. le Prince de Conti & les autres s'en rapportaſſent à lui ſeul, il les prioit de trouver bon qu'il n'y fît pas un pas que de concert avec le Coadjuteur, qui avoit déclaré publiquement dès le premier jour de la Guerre civile, qu'il n'en tireroit jamais quoi que ce ſoit pour lui, ni dans le mouvement, ni dans l'accommodement, & que par cette raiſon le Coadjuteur ne pouvoit être ſuſpect à perſonne.

Ce diſcours de Mr. de Bouillon gagna tout le monde. On nous chargea lui & moi d'agiter les matieres avec l'Envoyé d'Eſpagne, pour en rendre compte le lendemain à Mr. le Prince de Conti & aux autres Généraux.

J'allai au ſortir de chez Mr. le Prince de Conti chez Mr. de Bouillon, avec lui & Madame ſa femme que nous ramenames auſſi de l'Hôtel de Ville. Nous conſultames ſur la maniere dont nous devions agir avec les Envoyés. Elle n'étoit pas ſans embarras dans un parti dont le Parlement faiſoit le corps, & dont la conſtitution préſente étoit une Conférence ouverte avec la Cour. Mr. de Bouillon m'aſſuroit que les Eſpagnols

„ ſe pourroient maintenir que par la
„ protection d'Eſpagne dont le premier
„ ſoin dans la ſuite ſeroit de les décré-
„ diter eux-mêmes dans le public ". *Ai-je bien compris votre ſentiment ?* me dit Mr. de Bouillon en ſe tournant vers moi, & puis il me dit en continuant:
„ Ce qui nous convient, ce fondement
„ poſé, eſt d'empêcher que le Parlement
„ ne nous mette dans la néceſſité de
„ faire ce qui par ces raiſons n'eſt pas
„ de notre intérêt. Nous avons pris
„ pour cet effet des meſures, & nous
„ avons lieu d'eſpérer qu'elles réuſſiront.
„ Mais ſi nous nous trouvons trompés
„ par l'événement, & ſi le Parlement
„ ſe porte malgré nous à une Paix hon-
„ teuſe où nous ne rencontrions pas
„ même notre ſûreté, que ferons-nous?
„ Je vous le demande d'autant plus in-
„ ſtamment, que cette réſolution eſt le
„ préalable de celle qu'il faut prendre
„ dans ce moment, ſur la maniere dont
„ il eſt à propos de conclurre avec les
„ Envoyés de l'Archiduc ". Je répondis à Mr. de Bouillon ces propres paroles que je tranſcrivis un quart d'heure après les avoir dites, ſur la table même du Cabinet de Mr. de Bouillon.
„ Si nous ne pouvons retenir le Par-
„ lement par les conſidérations & par

„ les meſures que nous avons déja tant
„ rebattues, mon avis ſeroit que plu-
„ tôt que de nous ſervir du Peuple pour
„ l'abattre, nous le devrions laiſſer agir
„ ſuivant ſa pente, & nous abandonner
„ à la ſincérité de nos intentions. Je
„ ſçais que le monde, qui ne juge que
„ par les événements, ne leur fera pas
„ juſtice; mais je ſçais auſſi qu'il y a
„ beaucoup de rencontres où il faut
„ eſpérer uniquement de ſon devoir les
„ bons événements. Je ne répéterai point
„ ici les raiſons qui marquent ſi claire-
„ ment, ce me ſemble, les regles de
„ notre devoir en cette conjoncture. La
„ Lettre y eſt groſſe pour Mr. de Beau-
„ fort & pour moi; il ne m'appartient
„ pas d'y vouloir lire ce qui vous tou-
„ che, mais je ne laiſſerai pas de pren-
„ dre la liberté de vous dire, que j'ai
„ obſervé qu'il y a des heures dans cha-
„ que jour où vous avez auſſi peu de
„ diſpoſition que moi à vous faire Eſ-
„ pagnol. Il faut d'autre part ſe défen-
„ dre, s'il ſe peut, de la tyrannie que
„ nous avons cruellement irritée: Voici
„ mon avis: Il faut que Mrs. les Gé-
„ néraux ſignent dès demain un Traité
„ avec l'Eſpagne, par lequel elle s'en-
„ gage de faire entrer inceſſamment ſon
„ armée en France juſques à Pont-à-

„ Verre, & de ne lui donner de mou-
„ vement, au moins en deçà de ce
„ poſte, que celui qui ſera concerté avec
„ nous.

Comme j'achevois de prononcer cette période, Briquemaut entra, qui nous dit qu'il y avoit dans la Chambre un Courier de Mr. de Turenne qui avoit crié tout haut en entrant dans la Cour, *bonnes nouvelles*, & qui ne s'étoit pas voulu toutefois expliquer avec lui en montant les degrés. Le Courier, qui étoit un Lieutenant du Régiment de Turenne, voulut nous le dire avec apparat & il s'en acquitta aſſez mal. La Lettre de Mr. de Turenne à Madame de Bouillon étoit très-ſuccinte; un billet qu'il m'écrivoit n'étoit pas plus ample, & un papier plié en mémoire pour Mademoiſelle de Bouillon ſa ſœur étoit en chiffre. Nous en apprimes aſſez pour ne pas douter qu'il ne ſe fût déclaré; que ſon Armée, qui étoit la meilleure ſans contredit qui fût en Europe, ne ſe fût engagée avec lui, & qu'Erlac, Gouverneur de Briſſac, qui avoit fait tous ſes efforts au contraire, n'eût été obligé de ſe retirer dans ſa Place avec mille ou douze cents hommes : ce qui étoit tout ce qu'il avoit pu débaucher. Un quart d'heure après que le Courier fut

entré il ſe reſſouvint qu'il avoit une Lettre dans ſa poche du Vicomte de Lamet, qui ſervoit dans la même armée, mon parent proche, & mon ami intime. Il me donnoit en ſon particulier toutes les aſſurances imaginables, & il ajoutoit, qu'il marchoit avec 2000 Chevaux droit à nous, & que Mr. de Turenne le devoit ſuivre un tel jour & en un tel lieu avec le gros. C'eſt ce que Mr. de Turenne mandoit en chiffre à Mademoiſelle de Bouillon.

Vous êtes ſurpriſe ſans doute de ce que Mr. de Turenne, qui en toute ſa vie n'avoit, je ne dis pas été de parti, mais qui n'avoit jamais voulu ouïr parler d'intrigues, s'aviſe de ſe déclarer contre la Cour étant Général de l'armée du Roi, & de faire une action ſur laquelle je ſuis aſſuré que le * Balafré & l'Amiral de Coligni auroient balancé. Vous ſerez bien plus ſurpriſe, quand je vous aurai dit que je ſuis encore à deviner ſon motif; que Mr. ſon Frere & Madame ſa Belle-ſœur m'ont juré, que tout ce qu'ils en ſçavoient étoit, que

* Henri de Lorraine I. du nom, Duc de Guiſe &c. ſurnommé le *Balafré*, à cauſe d'une bleſſure qu'il reçut à la joue gauche au combat de Dormans & dont la cicatrice lui demeura toute ſa vie Il forma la Ligue & fut poignardé aux Etats de Blois en 1588.

ce ne fut point à leur considération; & que Mademoiselle de Bouillon, qui étoit son unique confidente, ou n'en a rien sçu, ou en a toujours fait un mystere. La maniere dont il se conduisit dans cette déclaration, qu'il ne soutint que quatre ou cinq jours, est aussi fort surprenante. Je n'en ai jamais rien pu tirer de clair ni de lui ni de ceux qui lui manquerent. Il a fallu un mérite aussi éminent que le sien, pour n'être pas obscurci par un événement de cette nature, & cet exemple nous apprend que la malignité des ames vulgaires n'est pas toujours assez forte pour empêcher le crédit que l'on doit faire en beaucoup de rencontres aux extraordinaires.

Je reprends le fil du discours que je faisois à Mr. & à Madame de Bouillon quand le Courier de Mr. de Turenne nous interrompit. „ Mon avis est que „ les Espagnols s'engageant à s'avan„ cer jusques à Pont-à-Verre, & à n'a„ gir, au moins en deçà de ce poste, „ que de concert avec nous, nous ne „ fassions aucune difficulté de nous en„ gager à ne poser les armes que lors„ que la paix générale sera conclue, „ pourvu qu'ils demeurent aussi dans „ la parole qu'ils ont fait porter au Par„ lement, qu'ils s'en rapporteront à son

„ arbitrage. Cette parole n'eſt qu'une
„ chanſon, mais cette chanſon nous eſt
„ bonne, parce qu'il ne nous ſera pas
„ difficile d'en faire quelque choſe de
„ ſolide. Il n'y a qu'un quart d'heure
„ que mon ſentiment n'étoit pas que
„ nous allaſſions ſi loin avec les Eſpa-
„ gnols ; & quand le Courier de Mr.
„ de Turenne eſt entré, j'étois ſur le
„ point de vous propoſer un expédient
„ qui les eût, à mon avis, ſatisfaits à
„ beaucoup moins. Mais comme la nou-
„ velle que nous venons de recevoir
„ nous fait voir que Mr. de Turenne
„ eſt aſſuré de ſes troupes, & que la
„ Cour n'en a point qu'elle lui puiſſe
„ oppoſer, que celles qui nous aſſiégent ;
„ je ſuis perſuadé que non ſeulement
„ nous leur pouvons accorder ce point,
„ mais que nous devrions nous le faire
„ demander, s'il ne s'en étoient point
„ aviſés. Nous avons deux avantages.
„ 1. Que les deux intérêts que nous
„ avons dans notre Parti, qui ſont celui
„ du public & le particulier, s'y accor-
„ dent fort bien enſemble, ce qui n'eſt
„ pas commun. 2. Que les chemins pour
„ arriver aux uns & aux autres s'uni-
„ ront & ſe retrouveront même d'aſſez
„ bonne heure : ce qui eſt encore plus
„ rare. L'intérêt véritable du Public eſt

„ la Paix générale ; des Compagnies
„ c'eſt le rétabliſſement de l'ordre ; de
„ vous, Monſieur, des autres, & de
„ moi, c'eſt de contribuer à tous ceux
„ que je viens de marquer, & d'y con-
„ tribuer de telle ſorte, que nous en
„ ſoyions & que nous en paroiſſions les
„ auteurs. Tous les autres avantages
„ ſont attachés à celui-là ; & pour les
„ avoir il faut, à mon avis, faire voir
„ qu'on les mépriſe. Vous ſçavez la pro-
„ feſſion publique que j'ai faite de ne
„ vouloir jamais rien tirer en mon par-
„ ticulier de cette affaire ; je la tiendrai
„ juſques au bout. Vous n'êtes pas en
„ même condition, vous voulez Sedan
„ & vous avez raiſon. Mr. de Beaufort
„ veut l'Amirauté, & il n'a pas tort.
„ Mr. de Longueville a d'autres pré-
„ tentions, à la bonne heure. Mr. le
„ Prince de Conti & Madame de Lon-
„ gueville ne veulent plus dépendre de
„ Mr. le Prince, ils n'en dépendront
„ plus. Pour venir à toutes ces fins,
„ le premier préalable eſt de n'en avoir
„ aucune ; de ſonger uniquement à faire
„ la Paix générale ; de ſigner dès demain
„ avec les ennemis tous les engagements
„ les plus poſitifs & les plus ſacrés ; de
„ joindre, pour plaire encore plus au
„ peuple, à l'article de la Paix, l'excluſion

„ du Cardinal Mazarin, comme de ſon
„ Ennemi mortel; de faire avancer en
„ diligence l'Archiduc à Pont-à-Verre,
„ & Mr. de Turenne en Champagne;
„ d'aller, ſans perdre un moment, pro-
„ poſer au Parlement ce que Don Jo-
„ ſeph d'Illeſcas lui a déja propoſé tou-
„ chant la générale; de le faire opiner
„ à notre mode, à quoi il ne manquera
„ pas dans l'état où il nous verra; d'en-
„ voyer ordre aux Députés de Ruel,
„ ou d'obtenir de la Reine un lieu pour
„ la tenue de la Conférence pour la
„ Paix Générale, ou de revenir dès le
„ lendemain reprendre leur place au
„ Parlement. Je ne déſeſpere pas que la
„ Cour, qui ſe verra à la derniere ex-
„ trêmité, n'en prenne le parti; auquel
„ cas n'eſt-il pas vrai qu'il ne peut y
„ avoir rien de plus glorieux pour nous?
„ Et ſi elle s'y pouvoit réſoudre, je
„ ſçais bien que le Roi d'Eſpagne ne
„ nous en feroit pas les arbitres, com-
„ me il nous le fait dire; mais je ſçais
„ bien auſſi que ce que je vous diſois
„ tantôt n'être qu'une chanſon, ne laiſ-
„ ſeroit pas d'obliger les Miniſtres à gar-
„ der des égards qui ne peuvent être
„ que très-avantageux à la France. Que
„ ſi la Cour refuſe cette propoſition,
„ pourra-t-elle ſoutenir ce refus deux

„ mois durant, toutes les Provinces qui
„ branlent déja ne ſe déclareront-elles
„ pas, & l'armée de Mr. le Prince eſt-
„ elle en état de tenir contre celle d'Eſ-
„ pagne, contre celle de Mr. de Tu-
„ renne, & contre la nôtre? Ces deux
„ dernieres jointes enſemble, nous
„ mettent au-deſſus des appréhenſions
„ que nous avons eues juſques ici des
„ forces étrangeres; elles dépendront
„ beaucoup plus de nous, que nous ne
„ dépendrons d'elles; nous ſerons maî-
„ tres de Paris par nous-mêmes; & d'au-
„ tant plus ſûrement que nous le ſerons
„ par le Parlement qui ſera toujours le
„ milieu, par lequel nous tiendrons le
„ peuple, dont l'on n'eſt jamais plus
„ aſſuré, que quand on ne le tient pas
„ immédiatement. La déclaration de
„ Mr. de Turenne eſt l'unique voie
„ qui nous peut conduire à ce que
„ nous n'aurions pas ſeulement oſé ima-
„ giner, qui eſt l'union de l'Eſpagne
„ avec le Parlement pour notre dé-
„ fenſe; en ce que la propoſition pour
„ la Paix générale devient ſolide &
„ réelle, par la déclaration de Mr. de
„ Turenne. Elle met la poſſibilité à l'e-
„ xécution, elle nous donne lieu d'en-
„ gager le Parlement, avec lequel nous
„ ne pouvons rien faire, qui au moins

„ ne ſoit bon en un ſens : mais il n'y a
„ que ce moment où cet engagement
„ ſoit & poſſible & utile. Le premier
„ Préſident & le Préſident de Meſmes
„ ſont abſents, & nous ferons paſſer ce
„ qu'il nous plaira dans la Compagnie,
„ ſans comparaiſon plus aiſément que
„ s'ils étoient préſents. S'ils exécutent
„ fidellement ce que le Parlement leur
„ aura commandé par l'Arrêt que nous
„ lui aurons fait donner, duquel je vous
„ ai parlé ci-devant, nous aurons no-
„ tre compte, & nous réunirons ce
„ Corps, pour le grand œuvre de la
„ Paix générale. Si la Cour s'opiniâtre
„ à rebuter notre propoſition, & que
„ ceux des Députés qui ſont attachés
„ à elle, ne veuillent pas ſuivre notre
„ mouvement & refuſent de courre no-
„ tre fortune, nous ne trouverons pas
„ moins notre avantage d'un autre ſens ;
„ nous demeurerons avec le Corps du
„ Parlement, dont les autres ſont les
„ déſerteurs, nous en ſerons encore plus
„ les maîtres. Voilà mon avis que je
„ m'offre de ſigner & de propoſer au
„ Parlement, pourvu que vous ne laiſ-
„ ſiez point échapper la conjoncture
„ dans laquelle ſeule il eſt bon. Car s'il
„ arrivoit du changement du côté de
„ Mr. de Turenne, avant que je le lui

„ euſſe porté, je combatrois ce ſen
„ ment avec autant d'ardeur que je
„ propoſe.

Madame de Bouillon, qui m'avo
trouvé juſque-là trop modéré à ſon gr
fut ſurpriſe au dernier point de cet
propoſition, qui lui parut bonne, parc
qu'elle lui parut grande. Mr. ſon Ma
me dit: „ Il n'y a rien de plus bea
„ que ce que vous me propoſez; il e
„ poſſible, mais il eſt pernicieux pou
„ tous les particuliers. L'Eſpagne nou
„ promettra tout, mais elle ne nou
„ tiendra rien, dès que nous lui auron
„ promis de ne travailler avec la Cou
„ qu'à la Paix générale. Cette Paix eſ
„ ſon unique vue, & elle nous aban-
„ donnera toutes les fois qu'elle la
„ pourra avoir; & ſi nous faiſons tout
„ d'un coup ce grand effet que vous
„ propoſez, elle la pourra avoir infail-
„ liblement en quinze jours, parce qu'il
„ ſera impoſſible à la France de ne la
„ pas faire même avec précipitation.
„ Ce qui ſera d'autant plus facile que
„ je ſçais de ſcience certaine, que les
„ Eſpagnols la veulent en toutes ma-
„ nieres & même avec des conditions
„ ſi peu avantageuſes pour eux, que
„ vous en ſeriez étonné. Cela ſuppoſé,
„ en quel état nous trouverons-nous la

„ lendemain que nous aurons fait, ou
„ plutôt procuré la Paix générale ? Nous
„ aurons de l'honneur, je l'avoue ; mais
„ cet honneur nous empêchera-t-il d'être
„ les objets de la haine & de l'exécration
„ de notre Cour ? La Maiſon d'Autriche
„ reprendra-t-elle les armes quand on
„ vous arrêtera vous & moi quatre mois
„ après ? Vous me répondrez que nous
„ pouvons ſtipuler des conditions avec
„ l'Eſpagne qui nous mettront à cou-
„ vert de ces inſultes, mais je crois
„ avoir prévenu cette objection, en
„ vous aſſurant par avance, qu'elle eſt
„ ſi preſſée dans le dedans par ſes né-
„ ceſſités domeſtiques, qu'elle ne ba-
„ lancera pas un moment à ſacrifier à
„ la Paix toutes les promeſſes les plus
„ ſolemnelles qu'elle nous auroit pu
„ faire ; & à cet inconvénient je ne
„ trouve aucun remède. Si l'Eſpagne
„ nous manque dans la parole qu'elle
„ nous aura donnée de l'excluſion du
„ Mazarin, où en ſommes-nous ? & la
„ gloire de la Paix générale ſe compa-
„ rera-t-elle dans l'eſprit du peuple,
„ à la conſervation d'un Miniſtre pour
„ la perte duquel nous avons pris les
„ armes ? Vous ſçavez quelle horreur
„ il a pour le Cardinal : je veux que
„ l'on nous tienne parole & que l'on

„ exclue du Miniſtere le Cardinal
„ n'eſt-il pas vrai que nous demeurero
„ toujours expoſés à la vengeance d
„ la Reine, aux reſſentiments de M
„ le Prince, & à toutes les ſuites qu'un
„ Cour outragée peut donner à un
„ action de cette nature? Il n'y a d
„ véritable gloire que celle qui peu
„ durer, la paſſagere n'eſt qu'une fu
„ mée; celle que nous tirerons de la
„ Paix eſt des plus légeres, ſi nous ne
„ la ſoutenons par des établiſſements
„ qui joignent à la réputation de la
„ bonne intention celle de la ſageſſe.
„ Sur le tout, j'admire votre déſinté-
„ reſſement, & je l'eſtime, mais je ſuis
„ aſſuré, que vous n'approuveriez pas
„ le mien, s'il alloit auſſi loin que le
„ vôtre. Votre maiſon eſt établie, con-
„ ſiderez la mienne & jettez les yeux
„ ſur l'état où eſt cette Dame & ſur
„ celui où ſont le pere & les enfants.

Je répondis à ces raiſons par toutes celles que je crus trouver en abondance dans la conſidération que les Eſpagnols ne pourroient s'empêcher d'avoir pour nous, en nous voyant Maîtres abſolus de Paris, de 8000 hommes de pied, de 3000 chevaux à ſa porte, & de l'armée de l'Europe la mieux aguerrie, qui marchoit à nous. Je n'oubliai rien pour

le persuader des mes sentiments. Il fit tout ce qu'il put pour me persuader les siens, qui étoient de faire toujours croire aux Envoyés de l'Archiduc, que nous étions tout-à-fait résolus à nous engager avec eux pour la Paix générale, mais de leur dire en même tems que nous croyions qu'il seroit beaucoup mieux d'y engager le Parlement; ce qui ne se pouvoit faire que peu à peu & comme insensiblement, & d'amuser par ce moyen les Envoyés, en signant avec eux un Traité, qui ne seroit que comme un préalable de celui que l'on projettoit avec le Parlement, lequel par conséquent ne nous obligeroit encore à rien de tout-à-fait positif à l'égard de la Paix générale. Et cependant cela les contenteroit suffisamment pour faire avancer leurs troupes. „ Celles de mon Frere, *ajouta Mr. de Bouillon*, s'a-
„ vanceront en même tems; la Cour éton-
„ née en viendra à un accommodement.
„ Comme dans notre Traité avec l'Espa-
„ gne, nous nous laissons toujours une
„ porte de derriere ouverte par la clause
„ qui regardera le Parlement, nous
„ nous en servirons & pour l'avan-
„ tage du Public & pour le nôtre, si
„ la Cour ne se met à la raison.

Ces considérations, quoique sages &

même profondes, ne me convainquirent pas, parce que la conduite, que Mr. de Bouillon en inféroit, me paroiſſoit impraticable. Je concevois bien qu'il amuſeroit les Envoyés ; mais je ne me figurois pas comment il amuſeroit le Parlement, qui traitoit actuellement avec la Cour, qui avoit déja ſes Députés à Ruel, & qui, de toutes ſes ſaillies, retomboit toujours, même avec précipitation, à la paix. Je conſidérois qu'il n'y avoit qu'une déclaration publique qui le pût retenir en la pente où il étoit ; que ſelon les principes de Mr. de Bouillon, cette déclaration ne ſe pouvoit point faire, & que ne ſe faiſant point, & le Parlement par conſéquent allant ſon chemin, nous tomberions, ſi quelqu'une des cordes manquoit, dans la néceſſité de recourir au peuple, ce que je tenois pour le plus mortel de tous les inconvénients.

Mr. de Bouillon m'interrompit à ces mots, *ſi quelqu'une de nos cordes manquoit*, pour me demander ce que j'entendois par-là. Je lui répondis : „ Par „ exemple, Monſieur, ſi Mr. de Tu„ renne mouroit à l'heure qu'il eſt, ſi „ ſon armée ſe révoltoit comme il n'a „ pas tenu à Erlac que cela ne fût,

„ que deviendrions-nous, ſi nous n'a-
„ vions engagé le Parlement ? Des
„ Tribuns du peuple le premier jour,
„ & le ſecond des Valets du Comte
„ de Fuenſaldagne. C'eſt ma vieille
„ chanſon : *Tout avec le Parlement,*
„ *rien ſans lui* ". Nous diſputames ſur ce ton trois ou quatre heures pour le moins, mais nous ne nous perſuadames point, & nous convinmes d'agiter le lendemain la queſtion chez Mr. le Prince de Conti, en préſence de Mrs. de Beaufort, d'Elbeuf, de la Mothe, de Briſſac, de Noirmoutier, & de Bellievre. Je ſortis de chez lui fort embarraſſé. J'étois perſuadé que ſon raiſonnement dans le fond n'étoit pas ſolide, & je le ſuis encore. Je croyois que la conduite que ce raiſonnement inſpiroit donnoit ouverture à toutes ſortes de Traités particuliers ; & ſçachant que les Eſpagnols avoient confiance en lui, je ne doutois point qu'il ne donnât à leurs Envoyés tous les jours qu'il lui plairoit. J'eus encore bien plus d'appréhenſion en revenant chez moi, où je trouvai une Lettre en chiffre de Madame de Leſdiguieres qui me faiſoit des offres immenſes de la part de la Reine, le payement de mes dettes, des Abbayes, la nomination au Cardi-

nalat. Un petit billet à part portoit ces paroles : *La déclaration de l'Armée d'Allemagne met tout le monde ici dans la consternation.* Je jugeai que l'on ne manqueroit pas de faire des tentatives auprès des autres, comme on en faisoit auprès de moi, & je crus que puisque Mr. de Bouillon commençoit à songer aux *Petites Portes* dans un tems où tout nous rioit, les autres auroient peine à ne pas prendre les grandes, que je ne doutois plus, depuis la déclaration de Mr. de Turenne, qu'on ne leur ouvrît avec soin. Ce qui m'affligeoit plus que tout le reste étoit, que je ne voyois pas le fond de l'esprit & du dessein de Mr. de Bouillon. J'avois cru jusque-là l'un plus vaste & l'autre plus éclairé qu'ils ne me paroissoient en cette occasion, qui étoit pourtant la décisive, puisqu'il y alloit d'engager ou de ne pas engager le Parlement. Il m'avoit pressé plus de vingt fois de faire ce que je lui offrois présentement. La raison qui me donnoit lieu de lui offrir ce que j'avois toujours rejetté étoit la déclaration de Mr. son Frere, qui lui donnoit encore plus de force qu'à moi. Au-lieu de la prendre il s'affoiblit, parce qu'il croit que le Mazarin lui lâchera Sedan. Il s'attache

dans cette vue à ce qui le lui peut donner purement, il préfere les petits intérêts à celui qu'il pouvoit trouver à donner la paix à l'Europe. Ce pas m'a obligé de vous dire, que quoiqu'il ait eu de très-grandes parties, je doute qu'il ait été auſſi capable qu'on l'a cru des grandes choſes qu'il n'a pas faites. *Il n'y a point de qualités qui déparent tant un grand homme, que de n'être pas juſte à prendre le moment déciſif de la réputation. On ne le manque preſque jamais que pour mieux prendre celui de ſa fortune; & c'eſt en quoi l'on ſe trompe pour l'ordinaire doublement.* Il ne fut pas, à mon avis, habile en cette occaſion, parce qu'il y voulût être fin. Cela arrive aſſez ſouvent.

Nous nous trouvames le lendemain chez Mr. le Prince de Conti. Madame de Longueville, qui étoit accouchée de Mr. ſon fils plus de ſix ſemaines auparavant, & dans la chambre de laquelle l'on avoit parlé plus de vingt fois d'affaires, ne ſe trouva point à ce Conſeil, & je crus du myſtere à ſon abſence. La matiere y ayant été débattue par Mr. de Bouillon & par moi ſur les mêmes principes agités chez lui, Mr. le Prince de Conti fut du ſentiment de Mr. de Bouillon, & avec

des circonſtances qui me firent juger qu'il y avoit de la négociation. Mr. d'Elbeuf fut doux comme un agneau, & il me parut qu'il eût encheri, s'il eût oſé, ſur l'avis de Mr. de Bouillon.

Le Chevalier de Frages, frere de la vieille Fiennes, qui ne ſervoit dans notre parti que de double eſpion, ſous le titre toutefois de Commandant du Régiment d'Elbeuf, m'avoit averti, comme j'entrois dans l'Hôtel de ville, qu'il croyoit ſon Maître accommodé. Mr. de Beaufort fit connoître par ſes manieres, que Madame de Montbazon avoit eſſayé de modérer ſes emportements. Mais comme j'étois aſſuré que je l'emporterois toujours ſur elle, l'irréſolution qu'il témoigna d'abord ne m'eût pas embarraſſé; & en joignant ſa voix à celle de Mrs. de Briſſac, de la Mothe, de Noirmoutier, & de Bellievre, qui entrerent tout-à-fait dans mon ſentiment, j'euſſe emporté de beaucoup la balance, ſi la conſidération de Mr. de Turenne, qui étoit dans ce moment *la groſſe Corde* du parti, & celle que Mr. de Bouillon avoit avec les Eſpagnols par les anciennes meſures qu'il avoit toujours conſervées avec Fuenſaldagne, ne m'euſſent obligé de me faire honneur de ce qui n'étoit qu'un

parti de néceſſité. J'avois été la veille chez les Envoyés de l'Archiduc, pour eſſayer de pénétrer s'ils étoient toujours auſſi attachés à traiter avec nous ſur le ſeul engagement que nous prendrions nous-mêmes ſur la Paix générale, qu'ils me l'avoient toujours dit, & que Mr. & Madame de Bouillon me l'avoient prêché. Je les trouvai l'un & l'autre abſolument changés, ils vouloient toujours un engagement pour la Paix générale, mais ils le vouloient à la mode de Mr. de Bouillon, c'eſt-à-dire, à deux fois. Il leur avoit mis dans l'eſprit, qu'il ſeroit bien plus avantageux pour eux en cette maniere, parce que nous y engagerions le Parlement. Enfin je reconnus la main de l'ouvrier, & je vis bien que ces raiſons jointes à l'ordre qu'ils avoient de ſe rapporter à lui de toutes choſes, l'emporteroient de bien loin ſur tout ce que je pourrois dire au contraire. Je ne m'ouvris point à eux par cette conſidération. J'allai entre minuit & une heure chez le Préſident de Bellievre, pour le mener chez Croiſſi, afin d'être moins interrompus. Je leur expoſai l'état des choſes. Ils furent tous deux ſans héſiter de mon ſentiment; ils crurent que le contraire nous perdroit infailliblement & ils convinrent qu'il falloit toutefois s'y

accommoder pour le préſent, parce que nous dépendions abſolument des Eſpagnols, & de Mr. de Turenne, qui n'avoient encore de mouvements que ceux qui leur étoient inſpirés par Mr. de Bouillon. Ils voulurent eſpérer que nous obligerions Mr. de Bouillon dans le Conſeil du lendemain à revenir à notre ſentiment, ou que nous le perſuaderions nous-mêmes à Mr. de Turenne quand il nous auroit joints ; mais je me flattai d'autant moins de cette eſpérance que ce que je craignois le plus de cette conduite pouvoit très-naturellement arriver, avant que Mr. de Turenne pût être à nous. Croiſſi, qui avoit un eſprit d'expédients, me dit : Vous avez raiſon, mais voici une penſée qui me vient. Dans le Traité préliminaire que Mr. de Bouillon veut qu'on ſigne avec les Envoyés, y ſignerez-vous ? Non, lui répondis-je. Eh bien, reprit-il, prenez cette occaſion pour faire entendre à ces Envoyés les raiſons que vous avez de ne pas ſigner. Ces raiſons ſont les mêmes qui feroient voir à Fuenſaldagne, s'il étoit ici, que le véritable intérêt de l'Eſpagne eſt la conduite que vous propoſez. Peut-être que les Envoyés demanderont du tems pour en rendre compte à l'Archiduc ; & en ce

cas j'oſe répondre que Fuenſaldagne approuvera votre ſentiment, auquel il faudra que Mr. de Bouillon ſe ſoumette. Il n'y a rien de plus naturel que ce que je vous propoſe; & les Envoyés même ne s'appercevront d'aucune diviſion dans le Parti, parce que vous ne paroîtrez alléguer vos raiſons que pour ne pas ſigner, & non pour combattre l'avis de Mr. de Bouillon.

Comme cet expédient n'avoit que peu ou point d'inconvénient, je me réſolus à tout hazard de le prendre, & je priai Mr. de Briſſac dès le lendemain matin d'aller dîner chez Madame de Bouillon & de lui dire ſans affectation qu'il me voyoit un peu ébranlé ſur le ſujet de la ſignature avec l'Eſpagne. Je ne doutai point que Mr. de Bouillon ne fût ravi de me voir balancer à l'égard du Traité particulier des Généraux, qu'il ne m'en preſſât, & qu'il ne me donnât lieu de m'expliquer en préſence des Envoyés.

Voilà la diſpoſition où j'étois, quand nous entrames en conférence chez Mr. le Prince de Conti. Quand je connus que tout ce que nous diſions Mr. de Bellievre & moi, ne perſuadoit pas Mr. de Bouillon, je fis ſemblant de me rendre à ſes raiſons & à l'autorité de Mr.

le Prince de Conti, notre Généraliſſime. Nous convinmes de traiter avec l'Archiduc aux termes propoſés par Mr. de Bouillon, qui étoient, qu'il s'avanceroit juſques à Pont-à-Verre, & plus loin même, lorſque les Généraux le ſouhaiteroient, & qu'eux n'oublieroient rien de leur part pour obliger le Parlement à entrer dans ce Traité, ou plutôt à en faire un nouveau pour la Paix générale; c'eſt-à-dire pour obliger le Roi à en traiter ſous des conditions raiſonnables, du détail deſquelles le Roi Catholique ſe remettroit même à l'arbitrage du Parlement. Mr. de Bouillon ſe chargea de faire ſigner ce Traité auſſi ſimple que vous le voyez, aux Envoyés. Il ne me demanda pas ſeulement ſi je le ſignerois ou non. Toute la Compagnie fut ſatisfaite d'avoir le ſecours d'Eſpagne à ſi bon marché, & de demeurer dans la liberté de recevoir les propoſitions que la déclaration de Mr. de Turenne obligeoit la Cour de faire à tout le monde avec profuſion. On prit heure à minuit pour ſigner le Traité dans la Chambre de Mr. le Prince de Conti à l'Hôtel de Ville. Les Envoyés s'y trouverent à point nommé, & je pris garde qu'ils m'obſerverent extraordinairement. Croiſſi qui tenoit la plume

pour dreſſer le Traité ayant commencé à l'écrire, le Bernardin ſe tournant vers moi me demanda ſi je ne le ſignerois pas ? A quoi lui ayant répondu que Mr. de Fuenſaldagne me l'avoit défendu de la part de Madame de Bouillon, il me dit d'un ton ſérieux, que c'étoit toutefois un préalable abſolument néceſſaire, & qu'il avoit encore reçu depuis deux jours des ordres très-exprès ſur cela de l'Archiduc. Je reconnus en cet endroit l'effet de ce que j'avois fait dire à Madame de Bouillon par Mr. de Briſſac. Mr. ſon Mari me preſſa au dernier point. Je ne manquai pas cette occaſion pour faire connoître aux Envoyés d'Eſpagne leurs intérêts, en leur prouvant que je trouvois ſi peu de ſûreté pour moi-même, auſſi-bien que pour tout le Parti en la conduite que l'on prenoit, que je ne me pouvois réſoudre à y entrer, au moins par une ſignature, en mon particulier. Je leur répétai l'offre que j'avois faite la veille, de m'engager à tout ſans exception, ſi on vouloit prendre une réſolution finale & déciſive. Je n'oubliai rien pour leur donner ombrage, ſans paroître toutefois le marquer, des ouvertures que le chemin qu'on prenoit donnoit aux accommodements particuliers.

Quoique je ne disse ces choses qu
forme de récit, & sans témoigner
aucun dessein de combattre ce qui
été résolu, elles ne laisserent pas de
une sorte impression sur l'esprit du
nardin, & au point que Mr. de Bo
m'en parut embarrassé. Don Fran
Pizarro, qui avoit apporté de B
les de nouveaux ordres de se confo
entierement aux sentiments de
de Bouillon, pressa son Collegue d
rendre. Il y consentit sans beauco
résistance ; je l'y exhortai moi-m
quand je vis qu'il y étoit résolu, &
joutai que pour lui lever tout le
pule de la difficulté que je faisois
figner, je leur donnois ma parole,
si le Parlement s'accommodoit, je
donnerois, par des expédients que
vois en main, tout le tems néces
pour retirer leurs troupes. Je fis ce
offre pour deux raisons : l'une, pa
que j'étois persuadé que Fuensaldagn
qui étoit habile homme, ne seroit n
lement de l'avis de ses Envoyés,
n'engageroit pas son armée dans
Royaume, ayant aussi peu des Géné
raux, & rien de moi. L'autre raison fu
que j'étois bien-aise de faire voir, même
à nos Généraux, que j'étois si résolu à
ne point souffrir, au moins en ce qui

fendre de moi, de perfidie, que je m'en-
gageois publiquement à ne pas laiſſer
paſſer ni ſurprendre les Eſpagnols, en
me même d'accommodement du Par-
lement; quoique dans la même Confé-
rence j'euſſe plus de vingt fois proteſté
que je ne me ſéparerois point de lui.
Cette réſolution étoit l'unique cauſe
par laquelle je ne voulois pas ſigner
le Traité dont il n'étoit point.
Mr. d'Elbeuf me dit tout haut :
Vous ne pouvez trouver que dans le
Peuple les expédients dont vous venez
de parler à ces Meſſieurs. C'eſt où je
ne les chercherai pas, lui répondis-je ;
Mr. de Bouillon en répondra pour moi.
Mr. de Bouillon, qui eût voulu que je
fuſſe, prit la parole : Je ſçais, dit-il,
que ce n'eſt pas votre intention, mais
je ſuis perſuadé que vous faites contre
votre intention ſans le croire, & que
nous gardons en ſignant plus d'égard
pour le Parlement, que vous n'en gar-
dez vous-même en ne ſignant pas : car,
s'il abaiſſa ſa voix à cette derniere pa-
role, afin que les Envoyés n'en enten-
diſſent pas la ſuite,) nous nous réſer-
vons une porte de derriere pour ſortir
d'affaires avec le Parlement. Il ouvrira
cette porte, lui répondis-je, quand vous
ne le voudrez pas, comme il y paroît

déja, & vous la voudrez fermer quand vous ne le pourrez pas : on ne ſe joue pas avec cette Compagnie. Mr. le Prince de Conti nous appella à cet inſtant. On lut le Traité & on le ſigna. Voilà ce qui nous en parut. Don Gabriel de Tolede m'a dit depuis, que les Envoyés avoient donné 2000 piſtoles à Madame de Montbazon & autant à Mr. d'Elbeuf.

Je revins chez moi, chagrin de ce qui venoit de ſe paſſer. Le Préſident de Bellievre & ‡ Montreſor qui m'y attendoient ne le furent pas moins que moi. Le premier me dit une parole que l'événement qui l'a juſtifiée rend digne de réflexion. „ Nous avons manqué aujourd'hui d'engager le Parlement, „ moyennant quoi tout étoit ſûr, tout „ étoit bon. Prions Dieu que tout aille „ bien : car ſi une ſeule de nos cordes „ nous manque, nous ſommes perdus ". Comme Mr. de Bellievre achevoit de parler, Noirmoutier entra dans ma chambre & nous dit, que depuis que j'étois ſorti de l'Hôtel de Ville, un valet de chambre de Laigues y étoit arrivé qui me cherchoit, & qui ne m'ayant

‡ Claude de Bourdeille, Comte de Montreſor, fils de Henri de Bourdeille. C'eſt celui dont il eſt toujours parlé dans ces Memoires.

pas trouvé étoit remonté à cheval, ſans avoir voulu parler à perſonne. Vous remarquerez que Laigues, qui avoit une grande valeur, mais peu de ſens, & qui s'étoit fort lié avec moi depuis qu'il avoit vendu ſa Compagnie aux Gardes, ſe mit en tête de négocier en Flandres, auſſi-tôt que le Bernardin nous fut venu trouver. Il crut que cet emploi le rendroit conſidérable dans le Parti. Il me le demanda, il m'en fit preſſer par Montreſor, qui le deſtina dès cet inſtant à la charge d'Amant de Madame de Chevreuſe qui étoit à Bruxelles. Il me repréſenta qu'elle pourroit ne m'être pas inutile dans la ſuite; que la place étoit vuide, qu'elle ſe pourroit remplir par un autre qui ne dépendroit pas de moi. Enfin quoique j'euſſe beaucoup de répugnance à laiſſer aller à Bruxelles un homme qui avoit mon caractere, je m'y laiſſai aller à ſes prieres & à celles de Montreſor, & nous lui donnames la Commiſſion de réſider auprès de l'Archiduc. Ce Valet de Chambre qu'il m'envoyoit apportoit une dépêche de lui qui me fit pitié. Il ne parloit que des bonnes intentions de l'Archiduc, de la ſincérité de Fuenſaldagne & de la confiance que nous devions prendre en eux: enfin je n'ai jamais rien vu de.

ſi ſot. Il croyoit déja gouverner Fuenſaldagne. Quel plaiſir d'avoir un Négociateur de cette eſpece dans une Cour, où nous devions avoir plus d'une affaire ! Noirmoutier, qui étoit ſon ami intime, avoua que la Lettre étoit impertinente ; mais il ne penſa pas qu'elle le rendroit lui-même fort impertinent ; car il ſe mit dans la fantaiſie d'aller auſſi à Bruxelles, en diſant qu'il confeſſoit qu'il y avoit de l'inconvénient d'y laiſſer Laigues, mais qu'il y auroit de la malhonnêteté à le révoquer & même à lui envoyer un Collegue, qui ne fût pas ſon ami particulier, & d'un grade tout-à-fait ſupérieur au ſien. Voilà ce qu'il diſoit : voici ce qu'il penſoit. Il eſpéroit de ſe diſtinguer beaucoup par cet emploi qui le mettroit dans la négociation, ſans le tirer de la guerre ; qui lui donneroit toute la confiance du Parti à l'égard de l'Eſpagne, & qui lui donneroit en même tems toute la conſidération de l'Eſpagne à l'égard du Parti. Nous fimes tous nos efforts pour lui ôter cette penſée : il le voulut abſolument, & il le fallut. Il portoit le beau nom de la Trimouille, il étoit Lieutenant Général, il brilloit dans le parti, il y étoit entré avec moi & par moi. *Voilà le malheur des Guerres civiles ;*

on y fait ſouvent des fautes par bonne conduite.

La Conférence de Ruel commença auſſi mal, qu'il ſe pouvoit. Les Députés prétendirent qu'on ne leur tenoit pas la parole qu'on leur avoit donnée, de déboucher les paſſages, & qu'on ne laiſſoit pas même paſſer librement les cent muids de bled. La Cour ſoutint qu'elle n'avoit point promis l'ouverture des paſſages, & qu'il ne tenoit pas à elle que les cent muids de bled ne paſſaſſent. La Reine demanda pour condition préalable de la levée du Siege, que le Parlement s'engageât à aller tenir ſes ſéances à St. Germain, tant qu'il plairoit au Roi, & qu'il promît de ne s'aſſembler de trois ans. Les Députés refuſerent tout d'une voix ces deux propoſitions, ſur leſquelles la Cour ſe modéra dès l'après dînée même; Mr. le Duc d'Orléans ayant dit aux Députés que la Reine ſe relâchoit de la tranſlation du Parlement & qu'elle ſe contenteroit, que lorſqu'on ſeroit d'accord de tous les articles, il allât tenir un lit de juſtice à St. Germain, pour y vérifier la Déclaration qui contiendroit les articles. On modéroit auſſi les trois années de défenſes de s'aſſembler, à deux. Les Députés ne s'opiniatrerent pas ſur le

premier, mais ils ne ſe rendirent pas ſur le ſecond, ſoutenant que le privilege de s'aſſembler étoit eſſentiel au Parlement. Ces conteſtations jointes à pluſieurs autres irriterent ſi fort les eſprits lorſqu'on les ſçut à Paris, que l'on ne parloit de rien moins au feu de la Grand'Chambre que de révoquer le pouvoir des Députés; & Mrs. les Généraux, qui ſe voyant recherchés par la Cour, qui n'en avoit pas fait beaucoup de cas juſques à la Déclaration de Mr. de Turenne, ne doutoient point qu'ils ne fiſſent leurs conditions encore beaucoup meilleures, lorſqu'elle ſeroit plus embarraſſée, n'oublierent rien pour faire crier le Parlement & le Peuple, afin que le Cardinal connût que tout ne dépendoit pas de la Conférence de Ruel. J'y contribuai de mon côté, dans la vue de régler, ou plutôt de modérer un peu la précipitation avec laquelle le premier Préſident & le Préſident de Meſmes couroient à tout ce qui paroiſſoit accomodement.

Celle du 8 Mars fut très-conſidérable. Mr. le Prince de Conti dit au Parlement, que Mr. de Bouillon, que la goutte avoit repris, l'avoit prié de dire à la Compagnie que Mr. de Turenne lui offroit ſa perſonne & ſes

troupes contre le Cardinal Mazarin, l'ennemi de l'Etat. J'ajoutai que comme je venois d'être averti que l'on avoit dreſſé la veille une Déclaration à St. Germain, par laquelle Mr. de Turenne étoit déclaré criminel de léſe Majeſté ; je croyois qu'il étoit néceſſaire de caſſer cette Déclaration, d'autoriſer ſes armes par un Arrêt ſolemnel, d'enjoindre à tous les Sujets du Roi de lui donner paſſage & ſubſiſtance, & de travailler en diligence à lui faire un fonds pour le payement de ſes troupes, & pour prévenir le mauvais effet que huit cents mille livres, que la Cour venoit d'envoyer à Erlac pour les débaucher, y pourroit produire. Cette propoſition paſſa tout d'une voix. La joie qui parut dans les yeux & dans les avis de tout le monde ne ſe peut exprimer. On donna un Arrêt ſanglant contre Courcelles, Lavardin & Amilly qui faiſoient des troupes pour le Roi dans le pays du Maine. On permit aux Communes de s'aſſembler au ſon du Toſin, & de courir ſus à tous ceux qui feroient des aſſemblées ſans ordre du Parlement.

Ce ne fut pas tout. Le Préſident de Bellievre ayant dit à la Compagnie qu'il avoit reçu une Lettre du premier

Préſident, par laquelle il l'aſſuroit que ni lui ni les autres Députés ne feroient rien qui fût indigne de la confiance qu'elle leur avoit témoignée ; il s'éleva un cri, plutôt qu'une voix publique, qui ordonna au Préſident de Bellievre d'envoyer dire expreſſément au premier Préſident de n'entendre à aucune propoſition nouvelle, ni même de rien réſoudre ſur les anciennes, juſques à ce que tous les arrérages du bled promis euſſent été entierement fournis & délivrés, que tous les paſſages euſſent été débouchés & tous les chemins ouverts pour les couriers & pour les vivres.

Le 9 on donna Arrêt de faire ſurſeoir la Conférence, juſqu'à l'entiere exécution des promeſſes & de l'ouverture des paſſages, non ſeulement pour le bled, mais même pour toutes ſortes de victuailles. Les plus modérés eurent peine à obtenir que l'on ajoutât cette clauſe à l'Arrêt, que l'on attendroit pour le publier, que l'on eût ſçu de Mr. le premier Préſident, ſi les paſſeports pour les bleds n'avoient pas été expediés depuis la derniere nouvelle qu'on avoit eue de lui.

Mr. le Prince de Conti ayant dit le même jour au Parlement, que Mr. de

Longueville l'avoit prié de l'assurer qu'il partiroit de Rouen sans remise, le 15 du Mois avec 7000 hommes de pied & 3000 chevaux, & qu'il marcheroit droit à St. Germain, la Compagnie en temoigna une joie incroyable, & pria Mr. le Prince de Conti de presser encore plus Mr. de Longueville.

Le 10 Miron, Député du Parlement de Normandie, entra au Parlement, & dit que Mr. de Longueville lui avoit donné charge de déclarer à la Compagnie, que le Parlement de Rennes avoit reçu avec joie la Lettre & l'Arrêt de celui de Paris & qu'il n'attendoit que Mr. de la Trimouille pour donner celui de jonction contre l'ennemi commun. Après qu'il eut fait ce discours, & ajouté que le Mans qui s'étoit aussi déclaré pour le parti avoit des Envoyés auprès de Mr. de Longueville; on le remercia de la part de toute la Compagnie, comme lui ayant apporté des nouvelles très-agréables.

Le 11 un Envoyé de Mr. de la Tri- 1649.
mouille demanda audience au Parlement, à qui il offrit de la part de son maître 8000 hommes de pied & 2000 chevaux, qu'il prétendoit être en état de marcher dans deux jours, pourvu qu'il plût à la Compagnie de permet-

tre à Mr. de la Trimouille de ſe ſaiſir des deniers Royaux dans les Recettes de Poitiers, de Niort & des autres lieux dont il étoit déja aſſuré. Le Parlement lui fit de grands remerciments, lui donna Arrêt d'union, avec plein pouvoir ſur les Recettes générales, & le pria d'avancer ſes levées avec diligence.

L'Envoyé n'étoit pas ſorti du Palais, que le Préſident de Bellievre dit à la Compagnie que le premier Préſident la ſupplioit de lui envoyer un nouveau pouvoir d'agir à la Conférence, parce que l'Arrêt du jour précédent lui avoit ordonné & à lui & aux autres Députés de ſurſeoir. Le Préſident de Bellievre n'eut autre réponſe, ſinon qu'on leur donneroit ce pouvoir, quand la quantité de bled qui avoit été promiſe auroit été reçue.

Un inſtant après Roland, Bourgeois de Rheims, qui avoit maltraité perſonnellement & chaſſé de la ville Mr. de la § Vieuville, Lieutenant de Roi dans la Province, parce qu'il s'étoit déclaré pour St. Germain, préſenta requête au Parlement contre les Officiers qui l'avoient déféré à la Cour pour cette ac-

§ Charles II. du nom, Duc de la Vieuville, mort en 1689.

tion. Il en fut loué de toute la Compagnie & on lui promit toute protection.

Voilà bien de la chaleur dans le parti, & vous croyez apparemment qu'il faudra au moins un peu de tems pour l'évaporer avant que la paix ſe puiſſe faire. Nullement : elle eſt faite & ſignée le même jour 11 de Mars par les Députés qui avoient demandé le 10 un nouveau pouvoir, parce que l'ancien étoit révoqué par ces mêmes Députés auxquels on avoit refuſé ce nouveau pouvoir. Voici le dénouement de ce contre-tems que la poſtérité aura peine à croire & auquel on s'accoutuma en 4 jours.

Auſſi-tôt que Mr. de Turenne ſe fut déclaré, la Cour travailla à gagner les Généraux avec beaucoup plus d'application qu'elle n'avoit fait juſques-là, mais elle ne réuſſit pas à ſon gré. Madame de Montbazon preſſée par Vineuil en plus d'un ſens promettoit Mr. de Beaufort à la Reine : mais la Reine voyoit bien qu'elle auroit beaucoup de la peine à le livrer, tant que je ne ſerois pas du marché. La Riviere ne témoignoit plus de mépris pour Mr. d'Elbeuf. Le Maréchal de la Mothe n'étoit acceſſible que par Mr. de Longue-

ville, duquel la Cour ne s'assuroit pas à beaucoup près tant par la négociation d'Anetonville, que nous nous en assurions par la correspondance de Varicarville. Mr. de Bouillon faisoit paroître, depuis l'éclat de Mr. son Frere, plus de pente à s'accommoder avec la Cour. Vassé, qui commandoit, ce me semble, son Régiment de Cavalerie, l'avoit insinué par des canaux différents à St. Germain : mais les conditions paroissoient bien hautes. Il en falloit de grandes pour les deux freres, qui, au poste où ils étoient, n'étoient pas d'humeur à se contenter de peu de chose. Les incertitudes de Mr. de la Rochefoucaut ne plaisoient pas à la Riviere, qui d'ailleurs considéroit que le compte que l'on feroit avec Mr. le Prince de Conti ne seroit jamais bien sûr pour les suites, s'il n'étoit aussi arrêté par Mr. le Prince, qui sur l'article du Cardinalat de Mr. son Frere n'étoit pas de trop facile composition. Ce que j'avois répondu aux offres que j'avois reçus par le canal de Madame de Lesdiguieres, ne donnoit pas lieu à la Cour de croire que je fusse aisé à ébranler.

Enfin Mr. le Cardinal Mazarin trouvoit toutes les portes de la négociation ou fermées, ou embarrassées. Ce désespoir

poir de réuſſir, pour ainſi dire, fut par l'événement plus utile à la Cour que la négociation la plus fine ne lui eût pu être; car il ne l'empêcha pas de négocier; le Cardinal ne s'en pouvant jamais empêcher par ſon naturel. Il fit toutefois que contre ſon ordinaire il ne ſe fia pas à la négociation, & ainſi il amuſa nos Généraux, tandis qu'il envoyoit huit cents mille livres qui enleverent à Mr. de Turenne ſon armée, & qu'il obligeoit les Députés de Ruel à ſigner une Paix contre les ordres de leurs Corps. Le Préſident de Meſmes m'a aſſuré pluſieurs fois, que cette concluſion de la Paix fut purement l'effet d'un concert pris la nuit d'entre le 8 & le 9 de Mars entre le Cardinal & lui, & que le Cardinal lui ayant dit qu'il connoiſſoit clairement que Mr. de Bouillon ne vouloit négocier que quand Mr. de Turenne ſeroit à la portée de Paris & des Eſpagnols, c'eſt-à-dire en état de ſe faire donner la moitié du Royaume, lui Préſident de Meſmes lui avoit répondu; *Il n'y a de ſalut qu'à faire le Coadjuteur Cardinal;* Que le Cardinal lui ayant répondu, „ Il eſt pis que „ l'autre, car on voit au moins un „ tems en l'autre négociation, mais „ celui-là ne traitera jamais que pour

1649. „ tout le général" ; lui Préſident d
Meſmes lui avoit dit : „ Puiſque le
„ choſes ſont en cet état, il faut qu
„ nous payions de nos perſonnes pou
„ ſauver l'Etat ; il faut que nou
„ ſignions la Paix : car après ce que l
„ Parlement a fait aujourd'hui, il n'
„ a plus de meſures & peut-être qu'
„ nous révoquera demain. Nous hazar
„ dons tout, ſi nous ſommes déſavoués
„ on nous fermera les portes de Paris
„ on nous fera notre procès, on nou
„ traitera de prévaricateurs & de traî
„ tres ; c'eſt à nous de nous donner de
„ conditions qui nous donnent lieu de
„ juſtifier notre procédé. Il y va de
„ notre intérêt, puiſque ſi elles ſont
„ raiſonnables, nous les ſçaurons bien
„ faire valoir contre les factieux : mais
„ faites-les telles qu'il vous plaira, je
„ les ſignerai toutes, & je vais de ce
„ pas dire au premier Préſident, que
„ c'eſt mon ſentiment & l'unique expé-
„ dient pour ſauver le Royaume. S'il
„ nous réuſſit, nous avons la Paix ;
„ ſi nous ſommes déſavoués, nous
„ affoibliſſons toujours la faction, &
„ le mal n'en tombera que ſur nous.
Le Préſident de Meſmes, en me contant ce que je viens de vous dire, ajoutoit, que la *commotion* où le Parlement

avoit été le 8 jointe à la déclaration 1649.
de Mr. de Turenne, & à ce que le Cardinal lui avoit dit de la diſpoſition de Mr. de Bouillon & de la mienne, lui avoit inſpiré cette penſée; que l'Arrêt donné le 9, qui ordonnoit aux Députés de ſurſeoir la Conférence juſqu'à ce que les bleds promis euſſent été fournis, la lui confirmoit; que la chaleur qui avoit paru dans le peuple le 10 l'y fortifioit, & qu'il avoit perſuadé, quoiqu'avec peine, le premier Préſident.

Il accompagnoit ce récit de tant de circonſtances, que je crois qu'il diſoit vrai. Feu Mr. le Duc d'Orléans & Mr. le Prince m'ont dit que l'opiniâtreté avec laquelle le premier Préſident & le Préſident de Meſmes défendirent le 3 le 9 & le 10 quelques Articles n'avoit gueres de rapport à cette réſolution que le Préſident de Meſmes diſoit avoir priſe dès le 8. Longueil, un des Députés, étoit perſuadé de la vérité de ce que diſoit le Préſident de Meſmes. Le Cardinal Mazarin, à qui j'en ai parlé depuis la guerre, me le confirma en ſe donnant pourtant la gloire d'avoir rectifié cet avis, qui étoit, ajouta-t-il, „ de ſoi très-dangereux, ſi je „ n'euſſe pénétré les ſentimens de Mr.

1649. „ de Bouillon & les vôtres. Je ſçavois
„ que vous ne vouliez pas perdre le
„ Parlement par le Peuple, & que Mr.
„ de Bouillon vouloit préférablement
„ à toutes choſes attendre ſon frere.

La Paix fut donc ſignée après pluſieurs conteſtations le 11 Mars, & les Députés conſentirent avec beaucoup de difficulté, que le Cardinal Mazarin y ſignât avec Mr. le Duc d'Orléans & Mr. le Prince qui étoient les Députés nommés par le Roi. Voici les Articles.

I. *Le Parlement ſe rendra à St. Germain, il y ſera tenu un Lit de Juſtice, où la Déclaration contenant les Articles de la Paix ſera publiée, après quoi il retournera faire ſes fonctions ordinaires à Paris.*

II. *Ne ſera fait aucune Aſſemblée des Chambres pour toute l'annee* 1649, *excepté pour la réception des Officiers & pour les Mercuriales.*

III. *Tous les Arrêts rendus par le Parlement depuis le* 6 *Janvier ſeront nuls, à la réſerve de ceux qui auront été rendus entre particuliers, ſur faits concernant la Juſtice ordinaire.*

IV. *Toutes les Lettres de Cachet, Déclarations & Arrêts du Conſeil, rendus au ſujet des mouvements préſents, ſeront nuls & comme non avenus.*

V. *Les gens de guerre levés pour la défense de Paris, seront licenciés aussitôt après l'accomodement signé, & Sa Majesté fera aussi retirer ses Troupes des environs de la Ville.* 1649.

VI. *Les Habitants poseront les armes, & ne les pourront reprendre que par ordre du Roi.*

VII. *Le Député de l'Archiduc sera renvoyé incessamment sans réponse.*

VIII. *Tous les papiers & meubles qui ont été pris aux particuliers, & qui se trouveront en nature, seront rendus.*

IX. *Mr. le Prince de Conti, les Princes, Ducs & tous ceux, sans exception, qui ont pris les armes, n'en pourront être recherchés sous quelque prétexte que ce puisse être; étant déclaré par dessusdits, dans quatre jours, à compter de celui auquel les passages seront ouverts, & par Mr. de Longueville en dix, qu'ils veulent bien être compris dans le présent Traité.*

X. *Le Roi donnera une décharge générale pour tous les deniers Royaux qui ont été pris, pour tous les meubles qui ont été vendus, pour toutes les armes & munitions qui ont été enlevées à l'Arsenal & ailleurs.*

XI. *Le Roi fera expédier des Lettres pour la révocation des Semestres du*

1649. *Parlement d'Aix, conformément aux Articles accordés entre les Députés de ſa Majeſté & ceux du Parlement & du Pays de Provence du 21 Février.*

XII. *La Baſtille ſera remiſe entre les mains du Roi, &c.*

Mr. de Bouillon fut extrêmement ſurpris, quand il apprit que la Paix étoit ſignée, & Madame de Bouillon ſe jettant ſur le lit de Mr. ſon Mari, s'écria : ah ! qui l'eût dit ! y avez-vous ſeulement jamais penſé ? Non, Madame, lui répondis-je, je n'ai pas cru que le Parlement pût faire la Paix aujourd'hui, mais j'ai cru, comme vous ſçavez, qu'il la feroit très-mal, ſi nous le laiſſions faire. Il ne m'a trompé qu'au tems. Mr. de Bouillon prit la parole ; il ne l'a que trop dit, il ne nous l'a que trop prédit, nous avons fait la faute toute entiere. Je vous confeſſe que ce mot de Mr. de Bouillon m'inſpira une nouvelle eſpece de reſpect pour lui, car *il eſt à mon ſens d'un plus grand homme de ſçavoir avouer ſa faute, que de ſçavoir ne la pas faire.* Comme nous conſultions ſur ce qu'il y avoit à faire, Mr. le Prince de Conti, Mr. d'Elbeuf, Mr. de Beaufort, & Mr. de la Mothe entrerent dans la chambre,

qui ne ſçavoient rien de la nouvelle & qui venoient chez Mr. de Bouillon lui communiquer une entrepriſe que St. Germain d'Apchon avoit formée ſur Lagni, où il avoit quelque intelligence. Ils furent bien ſurpris de la ſignature de la Paix ; & d'autant plus que tous leurs négociateurs, ſelon le ſtyle ordinaire de ces ſortes d'Agents, leur avoient fait voir depuis deux ou trois jours, que la Cour étoit perſuadée que le Parlement n'étoit qu'une repréſentation, & qu'au fond il falloit compter avec les Généraux. Vaſſé en avoit aſſuré Mr. de Bouillon : Madame de Montbazon avoit reçu cinq ou ſix billets de la Cour qui portoient la même choſe. Il faut avouer que Mr. le Cardinal Mazarin joua & couvrit très-bien ſon jeu en cette rencontre, & il en eſt d'autant plus à eſtimer, qu'il avoit à ſe défendre de l'imprudence de la Riviere qui étoit très-grande, & de l'impétuoſité de Mr. le Prince qui en ce tems-là n'étoit pas médiocre. Le propre jour que la Paix fut ſignée, le Prince s'emporta contre les Députés d'une maniere capable de rompre l'accommodement. 1649.

Je reviens au Conſeil que nous tinmes chez Mr. de Bouillon. Je vous ai

1649. déja dit qu'il ne balança pas un mo
ment à reconnoître qu'il n'avoit pa
jugé ſainement de l'état des choſes. I
le dit publiquement, comme il me l'a
voit dit à moi ſeul. Il n'en fut pa
ainſi des autres ; nous eumes le plaiſi
lui & moi de remarquer, qu'ils *répon
doient à leurs penſées, plutôt qu'à c
qu'on leur diſoit ; ce qui ne manque preſ
que jamais en ceux qui ſçavent qu'on
peut leur reprocher quelque choſe avec
juſtice.* Il ne tint pas à moi de les obli
ger à dire leur avis les premiers. Je
ſuppliai Mr. le Prince de Conti de conſi
dérer qu'il lui appartenoit par toutes
ſortes de raiſons d'ouvrir & de fermer
la ſcene. Il parla ſi obſcurement que
perſonne n'y entendit rien. Mr. d'Elbeuf
s'étendit beaucoup & ne conclut rien.
Mr. de Beaufort employa ſon lieu com
mun, qui étoit, d'aſſurer qu'il iroit
toujours ſon grand chemin. Les Orai
ſons du Maréchal de la Mothe n'étoient
jamais que d'une demi-periode, &
Mr. de Bouillon dit, que n'y ayant
que moi dans la Compagnie qui con
nût bien le fond de la Ville &
du Parlement, il croyoit qu'il étoit
néceſſaire que j'agitaſſe la matiere,
ſur laquelle il ſeroit plus facile après
de prendre une bonne réſolution.

Voici la ſubſtance de ce que je dis. 1649.

„ Nous avons tous fait ce que nous „ avons cru devoir faire ; il n'en faut „ pas juger par les événements. La „ Paix eſt ſignée par des Députés qui „ n'ont plus de pouvoir, elle eſt nulle. „ Nous n'en ſçavons point encore les „ Articles, au moins nous ne les ſça- „ vons pas parfaitement, mais il n'eſt „ pas difficile de juger par ceux qui „ ont été propoſés ces jours paſſés, que „ ceux qui auront été arrêtés ne ſeront „ ni honnêtes ni ſûrs. C'eſt à mon avis „ ſur ce fondement qu'il faut opiner, & „ cela ſuppoſé, je ne balance point à „ croire que nous ne ſommes pas obli- „ gés à tenir l'accommodement, & que „ nous ſommes même obligés à ne le pas „ tenir, par toutes les raiſons & de l'hon- „ neur & du bon ſens. Le Préſident „ Viole me mande qu'il n'y eſt pas „ ſeulement fait mention de Mr. de „ Turenne, avec lequel il n'y a que „ trois jours que le Parlement a donné „ un Arrêt d'Union. Il ajoute que „ Mrs. les Généraux n'ont que quatre „ jours pour déclarer s'ils veuleut être „ compris dans la Paix. Mr. de Longue- „ ville & le Parlement de Rouen n'en „ ont que dix. Jugez ſi cette condition „ qui ne donne le tems ni aux uns ni

1649. „ aux autres de ſonger ſeulement à leurs
„ intérêts n'eſt pas un pur abandonne-
„ ment. On peut inférer de ces deux
„ Articles quels ſeront les autres, &
„ quelle infamie ce ſeroit de les rece-
„ voir. Venons aux moyens de les
„ refuſer ſolidement & avantageuſe-
„ ment pour le public & pour le par-
„ ticulier. Ces Articles ſeront rejettés
„ univerſellement de tout le monde &
„ même avec fureur, dès qu'ils paroî-
„ tront dans le public. Mais cette fu-
„ reur eſt ce qui nous perdra, ſi nous
„ n'y prenons garde, parce qu'elle nous
„ amuſera. Le fonds de l'eſprit du Par-
„ lement eſt la Paix, & vous pouvez
„ avoir obſervé qu'il ne s'en éloigne
„ jamais que par ſaillies. Celle que
„ nous y verrons demain ou après de-
„ main ſera terrible : ſi nous manquons
„ de la prendre au bond, elle tombera,
„ comme les autres, & d'autant plus
„ dangereuſement que la ſuite en ſera
„ déciſive. Jugez de l'avenir par le
„ paſſé, voyez à quoi ſe ſont termi-
„ nées toutes les émotions que vous
„ avez vues juſques ici dans cette Com-
„ pagnie. Je reviens à mon ancien avis,
„ qui eſt de ſonger uniquement à la
„ Paix générale, de ſigner dès cette
„ nuit un Traité ſur ce chef, avec les

„ Envoyés de l'Archiduc, de le porter 1649.
„ demain au Parlement, d'y ignorer
„ ce qui s'eſt paſſé aujourd'hui à la
„ Conférence, que nous pouvons très-
„ bien ne pas ſçavoir, puiſque le pre-
„ mier Préſident n'en a point encore
„ fait part à perſonne, & de faire don-
„ ner un Arrêt par lequel il ſoit ordonné
„ aux Députés de la Compagnie d'inſiſter
„ uniquement ſur ce point, & ſur celui
„ de l'excluſion du Cardinal Mazarin :
„ & en cas de refus de revenir à Paris
„ prendre leurs places. Le peu de ſatis-
„ faction que l'on y a eu du procédé
„ de la Cour & de la conduite même
„ des Députés fait, que ce que la dé-
„ claration de Mr. de Turenne toute
„ ſeule rendoit très-poſſible, ſera ſi facile
„ préſentement, que nous n'avons pas
„ beſoin d'attendre, pour animer da-
„ vantage la Compagnie, qu'on nous
„ ait fait le rapport des Articles qui
„ l'aigriroient aſſurément. C'étoit ma
„ premiere penſée; & quand j'ai com-
„ mencé à parler, j'avois deſſein de
„ vous propoſer, Monſieur, (dis-je à
„ Mr. le Prince de Conti,) de vous
„ ſervir du prétexe de ces Articles pour
„ échauffer le Parlement : mais il eſt
„ plus à propos d'en prévenir le rapport,
„ parce que le bruit que nous pouvons

1649. [illegible]

„ auſſi le tems de faire leur rapport, 1649.
„ contre lequel vous ne pourrez pas
„ vous empêcher de déclamer. Que ſi
„ vous joignez la déclamation contre
„ eux, à ce grand éclat de la propoſi-
„ tion de la Paix générale dont vous
„ allez éblouir toutes les imaginations,
„ il ne ſera pas en votre pouvoir d'em-
„ pêcher que le Peuple ne déchire à
„ vos yeux & le premier Préſident &
„ le Préſident de Meſmes. Vous paſſe-
„ rez pour les Auteurs de cette Tragé-
„ die ; vous ſerez formidables le pre-
„ mier jour, & odieux le ſecond.

Mr. de Beaufort, à qui Brillac venoit de parler à l'oreille, m'interrompit à ce mot, & me dit : Il y a un bon reméde, il leur faut fermer les portes de la Ville ; il y a plus de quatre jours que tout le Peuple ne crie autre choſe. Ce n'eſt pas mon ſentiment, lui répondis-je, vous vous feriez paſſer dès demain pour les tyrans du Parlement, dans l'eſprit de ceux même de ce Corps qui auront été d'avis aujourd'hui, que vous les leur fermiez. Il eſt vrai, reprit Mr. de Bouillon, le Préſident de Bellievre me le diſoit cette après-dînée, & qu'il eſt néceſſaire pour les ſuites, que le premier Préſident & le Préſident de Meſmes paroiſſent les déſerteurs & non

1649. pas les exilés du Parlement. Il a raiſon, ajoutai-je encore, car en la premiere qualité ils y ſeront abhorrés toute leur vie; dans la ſeconde ils y ſeront plaints dans deux jours, & regrettés dans quatre. Mais on peut tout concilier, dit Mr. de Bouillon; laiſſons entrer les Députés, laiſſons-leur faire leur rapport ſans nous emporter, ainſi nous n'échaufferons pas le peuple. Vous convenez que le Parlement ne recevra pas les conditions qu'ils apporteront. Il n'y aura rien de ſi aiſé que de les renvoyer pour eſſayer d'en obtenir de meilleures. En cette maniere nous ne précipiterons rien, nous nous donnerons du tems pour prendre nos meſures, nous demeurerons ſur nos pieds, & en état de revenir à ce que vous propoſez, avec d'autant plus d'avantage que les trois armées de Mr. l'Archiduc, de Mr. de Longueville, & de Mr. de Turenne ſeront plus avancées.

Dès que Mr. de Bouillon commença à parler ſur ce ton, je ne doutai point qu'il ne fût retombé dans l'appréhenſion de voir tous les intérêts particuliers confondus & anéantis dans celui de la Paix générale, & je me reſſouvins d'une réflexion que j'avois déja faite, *qu'il eſt plus ordinaire aux hommes de ſe repen-*

tir en ſpéculation d'une faute qui n'a pas eu un bon événement, que de revenir dans la pratique, de l'impreſſion qu'ils ne manquent jamais de recevoir du motif qui les a portés à la commettre. Je fis ſemblant de prendre tout de bon ce qu'il diſoit, & je me contentai d'inſiſter ſur le fond, en faiſant voir les inconvénients inſéparables du délai; l'agitation du peuple, qui nous pouvoit à tout moment précipiter à ce qui nous deshonoreroit, nous perdroit; l'inſtabilité du Parlement, qui recevroit peut-être dans quatre jours les articles, qu'ils déchireroient demain ſi nous le voulions; la facilité que nous aurions de procurer à toute la Chrétienté la Paix générale, ayant quatre armées en campagne, dont trois étoient à nous, & indépendantes de l'Eſpagne. J'ajoutai à cela, que cette derniere qualité détruiſoit à mon avis ce que Mr. de Bouillon avoit dit ces jours paſſés de la crainte qu'il avoit qu'elle ne nous abandonnât auſſi-tôt qu'elle auroit lieu de croire que nous aurions forcé le Cardinal Mazarin à deſirer ſi néceſſairement la paix avec elle. Je conclus mon diſcours par l'offre que je fis de ſacrifier de bon cœur la Coadjutorerie de Paris au reſſentiment de la Reine & à la paſſion du Cardinal, ſi on 1649.

1649. vouloit prendre le parti que je propoſois. Je l'euſſe fait avec joie pour un auſſi grand honneur qu'eût été celui de contribuer à la Paix générale, & je ne fus pas fâché de plus de faire un peu de honte aux gens touchant les intérêts particuliers, dans une conjoncture où il eſt vrai qu'ils arrêtoient la plus glorieuſe, la plus utile, & la plus éclatante action du monde. Mr. de Bouillon combattit mes raiſons par toutes celles dont il les avoit déja combattues la premiere fois, & il finit en diſant : Je ſçais que la déclaration de mon Frere peut faire croire, que j'ai de grandes vues & pour lui & pour moi & pour toute ma Maiſon. Je n'ignore pas que ce que je viens de dire de la néceſſité que je crois qu'il y a de le laiſſer avancer avant que nous prenions un parti déciſif, doit confirmer tout le monde dans cette penſée. Je ne déſavoue pas même que je ne l'aie & que je ne ſois perſuadé qu'il m'eſt permis de l'avoir : mais je conſens que vous me faſſiez tous paſſer pour le plus lâche des hommes, ſi je m'accommode jamais avec la Cour, que vous ne m'ayez tous dit que vous êtes ſatisfaits, & je prie Mr. le Coadjuteur de me deshonorer, ſi je ne demeure fidellement dans cette parole.

Cette déclaration ne réuſſit pas à faire recevoir de toute la Compagnie l'avis de Mr. de Bouillon, qui agréa cependant à tout le monde, en ce qu'en laiſſant le mien pour la reſſource, il laiſſoit les portes ouvertes aux négociations que chacun avoit ou eſpéroit avoir en ſa maniere. *La vue la plus commune dans les imprudences, eſt celle que l'on a de la poſſibilité des reſſources.* J'euſſe bien emporté, ſi j'euſſe voulu, Mr. de Beaufort & Mr. le Maréchal de la Mothe; mais comme la conſidération de l'armée de Mr. de Turenne, & celle de la confiance que les Eſpagnols avoient en Mr. de Bouillon faiſoit qu'il y eût eu de la folie à ſe figurer ſeulement que l'on pût faire quelque choſe de conſidérable ſans lui : je pris le parti de me rendre avec reſpect, & à l'autorité de Mr. le Prince de Conti, & à la pluralité des voix; & l'on réſolut très-prudemment que l'on ne s'expliqueroit point du détail le lendemain matin au Parlement, & que Mr. le Prince de Conti y diroit ſeulement en général que le bruit commun portant que la Paix avoit été ſignée à Ruel, il avoit réſolu d'y députer pour ſes intérêts & pour ceux de Meſſieurs les Généraux. Mr. de Bouillon jugea qu'il ſeroit à propos de parler ainſi, pour 1649.

1649. ne point témoigner au Parlement que l'on fût contraire à la paix, & pour ſe donner à ſoi-même plus de lieu de trouver à redire aux articles en détail, qu'on ſatisferoit le peuple par le dernier, & que l'on contenteroit par le premier le Parlement, dont la pente étoit à l'accommodement, même dans les tems où il n'en approuvoit pas les conditions; & qu'ainſi nous mitonnerions les choſes (ce fut ſon mot) juſques à ce que nous viſſions le moment propre à les décider. Il ſe tourna vers moi en finiſſant, pour me demander ſi je n'étois pas de ce ſentiment? Il ne ſe peut rien de mieux, lui répondis-je, ſuppoſé ce que vous faites? mais je crois qu'il ſe pourroit quelque choſe de mieux que ce que vous faites. Non, reprit Mr. de Bouillon, vous ne pourrez être de cet avis, ſuppoſé que mon frere puiſſe être à nous dans trois ſemaines. Il ne ſert de rien de diſputer, lui repliquai-je, il y a Arrêt, mais il n'y a que Dieu qui nous puiſſe aſſurer qu'il y ſoit de ſa vie. Je dis ce mot ſi à l'aventure, que je fis même réflexion un moment après ſur quoi je pouvois l'avoir dit; parce qu'il n'y avoit rien qui parût plus certain que la marche de Mr. de Turenne. Je ne laiſſai pas d'en avoir quelque ſorte de

doute dans l'esprit. Nous sortimes à trois heures après minuit de chez Mr. de Bouillon, où nous étions entrés à onze heures, un moment après que j'eus reçu les nouvelles de la Paix qui ne fut signée qu'à 9 heures. 1649.

Le lendemain 12 Mars Mr. le Prince de Conti dit au Parlement en 12 ou 15 paroles ce qui avoit été résolu chez Mr. de Bouillon. Mr. d'Elbeuf les paraphrasa. Mr. de Beaufort & moi, qui affectames de ne nous expliquer de rien, trouvames que ce que j'avois prédit du mouvement du peuple n'étoit que trop bien fondé. Miron, que j'avois prié d'être alerte, eut peine à se contenir dans la rue St. Honoré à l'entrée des Députés, & je me repentis plus d'une fois d'avoir jetté dans le monde, comme j'avois fait dès le matin, les plus odieux des Articles & les circonstances de la signature du Cardinal Mazarin. Vous avez vu la raison pour laquelle nous avions jugé à propos de les faire sçavoir, mais il faut avouer que la *Guerre civile est une de ces maladies compliquées, dans lesquelles le remède que vous destinez pour la guérison d'un symptome en aigrit quelquefois trois ou quatre autres.*

Le 13, les Députés de Ruel étant

1649. entrés au Parlement, qui étoit bien ému, Mr. d'Elbeuf déſeſpéré d'un paquet qu'il avoit reçu de St. Germain la veille à onze heures du ſoir, leur demanda bruſquement, contre ce qui avoit été arrêté chez Mr. de Bouillon, s'ils avoient traité de quelques intérêts des Généraux. Le premier Préſident ayant voulu répondre par la lecture du procès verbal de ce qui s'étoit paſſé à Ruel, il fut preſque accablé par un bruit confus, mais uniforme, de toute la Compagnie, qui s'écria qu'il n'y avoit point de paix; que le pouvoir des Députés avoit été révoqué; qu'ils avoient abandonné lâchement & les Généraux & tous ceux à qui la Compagnie avoit accordé Arrêt. d'Union. Mr. le Prince de Conti dit aſſez doucement qu'il s'étonnoit qu'on eût conclu ſans lui & ſans les Généraux; à quoi Mr. le premier Préſident repliqua qu'ils avoient toujours proteſté qu'ils n'avoient point d'autres intérêts que ceux de la Compagnie, & que de plus il n'avoit tenu qu'à eux d'y députer. Mr. de Bouillon qui commença à ſortir de ſon logis ce jour-là, dit que le Cardinal Mazarin demeurant premier Miniſtre, il demandoit pour toute grace au Parlement de lui obtenir un paſſeport, pour ſortir en ſûreté

hors du Royaume. Le premier Président 1649.
lui dit qu'on avoit eu soin de ses intérêts, qu'il avoit insisté lui-même sur la récompense de Sédan & qu'il en auroit satisfaction. Mais Mr. de Bouillon lui témoigna que ce discours n'étoit qu'en l'air, & qu'il ne se sépareroit jamais des autres Généraux. Le bruit recommença avec une telle fureur, que le Président de Mesmes que l'on chargeoit d'opprobres sur la signature du Cardinal Mazarin, trembloit comme la feuille. Mrs. de Beaufort & de la Mothe s'échauffèrent par le grand bruit; & le premier dit en mettant la main sur la garde de son épée: Vous avez beau faire, Mrs. les Députés, celle-ci ne tranchera jamais pour le Mazarin. Vous voyez que j'avois raison, quand je disois chez Mr. de Bouillon, que dans le mouvement où seroient les esprits au retour des Députés, nous ne pourrions pas répondre d'un quart d'heure à l'autre. Je devois ajouter que nous ne pourrions pas répondre de nous-mêmes.

Comme le Président le Coigneux proposoit de renvoyer les Députés pour traiter des intérêts de Mrs. les Généraux & pour faire réformer les Articles qui ne plaisoient pas à la Compagnie; l'on entendit un fort grand bruit dans

1649. la salle du Palais qui fit peur à Maître Gonin ‡, ce qui l'obligea de se taire. Le Président de Bellievre ayant voulu appuyer la proposition de le Coigneux fut interrompu par un second bruit plus grand que le premier. L'Huissier qui étoit à la porte de la Grand'Chambre, entra, & dit d'une voix tremblante que le Peuple demandoit Mr. de Beaufort. Il sortit, il harangua la populace & il l'appaisa pour un moment. Le fracas recommença aussi-tôt qu'il fut rentré; & le Président de Novion étant sorti hors du parquet des Huissiers pour voir ce que c'étoit, y trouva un certain du Boisle, méchant Avocat: & si peu connu que je ne l'avois jamais ouï nommer, qui à la tête d'un nombre infini de Peuple, dont la plus grande partie avoit le poignard à la main, lui dit qu'il vouloit qu'on lui donnât les Articles de la Paix, pour faire brûler par la main du bourreau & dans la Greve la signature du Mazarin. Que si les Députés avoient signé de leur gré, il les falloit pendre. Que si on les y avoit forcés, il falloit les desavouer. Le Président de Novion fort embarrassé, représenta à du Boisle, qu'on ne pou-

‡ Le Président le Coigneux, connu alors par ce Sobriquet. Voyez ci-dessus pag. 362.

voit brûler la signature du Cardinal sans brûler celle de Mr. le Duc d'Orléans, mais que l'on étoit sur le point de renvoyer les Députés pour faire réformer les Articles. On n'entendoit cependant dans la Salle, dans les Galleries & dans la Cour du Palais que des voix confuses; *point de Paix, point de Mazarin. Il faut aller à St. Germain querir notre bon Roi, il faut jetter dans la riviere tous les Mazarins.* 1649.

Mr. le premier Président témoigna une intrépidité extraordinaire. Quoiqu'il se vît l'objet de la fureur du Peuple, on ne vit pas un mouvement sur son visage, qui ne marquât une fermeté inébranlable & une présence d'esprit presque surnaturelle, ce qui est quelque chose de plus grand que la fermeté. Il prit les Voix avec la même liberté d'esprit qu'il l'auroit fait dans les audiences ordinaires, il prononça de même ton l'Arrêt formé sur la proposition de Mrs. le Coigneux & de Bellievre. Cet Arrêt portoit que les Députés retourneroient à Ruel pour y traiter des prétentions & des intérêts de Mrs. les Généraux & de tous les autres qui étoient joints au parti, pour obtenir que Mr. le Cardinal Mazarin ne signât pas dans le Traité qui se feroit tant sur ce

1649. chef que ſur les autres qui ſe
remettre en négociation.

Cette Déclaration aſſez
s'expliqua point pour ce j
diſtinctement, parce qu'il
de cinq heures du ſoir, qu
achevée, (quoiqu'on fût a
les ſept heures du matin) &
le Peuple étoit ſi fort animé
appréhendoit qu'il n'enfonça
de la Grand'Chambre. On
Mr. le premier Préſident de
les Greffes, par leſquels il
retirer en ſon logis ſans é
cela il répondit ces mots,
„ ne ſe cache jamais. Si j'é
„ de périr, je ne comme
„ cette lâcheté; qui de plu
„ roit qu'à donner de la har
„ ſéditieux. Ils me trouverc
„ dans ma maiſon, s'ils croy
„ je les euſſe appréhendés ici
je le priois de ne ſe point
que je n'euſſe fait mes eff
adoucir le peuple, il ſe to
moi d'un air moqueur, &
cette parole mémorable : *Hé*
Seigneur, dites le bon mot. Il
gnoit aſſez par là qu'il me croy
de la ſédition, en quoi il me f
horrible injuſtice. Je ne me ſen

tant en cette occaſion touché d'aucuns mouvements, que de celui qui me fit admirer l'intrépidité de cet homme, que je laiſſai entre les mains de Caumartin, afin qu'il le retînt, juſqu'à ce que je revinſſe à lui. Je priai Mr. de Beaufort de demeurer à la porte du Parquet des Huiſſiers, pour empêcher le Peuple d'entrer, & le Parlement de ſortir. Je fis le tour par les Buvettes ‡, & quand je fus dans la Grand'Salle, je montai ſur un banc de Procureur, & ayant fait un ſigne de la main, tout le monde cria ſilence pour m'écouter. Je dis tout ce que je pus pour calmer la ſédition. Du Boiſle s'avançant alors, & me demandant avec audace, ſi je lui répondois que l'on ne tiendroit pas la Paix qui avoit été ſignée à Ruel: je lui répondis que j'en étois très-aſſuré, pourvu que l'on ne fît point d'émotion, mais que l'émotion continuant, on obligeroit les gens le mieux intentionnés pour le Parti, de chercher toutes les voies d'éviter de pareils inconvénients. 1649.

‡ Les Buvettes du Parlement ſont des lieux où Meſſ. du Parlement vont ſe chauffer & ſe rafraîchir. Ils ont ſeuls le privilege d'aller en ces lieux: mais il y en a auſſi d'autres pour ceux qui plaident, chaque Chambre du Parlement a ſa Buvette & le Roi paye la dépenſe qui s'y fait.

1649. Je jouai en un quart d'heure trente personnages différents. Je menaçai, je commandai, je suppliai. Enfin comme je crus me pouvoir assurer du moins de quelques instants, je revins dans la Grand'Chambre, je mis devant moi Mr. le premier Président en l'embrassant; Mr. de Beaufort en usa de la même maniere avec Mr. le Président de Mesmes, & nous sortimes ainsi avec le Parlement en Corps, les Huissiers à la tête. Le Peuple fit de grandes clameurs; nous entendimes même quelques voix qui crioient *République*; mais on n'attenta rien contre nous. Mr. de Bouillon courut plus de péril que personne, ayant été couché en joue par un misérable de la lie du Peuple qui le prenoit pour Mazarin.

Le 14 on arrêta, après de grandes contestations, que l'on feroit le lendemain au matin lecture de ce même Procès verbal de la Conférence de Ruel, & de ces mêmes Articles, dont on n'avoit pas voulu seulement entendre parler la veille.

Le 15, ce Procès verbal & ces Articles furent lus, ce qui ne se passa pas sans beaucoup de chaleur & de picoteries. On arrêta enfin de concevoir l'Arrêt en ces termes :

„ La Cour a accepté l'Accommode- 1649.
„ ment & le Traité, & a ordonné que
„ les Députés du Parlement retourne-
„ ront à St. Germain, pour faire inſtance
„ & obtenir la réformation de quelques
„ Articles, ſçavoir de celui d'aller te-
„ nir un lit de juſtice à St. Germain;
„ de celui qui défend l'aſſemblée des
„ Chambres, que Sa Majeſté ſera très-
„ humblement ſuppliée de permettre
„ en certains cas; de celui qui permet
„ les prêts, qui eſt le plus dangereux
„ de tous pour le public, à cauſe des
„ conſéquences; & les Députés y trai-
„ teront auſſi des intérêts de Mrs. les
„ Généraux & de ceux qui ſe ſont
„ déclarés pour le parti, conjointement
„ avec ceux qu'il leur plaira de nom-
„ mer, pour aller traiter particuliere-
„ ment en leur nom.

Le 16, comme on liſoit cet Arrêt, Machaut, Conſeiller, remarqua qu'au lieu de mettre, *faire inſtance & obtenir*, on avoit écrit *faire inſtance d'obtenir*; & il ſoutint que le ſentiment de la Compagnie avoit été que les Députés fiſſent *inſtance & obtinſſent*, & non pas qu'ils fiſſent *inſtance d'obtenir*. Le premier Préſident, & le Préſident de Meſmes s'opiniâtrerent pour le contraire: la chaleur fut grande dans les eſprits;

1649. & comme on étoit sur le point de délibérer, Saintot, Lieutenant des Cérémonies, rendit au premier Président une Lettre de Mr. le Tellier qui lui témoignoit la satisfaction que le Roi avoit de l'arrêté du jour précédent, & qu'il lui envoyoit des passeports pour les Députés des Généraux. Cette petite pluie abatit le vent qui s'étoit élevé; on ne parla plus de la question. Miron, Conseiller & Député du Parlement de Rouen, qui dès le 13 s'étoit plaint en forme au Parlement de ce qu'on avoit fait la Paix sans appeller sa Compagnie & qui y revint encore le 16, fut à peine écouté. Le premier Président lui dit simplement, que s'il avoit les Mémoires concernant les intérêts de son Corps, il pouvoit aller à la Conférence. On se leva ensuite, & les Députés partirent dès l'après-dînée, pour se rendre à Ruel.

Je vais vous raconter ce qui se passa à l'Hôtel de Ville le soir du 16. Le bruit qu'il y eut dans le Palais le 13 obligea le Parlement à faire garder les portes du Palais par les Compagnies Colonelles de la Ville qui étoient encore plus animées contre la Paix Mazarine, (c'est ainsi qu'ils l'appelloient) que la Canaille; mais que l'on ne redou-

toit pourtant pas tant, parce que l'on 1649.
ſçavoit qu'au moins les Bourgeois dont elles étoient compoſées ne vouloient pas le pillage. Celles que l'on établit ce jour là à la garde du Palais furent choiſies du voiſinage comme les plus intéreſſées à l'empêcher, & il ſe trouva qu'elles étoient en effet très-dépendantes de moi, parce que je les avois toujours ménagées comme étant fort proches de l'Archevêché ; & qu'elles s'étoient en apparence attachées à Mr. de Champlaſtreux, fils du premier Preſident, parce qu'il étoit leur Colonel. Ce rencontre m'étoit très-fâcheux & faiſoit qu'on avoit lieu de m'attribuer le deſordre dont elles menaçoient quelquefois, & que l'autorité que Mr. de Champlaſtreux y eut dû avoir par ſa Charge, lui pouvoit donner par l'événement l'honneur de l'obſtacle qu'elles faiſoient au mal. Cet embarras eſt rare & cruel, & c'eſt peut-être un des plus grands, où je me ſois trouvé. Ces Gardes ſi bien choiſis furent dix fois ſur le point d'inſulter le Parlement & inſulterent des Conſeillers & des Préſidents en particulier. Ils menacerent le Préſident de Thoré, ſur le quai proche de l'Horloge, de le jetter dans la riviere. Je ne dormois ni jour ni nuit

1649. en ce tems-là, pour empêcher le desordre. Le premier Président & ses adhérants prirent une telle audace de ce qu'il n'arrivoit point de mal, qu'ils en prirent même avantage contre nous, & picoterent, pour ainsi dire, les Généraux par des plaintes & par des reproches, dans des moments où le peuple eût infailliblement déchiré malgré eux le Parlement, si les Généraux eussent reparti assez haut pour se faire entendre du peuple. Le Président de Mesmes les picota sur ce que les troupes n'avoient pas agi avec assez de vigueur, & Payen, Conseiller de la Grand'Chambre, dit des impertinences ridicules à Mr. de Bouillon, qui les souffrit avec une modération merveilleuse, mais elle ne l'empêcha pas de faire une sérieuse réflexion & de me dire au sortir du Palais, que j'en connoissois mieux le terrein que lui. Il vint le soir à l'Hôtel de Ville, & y fit à Mr. le Prince de Conti, & aux autres Généraux le discours dont voici la substance.

„ Je n'eusse jamais cru ce que je vois „ du Parlement. Il ne veut pas le 13 „ ouïr seulement nommer la Paix de „ Ruel, & il la reçoit le 15 à quelques „ articles près. Il fait partir le 16 sans „ limiter ni regler leur pouvoir, ces

„ mêmes Députés qui ont ſigné la Paix 1649.
„ contre ſes ordres. Ce n'eſt pas aſſez,
„ il nous charge d'opprobres, parce que
„ nous nous plaignons de ce qu'il a
„ traité ſans nous, & parce qu'il a aban-
„ donné Mr. de Longueville & Mr. de
„ Turenne. C'eſt peu, il ne tient qu'à
„ nous de les laiſſer étrangler; il faut
„ qu'au haſard de nos vies nous ſauvions
„ la leur, & je conviens que la bonne
„ conduite le veut. Ce n'eſt pas Mon-
„ ſieur, dit-il, en ſe tournant vers moi,
„ pour blâmer ce que vous avez tou-
„ jours dit ſur ce ſujet, c'eſt pour con-
„ damner ce que nous avons toujours
„ répondu. Je conviens, Monſieur, con-
„ tinua-t-il en s'adreſſant à Mr. le Prince
„ de Conti, qu'il n'y a qu'à périr avec
„ cette Compagnie, ſi on la laiſſe en
„ l'état où elle eſt. Je me rends à l'avis
„ que Mr. le Coadjuteur ouvrit der-
„ nierement chez moi, & je ſuis per-
„ ſuadé que ſi V. A. differe à l'exécuter,
„ nous aurons dans deux jours une Paix
„ plus honteuſe & moins ſûre que la
„ premiere.

Comme la Cour, qui avoit de moment à autre des nouvelles de toutes les démarches du Parlement, ne doutoit preſque plus qu'il ne ſe rendît bientôt, & que par cette raiſon elle ſe refroidiſ-

1649. soit beaucoup à l'égard des négociations particulieres ; le discours de Mr. de Bouillon les trouva dans une disposition à prendre feu. Ils entrerent dans son sentiment, on n'agita plus que la maniere, l'on convint de tout ; & il fut résolu que le lendemain à trois heures on se trouveroit chez Mr. de Bouillon, où l'on seroit plus en repos qu'à l'Hôtel de Ville, pour y concerter la forme dont nous porterions la chose au Parlement. Je me chargeai d'en conférer le soir avec le Président de Bellievre, qui avoit toujours été de mon sentiment sur cet Article. Comme nous allions nous séparer, Mr. d'Elbeuf reçut un billet de chez lui, qui portoit que D. Gabriel de Tolede y étoit arrivé. Nous ne doutames pas qu'il n'apportât la ratification du Traité que Mrs. les Généraux avoient signé, & nous l'allames voir dans le Carrosse de Mr. d'Elbeuf, Mr. de Bouillon & moi. Il apportoit effectivement la ratification de Mr. l'Archiduc, mais il venoit particulierement pour essayer de renouer le Traité pour la Paix générale que j'avois proposé. Comme il étoit d'un naturel assez impétueux ; il ne se put empêcher de témoigner même un peu aigrement à Mr. de Bouillon, qu'on n'étoit pas fort satis-

fait d'eux à Bruxelles. Il leur fut aiſé de le contenter en lui diſant que l'on venoit de prendre la réſolution de revenir à ce Traité ; qu'il étoit venu tout à propos pour cela, & que le lendemain il en verroit des effets. Il vint ſouper avec Madame de Bouillon, qu'il avoit connue autrefois, lorſqu'elle étoit Dame du Palais de l'Infante, & il lui dit en confidence que l'Archiduc lui ſeroit obligé, ſi elle pouvoit faire en ſorte que je reçuſſe dix mille piſtoles que le Roi d'Eſpagne l'avoit chargé de me donner de ſa part. Madame de Bouillon n'oublia rien pour me le perſuader, mais elle n'y réuſſit pas ; je m'en démêlai avec beaucoup de reſpect, mais d'une maniere qui fit connoître aux Eſpagnols, que je ne prendrois pas aiſément de leur argent. Ce refus m'a coûté cher depuis, non par lui-même en cette occaſion, mais par l'habitude, qu'il me donna à prendre la même conduite dans des conjonctures où il eût été du bon ſens de recevoir ce qu'on m'offroit, quand même je l'euſſe dû jetter dans la riviere. *Ce n'eſt pas toujours jeu ſûr de refuſer de plus grand que ſoi.* Comme nous étions en converſation après ſouper dans le Cabinet de Madame de Bouillon, Briquemaut y entra avec un viſage con- 1649.

1649. ſterné. Il la tira à part, & ne lui dit qu'un mot à l'oreille. Elle fondit d'abord en pleurs, & en ſe tournant vers D. Gabriel de Tolede, & vers moi : Hélas ! s'écria-t-elle, nous ſommes perdus, Mr. de Turenne eſt abandonné. Le Courier entra au même inſtant qui nous conta ſuccintement la choſe. Tous les Corps avoient été gagnés par l'argent de la Cour, & toutes les troupes lui avoient manqué, à la réſerve de deux ou trois Régiments. Mr. de Turenne avoit fait beaucoup que de n'être point arrêté, & il s'étoit retiré lui cinq ou ſixieme chez Madame la § Landgrave de Heſſe ſa parente, & ſon amie.

Mr. de Bouillon fut atterré de cette nouvelle, & j'en fus preſque auſſi touché que lui. Je ne ſçais ſi je me trompai, mais il me parut que D. Gabriel de Tolede n'en fut pas trop affligé ; ſoit qu'il crut que nous n'en ſerions que plus dépendants de l'Eſpagne, ſoit que ſon humeur gaie & enjouée l'emportât ſur l'intérêt du Parti. Mr. de Bouillon penſa un demi-quart d'heure après aux

§ Amelie Elizabeth, femme de Guillaume Landgrave de Heſſe. Elle étoit Couſine Germaine de Mr. de Turenne, étant petite-fille de Charlotte de Bourbon, femme de Guillaume I. Prince d'Orange, Grand'Mere de Mr. de Turenne.

expédients de réparer cela, & nous en- 1649.
voyames chercher le Préſident de Bellievre qui venoit de recevoir un billet de Mr. le Maréchal de Villeroi, qui lui mandoit cette nouvelle. Ce billet portoit que le premier Préſident & le Préſident de Meſmes avoient dit, que ſi les affaires ne s'accommodoient pas, ils ne retourneroient plus à Paris. Mr. de Bouillon, qui en perdant ſa principale conſidération dans la perte de l'Armée de Mr. de Turenne, jugeoit bien que les eſpérances qu'il avoit conçues d'être l'arbitre du Parti, n'étoient plus fondées, revint tout à coup à la premiere diſpoſition de porter les choſes à l'extrêmité; & il prit ſujet de ce billet du Maréchal de Villeroi, pour nous dire que nous pouvions juger par ce que le premier Préſident & le Préſident de Meſmes avoient dit, que ce que nous avions projetté la veille ne recevroit pas grande difficulté dans ſon exécution.

Je reconnois de bonne foi que je manquai beaucoup en cet endroit de la préſence d'eſprit qui y étoit néceſſaire; car au lieu de me tenir couvert devant D. Gabriel de Tolede, & de me réſerver à m'ouvrir à Mr. de Bouillon, quand nous ſerions demeurés, le Préſident de

1649. Bellievre & moi, seuls avec lui; je lui répondis, que les choses étoient bien changées, & que la désertion de l'Armée de Mr. de Turenne faisoit que ce qui la veille étoit facile dans le Parlement, y seroit le lendemain impossible & même ruineux. Je m'étendis sur cette matiere; & cette imprudence me jetta dans des embarras dont j'eus bien de la peine à me démêler.

D. Gabriel de Tolede qui avoit ordre de s'ouvrir avec moi s'en cacha au contraire avec soin, dès qu'il me vit changé sur la nouvelle de Mr. de Turenne, & il fit parmi les Généraux des cabales qui me donnerent beaucoup de peine, comme je le dirai.

Mr. de Bouillon qui se sentoit, & qui ne pouvoit nier que ses délais n'eussent mis les affaires dans l'état où elles étoient, coula dans les commencements d'un discours qu'il adressoit à D. Gabriel, comme pour lui expliquer le passé, il coula, dis-je, que c'étoit au moins une espece de bonheur, que la nouvelle de la désertion des Troupes de Mr. de Turenne fût arrivée avant que l'on eût exécuté ce qu'on avoit résolu de proposer au Parlement: parce que, ajouta-t-il, le Parlement voyant que le fondement sur lequel on l'eût engagé, lui eût manqué,

auroit tourné tout-à-coup contre nous, 1649.
au lieu que nous ſommes en état de fonder de nouveau la propoſition ; & c'eſt ſur quoi nous avons, ce me ſemble, à delibérer. Ce raiſonnement me parut d'abord faux, parce qu'il ſuppoſoit qu'il y eût une nouvelle propoſition à faire, ce qui étoit pourtant le fond de la queſtion. Je n'ai jamais vu homme qui entendît cette figure comme Mr. de Bouillon. Il m'avoit ſouvent dit, que le Comte § Maurice avoit accoutumé de reprocher à * Barnevelt, à qui depuis il fit trancher la tête, *qu'il renverſeroit la Hollande, en donnant toujours le change aux Etats par la ſuppoſition certaine de ce qui faiſoit la queſtion.* J'en fis reſſouvenir en riant Mr. de Bouillon au moment dont il s'agit, & je lui ſoutins qu'il n'y avoit plus rien qui pût empêcher le Parlement de faire la Paix ; que tous les efforts par leſquels on prétendoit l'arrêter l'y précipiteroient &

§ Mr. le Prince d'Orange, Maurice de Naſſau, Capitaine Général & Stadhouder des ſept Provinces Unies, mort en 1625. C'eſt lui qui prit pour ſa deviſe, *tandem fit ſurculus arbor*, pour dire qu'enfin la Hollande s'éléveroit à l'état de Souveraineté malgré l'Eſpagne.

* Barnevelt, Penſionnaire de Hollande, condamné & exécuté en 1619, à l'âge de 76 ans.

1649. qu'il falloit délibérer ſur ce principe. La conteſtation s'échauffant, Mr. de Bellievre propoſa d'écrire ce qui ſe diroit de part & d'autre. Voici ce que je lui dictai, & ce que j'avois encore de ſa main cinq ou ſix jours avant que je fuſſe arrêté. Il en eut quelque ſcrupule, il me le demanda, je le lui rendis, & ce fut un grand bonheur pour lui; car je ne ſçais ſi cette paperaſſe qui eût été priſe, ne lui auroit point nui, quand on le fit premier Préſident.

„ Je vous ai dit pluſieurs fois que „ *toute Compagnie eſt Peuple, & qu'ainſi* „ *tout y dépend des inſtants*; vous l'a- „ vez éprouvé peut-être plus de cent „ fois depuis deux mois; & ſi vous „ aviez aſſiſté aux aſſemblées du Par- „ lement, vous l'auriez obſervé plus de „ mille. Ce que j'y ai remarqué de „ plus, c'eſt que les propoſitions n'y „ ont qu'une fleur & que telle qui y „ plaît fort aujourd'hui y déplaît de- „ main à proportion. Ces raiſons m'ont „ obligé juſqu'ici à vous preſſer de ne „ pas manquer l'occaſion de la décla- „ ration de Mr. de Turenne, pour en- „ gager le Parlement d'une maniere „ qui le puiſſe fixer. Rien ne pouvoit „ produire cet effet que la propoſition „ de la Paix générale, qui nous don-

„ noit lieu de demeurer armés dans le 1649.
„ tems de la négociation.

„ Quoique D. Gabriel ne ſoit pas
„ François, il ſçait aſſez nos manieres
„ pour ne pas ignorer qu'une propoſi-
„ tion de cette nature, qui va à faire
„ faire la Paix à ſon Roi, malgré ſon
„ conſentement, demande de grands
„ préalables dans un Parlement, au
„ moins quand on la veut porter juſ-
„ ques à l'effet. Lorſqu'on ne l'avance
„ que pour amuſer les auditeurs, ou
„ pour donner un prétexte aux parti-
„ culiers d'agir avec plus de liberté,
„ comme nous le fimes dernierement,
„ lorſque D. Joſeph de Illeſcas eut ſon
„ audience du Parlement, on la peut
„ hazarder plus légerement, parce que
„ le pis eſt qu'elle ne faſſe point ſon
„ effet. Mais quand on penſe à la faire
„ effectivement réuſſir, & quand même
„ on s'en veut ſervir, en attendant
„ qu'elle réuſſiſſe, à fixer une Compa-
„ gnie, je mets en fait qu'il y a encore
„ plus de perte à la manquer en la
„ propoſant légerement, qu'il n'y a d'a-
„ vantage à l'emporter en la propoſant
„ à propos. Le ſeul nom de l'Armée
„ de Weymar étoit capable d'éblouir
„ dès le premier jour le Parlement. Je
„ vous le dis, vous entes vos raiſons de

1649. „ différer, je m'y ſuis ſoumis. Le nom
„ & l'Armée de Mr. de Turenne l'eût
„ encore apparemment emporté, il n'y
„ a que trois ou quatre jours. Je vous
„ le répétai, vous eutes vos conſidé-
„ rations pour attendre. Je les crois juſ-
„ tes, je m'y ſuis rendu. Vous revin-
„ tes hier à mon ſentiment, & je ne
„ m'en départis pas, quoique je con-
„ nuſſe que la propoſition dont il s'a-
„ giſſoit avoit déja beaucoup perdu de
„ ſa fleur: mais je crus que nous l'euſ-
„ ſions fait réuſſir, ſi l'Armée de Mr.
„ de Turenne ne lui eût pas manqué,
„ non pas peut-être avec autant de fa-
„ cilité que les premiers jours, mais
„ au moins avec la meilleure partie de
„ l'effet qui nous étoit néceſſaire. Cela
„ n'eſt plus, qu'eſt-ce que nous avons
„ pour appuyer dans le Parlement la
„ propoſition de la Paix générale? Nos
„ troupes? Vous voyez ce qu'ils nous
„ en ont dit eux-mêmes aujourd'hui
„ dans la Grand' Chambre. L'Armée
„ de Mr. de Longueville? Vous ſça-
„ vez ce que c'eſt; nous la diſons de
„ 7000 hommes de pied, & de 3000
„ chevaux, & nous ne diſons pas vrai
„ de plus de la moitié; & vous n'igno-
„ rez pas que nous l'avons tant pro-
„ miſe, & que nous l'avons ſi peu te-

„ nue que nous n'en oſerions plus par- 1649.
„ ler. A quoi nous ſervira donc de faire
„ au Parlement la propoſition de la Paix
„ générale, qu'à lui faire croire & dire
„ que nous n'en parlons que pour rom-
„ pre la particuliere, ce qui ſera le vrai
„ moyen de la faire déſirer à ceux qui
„ n'en veulent point. Voilà l'eſprit des
„ Compagnies & plus de celle-là que
„ de toute autre. Si nous exécutons ce
„ que nous avions réſolu, nous n'au-
„ rons pas 40. voix qui aillent à ordon-
„ ner aux Députés de revenir à Paris,
„ en cas que la Cour refuſe ce que
„ nous lui propoſerons. Tout le reſte
„ n'eſt que paroles qui n'engageront à
„ rien le Parlement, dont la Cour ſor-
„ tira auſſi par des paroles : & nous fe-
„ rons croire à tout Paris & à St. Ger-
„ main que nous avons un très-grand
„ concert avec l'Eſpagne.

Le Préſident de Bellievre ayant lu notre écrit en préſence de Mr. & de Madame de Bouillon, & de Mr. de Briſſac qui revenoit du Camp ; nous nous apperçumes en moins de rien, que D. Gabriel, qui y étoit auſſi préſent, n'avoit pas plus de connoiſſance de nos affaires que nous en pouvions avoir de celles de Tartarie. De l'eſprit, de l'enjouement, de l'agrément, peut-être

1649. même de la capacité : mais je n'ai gueres vu d'ignorance plus crasse, au moins par rapport aux matieres dont il s'agissoit. C'est une grande faute que d'envoyer de tels Négociateurs. Il nous parut que Mr. de Bouillon ne conteſta notre écrit qu'autant qu'il fut néceſſaire pour faire voir à D. Gabriel qu'il n'étoit pas de notre avis, dont je ne ſuis pas en effet, me dit-il à l'oreille; je vous en dirai demain la raiſon.

Il étoit deux heures après minuit ſonnées quand je retournai chez moi: & je trouvai pour rafraichiſſement, une Lettre de Laigues, où il n'y avoit que deux ou trois lignes en lettres ordinaires & dix-ſept pages de chiffre. Je paſſai le reſte de la nuit à la déchiffrer, & je ne rencontrai pas une ſyllabe qui ne me donnât une nouvelle douleur. La Lettre étoit écrite de la main de Laigues, mais elle étoit en commun de Noirmoutier & de lui. La ſubſtance étoit, que nous avions eu tout le tort du monde de ſouhaiter que les Eſpagnols ne s'avançaſſent pas dans le Royaume, que tous les Peuples étoient ſi animés contre Mazarin & ſi bien intentionnés pour le parti & pour la défenſe de Paris, qu'ils venoient de toutes parts au devant d'eux; que nous ne devions point

appréhender que leur marche nous fît 1649.
tort dans le public; que Mr. l'Archiduc étoit un Saint, qui mourroit plutôt de dix mille morts, que de prendre des avantages desquels on ne seroit pas convenu; que Mr. de Fuensaldagne étoit un homme net, de qui dans le fonds il n'y avoit rien à craindre. La conclusion étoit que le gros de l'Armée d'Espagne seroit tel jour à Vadoncourt, l'avantgarde tel jour à Pont-à-Verre, qu'elle y séjourneroit quelques autres jours, après lesquels Mr. l'Archiduc faisoit état de se venir poster à Dammartin; que le Comte de Fuensaldagne leur avoit donné des raisons si solides pour cette marche, qu'ils ne s'étoient pas pu défendre d'y donner les mains, & même de l'approuver; qu'il les avoit priés de m'en donner part en mon particulier, & de m'assurer qu'il ne feroit rien que de concert avec moi. Il n'étoit plus heure de se coucher quand j'eus déchiffré cette Lettre; mais quand j'eusse été dans le lit, je n'y aurois pas reposé, dans la cruelle agitation qu'elle me donna, & qui étoit aigrie par toutes les circonstances qui la pouvoient envenimer. Je voyois le Parlement plus éloigné que jamais de s'engager dans la guerre, à cause de la défertion de l'Armée de Mr. de Turenne: je

1649. voyois les Députés à Ruel plus hardis que la premiere fois par le succès de leur prévarication : je voyois le peuple de Paris auſſi diſpoſé à faire entrer l'Archiduc, qu'il l'eût pu être à recevoir Mr. le Duc d'Orléans : je voyois que ce Prince, avec ſon chapelet toujours à la main, & Fuenſaldagne avec ſon argent, y auroient en huit jours plus de pouvoir que nous tous. Je voyois que le dernier, qui étoit un des plus habiles hommes, avoit tellement mis la main ſur Noirmoutier & ſur Laigues, qu'il les avoit comme enchantés. Je voyois que Mr. de Bouillon retomboit dans ſes premieres propoſitions de porter toutes les choſes à l'extrêmité. Je voyois que la Cour, qui ſe croyoit aſſurée du Parlement, y précipitoit nos Généraux par le mépris qu'elle recommençoit d'en faire. Je voyois que toutes ces diſpoſitions nous conduiſoient à une ſédition populaire qui étrangleroit le Parlement, qui mettroit les Eſpagnols dans le Louvre, qui renverſeroit peut-être l'Etat, & je voyois ſur le tout que le crédit que j'avois chez le peuple & par Mr. de Beaufort & par moi-même, & les noms de Noirmoutier & de Laigues qui avoient mon caractere, me donneroient le triſte & le funeſte honneur de ces fameux exploits, dans

lesquels le premier soin du Comte de Fuensaldagne seroit de m'anéantir moi-même. 1649.

Je fus tout le matin dans ces pensées, & je me résolus de les aller communiquer à mon Pere, qui depuis plus de vingt ans étoit retiré dans l'Oratoire, & qui n'avoit jamais voulu entendre parler de mes intrigues. Il me vint une pensée entre la Porte S. Jacques & S. Magloire, qui fut de contribuer sous main de tout ce qui seroit en moi, à la Paix, pour assurer l'Etat qui me paroissoit sur le penchant de sa ruine, & de m'y opposer en apparence pour me maintenir avec le Peuple, & pour demeurer toujours à la tête d'un parti non armé, que je pourrois armer & ne pas armer dans la suite, selon les occasions. Cette imagination, quoique non digérée, tomba d'abord dans l'esprit de mon Pere qui étoit naturellement fort modéré, & cela commença à me faire croire qu'elle n'étoit pas si extrême qu'elle me l'avoit paru d'abord. Après l'avoir discutée, elle ne nous parut pas même si hazardeuse à beaucoup près, & je me ressouvins de ce que j'avois observé quelquefois; *que tout ce qui paroît hazardeux & ne l'est pas, est presque toujours sage.* Ce qui me confirma encore

1649. dans mon opinion, fut que mon Pere qui avoit reçu deux jours auparavant des offres avantageuſes pour moi de la Cour, par la voie de Mr. de Liancourt qui étoit à S. Germain, convenoit que je n'y pourrois trouver aucune ſûreté. Nous dégraiſſames, pour ainſi dire, notre propoſition, nous la revêtimes de ce qui pouvoit lui donner & de la couleur & de la force, & je me réſolus de prendre ce parti, & de l'inſpirer dès l'après-dînée, s'il m'étoit poſſible, à Mrs. de Bouillon, de Beaufort & de la Mothe-Houdancour.

Mr. de Bouillon remit l'aſſemblée juſques au lendemain. Je confeſſe que je ne me doutai point de ſon deſſein, & que je ne m'en apperçus que le ſoir, où je trouvai Mr. de Beaufort très-perſuadé que nous n'avions plus rien à faire qu'à fermer les portes de Paris aux Députés de Ruel, qu'à chaſſer le Parlement, qu'à nous rendre maîtres de l'Hôtel de Ville, & qu'à faire avancer l'Armée d'Eſpagne dans nos Fauxbourgs.

Comme le Préſident de Bellievre venoit de m'avertir, que Madame de Montbazon lui avoit parlé dans les mêmes termes, je me le tins pour dit, & je commençai là à connoître la ſottiſe

que j'avois faite de m'ouvrir au point que je m'étois ouvert en préſence de D. Gabriel de Tolede chez Mr. de Bouillon. J'ai ſçu depuis par lui-même, qu'il avoit été quatre ou cinq heures la nuit ſuivante chez Madame de Montbazon, à qui il avoit promis vingt mille écus comptant & une penſion de ſix mille, en cas qu'elle portât Mr. de Beaufort à ce que Mr. l'Archiduc deſiroit de lui. Il n'oublia pas les autres. Il eut bon marché de Mr. d'Elbeuf; il donna des lueurs au Maréchal de la Mothe, de lui faire trouver des accommodements touchant le Duché de Cardonne. Enfin je connus, le jour que nous nous aſſemblames, Mr. de Beaufort, Mr. de Bouillon, le Maréchal de la Mothe, & moi, que le § Catholicon d'Eſpagne n'avoit pas été épargné dans les drogues qui ſe débiterent dans cette converſation. Tout le monde m'y parut perſuadé, que la déſertion des troupes de Mr de Turenne ne nous laiſſoit plus de choix pour le parti qu'il y avoit à prendre, & que l'unique étoit de ſe rendre, par 1649.

§ On a appellé Catholicon d'Eſpagne du tems de la Ligue les intrigues de la Cour d'Eſpagne, qui, ſous un prétexte de Religion, & de bien public entretenoit en France l'animoſité des Ligueurs.

1649. le moyen du peuple, les maîtres du Parlement & de l'Hôtel de Ville. Je vous ennuierois, ſi je rebattois ici les raiſons que j'alléguai contre ce ſentiment. Mr. de Bouillon ayant perdu l'Armée d'Allemagne, & ne ſe voyant plus par conſéquent aſſez de conſidération pour tirer de grands avantages du côté de la Cour, ne craignoit plus de s'engager pleinement avec l'Eſpagne. Il ne voulut point concevoir ce que je diſois, mais j'emportai Mrs. de Beaufort & de la Mothe, auxquels je fis comprendre qu'ils ne trouveroient pas une bonne place dans le parti qui ſeroit réduit dans quinze jours à dépendre du Conſeil d'Eſpagne. Le Maréchal de la Mothe n'eut aucune peine de ſe rendre à mon ſentiment : mais comme il ſçavoit que D. Franciſco Pizarro étoit parti la veille pour aller trouver Mr. de Longueville, avec qui il étoit intimement lié ; il ne s'expliquoit pas tout-à-fait déciſivement. Mr. de Beaufort ne balança pas, quoique je reconnuſſe à mille choſes, qu'il avoit été bien catéchiſé par Madame de Montbazon, dont je remarquai de certaines expreſſions toutes copiées. Mr. de Bouillon me dit avec émotion : „ Mais ſi nous euſſions ra-
„ vagé le Parlement, comme vous le vouliez

„ vouliez dernierement, & que l'Ar- 1649.
„ mée d'Allemagne nous eût manqué
„ comme elle a fait, n'aurions-nous pas
„ été dans le même état où nous ſom-
„ mes? Vous faiſiez pourtant votre
„ compte en ce cas, de ſoutenir la
„ guerre, avec nos troupes, avec cel-
„ les de Mr. de Longueville, avec cel-
„ les qui ſe ſont à préſent pour nous
„ dans toutes les Provinces du Royau-
„ me. Ajoutez, Monſieur, lui répon-
„ dis-je, *avec le Parlement de Paris*
„ *déclaré & engagé pour la Paix géné-*
„ *rale.* Car ſi ce même Parlement, qui
„ ne s'engagera pas ſans Mr. de Tu-
„ renne, avoit une fois été engagé,
„ il ſeroit auſſi judicieux de fonder ſur
„ lui, qu'il l'eſt à mon avis à cette
„ heure de n'y rien compter. Les Com-
„ pagnies vont toujours devant elles,
„ quand elles ont été juſques à un cer-
„ tain point, & leur retour n'eſt point
„ à craindre, quand elles ſont fixées.
„ La propoſition de la Paix générale
„ l'eût fait, à mon avis, dans le mo-
„ ment de la Déclaration de M. de Tu-
„ renne. Nous avons manqué ce mo-
„ ment; je ſuis convaincu qu'il n'y a
„ plus rien à faire de ce côté-là, & je
„ crois même, Monſieur, que vous en
„ êtes perſuadé comme moi. La ſeule

1645. „ différence eſt, que vous croyez que
„ nous pouvons ſoutenir l'affaire par le
„ peuple, & je crois que nous ne le
„ devons pas; c'eſt la vieille queſtion,
„ qui a déja été agitée pluſieurs fois.
Mr. de Bouillon, qui ne la voulut point remettre ſur le tapis, parce qu'il avoit reconnu de bonne foi en deux ou trois occaſions, que mes ſentiments étoient raiſonnables ſur ce ſujet, tourna tout court, & il me dit, „ Ne conteſtons
„ point. Suppoſé qu'il ne ſe faille point
„ ſervir du peuple dans cette conjonc-
„ ture, que faut-il faire? quel eſt vo-
„ tre avis? Il eſt bizarre & extraordi-
„ naire, lui répliquai-je. Le voici. Nous
„ ne pouvons empêcher la Paix, ſans
„ ruiner le Parlement par le peuple.
„ Nous ne ſçaurions ſoutenir la guerre
„ par le peuple, ſans nous mettre dans
„ la dépendance de l'Eſpagne; nous ne
„ ſçaurions avoir la Paix avec St. Ger-
„ main que nous ne conſentions à voir
„ le Mazarin dans le Miniſtere ". Mr. de Bouillon qui, avec la phyſionomie d'un bœuf, avoit la perſpicacité d'un Aigle, ne me laiſſa pas achever. „ Je
„ vous entends, me dit-il, vous vou-
„ lez laiſſer faire la paix & vous vou-
„ lez en même tems n'en pas être ".
Je veux faire plus, lui répondis-je, car

je m'y veux oppoſer, mais de ma voix 1649.
ſeulement, & de celle des gens qui voudront bien hazarder la même choſe. Je vous entends encore, reprit Mr. de Bouillon, voilà une grande & belle penſée. Elle vous convient, elle peut même convenir à Mr. de Beaufort, mais elle ne convient qu'à vous deux. Si elle ne convenoit qu'à nous deux, lui repartis-je, je me couperois plutôt la langue que de la propoſer. Si vous voulez jouer le même perſonnage que nous, & ſi vous ne croyez pas le devoir, celui que nous jouerons ne vous conviendra pas moins, parce que vous vous en pourrez accommoder. Je ſuis perſuadé que ceux qui perſiſteront à demander pour condition de l'accommodement, l'excluſion du Mazarin, demeureront les maîtres du peuple encore aſſez longtems, pour profiter de l'occaſion que la fortune fait toujours naître dans des tems qui ne ſont pas encore remis & aſſurés. Qui peut jouer ce rôle avec plus de dignité que vous, Monſieur, & par votre réputation & par votre capacité? Nous avons déja la faveur des peuples, Mr. de Beaufort & moi : vous l'aurez demain comme nous, par une déclaration de cette nature. Nous ſerons regardés comme les ſeuls ſur qui l'eſpérance

1649. publique ſe pourra fonder : toutes les fautes du Miniſtre nous tourneront à compte : notre conſidération en ſauvera quelques-unes au public, & les Eſpagnols en auront une très-grande pour nous. Le Cardinal ne pourra s'empêcher de nous en donner, parce que la pente qu'il a toujours à négocier, fera qu'il ne pourra s'empêcher de nous rechercher. Tous ces avantages ne me perſuadent pas que ce parti que je vous propoſe, ſoit fort bon : j'en vois tous les inconvénients, & je n'ignore pas, que dans le chapitre des accidents, auxquels je conviens qu'il faut s'abandonner en ſuivant ce chemin-là, nous pouvons trouver des abymes. Mais, à mon opinion, il eſt néceſſaire de ſe haſarder, quand on eſt aſſuré de rencontrer encore plus de précipices dans les voies ordinaires. Nous n'avons déja que trop rebattu ceux qui ſont inévitables dans la guerre; & ne voyons-nous pas d'un clin d'œil ceux de la paix, ſous un Miniſtre outragé & dont le rétabliſſement parfait ne dépendra que de notre ruine ? Ces conſidérations me font croire que ce parti convient à vous tous, pour le moins auſſi juſtement qu'à moi : mais je maintiens que quand il ne vous conviendroit pas de le pren-

dre, il vous convient toujours que je le prenne : parce qu'il facilitera votre accommodement, en vous donnant plus de tems pour le traiter avant que la paix ſe conclue, & en tenant, après qu'elle le ſera, le Mazarin en état d'avoir plus d'égard pour ceux dont il pourra appréhender la réunion avec moi. 1649.

Mr. de Bouillon, qui avoit toujours dans la tête qu'il pourroit trouver ſa place dans l'extrémité, ſourit à ces dernieres paroles. Il me dit : Vous m'avez tantôt fait la guerre de la figure de Rhétorique de Barnevelt. Je vous le rends, car vous ſuppoſez par votre raiſonnement, qu'il faut laiſſer faire la paix, & c'eſt ce qui eſt en queſtion, parce que nous pouvons ſoutenir la guerre en nous rendant maîtres du Parlement par le peuple. Je ne vous ai parlé, Monſieur, lui répondis-je, que ſur ce que vous m'avez dit, qu'il ne falloit plus conteſter ſur ce point, & que vous déſiriez ſimplement d'être éclairci du détail de mes vues, ſur la propoſition que je vous faiſois ; vous revenez préſentement au gros de la queſtion. Nous n'en ſommes pas perſuadés, reprit-il, & voulez-vous bien vous en rapporter au plus de voix ? De tout mon cœur, lui répondis-je. Il n'y a rien de plus juſte,

1649. publique ſe pourra fonder : toutes les fautes du Miniſtre nous tourneront à compte : notre conſidération en ſauvera quelques-unes au public, & les Eſpagnols en auront une très-grande pour nous. Le Cardinal ne pourra s'empêcher de nous en donner, parce que la pente qu'il a toujours à négocier, fera qu'il ne pourra s'empêcher de nous rechercher. Tous ces avantages ne me perſuadent pas que ce parti que je vous propoſe, ſoit fort bon : j'en vois tous les inconvénients, & je n'ignore pas, que dans le chapitre des accidents, auxquels je conviens qu'il faut s'abandonner en ſuivant ce chemin-là, nous pouvons trouver des abymes. Mais, à mon opinion, il eſt néceſſaire de ſe haſarder, quand on eſt aſſuré de rencontrer encore plus de précipices dans les voies ordinaires. Nous n'avons déja que trop rebattu ceux qui ſont inévitables dans la guerre ; & ne voyons-nous pas d'un clin d'œil ceux de la paix, ſous un Miniſtre outragé & dont le rétabliſſement parfait ne dépendra que de notre ruine ? Ces conſidérations me font croire que ce parti convient à vous tous, pour le moins auſſi juſtement qu'à moi : mais je maintiens que quand il ne vous conviendroit pas de le pren-

dre, il vous convient toujours que je le prenne : parce qu'il facilitera votre accommodement, en vous donnant plus de tems pour le traiter avant que la paix ſe conclue, & en tenant, après qu'elle le ſera, le Mazarin en état d'avoir plus d'égard pour ceux dont il pourra appréhender la réunion avec moi. 1649.

Mr. de Bouillon, qui avoit toujours dans la tête qu'il pourroit trouver ſa place dans l'extrémité, ſourit à ces dernieres paroles. Il me dit : Vous m'avez tantôt fait la guerre de la figure de Rhétorique de Barnevelt. Je vous le rends, car vous ſuppoſez par votre raiſonnement, qu'il faut laiſſer faire la paix, & c'eſt ce qui eſt en queſtion, parce que nous pouvons ſoutenir la guerre en nous rendant maîtres du Parlement par le peuple. Je ne vous ai parlé, Monſieur, lui répondis-je, que ſur ce que vous m'avez dit, qu'il ne falloit plus conteſter ſur ce point, & que vous déſiriez ſimplement d'être éclairci du détail de mes vues, ſur la propoſition que je vous faiſois ; vous revenez préſentement au gros de la queſtion. Nous n'en ſommes pas perſuadés, reprit-il, & voulez-vous bien vous en rapporter au plus de voix ? De tout mon cœur, lui répondis-je. Il n'y a rien de plus juſte,

1649. publique ſe pourra fonder : toutes les fautes du Miniſtre nous tourneront à compte : notre conſidération en ſauvera quelques-unes au public, & les Eſpagnols en auront une très-grande pour nous. Le Cardinal ne pourra s'empêcher de nous en donner, parce que la pente qu'il a toujours à négocier, fera qu'il ne pourra s'empêcher de nous rechercher. Tous ces avantages ne me perſuadent pas que ce parti que je vous propoſe, ſoit fort bon : j'en vois tous les inconvénients, & je n'ignore pas que dans le chapitre des accidents auxquels je conviens qu'il faut s'abandonner en ſuivant ce chemin-là, nous pouvons trouver des abymes. Mais, à mon opinion, il eſt néceſſaire de ſe haſarder, quand on eſt aſſuré de rencontrer encore plus de précipices dans les voies ordinaires. Nous n'avons déja que trop rebattu ceux qui ſont inévitables dans la guerre ; & ne voyons-nous pas d'un clin d'œil ceux de la paix, ſous un Miniſtre outragé & dont le rétabliſſement parfait ne dépendra que de notre ruine ? Ces conſidérations me font croire que ce parti convient à vous tous, pour le moins auſſi juſtement qu'à moi : mais je maintiens que quand il ne vous conviendroit pas de le pren-

dre, il vous convient toujours que je le prenne : parce qu'il facilitera votre accommodement, en vous donnant plus de tems pour le traiter avant que la paix ſe conclue, & en tenant, après qu'elle le ſera, le Mazarin en état d'avoir plus d'égard pour ceux dont il pourra appréhender la réunion avec moi. 1649.

Mr. de Bouillon, qui avoit toujours dans la tête qu'il pourroit trouver ſa place dans l'extrêmité, ſourit à ces dernieres paroles. Il me dit : Vous m'avez tantôt fait la guerre de la figure de Rhétorique de Barnevelt. Je vous le rends, car vous ſuppoſez par votre raiſonnement, qu'il faut laiſſer faire la paix, & c'eſt ce qui eſt en queſtion, parce que nous pouvons ſoutenir la guerre en nous rendant maîtres du Parlement par le peuple. Je ne vous ai parlé, Monſieur, lui répondis-je, que ſur ce que vous m'avez dit, qu'il ne falloit plus conteſter ſur ce point, & que vous déſiriez ſimplement d'être éclairci du détail de mes vues, ſur la propoſition que je vous faiſois ; vous revenez préſentement au gros de la queſtion. Nous n'en ſommes pas perſuadés, reprit-il, & voulez-vous bien vous en rapporter au plus de voix ? De tout mon cœur, lui répondis-je. Il n'y a rien de plus juſte ;

1649. publique ſe pourra fonder : toutes le
fautes du Miniſtre nous tourneront
compte : notre conſidération en ſauver
quelques-unes au public, & les Eſpa
gnols en auront une très-grande pou
nous. Le Cardinal ne pourra s'emp
cher de nous en donner, parce que
pente qu'il a toujours à négocier, f
qu'il ne pourra s'empêcher de nous
chercher. Tous ces avantages ne
perſuadent pas que ce parti que je v
propoſe, ſoit fort bon : j'en vois
les inconvénients, & je n'ignore
que dans le chapitre des accide
auxquels je conviens qu'il faut s
donner en ſuivant ce chemin-là,
pouvons trouver des abymes. M
mon opinion, il eſt néceſſaire de
ſarder, quand on eſt aſſuré de re
trer encore plus de précipices d
voies ordinaires. Nous n'avons d
trop rebattu ceux qui ſont iné
dans la guerre; & ne voyons-n
d'un clin d'œil ceux de la pai
un Miniſtre outragé & dont le
ſement parfait ne dépendra qu
tre ruine ? Ces conſidérations
croire que ce parti convien
tous, pour le moins auſſi juſte
moi : mais je maintiens que
ne vous conviendroit pas de

dre, il vous convient toujours que je le prenne : parce qu'il facilitera votre accommodement, en vous donnant plus de tems pour le traiter avant que la paix ſe conclue, & en tenant, après qu'elle ſera, le Mazarin en état d'avoir plus égard pour ceux dont il pourra appréhender la réunion avec moi. 1649.

Mr. de Bouillon, qui avoit toujours ns la tête qu'il pourroit trouver ſa ce dans l'extrêmité, ſourit à ces derres paroles. Il me dit : Vous m'avez tôt fait la guerre de la figure de torique de Barnevelt. Je vous le ls, car vous ſuppoſez par votre raiement, qu'il faut laiſſer faire la paix, 'eſt ce qui eſt en queſtion, parce nous pouvons ſoutenir la guerre ous rendant maîtres du Parlement le peuple. Je ne vous ai parlé, Mon, lui répondis-je, que ſur ce que m'avez dit, qu'il ne falloit plus eſter ſur ce point, & que vous déſiſimplement d'être éclairci du détail es vues, ſur la propoſition que je faiſois ; vous revenez préſentement os de la queſtion. Nous n'en ſompas perſuadés, reprit-il, & voulezbien vous en rapporter au plus ix ? De tout mon cœur, lui réis-je. Il n'y a rien de plus juſte,

publique
fautes du
compte : n
quelques-u
gnols en
nous. Le
cher de no
pente qu'i
qu'il ne p
chercher.
perſuadent
propoſe, f
les inconv
que dans
auxquels je
donner en
pouvons tro
mon opinio
farder, qua
trer encore
voies ordin
trop rebatt
dans la gu
d'un clin
un Miniſtre
ſement par
tre ruine ?
croire que
tous, pour
moi : mais
ne vous co

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
GRADUATE LIBRARY
DATE DUE

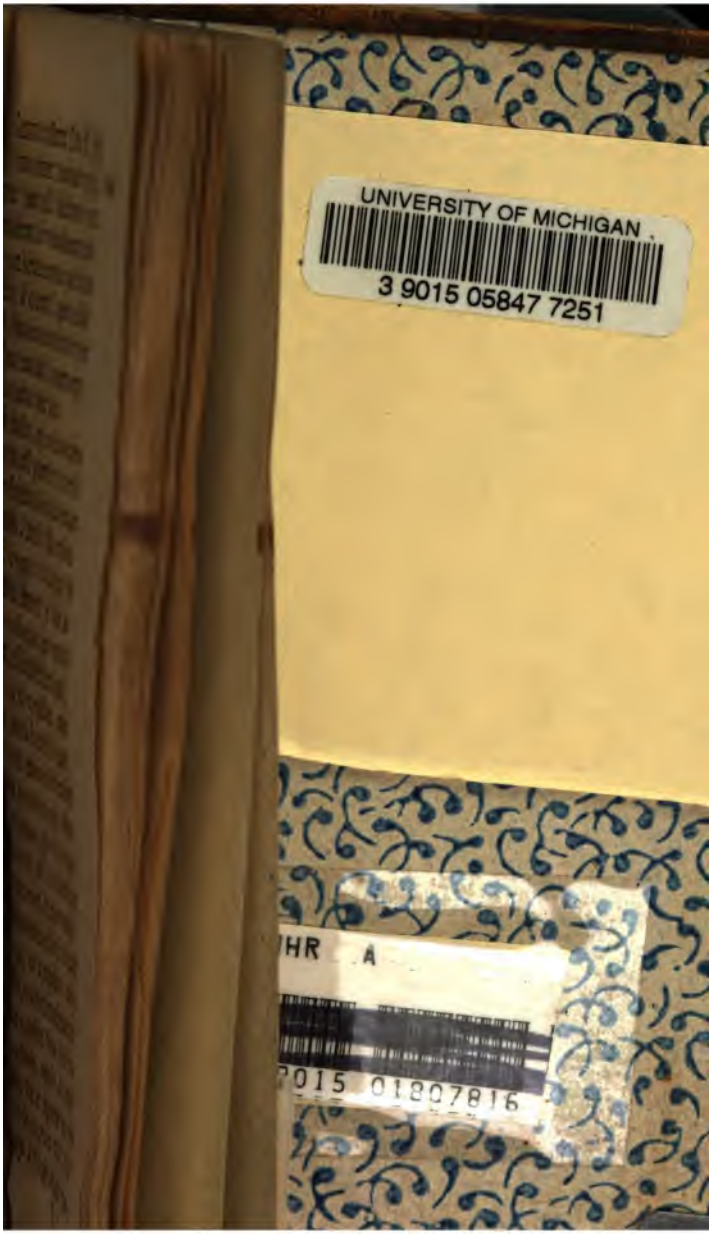
UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05847 7251
/HR A
7015 01807816

1649. publique ſe pourra fonder : toutes les fautes du Miniſtre nous tourneront à compte : notre conſidération en ſauvera quelques-unes au public, & les Eſpagnols en auront une très-grande pour nous. Le Cardinal ne pourra s'empêcher de nous en donner, parce que la pente qu'il a toujours à négocier, fera qu'il ne pourra s'empêcher de nous rechercher. Tous ces avantages ne me perſuadent pas que ce parti que je vous propoſe, ſoit fort bon : j'en vois tous les inconvénients, & je n'ignore pas, que dans le chapitre des accidents, auxquels je conviens qu'il faut s'abandonner en ſuivant ce chemin-là, nous pouvons trouver des abymes. Mais, à mon opinion, il eſt néceſſaire de ſe haſarder, quand on eſt aſſuré de rencontrer encore plus de précipices dans les voies ordinaires. Nous n'avons déja que trop rebattu ceux qui ſont inévitables dans la guerre; & ne voyons-nous pas d'un clin d'œil ceux de la paix, ſous un Miniſtre outragé & dont le rétabliſſement parfait ne dépendra que de notre ruine ? Ces conſidérations me font croire que ce parti convient à vous tous, pour le moins auſſi juſtement qu'à moi : mais je maintiens que quand il ne vous conviendroit pas de le pren-

dre, il vous convient toujours que je 1649.
le prenne : parce qu'il facilitera votre accommodement, en vous donnant plus de tems pour le traiter avant que la paix ſe conclue, & en tenant, après qu'elle le ſera, le Mazarin en état d'avoir plus d'égard pour ceux dont il pourra appréhender la réunion avec moi.

Mr. de Bouillon, qui avoit toujours dans la tête qu'il pourroit trouver ſa place dans l'extrémité, ſourit à ces dernieres paroles. Il me dit : Vous m'avez tantôt fait la guerre de la figure de Rhétorique de Barnevelt. Je vous le rends, car vous ſuppoſez par votre raiſonnement, qu'il faut laiſſer faire la paix, & c'eſt ce qui eſt en queſtion, parce que nous pouvons ſoutenir la guerre en nous rendant maîtres du Parlement par le peuple. Je ne vous ai parlé, Monſieur, lui répondis-je, que ſur ce que vous m'avez dit, qu'il ne falloit plus conteſter ſur ce point, & que vous déſiriez ſimplement d'être éclairci du détail de mes vues, ſur la propoſition que je vous faiſois ; vous revenez préſentement au gros de la queſtion. Nous n'en ſommes pas perſuadés, reprit-il, & voulez-vous bien vous en rapporter au plus de voix ? De tout mon cœur, lui répondis-je. Il n'y a rien de plus juſte,

1649. nous ſommes dans le même vaiſſeau ; il faut périr ou ſe ſauver tous enſemble. Voilà M. de Beaufort qui eſt dans le même ſentiment ; & quand lui & moi ſerions encore plus maîtres du peuple que nous ne le ſommes, je crois que lui & moi meriterions d'être deshonorés, ſi nous nous ſervions de notre crédit, je ne dis pas pour abandonner, mais pour forcer le moindre homme du Parti à ce qui ne ſeroit pas de ſon avantage. Je me conformerai à l'avis commun, je le ſignerai de mon ſang, à condition que vous ne ſerez pas dans la liſte de ceux à qui je m'engagerai : car je ſuis aſſez engagé, comme vous ſçavez, par le reſpect & par l'amitié que j'ai pour vous. Mr. de Beaufort nous réjouit ſur cela de quelques *Apophthegmes* qui ne manquoient jamais dans les occaſions où ils étoient le moins requis.

Mr. de Bouillon, qui ſçavoit que ſon avis ne paſſeroit pas à la pluralité, & qui ne m'avoit propoſé de l'y mettre, que parce qu'il croyoit que j'en appréhenderois la commiſſion, me dit ſagement : Vous ſçavez que ce ne ſeroit ni votre compte ni le mien de diſcuter ce détail en ce moment où nous ſommes en préſence de gens qui en pour-

roient abuſer. Vous êtes trop ſage, & je ne ſuis pas aſſez fou pour leur porter cette matiere auſſi peu digérée qu'elle l'eſt encore. Approfondiſſons-la avant qu'ils puiſſent ſeulement s'imaginer que nous la traitons. Votre intérêt n'eſt pas à vous rendre maître de Paris par le peuple, le mien n'eſt pas à laiſſer faire la paix ſans m'accommoder. Demandez, ajouta-t-il, à Mr. le Maréchal de la Mothe, ſi Mademoiſelle de Touci y conſentiroit pour lui? (Mr. de la Mothe étoit amoureux de Mademoiſelle de Touci, on croyoit alors qu'il l'épouſeroit plutôt qu'il ne fit.) Mr. de Bouillon qui vouloit me marquer que la conſidération de Madame ſa femme ne lui permettoit pas de prendre pour lui le parti que je lui avois propoſé, & ne vouloit pas le marquer aux autres, ſe ſervit de cette maniere pour me l'inſinuer. Il me l'expliqua ainſi un moment après, qu'il eut le moyen de me parler ſeul, & me dit que je ne devois pas avoir au moins ſeul les gants de ma propoſition; qu'elle lui étoit venue dans l'eſprit, dès qu'il eut appris la déſertion de l'armée de Mr. ſon Frere, qu'il avoit même le moyen de l'améliorer en la faiſant goûter aux Eſpagnols; qu'il avoit été ſur le point cinq ou ſix fois en un jour de me la 1649.

1649. communiquer ; mais que Madame ſa femme s'y étoit toujours oppoſée avec une telle fermeté, & avec tant de larmes, qu'enfin elle lui avoit fait donner parole de n'y plus penſer, & de s'accommoder avec la Cour, ou de prendre parti avec l'Eſpagne. Je vois bien, me dit-il, que vous ne voulez pas du ſecond ; aidez-moi au premier, je vous en conjure, vous voyez la confiance que j'ai en vous.

Comme Mrs. de Beaufort & de la Mothe nous rejoignirent avec le Préſident de Bellievre, je n'eus que le tems de ſerrer la main à Mr. de Bouillon, qui enſuite expliqua en peu de mots à Mr. de Bellievre le commencement de notre converſation, & lui témoigna qu'il ne pouvoit prendre le parti que je lui avois propoſé, parce qu'il riſquoit pour jamais toute ſa Maiſon, à laquelle il ſeroit reſponſable de ſa ruine. Il n'oublia rien pour lui perſuader qu'il jouoit le droit du jeu, de ne pas entrer dans ma propoſition, (je le remarquai, & je vous en dirai tantôt la raiſon ;) & ſe tournant enſuite vers Mr. de Beaufort & vers moi : Mais entendons-nous, dit-il, comme vous l'avez tantôt propoſé. Ne conſentez à la Paix, au moins par votre voix au Parlement, que ſous

la condition de l'excluſion du Mazarin, 1649.
je me joindrai à vous, & je tiendrai le même langage : peut-être que notre fermeté donnera plus de force que nous ne croyons au Parlement. Si cela n'arrive pas, agréez que je cherche à ſauver ma Maiſon par les accommodements, qui ne ſçauroient être fort bons en l'état où ſont les choſes, mais qui pourront le devenir avez le tems.

Je n'ai guere eu en ma vie de plus ſenſible joie que celle que je reçus à cet inſtant. Je répondis à Mr. de Bouillon que j'avois tant d'impatience de lui faire connoître à quel point j'étois ſon ſerviteur, que je ne pouvois m'empêcher de manquer même au reſpect que je devois à Mr. de Beaufort, en prenant la parole avant lui, pour l'aſſurer qu'en mon particulier je lui rendois toutes les paroles d'engagement qu'il avoit pris avec moi, & que je lui donnois de plus la mienne, que je ferois pour faciliter ſon accommodement tout ce qu'il lui plairoit ; qu'il pouvoit ſe ſervir de moi & de mon nom pour donner à la Cour toutes les offres qui lui pourroient être bonnes, & que comme dans le fond je ne voulois pas m'accommoder avec Mazarin, je le rendois maître de toutes les apparences de ma

1649. conduite, dont il se pourroit servir pour ses avantages.

Mr. de Beaufort, dont le naturel étoit de rencherir toujours sur celui qui avoit parlé le dernier, lui sacrifia en même tems avec emphase tous les intérêts passés, présents & à venir de la Maison de Vendôme. Le Maréchal de la Mothe lui fit son compliment, & le Président de Bellievre lui fit son éloge. Nous convinmes en un quart-d'heure de tous nos faits; Mr. de Bouillon se chargea de faire agréer aux Espagnols cette conduite, pourvu que nous lui donnassions parole de ne leur point témoigner qu'elle eût été concertée auparavant avec nous. Nous primes le soin, le Maréchal de la Mothe & moi, de proposer à Mr. de Longueville en son nom, en celui de Mr. de Beaufort & au mien, le parti que Mr. de Bouillon prenoit pour lui, & nous ne doutames point qu'il ne l'acceptât, parce que *les gens irrésolus prennent toujours avec facilité toutes les ouvertures qui les menent à deux chemins, & qui par conséquent ne les pressent pas d'opter.* Nous crumes que pour cette raison Mr. de la Rochefoucaut ne nous feroit point d'obstacle, ni auprès de Mr. le Prince de Conti, ni auprès de Madame de Longueville;

ainſi nous réſolumes que Mr. de Bouil- 1649.
lon feroit dès ce ſoir même la propoſition à Mr. le Prince de Conti en préſence de tous les Généraux. Cette Conférence fut curieuſe, en ce que Mr. de Bouillon n'y profera pas un mot par lequel on pût ſe plaindre qu'il eût ſeulement ſongé à tromper, & qu'il n'en omit pas un ſeul qui pût couvrir ſon véritable deſſein. Je vous rapporterai ſon diſcours ſyllabe à ſyllabe & tel que je l'écrivis une heure après qu'il l'eut fait, après que je vous aurai rendu compte de ce qu'il me dit en ſortant de la Conférence dont je viens de vous parler.

„ Ne me plaignez-vous pas, me dit-
„ il, de me voir dans la néceſſité de
„ ne pouvoir prendre l'unique parti où
„ il y ait de la réputation pour l'avenir
„ & de la ſûreté pour le préſent? Je
„ conviens que c'eſt celui que vous
„ avez choiſi; & s'il étoit en mon pou-
„ voir de le ſuivre, je crois ſans vanité,
„ que j'y mettrois un grain qui ajouteroit
„ un peu au poids. Vous avez remar-
„ qué que j'avois peine à m'ouvrir tout-
„ à-fait ſur les raiſons que j'ai d'agir com-
„ me je fais, devant le Préſident de
„ Bellievre, & il eſt vrai; & vous
„ avouerez que je n'ai pas tort, quand
„ je vous aurai dit que ce Bourgeois

1649. „ me déchira avant-hier une heure du-
„ rant, ſur la déférence que j'ai pour les
„ ſentiments de ma femme. Je veux bien
„ vous l'avouer à vous, qui ne me blâ-
„ merez pas de ne pas expoſer une fem-
„ me que j'aime tendrement, & huit
„ enfants qu'elle aime plus que ſoi-mê-
„ me, à un parti auſſi haſardeux que
„ celui que vous prenez, & que je
„ prendrois avec vous ſi j'étois ſeul.

Je fus touché du ſentiment de Mr. de Bouillon & de ſa confiance; & je lui répondis, que j'étois ſi éloigné de le blâmer, qu'au contraire je l'en honorois davantage, & que la tendreſſe pour Mde. ſa femme, qu'il venoit d'appeller une foibleſſe, étoit une de ces ſortes de choſes que la politique condamne, mais que la morale juſtifie, parce qu'elles ſont une marque de la bonté d'un cœur, qui ne peut être ſupérieur à la politique, qu'il ne le ſoit en même tems à l'intérêt.

Nous entrames un moment après chez Mr. le Prince de Conti qui ſoupoit. Mr. de Bouillon le pria de permettre qu'il lui pût parler devant Madame de Longueville, Mrs. les Généraux & les principales perſonnes du parti. Comme il falloit du tems pour raſſembler ces gens, on remit la converſation à onze heures

du soir, & Mr. de Bouillon alla, en attendant, chez les Envoyés d'Espagne, auxquels il persuada que la conduite que nous venions de résoudre ensemble, & qu'il ne leur disoit pourtant pas avoir été concertée avec nous, leur pourroit être très-utile; parce que la fermeté que nous conservions contre le Mazarin pourroit peut-être rompre la paix, & aussi parce que supposé même qu'elle se fît, ils pourroient toujours tirer dans la suite un grand avantage du personnage que j'avois résolu de jouer. Il assaisonna ceci de tout ce qui les pouvoit persuader que l'accommodement de Mr. d'Elbeuf avec St. Germain leur étoit fort bon; parce qu'il les déchargeoit d'un homme qui leur couteroit de l'argent & qui leur seroit fort inutile; que le sien particulier, supposé même qu'il le fît, dont il doutoit fort, leur pouvoit être utile, parce que le peu de foi du Mazarin lui donnoit lieu par avance de garder avec eux ses anciennes mesures; qu'il n'y avoit aucune sûreté en tout ce qu'ils négocieroient avec Mr. le Prince de Conti, qui n'étoit qu'une girouette; qu'il n'y en avoit qu'une médiocre en Mr. de Longueville qui traitoit toujours avec les deux partis; que Mrs. de Beaufort, de la 1649.

1649. Mothe, de Briſſac, & de Vitri ne ſe ſépareroient pas de moi, & qu'ainſi la penſée de ſe rendre maîtres du Parlement étoit devenue impraticable par l'oppoſition que j'y avois. Ces conſidérations jointes à l'ordre que les Envoyés avoient de ſe rapporter en tout au ſentiment de Mr. de Bouillon, les obligerent de donner les mains à tout ce qu'il voulut. Il n'eut pas plus de peine de perſuader à ſon retour à l'Hôtel de Ville, Mrs. les Généraux, qui furent charmés d'un parti qui leur feroit faire tous les matins les braves au Parlement, & qui leur laiſſeroit la liberté de traiter tous les ſoirs avec la Cour. Ce que je trouvai de plus habile dans ſon diſcours eſt qu'il y mêla des circonſtances dont les divers tours qu'il leur pouvoit donner en cas de beſoin, ôteroient, quand il ſeroit néceſſaire, toute créance au mauvais uſage que l'on en pourroit faire du côté des Eſpagnols & du côté de la Cour. Tout le monde ſortit content de cette Conférence qui ne dura pas plus d'une heure & demie. Mr. le Prince de Conti nous aſſura même que Mr. de Longueville l'agréoit au dernier point. Je retournai avec Mr. de Bouillon chez lui, & je trouvai les Envoyés d'Eſpagne qui l'y

attendoient. J'apperçus aiſément & à 1649.
leurs manieres & à leurs paroles que Mr. de Bouillon leur avoit fait valoir & pour lui & pour moi la réſolution que j'avois priſe de ne me pas accommoder, auſſi me firent-ils toutes les honnêtetés & toutes les offres imaginables. Nous convinmes de tous nos faits, ce qui fut bien aiſé, parce qu'ils approuvoient tout ce que Mr. de Bouillon propoſoit. Il leur fit un pont d'or, pour retirer leurs Troupes avec bienſéance, & ſans qu'il parût qu'ils le fiſſent par néceſſité. Il leur fit goûter tout ce que les occaſions lui pourroient inſpirer de leur propoſer; il prit vingt dates différentes & quelquefois même contraires, pour les pouvoir appliquer dans la ſuite comme il le jugeroit à propos. Je lui dis, auſſitôt qu'ils furent ſortis, que je n'avois jamais vu perſonne qui fût ſi éloquent que lui pour perſuader aux gens, que les *fievres quartes leur étoient bonnes.* Le malheur eſt, me répondit-il, qu'il faut pour cette fois que je me le perſuade auſſi à moi-même.

Comme je fus retourné chez moi, je trouvai Varicarville qui venoit de Rouen de la part de Mr. de Longueville. Je crois être obligé de vous faire excuſe ici, de ce que vous rendant

1649. compte de la Guerre Civile, je n'ai encore touché que légérement un des principaux actes qui ſe joua, ou plutôt qui ſe dut jouer en Normandie. Je n'ai fait récit dès le commencement de cet Ouvrage, que de ce que j'ai vu moi-même. Mais puiſque je trouve en cet endroit Varicarville, qui a été, à mon ſens, le Gentilhomme le plus véritable du Royaume; je crois vous devoir faire un récit ſuccinct de ce qui ſe paſſa de ce côté-là, depuis le 20 Janvier, que Mr. de Longueville partit de Paris pour y aller.

Vous avez vu que le Parlement & la Ville de Rouen ſe déclarerent pour lui. Mrs. de ‡ Matignon & de Beuvron firent de même avec tout le Corps de la Nobleſſe. Les Châteaux & les Villes de Dieppe & de Caen étoient en ſa diſpoſition : Lizieux le ſuivit avec ſon Evêque, & tous les peuples paſſionnés pour lui contribuerent avec joie à la cauſe commune. Tous les deniers du Roi furent ſaiſis dans toutes les Recettes. On fit des levées juſqu'au nombre, à ce qu'on publioit, de 7000 hommes.

‡ François de Matignon, Comte de Torigny, mort le 29 Janvier 1675.

* Cet Evêque de Lizieux s'appelloit Leonor de Matignon. Il mourut le 14 Fevrier 1680.

Germain
Mr. de Longueil

1649. voir les tentatives que D. Francisco Pizarro lui étoit allé faire de la part de l'Archiduc. Nous connumes Mr. de Bouillon & moi, que le Gentilhomme que nous venions de dépêcher à Rouen, y donneroit la plus agréable nouvelle à Mr. de Longueville, en lui apprenant que l'on ne prétendoit plus le contraindre sur la matiere des Traités ; & Varicarville, qui étoit un des hommes de France des plus fermes, me témoigna même de l'impatience que l'on obtînt des passeports pour Antonville, destiné par Mr. de Longueville à la Conférence : tant il étoit persuadé que son Maître feroit autant de foiblesses, qu'il demeureroit de moments dans un Parti, qu'il n'avoit pas la force de soutenir. Je reviens à ce qui se passa & au Parlement & à la Conférence.

Je vous ai dit que les Députés retournerent à Ruel le 16 Mars ; ils allerent le lendemain à St. Germain, où la seconde Conférence se devoit tenir à la Chancellerie. Ils ne manquerent pas de lire d'abord les propositions que ceux du Parti avoient faites, avec un empressement merveilleux pour leurs intérêts particuliers ; propositions que Mrs. les Généraux qui ne s'y étoient pas oubliés, avoient toujours stipulé ne devoir

être faites qu'après que les intérêts du 1649.
Parlement seroient ajustés. Le premier Président fit tout le contraire, sous prétexte de leur témoigner que leurs intérêts étoient plus chers à la Compagnie que les siens propres, mais dans la vérité pour les décrier dans le public. Je l'avois prévu & j'avois insisté par cette considération, qu'ils ne donnassent leurs mémoires qu'après que l'on seroit demeuré d'accord des articles dont le Parlement demandoit la réformation : mais le premier Président les enchanta tellement, que lorsqu'on sçut que Mrs. les Généraux se faisoient entendre sur leurs intérêts; il n'y eut pas un Officier dans l'Armée qui ne crût être en droit de s'adresser au premier Président pour ses prétentions. Mr. de Bouillon m'avoua qu'il n'avoit pas assez pesé cet inconvénient qui jetta un grand air de ridicule sur tout le Parti. Je fis des efforts inconcevables pour obliger Mr. de Beaufort & Mr. de la Mothe à ne pas donner dans le panneau. L'un & l'autre me l'avoient promis, mais le premier Président & Viole gagnerent le second par des espérances frivoles. Mr. de Vendôme envoya en forme sa malédiction à son fils, s'il n'obtenoit au

1649. moins la § Surintendance des Mers, qui lui avoit été promise à la Régence, pour récompense du Gouvernement de Bretagne. Les plus désintéressés s'imaginerent qu'ils seroient les duppes des autres, s'ils ne se mettoient aussi sur les rangs. Mr. de Retz qui sçut que Mr. de la Trimouille son voisin y étoit pour le Comté de Rouſſillon, & qu'il avoit même envie d'y être pour le Royaume de Naples, ne m'a pas encore pardonné de ce que je n'entrepris pas de lui faire rendre la Généralité des Galeres. Enfin je ne trouvai que Mr. de Briſſac qui voulut bien ne point entrer en prétention; & encore Matha, qui n'avoit gueres de cervelle, lui ayant dit qu'il se faisoit tort, il se mit dans l'esprit qu'il le falloit réparer par un emploi tel que vous verrez dans la suite. Toutes ces démarches me firent résoudre à me tirer du pair, & à me servir de l'occasion de la déclaration que Mr. le Prince de Conti fit faire au Parlement, qu'il

§ Cette Charge fut créée en 1627 en faveur du Cardinal de Richelieu, à la place de la dignité de Grand Amiral qui fut supprimée par un Edit de la même année, avec celle de Connétable. Louis XIV supprima en 1669 cette Surintendance des Mers & de la Navigation, & rétablit la Charge de Grand Amiral, qui fut donnée à Louis Comte de Vermandois.

avoit nommé pour ſon Député à la 1649.
Conférence le Comte de Maure, pour y faire une pareille déclaration en mon nom le meme jour, qui fut le 19 Mars. Je ſuppliai la Compagnie par cette déclaration, de ne me comprendre en rien de tout ce qui pourroit regarder directement ou indirectement aucun intérêt. Ce pas auquel je fus forcé, pour n'être pas chargé dans le public de la *gliſſade* de Mr. de Beaufort, joint au mauvais effet que cette nuée de prétentions ridicules y avoit produit, avança de quelques jours la propoſition que les Généraux n'avoient réſolu de faire contre la perſonne de Mazarin, que dans les moments où ils jugeoient qu'elle leur pourroit ſervir à donner chaleur, par la crainte qui lui étoit fort naturelle, aux négociations qu'il avoit par différents canaux avec chacun d'eux.

Mr. de Bouillon nous aſſembla le même ſoir du 19 chez le Prince de Conti, & il y fit réſoudre que ce Prince lui-même diroit le lendemain au Parlement, qu'il n'avoit donné, ni lui ni les autres Généraux, les mémoires de leurs prétentions, que par la néceſſité où ils s'étoient trouvés de chercher leurs ſûretés, en cas que le Cardinal Mazarin demeurât dans le Miniſtere; mais

1649. moins la § Surintendance d[illegible] en celui lui avoit été promise à la [illegible]ualité qui récompense du Gouve[illegible]ti, qu'auſſi-tagne. Les plus défin[illegible], ils renoncerent qu'ils ſeroient [illegible] intérêt ſans extres, s'ils ne ſe m[illegible] rangs. Mr. de R[illegible]claration ſe fit en de la Trimouille ſuis perſuadé que ſi le Comté de P[illegible] avant que les Généraux même envie[illegible]mes euſſent fait éclorre de Naples, r[illegible]ere de prétentions, comde ce que [illegible]été concerté entre Mr. de rendre la [illegible]moi; elle auroit ſauvé plus je ne tr[illegible]ion au Parti, & donné plus voulut [illegible]ntion à la Cour, que je ne tion; [illegible]imaginé. Car Paris & St. Gerres d[illegible]uſſent eu lieu de croire que la faiſc[illegible]n priſe par les Généraux, de le f[illegible]pour leurs intérêts & d'envoyer vc[illegible]Députés pour en traiter, n'étoit que d[illegible]du deſſein qu'ils avoient formé r[illegible]de ſacrifier ces mêmes intérêts à l'exc[illegible]du Miniſtre. Cette faute eſt la plus grande, à mon ſens, que Mr. de Bouillon ait jamais faite. Il la rejettoit ſur la précipitation que Mr. d'Elbeuf avoit eue de mettre ſes mémoires entre les mains du premier Préſident, mais Mr. de Bouillon étoit toujours la premiere cauſe de cette faute, parce qu'il avoit le premier lâché la main à cette conduite.

...ui dans les grandes 1649.
... manquement des
...oupable qu'eux.
...de faute de Mr.

...plus signalées sottises
...aites. J'ai dit que Mr.
...oit promis aux Envoyés
... un pont d'or pour se re-
... pays, en cas que nous fis-
...aix. Ces Envoyés, qui n'en-
...t parler que de Députation &
...férence ne laissoient pas, à tra-
...coute la confiance qu'ils avoient
Mr. de Bouillon, de me sommer de
...ns en tems de la parole que je leur
...vois donnée, de ne les pas laisser sur-
prendre. J'avois de ma part une raison particuliere pour cela, outre mon engagement, par l'amitié que j'avois pour Noirmoutier & pour Laigues, qui auroient trouvé mauvais que je n'eusse pas approuvé leurs raisons, pour me faire consentir à l'approche des Espagnols. Mais comme cet engagement ne me paroissoit plus honnête en l'état où étoient les affaires, je n'oubliai rien pour faire que Mr. de Bouillon trouvât bon que nous ne différassions pas davantage à leur faire ce pont d'or, duquel il s'étoit ouvert à moi. Il remettoit de jour

[1649. qu'il proteſtoit & en ſon nom & en celui de toutes les perſonnes de qualité qui étoient entrées dans le Parti, qu'auſſitôt qu'il en ſeroit exclus, ils renonceroient à toutes ſortes d'intérêt ſans exception.

Le 20 cette déclaration ſe fit en beaux termes. Je ſuis perſuadé que ſi elle eût été faite avant que les Généraux & les Subalternes euſſent fait éclorre cette fourmiliere de prétentions, comme il avoit été concerté entre Mr. de Bouillon & moi; elle auroit ſauvé plus de réputation au Parti, & donné plus d'appréhenſion à la Cour, que je ne m'étois imaginé. Car Paris & St. Germain euſſent eu lieu de croire que la réſolution priſe par les Généraux, de parler pour leurs intérêts & d'envoyer des Députés pour en traiter, n'étoit que la ſuite du deſſein qu'ils avoient formé de ſacrifier ces mêmes intérêts à l'excluſion du Miniſtre. Cette faute eſt la plus grande, à mon ſens, que Mr. de Bouillon ait jamais faite. Il la rejettoit ſur la précipitation que Mr. d'Elbeuf avoit eue de mettre ſes mémoires entre les mains du premier Préſident, mais Mr. de Bouillon étoit toujours la premiere cauſe de cette faute, parce qu'il avoit le premier lâché la main à cette conduite.

conduite. Celui *qui dans les grandes affaires donne lieu au manquement des autres eſt ſouvent plus coupable qu'eux.* Voilà donc une grande faute de Mr. de Bouillon. 1649.

Voici une des plus ſignalées ſottiſes que j'aie jamais faites. J'ai dit que Mr. de Bouillon avoit promis aux Envoyés de l'Archiduc un pont d'or pour ſe retirer en leur pays, en cas que nous fiſſions la paix. Ces Envoyés, qui n'entendoient parler que de Députation & de Conférence ne laiſſoient pas, à travers toute la confiance qu'ils avoient en Mr. de Bouillon, de me ſommer de tems en tems de la parole que je leur avois donnée, de ne les pas laiſſer ſurprendre. J'avois de ma part une raiſon particuliere pour cela, outre mon engagement, par l'amitié que j'avois pour Noirmoutier & pour Laigues, qui auroient trouvé mauvais que je n'euſſe pas approuvé leurs raiſons, pour me faire conſentir à l'approche des Eſpagnols. Mais comme cet engagement ne me paroiſſoit plus honnête en l'état où étoient les affaires, je n'oubliai rien pour faire que Mr. de Bouillon trouvât bon que nous ne différaſſions pas davantage à leur faire ce pont d'or, duquel il s'étoit ouvert à moi. Il remettoit de jour

1649. à autre, parce que négociant comme il faiſoit avec la Cour, par l'entremiſe de Mr. le Prince, pour la récompenſe de Sedan, il lui étoit très-bon que l'Armée d'Eſpagne ne ſe retirât pas encore. Sa probité & mes raiſons l'emporterent, après quelques jours de délais, ſur ſon intérêt. Je dépêchai un Courier à Noirmoutier, nous parlames déciſivement aux Envoyés de l'Archiduc, nous leur fîmes voir que la Paix ſe pouvoit faire en un quart d'heure, & que Mr. le Prince pourroit être à portée de leur Armée en quatre jours; que celle de Mr. de Turenne s'avançoit ſous le commandement d'Erlac, dépendant en tout & par-tout du Cardinal. Mr. de Bouillon acheva de conſtruire dans cette converſation le pont d'or qu'il leur avoit promis. Il leur dit que ſon ſentiment étoit qu'ils rempliſſent un blanc de l'Archiduc, qu'ils en fiſſent une Lettre de lui à Mr. le Prince de Conti, par laquelle il lui mandât, que pour faire voir qu'il n'étoit entré en France que pour procurer à la Chrétienté la Paix générale, & non pas pour profiter de la diviſion qui étoit dans le Royaume, il offroit d'en retirer ſes troupes dès le moment qu'il auroit plu au Roi de nommer un lieu d'Aſſemblée pour la paix,

& des Députés pour en traiter. Cette 1645.
propoſition qui ne pouvoit plus avoir d'effet ſolide dans la conjoncture, étoit aſſez d'uſage pour ce que Mr. de Bouillon s'y propoſoit, & il n'y avoit pas lieu de douter que la Cour, qui verroit aiſément que dans le fond de la choſe cette offre ne pourroit plus aller à rien qu'autant qu'il lui plairoit, n'y donnât les mains au moins en apparence, & en même tems un prétexte honnête aux Eſpagnols pour ſe retirer ſans déchet de leur réputation.

Le Bernardin ne fut pas ſi ſatisfait de ce pont d'or, qu'il ne me dît après en particulier, qu'il en eût beaucoup mieux aimé un de bois ſur la Marne ou ſur la Seine. Ils donnerent toutefois les uns & les autres à tout ce que Mr. de Bouillon deſira d'eux, parce que leur ordre le portoit, & ils écrivirent ſans contradiction la Lettre que je leur dictai. Mr. le Prince de Conti qui étoit indiſpoſé, me chargea d'aller de ſa part au Parlement faire le rapport de cette prétendue Lettre, que les Envoyés de l'Archiduc lui porterent en grande cérémonie. Je fus aſſez innocent pour recevoir cette commiſſion, qui donnoit lieu à mes ennemis de me faire paſſer pour un homme tout-à-fait concerté avec

1649. l'Eſpagne dans le moment que j'en refuſois toutes les offres qu'elle me faiſoit pour mes avantages particuliers, & que je lui rompois toutes ſes meſures, pour ne point bleſſer le véritable intérêt de l'Etat. Il n'y a jamais eu de bêtiſe plus complete. Mr. de Bouillon en fut fâché pour l'amour de moi, quoiqu'il y trouvât aſſez ſon compte. Cependant je la réparai en quelque maniere de concert avec lui, en ajoutant au rapport que je fis dans le Parlement le 22, qu'en cas que l'Archiduc ne tînt pas exactement ce qu'il promettoit, Mr. le Prince de Conti & Mrs. les Généraux m'avoient chargé d'aſſurer la Compagnie qu'ils joindroient ſans délai & ſans condition toutes leurs troupes à celles du Roi.

J'ai dit que Mr. de Bouillon trouvoit aſſez ſon compte à ce que cette propoſition eût été faite par moi, parce que le Cardinal qui me croyoit tout-à-fait contraire à la Paix, voyant que j'en avois pris la commiſſion preſque en même tems que le Comte de Maure avoit porté à la Conférence celle de ſon excluſion, ne douta point que ce ne fût une partie que j'euſſe liée. Il l'appréhenda plus qu'il ne devoit. Il fit réponſe aux Députés du Parlement, & ceux-ci

la firent à la Conférence d'une maniere qui marqua que le Cardinal en avoit pris l'alarme. Comme ſes frayeurs ne guériſſoient d'ordinaire que par la négociation qu'il aimoit fort ; il donna plus de jour à celle que Mr. le Prince avoit entamée pour Mr. de Bouillon, parce qu'il le crut de concert avec moi dans la démarche que je venois de faire au Parlement. Quand il vit qu'elle n'avoit point de ſuite, il crut que nous avions manqué notre coup, & que la Compagnie n'ayant pas pris feu comme nous l'avions voulu, il n'avoit qu'à nous pouſſer. 1649.

Mr. le Prince qui étoit bien intentionné pour l'accommodement de Mr. de Bouillon & de Mr. de Turenne, manda au premier par un billet, qu'il avoit trouvé le Cardinal changé abſolument ſur ſon ſujet du ſoir au matin. Nous en conçumes fort aiſément la raiſon Mr. de Bouillon & moi, & nous réſolumes de donner au Mazarin ce que Mr. de Bouillon appelloit un hauſſe-pied, c'eſt-à-dire, de l'attaquer encore perſonnellement, ce qui le mettroit au déſeſpoir dans un tems où le bon ſens lui eût pû donner aſſez d'inſenſibilité pour ces tentatives, qui au fond ne lui faiſoient pas grand mal : mais elles nous

1649. étoient bonnes à Mr. de Bouillon & à moi, quoiqu'en différentes manieres. Mr. de Bouillon croyoit qu'on en avanceroit toutes les négociations, & il étoit de mon intérêt de me signaler contre la personne du Mazarin à la veille de la conclusion d'un Traité qui donneroit peut-être la paix à tout le monde hors à moi. Nous travaillames donc sur ce fondement Mr. de Bouillon & moi avec tant de succès, que nous obligeames Mr. le Prince de Conti qui n'en avoit aucune envie, de proposer au Parlement d'ordonner à ses Députés qu'ils se joignissent au Comte de Maure touchant l'expulsion du Mazarin. Mr. le Prince de Conti fit cette proposition le 27, & comme nous avions eu deux ou trois jours pour tourner les esprits, il passa de quatre-vingt-deux voix contre quarante, que l'on manderoit le même jour aux Députés, d'insister (j'ajoutai en opinant) *& persister*; en quoi je ne fus suivi que de vingt-cinq voix, & je n'en fus pas surpris. Vous avez vu les raisons que j'avois de me distinguer sur cette matiere.

J'avois failli à me décréditer dans le peuple & à passer pour Mazarin, parce que le 13 Mars j'avois empêché que l'on ne massacrât le premier Président;

& que le 23 & le 24 je m'étois opposé à la vente de la Bibliotheque du Cardinal. Je me remis en honneur dans la Sale du Palais & parmi les emportés du Parlement, en prônant fortement contre le Comte de Grancei qui avoit été assez insolent pour piller une maison de Mr. Coulon ; en insistant le 24, que l'on donnât permission au Prince d'Harcourt de prendre les deniers Royaux dans les Recettes de Picardie ; en pestant le 25 contre une trêve, qu'il étoit ridicule de refuser dans le tems d'une Conférence, & en m'opposant le 30 à celle que l'on fit, quoique je sçusse que la Paix étoit faite. Je reviens à la Conférence de St. Germain. 1649.

Vous avez vu que les Députés la commencerent malignement par les prétentions particulieres. La Cour les entretint adroitement par des négociations secretes avec les plus considérables, jusques à ce que se voyant assurée de la Paix, elle en éluda la meilleure partie par une réponse habile. Elle distingua ces prétentions sous le titre de celles de *justice* & de celles de *grace* : elle expliqua cette distinction à sa mode ; & comme le Premier Président & le Président de Mesmes s'entendoient avec elle contre les Députés des Généraux,

1649. quoiqu'ils fiſſent mine de les appuyer; elle en fut quitte à bon marché, & il ne lui en couta preſque rien de comptant; il n'y eut preſque que des paroles que le Mazarin comptoit pour rien. Il ſe faiſoit un grand mérite, de ce qu'il avoit fait évanouir (c'étoient ſes termes) avec un peu de poudre d'alchimie cette nuée de prétentions : mais vous verrez par la ſuite qu'il eût fait ſagement d'y mêler un peu d'or.

La Cour ſortit encore plus aiſément de la propoſition faite par l'Archiduc ſur le ſujet de la Paix générale. Elle répondit qu'elle l'acceptoit avec joie, & elle envoya dès le jour même Mr. de ‡ Brienne au Nonce & à l'Ambaſſadeur de Veniſe, pour conférer avec eux, comme Médiateurs, de la maniere de la traiter.

Pour ce qui regardoit l'excluſion du Mazarin que le Comte de Maure demanda d'abord, que Mr. de Briſſac preſſa conjointement avec Mrs. de Bariere & de Creci, Députés des Généraux, & ſur laquelle les Députés du Parlement inſiſterent de nouveau, au moins en

‡ Henri-Auguſte de-Lomenie de la Ville-aux-Clercs, Comte de Brienne, mort le 5 Novembre 1666., âgé de 71 ans. Il étoit Secrétaire d'Etat.

apparence, comme il leur avoit été ordonné par leurs Compagnies; la Reine, Mr. le Duc d'Orléans, & Mr. le Prince déclarerent qu'ils n'y conſentiroient jamais. 1649.

On conteſta quelque tems touchant les intérêts du Parlement de Rouen qui avoit encore ſes Députés à la Conférence, avec Antonville, Député de Mr. de Longueville, mais enfin l'on convint.

On n'eut preſque point de difficulté ſur les articles dont le Parlement de Paris avoit demandé la réformation; la Reine ſe relâcha de faire tenir un lit de juſtice à St. Germain; elle conſentit que la défenſe au Parlement de s'aſſembler le reſte de l'année 1649 ne fût pas inſérée dans la Déclaration, à condition que les Députés en donnaſſent leur parole, ſur celle que la Reine leur donneroit auſſi, que telles & telles Déclarations accordées ci-devant ſeroient inviolablement obſervées. La Cour promit de ne point preſſer la reſtitution de la Baſtille, & elle s'engagea même de parole à la laiſſer entre les mains de Louvieres, fils de Mr. de Brouſſel, qui y fut établi Gouverneur par le Parlement, lorſqu'elle fut priſe par Mr. d'Elbeuf.

L'amniſtie fut accordée dans tous les termes que l'on demandoit. On y com-

1649. prit expreſſément Mr. le Prince de Conti, Mrs. de Longueville, de Beaufort, d'Elbeuf, d'Harcourt, de Rieux, de Lillebonne, de Bouillon, de Turenne, de Briſſac, de Duras, de Matignon, de Beuvron, de Noirmoutier, de Sevigny, de la Tremouille, de la Rochefoucaut, de Retz, d'Eſtiſſac, de Montreſor, de Matha, de St. Germain d'Apchon, de Sauvebeuf, de St. Ibal, de Lauretat, de Laigues, de Chavagnac, de Chaumont, de Caumeſnil, de Cugnac, de Creci, d'Allici, & de Barriere.

Il y eut quelques difficultés touchant Noirmoutier & Laigues, la Cour ayant affecté de leur vouloir donner un abolition, comme étant plus criminels que les autres, parce qu'ils étoient encore publiquement dans l'Armée d'Eſpagne. Mr. le Chancelier même fit voir aux Députés du Parlement un ordre par lequel le premier ordonnoit comme Lieutenant Général de l'Armée du Roi commandée par Mr. le Prince de Conti, aux Communautés de Picardie d'apporter des vivres au camp de l'Archiduc, & une Lettre du ſecond qui ſollicitoit Bridieu, Gouverneur de Guiſe, de remettre la Place aux Eſpagnols, ſous promeſſe de la liberté de Mr. de Guiſe, qui avoit été pris à Naples. Mr. de Briſſac ſoutint que toutes ces paperaſſes étoient

1649. plus la Reine contre moi : mais il en dit la ſubſtance & on ne me nomma point dans la Déclaration. Vous ne pourriez croire à quel point cette bagatelle aida à me ſoutenir dans le public.

Le 30 les Députés du Parlement retournerent à Paris.

Le 31 ils firent leur relation au Parlement ſur laquelle Mr. de Bouillon eut des paroles aſſez fâcheuſes avec Mrs. les Préſidents. Les négociations particulieres lui avoient manqué ; celles que le Parlement avoit faites pour lui, ne le ſatisfaiſoient pas, parce que ce n'étoit que la confirmation du Traité fait autrefois avec lui pour la récompenſe de Sedan, dont il ne voyoit pas de garantie bien certaine. Il lui revint le ſoir quelque penſée de troubler la fête, par une ſédition qu'il croyoit aiſée à émouvoir dans la diſpoſition où il voyoit le peuple : mais il la perdit, auſſi-tôt qu'il eut fait reflexion ſur mille circonſtances qui faiſoient que même ſelon ſes principes elle ne pouvoit être de ſaiſon. Une des moindres fut que l'Armée d'Eſpagne s'étoit déja retirée.

Madame de Bouillon me fit pitié ce ſoir-là. Elle verſa un torrent de larmes. Il y a eu des moments où Mr. de Bouillon a manqué des coups déciſifs par lui-même & par le pur eſprit de négociation.

Ce défaut [illegible] naturel, m'a fait quelquefois douter qu'il eût été capable de tout ce que les grandes qualités ont fait croire de lui.

Le premier Avril, qui fut le jeudi saint de l'Année 16[illegible], la Déclaration de la Paix fut vérifiée au Parlement. Comme je fus averti la nuit precedente que le peuple s'étoit ameuté en quelques endroits pour s'y opposer, & qu'il menaçoit même de forcer les Gardes qui étoient au Palais, j'affectai de finir un peu tard la cérémonie des saintes Huiles que je faisois à Notre Dame, pour me tenir en état de marcher au secours du Parlement, s'il étoit attaqué. On me vint dire, comme je sortois de l'Eglise, que l'émotion commençoit sur le Quai des Orphévres, & comme j'étois en chemin pour y aller, je trouvai un Page de Mr. de Bouillon qui me donna un billet par lequel il me conjuroit d'aller prendre ma place au Parlement, parce qu'il craignoit que le peuple ne m'y voyant pas, n'en prît sujet de se soulever, en disant que c'étoit une marque que je n'approuvois pas la Paix. Je ne trouvai dans les rues que des gens qui crioient : *Point de Mazarin, point de Paix.* Je dissipai ce que je trouvai d'assemblé au Marché-neuf & sur le Quai des Orphevres, en leur disant que les

1649. Mazarins vouloient diviſer le peuple du Parlement, qu'il falloit ſe garder de donner dans le panneau, que le Parlement avoit ſes raiſons d'agir comme il faiſoit; mais qu'il n'en falloit rien craindre à l'égard du Mazarin & qu'ils m'en pouvoient croire, puiſque je leur donnois ma foi de ne me point accorder avec lui. Cette proteſtation raſſura tout le monde. J'entrai dans le Palais, où je trouvai les Gardes auſſi échauffés que le reſte du peuple. Mr. de Vitri me dit qu'ils lui avoient offert de maſſacrer ceux qu'il leur nommeroit, comme Mazarins. Je leur parlai comme j'avois fait aux autres; & la Délibération n'étoit pas encore achevée, lorſque je pris ma place dans la Grand' Chambre. Le premier Préſident en me voyant entrer dit: *Il vient de faire des huiles qui ne ſont pas ſans ſalpetre.* Je l'entendis, & je n'en fis pas ſemblant; car ſi j'euſſe relevé cette parole, & qu'elle eût été portée dans la grand'Salle, il n'eût pas été en mon pouvoir de ſauver peut-être un ſeul homme du Parlement. Mr. de Bouillon, à qui je la dis, en fit honte dès l'après-dînée, à ce qu'il me dit, au premier Préſident.

Cette Paix, que le Cardinal ſe vantoit d'avoir achetée à fort bon marché, ne lui valut pas tout ce qu'il en eſperoit.

Il me laiſſa un levain de mécontente- 1649.
ment qu'il m'eût pu ôter avec aſſez de facilité, & je me trouvai très-bien de ſon reſte. Mr. le Prince de Conti & Madame de Longueville allerent faire leur Cour à St. Germain, après avoir vu Mr. le Prince à Chaliot pour la premiere fois, de la maniere la plus froide de part & d'autre. Mr. de Bouillon, à qui, le jour de l'enregiſtrement de la Déclaration, le premier Préſident avoit donné des aſſurances nouvelles d'une récompenſe pour Sedan, fut préſenté au Roi par Mr. le Prince qui affecta de le protéger dans ſes prétentions, & le Cardinal n'oublia rien de toutes les honnêtetés poſſibles à ſon égard. Comme je m'apperçus que l'exemple commençoit à opérer, je m'expliquai plutôt que je n'avois réſolu de le faire, ſur le peu de ſûreté que je trouvois à aller à la Cour, où mon ennemi capital étoit encore le maître. Je m'en déclarai ainſi à Mr. le Prince, qui fit un petit tour à Paris 8. ou 10 jours après la Paix, & que je vis chez Madame de Longueville. Mr. de Beaufort & Mr. le Maréchal de la Mothe parlerent de même. Mr. d'Elbeuf en eut envie, mais la Cour le gagna par je ne ſçais quel intérêt. Mrs. de Briſſac, de Retz, de Vitri, de Fieſque, de Fontrailles, de Mon-

1649. treſor, de Noirmoutier, de Matha, de la Boulaïe, de Caumeſnil, de Moreul, de Laigues & d'Annery, demeurerent unis avec nous, & nous fimes une eſpece de corps, qui avec la faveur du peuple n'étoit pas un fantôme. Le Cardinal l'en traita toutefois d'abord & avec tant de hauteur que Mr. de Beaufort, Mrs. de Briſſac, de la Mothe & moi ayant prié chacun un de nos amis d'aſſurer la Reine de nos très-humbles obéiſſances, elle nous répondit qu'elle en recevroit les aſſurances, quand nous aurions rendu nos devoirs à Mr. le Cardinal.

Madame de Chevreuſe revint dans ce tems-là à Paris. Laigues qui l'avoit précédée de 8 ou 10 jours nous avoit préparés à ſon retour. Il avoit fort bien ſuivi ſon inſtruction, & s'étoit attaché à elle, quoiqu'elle n'eut pas d'abord d'inclination pour lui. Mademoiſelle de Chevreuſe m'a dit depuis qu'elle diſoit qu'il reſſembloit à Belleroſe, qui étoit un Comédien qui avoit la mine fade; qu'elle changea de ſentiment avant que de partir de Bruxelles, & qu'elle en fut contente en toutes manieres à Cambrai. Il l'étoit auſſi d'elle. Il nous la prôna comme une Héroïne, à qui nous euſſions eu l'obligation de la Déclaration de Mr. de Lorraine en notre fa-

veur, ſi la guerre eût continué, & à qui nous avions celle de la marche de l'Armée d'Eſpagne. Montreſor qui avoit été pour ſes intérêts 15 mois à la Baſtille faiſoit ſes éloges, & j'y donnois avec joie dans la vue d'enlever à Madame de Montbazon, Mr. de Beaufort, par le moyen de Mademoiſelle de Chevreuſe (du mariage de laquelle avec lui on avoit parlé autrefois,) & de m'ouvrir un nouveau chemin pour aller aux Eſpagnols en cas de beſoin. Madame de Chevreuſe en fit plus de la moitié pour venir à moi. Noirmoutier & Laigues qui ne doutoient pas que je ne lui fuſſe néceſſaire & qui craignoient que Madame de Guimené qui la haïſſoit mortellement, quoiqu'elle fût ſa Belle-ſœur, ne m'empêchât d'être autant de ſes amis qu'ils le ſouhaitoient, me tendirent un panneau pour m'y engager & j'y donnai. Le jour qu'elle arriva, ils me firent tenir avec Mademoiſelle ſa fille un enfant, qui vint au monde tout à propos. Mademoiſelle de Chevreuſe s'étoit parée de tout ce qu'elle avoit de pierreries; elle étoit belle; j'étois en colere contre Madame de Guimené, qui dès le ſecond jour du ſiege de Paris s'en étoit allée d'effroi en Anjou. Il arriva le lendemain du Baptême une occaſion qui lui donna de la reconnoiſſance pour 1649.

1649. moi, & qui commença à m'en faire eſpérer de l'amitié. Madame de Chevreuſe venoit de Bruxelles & elle en venoit ſans permiſſion. La Reine s'en fâcha, & lui envoya un ordre de ſortir de Paris dans vingt-quatre heures. Laigues me le vint dire auſſi-tôt, j'allai avec lui à l'Hôtel de Chevreuſe & je trouvai la belle à ſa toilette, dans les pleurs. J'eus le cœur tendre, & je priai Madame de Chevreuſe de ne point obéïr, que je n'euſſe eu l'honneur de la revoir. je ſortis en même tems pour chercher Mr. de Beaufort, à qui je perſuadai qu'il n'étoit ni de notre honneur ni de notre intérêt de ſouffrir le rétabliſſement des Lettres de cachet, qui n'étoit pas le moins odieux des moyens dont on s'étoit ſervi pour opprimer la liberté publique. Je jugeai bien que nous n'étions pas trop bons & lui & moi pour relever une affaire de cette nature, qui, bien que dans les Loix, & vraiment importante à la ſûreté, ne laiſſoit pas d'être délicate le lendemain d'une Paix & par rapport à cette Dame, la perſonne du Royaume la plus convaincue de factions & d'intrigues. Je croyois par cette raiſon qu'il étoit de la bonne conduite que cette eſcarmouche, que nous ne pouvions ni ne devions éviter, quoiqu'elle eût ſes inconvénients, ſe fît plu-

tôt par Mr. de Beaufort que par moi. 1649.
Il s'en défendit avec opiniâtreté, & il fallut me charger de cette commiſſion, parce qu'elle devoit être exécutée au moins par l'un de nous deux pour faire quelque effet dans l'eſprit du premier Préſident. J'y allai en ſortant de chez Mr. de Beaufort, & comme je commençois à lui repréſenter la néceſſité qu'il y avoit à ne pas aigrir les eſprits par l'infraction des Déclarations ſi ſolemnelles; il m'arrêta tout court, en me diſant: *C'eſt aſſez, mon bon Seigneur, vous ne voulez pas qu'elle ſorte, elle ne ſortira pas.* A quoi il ajouta en s'approchant de mon oreille: *Elle a les yeux très-beaux.* La vérité eſt que quoiqu'il eût exécuté ſon ordre, il avoit écrit dès la veille à St. Germain que les tentatives en ſeroient inutiles & que l'on commettoit trop légérement l'autorité du Roi.

Je retournai à l'Hôtel de Chevreuſe, & je n'y fus pas mal reçu. J'y trouvai Mademoiſelle de Chevreuſe aimable. Je me liai intimement avec Madame de Rhodes, bâtarde du feu Cardinal de Guiſe, qui étoit bien avec elle. Je ruinai dans ſon eſprit le Duc de Brunſwik-Zell avec qui elle étoit comme accordée. Laigues me fit quelques obſtacles au commencement, mais la réſolution de la fille, & la facilité de la

1649. mere les leverent bientôt. Je la voyois tous les jours chez elle, & très-souvent chez Madame de Rhodes qui nous laissoit en toute liberté. Nous nous en servimes. Je l'aimai, ou plutôt je crus l'aimer, car je ne laissois pas de continuer mon commerce avec Madame de Pomereux.

La Société de Mrs. de Brissac, de Vitri, de Matha & de Fontrailles qui étoient demeurés en union avec moi, n'étoit pas un Bénéfice sans charge. Ils étoient cruellement débauchés, & la licence publique leur donnant encore plus de liberté, ils s'emportoient tous les jours dans des excès qui alloient jusqu'au scandale. Ils revenoient un jour d'un dîner qu'ils avoient fait chez Coulon. Ils virent venir un convoi funebre, & ils le chargerent l'épée à la main, en criant au Crucifix, *voici l'ennemi.* Une autre fois ils maltraiterent en pleine rue un Valet de pied du Roi. Les chansons de table n'épargnoient pas toujours Dieu. Ces folies me donnoient de la peine. Le premier Président les sçavoit bien relever. Les Ecclésiastiques s'en scandalisoient, le peuple ne les trouvoit nullement bonnes : je ne les pouvois ni couvrir ni excuser, & elles retomboient nécessairement sur la Fronde. Voici l'Etymologie du mot de *Fronde*

que j'avois omis dans le premier Livre 1649.
de cet Ouvrage.

Quand le Parlement commença à s'aſſembler pour les affaires publiques, Mr. le Duc d'Orléans & Mr. le Prince y vinrent aſſez ſouvent, comme vous avez vu, & y adoucirent même les eſprits. Ce calme n'y étoit que par intervalle. La chaleur revenoit au bout de 2 jours.

Bachaumont s'aviſa de dire un jour en badinant, que le Parlement faiſoit comme les Ecoliers qui frondent dans les foſſés de Paris; qui ſe ſéparent dès qu'ils voient le Lieutenant civil, & qui ſe raſſemblent dès qu'il ne paroît plus. Cette comparaiſon fut trouvée aſſez plaiſante. Elle fut célébrée par les chanſons, & elle refleurit particulierement, lorſque la paix étant faite entre le Roi & le Parlement, on trouva lieu de l'appliquer à la faction particuliere de ceux qui ne s'étoient pas accommodés avec la Cour. Nous y donnames nous-mêmes aſſez de cours, parce que nous remarquames que cette diſtinction de nom échauffoit les eſprits, & nous réſolumes dès le ſoir de prendre des cordons de chapeaux, qui euſſent quelque forme de fronde. Un Marchand affidé nous en fit quantité qu'il débita à une infinité de gens qui n'y entendoient aucune meſſe, & nous n'en portames que les

1649. derniers, pour n'y point faire paroître d'affectation qui en eût gâté tout le myſtere. L'effet de cette bagatelle fut incroyable : tout fut à la mode de la Fronde, le pain, les chapeaux, les gants, les mouchoirs, les éventails, les garnitures ; & nous fumes nous mêmes encore plus à la mode par cette ſottiſe que par l'eſſentiel. Nous avions beſoin de tout pour nous ſoutenir, ayant toute la Maiſon Royale ſur les bras : car quoique j'euſſe vu Mr. le Prince chez Madame de Longueville, je ne me croyois que médiocrement raccommodé. Il m'avoit traité civilement, mais froidement, & je ſçavois même qu'il étoit perſuadé que je m'étois plaint de lui, comme ayant manqué aux paroles qu'il m'avoit fait porter à des particuliers du Parlement. Comme je ne l'avois pas fait, j'avois ſujet de croire que l'on eût affecté de me brouiller avec lui. Je trouvois que la choſe venoit apparemment de Mr. le Prince de Conti, qui étoit naturellement très-malin, & qui me haïſſoit ſans ſçavoir pourquoi, ni que je le puſſe deviner moi-même. Madame de Longueville ne m'aimoit gueres davantage & j'en découvris un peu après la raiſon. Je me défiois de Madame de Montbaſon, qui n'avoit pas à beaucoup près tant de pouvoir que moi ſur l'eſprit de

Mr. de Beaufort, mais qui en avoit plus 1649.
qu'il n'en falloit pour lui tirer tous ſes ſecrets. Elle ne me pouvoit pas aimer, parce qu'elle ſçavoit que je lui ôtois la meilleure partie de la conſidération qu'elle en eût pu tirer à la Cour. Cependant j'euſſe pu m'accorder avec elle, car jamais femme n'a été de ſi facile compoſition : mais comment accommoder cet accommodement avec mes autres engagements qui me plaiſoient davantage & où j'avois plus de ſûreté? Vous voyez aſſez que je n'étois pas ſans embarras. Il ne tint pas au Comte de Fuenſaldagne de me ſoulager. Il n'étoit pas content de Mr. de Bouillon qui à la vérité avoit manqué le point déciſif de la Paix générale. Il l'étoit beaucoup moins de ſes Envoyés, qu'il appelloit des Taupes, & il étoit fort ſatisfait de moi, parce que j'avois toujours inſiſté pour la Paix des Couronnes, & que je n'avois eu aucun intérêt dans la paix particuliere. Il m'envoya D. Antonio Pimentel pour m'offrir tout ce qui étoit au pouvoir du Roi ſon Maître, & pour me dire que ſçachant l'état où j'étois avec le Miniſtre, il ne doutoit point que je n'euſſe beſoin d'aſſiſtance; qu'il me prioit de recevoir cent mille écus que D. Antonio Pimentel m'apportoit en trois Lettres de change, dont l'une

1649. étoit pour Basle, la seconde pour Strasbourg, & la troisieme pour Francfort ; qu'il ne me demandoit pour cela aucun engagement & que le Roi Catholique seroit très-satisfait de n'en tirer aucun avantage que celui de me protéger. Je reçus avec un profond respect cette honnêteté, j'en témoignai ma reconnoissance, je n'éloignai point du tout les vues de l'avenir, mais je refusai pour le présent, en disant à D. Antonio que je me croirois absolument indigne de la protection du Roi Catholique, si je recevois des gratifications de lui n'étant pas en état de le servir : que j'étois né François & attaché encore plus particulierement qu'un autre par ma dignité à la Capitale du Royaume : que mon malheur m'avoit porté à me brouiller avec le premier Ministre de mon Roi, mais que mon ressentiment ne me porteroit jamais à chercher de l'appui parmi les ennemis, que lorsque la nécessité de la défense naturelle m'y obligeroit : que la providence de Dieu qui connoissoit la pureté de mes intentions m'avoit mis dans Paris en un état où je me soutiendrois apparemment par moi-même : que si j'avois besoin d'une protection, je sçavois que je n'en pourrois jamais trouver de si puissante ni

de

de ſi glorieuſe que celle de Sa Majeſté 1650.
Catholique, à laquelle je tiendrois toujours à gloire de recourir. Fuenſaldagne fut très-content de ma réponſe qui lui parut, à ce qu'il dit depuis à St. Ibal, d'un homme qui ſe croyoit aſſez de force, qui n'étoit point aſpre à l'argent & qui avec le temps en pourroit recevoir. Il me renvoya D. Antonio Pimentel ſur le champ même avec une grande lettre pleine d'honnêteté, & un petit billet de Mr. l'Archiduc qui me mandoit, qu'il marchoit, ſur un mot de ma main, *con todas las fuerças del Rei el Senor.*

Le lendemain du depart de D. Antonio Pimentel, il m'arriva une petite intrigue qui me fâcha plus qu'une grande. Laigues me vint dire que Mr. le Prince de Conti étoit dans une colere terrible contre moi, qu'il diſoit que je lui avois manqué au reſpect, qu'il periroit lui & toute ſa Maiſon, ou qu'il s'en reſſentiroit. ‡ Sarrazin que je lui avois donné pour Secrétaire entra un moment après, qui confirma la même choſe. Jugez à quel point un homme qui ne ſe ſent rien ſur le cœur eſt ſurpris d'un éclat de cette eſpece. Je n'en fus en recom-

‡ Jean François Sarrazin Bel Eſprit de ce tems-là, connu par divers ouvrages & mort en 1657.

1650. penſe que très-peu touché, parce qu'il s'en falloit beaucoup que j'euſſe autant de reſpect pour la perſonne de Mr. le Prince de Conti, que j'en avois pour ſa qualité. Je priai Laigues de lui aller rendre de ma part ce que je lui devois, de lui demander avec reſpect le ſujet de ſa colere, & de l'aſſurer qu'il n'en pouvoit avoir aucun qui fut fondé à mon égard. Laigues revint très-perſuadé qu'il n'y avoit point eu de colere effective, qu'elle étoit toute affectée & contrefaite, à deſſein d'avoir une maniere d'éclairciſſement qui fît, ou qui fît paroître un raccommodement; & ce qui lui donna cette penſée fut, qu'auſſi-tôt qu'il eut fait ſon compliment à Mr. le Prince de Conti, il fut reçu avec joie, & remis pourtant pour la réponſe à Madame de Longueville comme à la principale intéreſſée. Elle fit beaucoup d'honnêtetés à Laigues pour moi, & le pria de me mener le ſoir chez elle. Elle me reçut admirablement en diſant toutefois qu'elle avoit de grands ſujets de ſe plaindre de moi, & que c'étoient de ces choſes qui ne ſe diſoient point, mais que je les ſçavois bien. Voilà tout ce que j'en pus tirer pour le fond, car j'en eus toutes les honnêtetés poſſibles, & toutes les avances même, pour rentrer en union avec moi, diſoit-elle, &

avec mes amis. En disant cette derniere parole elle me donna sur le visage d'un de ses gants, & elle me dit en sortant; *m'entendez vous bien?* Elle avoit raison; & voici ce que j'en dis. Mr. de la Rochefoucaut avoit beaucoup negocié avec la Cour; mais comme il n'y avoit point d'assurance aux paroles du Cardinal Mazarin, il crut qu'il ne seroit pas mal à propos de le solliciter, ou de le fixer par un renouvellement de considération à Mr. le Prince de Conti, à qui Mr. le Prince en donnoit peu, & parce que l'on sçavoit qu'il le mépriſoit & parce qu'il paroiſſoit en toutes choſes que leur réconciliation n'étoit pas ſincere. Il eut ſouhaité par cette raiſon de ſe remettre à la tête de la fronde, de laquelle il s'étoit aſſez ſeparé dès les premiers jours de la Paix par des railleries dont il n'étoit pas maître, & par un rapprochement à la Cour, qui contre tout bon ſens avoit encore été plus apparent qu'effectif. Mr. de la Rochefoucaut s'imagina que l'on ne pourroit revenir plus naturellement du refroidiſſement qui avoit paru, que par un raccommodement qui d'ailleurs feroit éclat & donneroit par conſéquent ombrage à la Cour, ce qui alloit à ſes fins. Je lui ai demandé depuis une fois ou deux la vérité de cette intrigue. Il me dit ſeu- 1652.

1650. lement en général, qu'ils étoient en ce temps-là persuadés dans leurs cabales que je rendois de mauvais services sur son sujet, à Madame de Longueville auprès de son mari. C'est de toutes les choses du monde celle dont j'ai été toute ma vie le moins capable, & je ne crois pas que ce soupçon fut la cause de l'éclat que Mr. le Prince de Conti fit contre moi, parce qu'aussi-tôt que j'eus fait faire par Laigues mon premier compliment, je fus reçu à bras ouverts, & qu'aussi-tôt que Madame de Longueville s'apperçut que je ne répondois qu'en termes généraux à ce qu'elle me dit de mes amis, elle retomba dans une froideur qui passa en haine. Comme je sçavois que je n'avois rien fait qui me pût attirer l'éclat que Mr. le Prince de Conti avoit fait contre moi, & que je m'imaginai être affecté, pour en faire servir l'accommodement à des intérêts particuliers : je demeurai fort froid à ce mot de mes amis. Elle se le tint pour dit & cela joint au passé eut des suites qui nous ont dû apprendre ; *qu'il n'y a point de petits pas dans les grandes affaires.*

Fin du premier Tome.